



HAL
open science

La communication diplomatique dans l'espace public international : analyse des discours, représentations et médiations de la Francophonie 2012

Milton Samuel Loola Nsimba

► To cite this version:

Milton Samuel Loola Nsimba. La communication diplomatique dans l'espace public international : analyse des discours, représentations et médiations de la Francophonie 2012. Sciences de l'information et de la communication. 2018. dumas-02512391

HAL Id: dumas-02512391

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02512391>

Submitted on 19 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Master 2 Recherche

Mention : Information et communication

Spécialité : Recherche et développement

La communication diplomatique dans l'espace public international

Analyse des discours, représentations et médiations de la Francophonie 2012

Responsable de la mention information et communication
Professeure Karine Berthelot-Guiet

Tuteur universitaire : Adeline Wrona

Nom, prénom : LOOLA NSIMBA Milton Samuel

Promotion : 2017-2018

Soutenu le : 12/06/2018

Mention du mémoire : Très bien

Dédicace

A ma fille Anaëlle Begradi Helena LOOLA KILOLO, née en mon absence lors mon master de recherche à Paris ;

A mes enfants : Yvann Françoise Iki LOOLA VIAVUKA ;
Joël Désiré Parfait LOOLA AFEKOTO; Moïse Aggrey LOOLA NSIMBA

A mon épouse Blessing Nina LOOLA MASIKA MUSAVULI

Que je dédie ce travail

Remerciements

A l'Éternel Dieu, père de mon Sauveur et Seigneur Jésus Christ qui rendu possible cette formation en France ;

A ma tutrice, Adeline Wrona pour sa disponibilité et son soutien. Elle n'a ménagé aucun effort pour me prodiguer des conseils de qualité, m'écouter et donner forme à mes idées ;

A Nicole D'Almeida pour son soutien au début de ce travail ;

A Valérie Jeanne Perrier pour son écoute et sa Recommandation à la Francophonie ;

A Thierry Devars avec qui j'ai eu un échange fructueux ;

A mon père Désiré Nsimba et à ma mère Hélène Kilolo, à tous mes frères et sœurs, à mes cousins Alex et Thaddet Malala, à Andréa, à papa Bosco, Fidèle et Edmond avec qui nous partageons la même maison, que tous trouvent en ces mots la profondeur de ma reconnaissance ;

A l'ensemble des membres de la classe de Master Recherche, pour leur accueil et soutien. Je pense à Mathilde, Romain, Quentin, Théo, Théo, Aurélie ;

A toute l'équipe pédagogique du Celsa, principalement à Sibylle Monlouis ;

0. Introduction

Communication Diplomatique : contexte et culture

Le besoin en communication dans la conduite d'une politique étrangère a toujours été indispensable, sur les plans politique, économique, écologique, environnemental ou encore sécuritaire. Il s'agit d'un impératif pour l'équilibre d'un Etat. Des lors, des multiples alternatives s'offrent à ce dernier pour circonvenir à l'extérieur de ses frontières. A ces procès figure en bonne place la diplomatie. Celle-ci, par son dynamisme et sa compétence, est d'un apport considérable à l'efficacité de l'action de l'Etat, en temps de stabilité comme d'instabilité politique et sociale.

Organiser un sommet international dans son pays est le symbole de la fierté nationale et d'estime vis à vis de ses compatriotes et ses compères. Des rites sont alors à respecter selon des normes internationales. Relever un tel défi dans l'organisation avec, à la clé, le succès d'une rencontre internationale réunissant différents acteurs de différents horizons (des représentants des gouvernements, des représentants de forces vives, d'institutions internationales, des acteurs indépendants...), différents médias internationaux et nationaux, est d'une part un sentiment personnel de joie et de dignité pour un président de la république tout au long de sa magistrature. D'autre part, relever un tel défi est un médiateur d'un enjeu majeur.

En 2012, la République Démocratique du Congo était le lieu de rencontres des membres de l'Organisation internationale de la francophonie. Le thème retenu à cette occasion était : "Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale". Il ne s'agissait pas d'une rencontre internationale du commerce, ni militaire moins encore régionale, il s'agissait d'une rencontre culturelle transnationale réunissant des représentants de cinq continents pour discuter sur l'avenir d'une langue, la langue Française.

En effet, Serge Regourd note à ce sujet :

« On ne peut penser la culture hors de ses enjeux politique, ni la politique hors de ses enjeux culturels¹ ».

¹ Serge REGOURD, « la culture comme enjeu politique », in « Francophonie et Mondialisation », Paris, Hermes n°40, p.29

La distinction, désormais classique, oppose d'une part une conception « savante » de la culture, celle de la culture légitime, correspondant à une conception esthétique de celle-ci, et, d'autre part, une conception anthropologique, relative à l'ensemble des pratiques sociales des manières de vivre d'une société déterminée. Bourdieu (1979) ; Grignon et Passeron (1989), selon ces auteurs :

« La première conception, la plus exigeante, relative à la fréquentation des œuvres d'art, correspond à des enjeux politiques spécifiques et d'abord, à celui, essentiel, de l'accès aux œuvres du grand nombre des citoyens. Problématique classique de la « démocratisation de la culture ». La deuxième conception ne paraît guère poser de problème spécifique en termes d'articulation entre culture et politique : l'ensemble des « us et coutumes » d'une société, façonnés par l'histoire, le territoire, la langue, la religion...participe, génériquement, de la culture de ladite société, qui peut, indifféremment, manifester ou non des signes démocratiques. La culture n'y paraît guère dissociable de l'identité « politique » des groupes concernés. La question politique est alors celle de la « diversité culturelle », c'est-à-dire de la cohabitation des cultures, hors de toute hégémonie de l'une d'entre elles. La controverse surgit cependant quant à la délimitation de la « zone grise », sinon de la frontière, entre culture légitime et culture anthropologique, et d'aucuns pourraient soutenir que la question des langues se situe précisément dans ladite zone² ».

Le français est une langue maternelle pour la plupart des Congolais. La langue d'enseignement, de travail, d'affaire, elle met en relation et permet une communication entre acteurs de différentes zones géographiques tant nationales qu'internationale par sa médiation.

Le défenseur de cette langue est l'Organisation Internationale de la Francophonie. Ses ténors en analysent la genèse afin de montrer comment l'histoire de la langue française remonte beaucoup plus loin que celle de la francophonie.

« Pour Stélio Farandjis (Hermes 2004), si l'histoire de la langue française est longue, l'histoire de la Francophonie est courte³ ».

² Serge REGOURD, *Op.Cit*, p.29

³ Stélio FARANDJIS, « Repère dans l'histoire de la Francophonie, in Francophonie et Mondialisation », Paris, Hermes n°40, P.49

Cette idée est notamment avancée par Dominique Wolton (Hermes 2004) :

« Il n’y a de culture sans langue. C’est pourquoi la Francophonie n’est pas un aimable reste de la puissance passée de la France, mais bien une chance pour tous les peuples qui partagent cette langue et ces valeurs⁴ ».

En effet, un sommet est considéré comme espace public, s’il réunit certaines conditions telles que le soutien Jürgen Habermas, notamment égalité présupposée, une bonne volonté et une argumentation rationnelle. Dans ses synthèses sur l’espace public Philippe Chaniel (in *Quaderni*, 18, Paris, 1992) évoque Habermas qui oppose à la réification et l'idéologisation de ce concept sa nature normative mais qui, en même temps, se refuse de donner à l'espace public une représentation concrète unitaire, pour en souligner les formes plurielles et inachevées d'incarnation, face à la contribution, à sa mesure, à la reconstruction de ce concept contre cette double réduction. Cela pourrait être plus clair, Hannah Arendt, quant à elle, conteste l’usage métaphorique de la notion l’espace public, elle inscrit ce concept dans une ontologie de la Publicité. De ce qui précède, l'espace public constitue alors :

« Ce milieu sensible, espace de visibilité, dans lequel les actions et les paroles, les agents et les événements accèdent à leur être véritable, acquièrent leurs traits identifiants, leur détermination et s'ouvrent au jugement public⁵ ».

Un sommet international constitue un espace public international. En paraphrasant cette notion d’après Bernard Lamizet : L'espace public constitue le milieu général dans lequel s’accomplissent la mise en forme, la mise en sens et la mise en scène des relations internationales et de la diplomatie. Tout d’abord la mise en forme est d’ordre symbolique par la construction d’une image médiatique. Elle permet ensuite la mise en sens des idées diverses en vue de trouver un consensus autour de la paix, de l’environnement et de la sécurité au sein des pays qui partagent un bien commun, mieux une valeur commune qu’est la langue française. Enfin la mise en scène relève des rituels liés à l’organisation de cette messe, les rôles que devrait jouer chaque partenaire, institutions et membres.

⁴ Dominique WOLTON, « Francophonie et Mondialisation », Paris, Hermes n°40, p.15

⁵ Philippe CHANIAL, « espaces publics, sciences sociales et démocratie », in *Quaderni*, 18, Paris, 1992, pp 63-73

Une tentative de la définition de communication diplomatique nous conduit à penser que c'est ***une communication soit entre des pays entre eux, soit entre un pays et une ou plusieurs organisations institutionnalisées, soit entre différentes organisations institutionnalisées en dehors de leurs frontières, sinon situé dans un lieu de concentration de rapport des forces, soit un protocole ou une situation ritualisée dans une temporalité, dont l'expression définit le passé, le présent et l'avenir.***

La notion de la diplomatie intéresse Bernard Lamizet, il considère que :

« La diplomatie s'est toujours définie comme une activité de communication. Elle a toujours désigné l'activité d'information et de communication qui institue des médiations, main entre les puissances ou les pays, au lieu de le faire entre les personnes. La diplomatie se situe en rapport avec les situations comme la guerre ou la paix, et elle est balisée, jalonnée par des événements aussi importants que la naissance ou la disparition d'un pays, d'une nouvelle alliance, d'une nouvelle organisation internationale ou d'une nouvelle confédération⁶ ».

La question de l'identité est traitée dans le domaine de la diplomatie comme s'il s'agissait de la communication interpersonnelle. Bernard Lamizet pour qui la représentation diplomatique des pays et des états institue un véritable espace public international :

« La communication politique change de dimension à partir du moment où elle met en relation des pays et des états. Dès lors qu'elle est engagée entre des pays, la communication politique fait d'eux des acteurs, à qui sera reconnu un désir (l'horizon politique qu'ils poursuivent) et qui seront investis dans une spécularité constitutive de leur identité (leurs relations avec les autres pays). Comme toutes les formes de relations instituant une sociabilité, la diplomatie définit, dans leurs pratiques symboliques, dans les médias et dans leurs activités de communication et d'information, ce que les pays représentent les uns pour les autres : leur sens et leur identité⁷ ».

⁶ Bernard LAMIZET, *Le langage politique. Discours, Images, Pratique*, Paris, Ellipses, p. 192

⁷ Ibid., p.192

La caractéristique principale de cette communication diplomatique est d'agir « au-delà » de ses frontières. On fait référence à l'international ou à l'internationalisation.

La communication diplomatique comporte différentes dimensions: artistique, culturelle, scientifique, parlementaire, sécuritaire, économique, commerciale, politique, sportif, environnemental,...

En paraphrasant Yves Jeanneret⁸ (Gripic, Juin 2003) la diplomatie est un objet communicationnel largement ouvert dont la surprise est quasi présente et rien n'est permanent, tout peut arriver dans des relations même sûres ou troublantes. Les ennemis d'hier peuvent devenir des amis aujourd'hui et les amis d'aujourd'hui peuvent devenir ennemis demain. Car ce domaine est marqué par la pluralité des discours, des enjeux, des acteurs et des disciplines.

Afin d'étayer notre propos, nous proposons de faire la monstration de la pluralité de la communication diplomatique à travers plusieurs dimensions, notamment :

Dimension artistique : l'art ou l'artiste cesse d'être local ou national pour revêtir une dimension internationale une fois que cet art ou cet artiste traverse les frontières pour représenter son pays. Selon les responsables événementiel du Groupe Renault, « En 2012, lors du 21ème salon International ARGR (Amicale Régionale du Groupe Renault), Les Etats Unis, choisis pays invité d'honneur, et qui sera représenté par les artistes Américains, David Garrison, pastelliste et Cécile Houël pastelliste portraitiste. Le Salon Artistique existe depuis plus 20 ans avec une centaine d'exposants et 500 œuvres exposées environ chaque année. Il est l'évènement Artistique de l'Automne. Ce Salon se déroule dans les locaux de l'ARGR et regroupe toutes les techniques artistiques, il est ouvert à tous. Chaque année, les organisateurs de ce salon international mettent à l'honneur un pays étranger en recevant un peintre reconnu. Après l'Amérique du Sud avec le Guatemala, la Colombie et l'Uruguay, l'Asie avec le Japon et l'Inde, l'Europe avec la Russie, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, la Roumanie et

⁸ Yves JEANNERET dans son intervention sur l'environnement comme espace discursif, la journée d'études organisée par le Gripic, le 4 juin 2003, évoqué par Olivier AïM dans son article sur la transparence rendue visible. Médiation informatique de l'écriture dans la revue Communication et Langage, N°147, 2007.

enfin l'année dernière le continent africain avec le Sénégal, et l'Amérique du nord par les Etats unis⁹ ».

Dimension culturelle: l'Organisation Internationale de la Francophonie, OIF, est l'un des exemples appropriés à cet effet. ses missions principales sont: « promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique; Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme; appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche; développer la coopération au service du développement durable; en accordant une attention particulière aux jeunes et aux femmes, ainsi qu'à l'accès aux TIC¹⁰ ».

Un autre exemple est lors de la visite du président français, Emmanuel Macron, en Chine en janvier 2018. « La France et la Chine ont conclu un partenariat pour établir un Centre Pompidou d'art contemporain à Shanghai. Le musée, qui sera accueilli dans un édifice de près de 25 000 m² conçu par l'architecte britannique David Chipperfield, devrait ouvrir ses portes au printemps 2019¹¹ ». La communication diplomatique évoquée dans cette organisation est d'ordre culturel.

Dimension scientifique : la récente découverte sur la théorie des chambres secrètes dans les pyramides Egyptiennes menée par des scientifiques Egyptiens, Canadiens, Français et Japonais. Ces scientifiques conduisent les travaux du projet ScanPyramids. « Ce dernier vise à ausculter de manière non invasive les constructions avec l'aide de caméras à infrarouge qui permettraient, grâce aux différences de température de l'aube, de découvrir « des cavités, des chambres ou des couloirs, à l'intérieur des monuments ». Dans un second temps, une autre analyse serait effectuée grâce à des images thermiques. Enfin, une troisième méthode vise à utiliser des muons. Le projet se concentre sur la pyramide de Khéops et la pyramide de Khéphren à Gizeh, ainsi que deux autres pyramides situées à Dahchour. Les scientifiques espèrent découvrir par exemple la véritable chambre funéraire de Khéops¹² ». La

⁹ <https://sites.google.com/site/argriledefrance/les-sections-de-l-argr/groupe-artistique/evenements/21-eme-salon-international>, consulté le 1 février 2018

¹⁰ <https://www.francophonie.org/-Qu-est-ce-que-la-Francophonie-.html>, consulté le 1er février 2018

¹¹ https://www.francetvinfo.fr/monde/chine/ce-qu-il-faut-retenir-de-la-visite-d-emmanuel-macron-en-chine_2552949.html, consulté le 2 février 2018

¹² <https://fr.wikipedia.org/wiki/Scanpyramids>, consulté le 1er février 2018

communication diplomatique dans ce projet est d'ordre scientifique, dans une visée de coopération internationale.

Dimension parlementaire: Ce n'est pas contradictoire de parler de la diplomatie parlementaire, d'autant que la diplomatie relève de l'exécutif. L'un des exemples le plus approprié est celui du Parlement Européen. La communication des Euros députés est une communication diplomatique parlementaire. Car chaque communication diplomatique a ses spécificités. « La communication des Euros députés face au Brexit doit se faire selon un régime approprié, différent d'un modèle sportif¹³ ».

Dimension sécuritaire: la MONUSCO (Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RD Congo) tient tous les mercredis son point de presse hebdomadaire sur la situation sécuritaire en RD Congo. Lors de ce point de presse, la MONUSCO communique la position des Nations Unies sur la situation sécuritaire de la RD Congo. Il s'agit d'une communication diplomatique à visée sécuritaire, d'accorder son soutien au Gouvernement de la République démocratique du Congo dans ses efforts de stabilisation et de consolidation de la paix. La MONUSCO est autorisée à recourir à tous les moyens nécessaires pour mener à bien son mandat concernant, entre autres, la protection des civils, du personnel humanitaire et des défenseurs des droits de l'homme immédiatement menacés de violence physique¹⁴.

Dimension économique : L'Union Européenne est une des premières zones économiques mondiales avec un produit intérieur brut (PIB) de 16 210 milliards de dollars en parité de taux de change nominal, soit 22,07 % du PIB mondial en 2015. « Et le PIB de l'Union européenne est presque équivalent à celui des États-Unis mais pour une population bien plus importante (508,1 millions d'habitants au 1er janvier 2015). Il s'agit encore ici de la communication diplomatique dans le domaine économique. Cette communication tient compte des fluctuations et des mouvements de la bourse. L'A380 est une réalisation européenne. Airbus dépasse Boeing en nombre de livraisons entre 2003 et 2011. C'est aussi une communication diplomatique¹⁵ ».

13 <http://www.europarl.europa.eu/portal/fr>, consulté le 1er février 2018

14 <https://monusco.unmissions.org/mandat>, consulté le 1er février 2018

15 https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89conomie_de_l%27Union_europ%C3%A9enne, consulté le 1er février 2018

Dimension commerciale: Un accord commercial a été signé en janvier 2018 dernier entre le groupe français Areva et la Chine, lors de la visite du Président Emmanuel Macron à Pékin. « Le président se félicite qu'après dix ans de négociations, Areva ait enfin arraché un engagement ferme à ses partenaires chinois pour construire une usine de retraitement de déchets nucléaires vendue pour 10 milliards d'euros. Par ailleurs, la Chine va complètement lever "dans les six mois" l'embargo sur la viande bovine française qu'elle imposait depuis 2001, après la crise de la vache folle. Cela fait partie de la volonté de Paris de "rééquilibrer" ses relations commerciales avec la Chine, a annoncé le Président Français¹⁶ ».

Ainsi, la communication diplomatique joue un rôle primordial dans l'instauration d'un climat pacifique au sein de l'espace public international. Cette communication peut-être codée ou pas, fermée ou ouverte. Cette communication diplomatique et de son discours programmatique internationale qui est évocateur de l'histoire, des valeurs, des symboles et de l'idéologie devient mainte fois un discours national légitime et légitimant.

Problématique

L'analyse critique de la communication en diplomatie nous permet alors de nous demander si les discours prononcés, les textes et l'énonciation éditoriale lors du sommet de la Francophonie 2012 à Kinshasa, sont les mêmes que présentés sur le site de la francophonie. Nous posons dès lors la question ; **dans quelle mesure la communication diplomatique dans le cadre de sommet de la francophonie telle que publiée sur le site du sommet de la francophonie est-elle le lieu d'une tension entre une énonciation cadrée par le travail de l'architexte et d'une volonté de réappropriation du discours international à des fins nationales.**

Car nous constatons l'homogénéisation, le lissage sémiotique, normalisation, standardisation, des propos, le cadrage par des valeurs et représentation de la francophonie très homogènes d'une part ; et d'autres parts de formes de détournement, de double discours, de retravail dans le sens d'une appropriation nationale d'enjeux internationaux ; qui peut se jouer à la fois dans l'hétérogénéité de discours sur la réénonciation dans les pages dédiés de

16 https://www.francetvinfo.fr/monde/chine/ce-qu-il-faut-retenir-de-la-visite-d-emmanuel-macron-en-chine_2552949.html, consulté le 2 février 2018

sommet du propos francophone vers une interprétation plus nationale. Cela peut se jouer à travers diverses formes des variations possibles.

Nous avancerons des hypothèses relatives aux deux questions qui explicitent notre problématique : premièrement la prise de la parole et la tenue d'un discours officiel constituant une communication diplomatique lors du sommet de la francophonie est un élément déterminant dans l'organisation du sommet lié à l'édition de ce sommet (son passé, son agenda, sa thématique, son lieu, le respect d'un rituel d'un espace public international).

Secondement, le discours de différents acteurs de ce sommet se situent à différents niveaux : le premier est le niveau offensif, constitutif d'une position d'attaque ; le second niveau est défensif, celui-ci contre-attaque ; le troisième niveau est neutre, qui s'emploie à la stratégie d'effacement et de neutralisation dans lesquelles se reflètent des enjeux politiques et idéologiques fondamentaux.

Le site de la francophonie est le lieu d'une élaboration des images sonore, textuelle et visuelle qui se veut une médiation technique et symbolique à laquelle se rattachent des représentations des enjeux politique, diplomatique et symbolique d'une part, de l'idéologie et l'utopie des organisations internationales d'autres parts. Il est une matrice où se pose le regard de chaque pays organisateur du sommet de la Francophonie sous une approche différente, dans la valorisation des éléments nationaux, tout en restant fidèle au modèle du site père. Ce site crée un effet de lissage et conformité des pays membres à la vision de la Francophonie et est aussi une machine à neutraliser.

Méthodologie

La méthodologie de notre travail permet d'explicitier l'objet de notre recherche, qui est la manière dont le discours diplomatique prononcé dans l'espace public international tel que le Sommet de la Francophonie de Kinshasa est publié sur un dispositif technique, en l'occurrence le site de la Francophonie.

« Il est vrai qu'il n'y a pas de méthode absolue pour effectuer des analyses, mais des choix à

faire, ou à inventer, en fonction des objectifs¹⁷ ». Pour une bonne compréhension de notre recherche en sciences de l'information et de la communication, notre analyse se portera d'abord sur l'approche sémiologique sans pour autant nous attarder sur la sémiotique classique en faisant allusion aux désignations, descriptions et citations comme les soulignent Jean Davallon et Yves Jeanneret¹⁸. Nous évoquerons les notions du dispositif dans ses dimensions symbolique et technique. Dans la première dimension, symbolique nous analyserons les discours des acteurs de l'espace public international au prisme de l'analyse du discours international selon Dominique Maingueneau¹⁹ et Gilbert Rist²⁰. Quant à la partie technique du dispositif, nous allons recourir à l'analyse sémiologique des écrits d'écran²¹, appuyer la notion d'autorité du dispositif selon Etienne Candiel et Pergia Gkouskou-Giannakou²² ; Dans l'autorité des dispositifs, analyser la relation entre institution et autorité dans les médias informatisés, et singulièrement dans les textes de réseau, c'est analyser les écritures, les formes de légitimation, dont sont porteuses les structures éditoriales et les idéologies et les imaginaires que portent les utilisateurs. Pour y arriver, nous allons nous appuyer sur l'ouvrage de Christine Barats, *Manuel d'Analyse de web*, précisément, le chapitre : « Approches sémiologiques du web », signé par Julia Bonaccorsi²³.

En outre, nous allons recourir aux notions d'hétérotopie proposées par Michel Foucault²⁴ en nous appuyant sur ses six principes majeurs : les hétérotopies sont présentes dans toute culture sous des formes variées, selon qu'il s'agisse de sociétés primitives ou modernes ; une même hétérotopie peut voir son fonctionnement se modifier dans le temps ; l'hétérotopie peut juxtaposer en un seul lieu plusieurs espaces eux-mêmes incompatibles dans l'espace réel ; au sein d'une hétérotopie existe une hétérochronie, à savoir une rupture avec le temps réel. Autrement dit, l'hétérotopie atteint son plein potentiel lorsque les hommes qui la font

¹⁷ Martine JOLY, *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris, Armand Colin, 3^e éd., P.48

¹⁸ Jean DAVALLON et Yves JEANNERET, « la fausse évidence du lien hypertexte », in *Communication & Langages*, « Du « Document numérique » au « Textiel », P.52

¹⁹ Dominique MAINGUENEAU, « Le rapport des organisations internationale : le discours constituant »

²⁰ Gilbert RIST (dir), *Les mots du pouvoir, sens et non-sens de la rhétorique internationale*, 2002, in Nouveaux Cahier de l'IUED

²¹ Yves JEANNERET et Emmanuel SOUCHIER, « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran », *Communication & Langages*, N°145, 2005, Pp 3-15.

²² Etienne CANDEL et Gkouskou-Giannakou PERGIA, « s'instituer par l'écriture en ligne », in *Communication & Langages*, N°192, 2017.

²³ Christine BARATS (dir), *Manuel d'Analyse du web*, Paris, Armand Colin, 2^e ed, 2016

²⁴ <http://desteceres.com/heterotopias.pdf>, consulté le 1 mars 2018

naître rompent avec la chronologie traditionnelle ; l'hétérotopie peut s'ouvrir et se fermer, ce qui à la fois l'isole, ou peut la rendre au contraire accessible et pénétrable (un lieu où l'on s'informe, fermé) ouvert seulement à ceux qui sont initiés ; et les hétérotopies ont une fonction par rapport aux autres espaces des sociétés : elles sont soit des espaces d'illusion soit des espaces de perfection.

Nous avons choisi de développer cette notion d'hétérotopie parce qu'elle est une localisation physique de l'utopie. L'hétérotopie est en effet une aire qui loge l'imaginaire. C'est cette aire destinée à accueillir un type d'activité ou événement bien déterminé notamment ce site événementiel dédié au sommet de la francophonie 2012 de Kinshasa. Ce site ne peut en aucun cas déroger aux règles de l'Organisation Internationale de la Francophonie, dans le respect scrupuleux de la charte de cette organisation dans la procédure de l'organisation des sommets.

Par ailleurs, nous allons recourir à la sémiologie de l'image. Cette méthodologie nous permettra d'analyser le logo de la Francophonie événementiel, nous faisons par-là allusion au sommet de Kinshasa de 2012, différent du sommet de Montreux en Suisse en 2010 et du sommet de Dakar en 2014. Nous n'allons pas nous attarder sur l'approche de Laurent Gervereau²⁵, bien qu'on l'invoque en filigrane puisque cette approche constitue une grille purement descriptive mettant en avant la technique, la stylistique et la thématique, ce qui sortirait de notre analyse des symboles comme représentations. Par ailleurs nous nous appuyerons sur les travaux de Roland Barthes dans *la Rhétorique de l'image*²⁶, et de ceux de Martine Joly²⁷ sur la sémiologie de l'image en nous basant sur des éléments d'analyses de messages linguistique, plastique et iconiques, d'une part, et en nous fondant sur le principe de permutation.

Nous nous attellerons également à la notion de « portrait » avancée par Adeline Wrona²⁸, sans pour autant entrer en profondeur dans une étude aux enjeux historique, symbolique et politique. Quant à nous, nous présenterons dans ce travail le portrait de chaque acteur qui a prononcé le discours sur la tribune du sommet de la Francophonie, dans un registre biographique.

²⁵ Laurent GERVEREAU, *Voir comprendre, analyser les images*, Paris, La Découverte, 2000

²⁶ Roland BARTHES, « Rhétorique de l'image », in *Communication*, n°4, Paris, Seuil, 1964

²⁷ Marine JOLY, *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris, Armand Colin, 3^e éd., 2015

²⁸ Adeline WRONA, *Face au portrait. De sainte beuve à facebook*, Paris, Hermann, 2013

Corpus

Dans notre travail de recherche, nous avons un corpus synchronique, de même nature, autour d'un événement, le sommet la Francophonie 2012. Il s'agit de l'intégralité des discours prononcés par différentes personnalités. Huit discours au total, respectivement prononcés par François Hollande, (président de la République Française de 2012 à 2017), Moncef Marzouki (président de la République de la Tunisie de 2011 à 2014), Abdou Diouf (homme politique sénégalais, secrétaire général de l'OIF de 2003 à 2015), Joseph Kabila (président de la République démocratique du Congo depuis 2001), Irina Bokova (directrice générale de l'UNESCO de 2011 à 2017), Ueli Maurer (Président de la Confédération suisse de 2012 à 2013), Macky Sall (Président de la République du Sénégal depuis 2012) et Stephan Harper (Premier Ministre du Canada de 2006 à 2015).

Nous sommes allés demander les exemplaires de ces discours au siège de la Francophonie, Paris 7^e arrondissement, le service de communication de l'OIF nous a renvoyé sur le site de cette institution. Nous avons trouvé ces discours sur deux types de formats ; le premier se retrouve sur la page une fois que l'on accède aux archives de cette organisation en mentionnant les références. Nous qualifierions ce type de format de « présentoir », ou de « texte-vitrine ». Le second type de format est à télécharger, il se situe juste à la fin du texte-vitrine, et il est disponible en format Pdf. Ce second type nous le qualifions « d'authentique ». Cette authenticité n'est pas ne nie nullement le premier type de format, par ailleurs il a plus de crédit que le premier.

Ce corpus à partir duquel nous allons fonder nos analyses sur les dispositifs symboliques, les types d'énonciations et d'énonciateurs, nous permettra en outre de comparer ces deux types de formats, formats qui cristallisent en partie l'objet de notre recherche, les enjeux et les termes.

Pour mieux cerner les enjeux dans l'organisation du sommet, nous nous sommes entretenu avec les responsables de communication de l'OIF.

Division du travail

Notre travail comporte trois parties. La première porte sur le dispositif symbolique, le discours. Nous nous attèlerons à analyser les discours des acteurs au sein de l'espace public international, en mettant sur la sellette les différents types de discours et leurs finalités. Puis

dans la seconde partie nous allons porter notre regard sur les représentations : le portrait des acteurs, les imaginaires et le rituel de l'espace public international. Enfin dans la dernière partie nous allons analyser la médiation, il s'agit d'analyser le dispositif technique, l'énonciation éditoriale des écrits d'écran, l'architexte,... ces éléments une fois mis ensemble, c'est-à-dire, la technique, le texte, les pratiques et les symboliques forment dans le domaine diplomatique le « diplomatiel », concept tiré du textiel²⁹.

²⁹ Textiel, concept emprunté à Emmanuel SOUCHIER, qui évoque dans la problématique de la Communication et langage, « Du document Numérique » au « Textiel », nous nous approprions cette réalité aussi complexe située à la croisée du texte, de la technique et de la pratique. Nous l'appliquons dans notre travail de recherche sur la communication diplomatique.

Première partie

Les discours : du vrai, du faux, de l'ambiguïté, de l'obliquité, de la métaphore

I.1 L'occupation de l'espace public international par le discours : besoin de visibilité

Le discours³⁰ est défini de différentes manières, sur différents plans. En donnant une définition basique de ce concept, le dictionnaire Larousse le définit comme :

« Un développement oratoire, sur un sujet déterminé, dit en public, et en particulier lors d'une occasion solennelle, par un orateur ; il est un propos tenu par quelqu'un, en général long ; il est encore une manifestation écrite ou orale d'un état d'esprit ; un ensemble des écrits didactiques, des développements oratoires tenus sur une théorie, une doctrine, etc. ».

Le mot discours n'a pas la même signification sous un angle linguistique que lorsqu'il est considéré sous un angle logique. Le premier angle se réfère à l'action du sujet et le second se réfère à une construction de l'objet pour une fin déterminée.

« Sur le plan linguistique, le discours est le langage mis en action et assumé par le sujet parlant (c'est la parole au sens saussurien du terme). Il est en outre tout énoncé supérieur à la phrase, considéré du point de vue des règles d'enchaînement des suites de phrases. Sur le plan logique le discours est un ensemble d'énoncés liés entre eux par une logique spécifique et consistante, faite de règles et de lois qui n'appartiennent pas nécessairement à un langage naturel, et qui apportent des informations sur des objets matériels ou idéels. Un discours comprend toute suite de paroles prononcées avec une certaine méthode, avec un dessein déterminé, et adressées soit à une assemblée, soit à quelques personnes ou même à une seule³¹ ».

³⁰ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/discours/25859>, consulté le 21/03/2018

³¹ Discours, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Discours>, consulté le 12 février 2017.

Le discours est différent de la phrase. Il revêt une autre connotation que la phrase selon l'avis des linguistes.

« Dans son acception linguistique moderne, le terme de discours désigne tout énoncé supérieur à la phrase, considéré du point de vue des règles d'enchaînement des suites de phrases. Les auteurs citent E. Benveniste en soutenant qu'avec la phrase, on quitte le domaine de la langue comme système de signes ; le domaine abordé est celui de discours, où la langue fonctionne comme instrument de communication. Et le discours se caractérise par une énonciation, supposant un locuteur et un auditeur, et par la volonté du locuteur d'influencer son interlocuteur³² ».

Dans toutes les langues, on distingue diverses catégories de discours. Cette catégorisation est liée à l'employabilité du discours d'après des registres utilisés par le locuteur. Ces registres peuvent être sociaux, religieux, juridiques, institutionnels, politiques, diplomatiques...

« Le discours comme la mise en œuvre effective par le locuteur d'un ensemble de signes socialement institués mis à sa disposition pour l'expression de sa pensée. Le discours comme un ensemble d'usages linguistiques codifiés, ensemble subordonné à une pratique sociale (discours juridique, religieux, scientifique, politique, économique...)»³³ ».

Etant un moyen de communication verbale, le discours permet de véhiculer une pensée, de transmettre une information auprès d'un auditoire. Lors des rencontres internationales, le discours est un des éléments clés dans la mise en scène du sommet de la Francophonie. Il fait la différence entre ceux qui ont la parole et ceux qui ne l'ont pas. Il valorise et oriente les caméras sur la personne qui le tient, de par sa position à la tribune. Parmi les politiques au niveau national et international, il y a ceux qui sont devenus des légendes. En effet, ce caractère légendaire est dû soit à la médiatisation, soit au traitement de l'information et aux commentaires de la presse et soit à l'effet de surprise : un fait inhabituel qui sort des normes,

³² Jean DUBOIS, et alii, *Grand dictionnaire, linguistique et sciences du langage*, Paris, Larousse, 2007, p.150

³³ Franck Neveu, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin, p.105

notamment la durée de l'énonciation, les propos qui ne respectent pas le code habituel, le geste, un instrument, ...

Le discours d'investiture de Barack Obama en 2009 « Yes we can », fait objet d'études et d'analyses du fait qu'il a aussi utilisé le « storytelling³⁴ ».

Il y a des discours tenus à la tribune des Nations Unies qui font encore parler d'eux plusieurs décennies après avoir été tenus. Par exemple, le discours prononcé par Fidel Castro d'une durée de plus de quatre heures, le 26 septembre 1960. C'est dans cette allocution que la célèbre phrase «que disparaisse la philosophie du pillage, et la philosophie de la guerre aura disparu» est prononcée. Le meneur de la révolution cubaine souhaite «dire la vérité» et dénoncer l'attitude hostile du gouvernement américain à son égard³⁵.

Le 12 octobre 1960, en pleine guerre froide, Nikita Krouchtchev enflamme la tribune des Nations Unies. C'est la première fois qu'un dirigeant de l'URSS se rend à l'Assemblée générale de l'ONU. Il explose de rage et frappe son pupitre avec sa chaussure.

Un autre discours est celui du Président Yasser Arafat qui adresse un message historique à Israël, avec une menace en toile de fond: «Je suis venu en portant un rameau d'olivier et un fusil de révolutionnaire, ne laissez pas le rameau tomber de ma main.»

Le discours prononcé en 2012 par le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, détonne parmi toutes les allocutions des dirigeants qui l'ont précédé. Obsédé par l'éventuelle acquisition de l'arme nucléaire par l'Iran, Nétanyahou étale ses propos en sortant un croquis très simplifié, censé représenter l'état d'avancement du programme nucléaire de l'Iran. Cette image a généré de multiples détournements sur les réseaux sociaux³⁶.

Le secrétaire d'Etat Américain, Colin Powell en 2003, lors de la crise Irakienne brandit un flacon afin d'obtenir l'aval des Nations Unies pour attaquer l'Irak.

Le discours hors cadre diplomatique du Ministre français des affaires étrangères, Dominique de Villepin, contenant l'expression « la vieille France », exprime la forte réticence de la France face à une éventuelle intervention militaire alliée contre l'Irak. Il constitue en outre une réponse aux déclarations du Secrétaire de la Défense américain Donald Rumsfeld le mois

³⁴ Le storytelling (en français la mise en récit ou l'accroche narrative) est une méthode de communication fondée sur une structure narrative du discours qui s'apparente à celle des contes, des récits.

³⁵ <http://www.lefigaro.fr/international-les-discours-les-plus-marquants-prononces-a-l-assemblee-generale-des-nations-unies.php>, consulté le 20/03/2018

³⁶ Ibid., consulté le 20/03/2018

précédent, dans lesquelles il estimait que la France et l'Allemagne relevaient désormais de « la vieille Europe ». Curieusement, ce discours a engendré de fortes acclamations.

« Le discours diplomatique en tant que type universel se situe hors du temps et de l'espace. Se présente alors un ensemble discursif dont il faut essayer de percer la spécificité³⁷ ».

Les intervenants du sommet de la Francophonie de Kinshasa ont tenu chacun un discours lors de cette grande messe, tout en respectant le rituel.

A ce sujet, Bernard Lamizet soutient que :

« L'espace public de la communication des organisations internationales est, d'abord, occupé par le discours des acteurs et des pouvoirs politiques nationaux sur les organisations internationales, par lequel ils manifestent leur adhésion ou, au contraire leur rejet. Il est structuré autour d'un conflit de pouvoir et de compétence entre les Etats et les organisations internationales. L'existence médiatée des organisations internationales, l'information et le débat dont elles font l'objet, se fondent, depuis le début, sur une thématique du rapport de forces et de pouvoir. [...] En effet, la confrontation des acteurs politiques nationaux et des organisations internationales constitue une occasion de plus de visibilité de leur pouvoir et de leur consistance symbolique³⁸ ».

I.1.1. Discours, les enjeux et les atouts : de l'imaginaire au réel

Nous donnons ici les généralités sur le discours, en relevant certaines caractéristiques qu'on y retrouve souvent ; ensuite nous aborderons le discours politique et le discours diplomatique. Nous parlerons du discours diplomatique en insistant sur l'ambiguïté et l'obliquité diplomatiques, sans omettre quelques connotations que revêt le discours diplomatique.

³⁷ Constanze VILLAR, *Le discours diplomatique*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 10

³⁸ Bernard LAMIZET, *Op. Cit*, P.197

I.1.1.1 Un discours tridimensionnel

Nous avons décelé trois éléments relatifs à la finalité d'une communication selon Alice Krieg-Planque. Pour cette dernière :

« La communication, un ensemble de savoir-faire (plus ou moins professionnels, plus ou moins intuitifs, plus ou moins standardisés,...) relatifs à l'anticipation des pratiques des reprises, de transformation et de reformulation des énoncés et de leurs contenus³⁹ ».

Cette manière d'appréhender la communication selon Alice Krieg-Planque, voudrait aussi dire que la communication concerne bien entendu la capacité d'une organisation à faire en sorte que son discours soit répété (comme l'illustre la production de slogans, qui sont de façon très caractéristique des énoncés conçus pour être reproduits, à l'exemple de la célèbre phrase de la Première Ministre britannique, Margaret Thatcher à Dublin, le 30 novembre 1979, lors d'une réunion de la construction de la communauté européenne, « I want my money back »). Mais elle signifie aussi que la communication concerne également la capacité d'une organisation à faire en sorte que son discours soit repris en d'autres circonstances, repris par d'autres types de locuteurs, repris en d'autres termes, sous d'autres genres et dans d'autres registres : la compétence à communiquer concerne ici la question de la réappropriation des discours. Le discours d'investiture du président américain Barack Obama, dans la partie ouest du Capitole, à New York, le 20 janvier 2009, « Yes We Can » en est un bel exemple. Enfin cette définition signifie que la communication concerne également la capacité d'une organisation à faire en sorte que son discours ne soit pas repris : savoir communiquer consiste donc aussi à savoir tenir secret ; ce genre de discours tenu secret est celui dont les médias sont exclus. Seulement un nombre restreint des personnes est informé du contenu pour des raisons stratégiques. Ce genre de discours secret est proche de ce que Dominique Maingueneau qualifie de « Discours atopique », « pour des pratiques de ce type, qui se glissent dans les interstices de l'espace social. On retrouve dans cette lignée à titre illustratif, certaines pratiques discursives qui varient selon les sociétés : gros mots, chanson paillardes, rites de sorcellerie, messe noire, ... autant de pratiques réservés à des espaces sociaux très restreints ou à des moments très

³⁹ Alice KRIEG-PLANQUE, *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin, 2012, p.29

particuliers⁴⁰ ».

I.1.1.2 Le cadre instituant

Un discours ne se fait que dans un contexte bien déterminé et un cadre bien approprié. Analyser un discours est aussi analyser le cadre et les circonstances dans lesquels ce discours est produit. Il est essentiel de se poser la question si c'est une organisation non gouvernementale qui produit le discours ou une institution privée ou paraétatique, ou un gouvernement,... le cadre instituant étant un déterminant capital pour le discours. Au sommet de la francophonie de Kinshasa, les énonciateurs étaient tous membres d'une institution, d'un gouvernement ou d'une organisation internationale. Leurs discours devaient tenir compte de la nature de l'institution qu'ils représentaient. Michel Foucault stipule dans ses réflexions sur le discours en rapport avec l'institution :

« Tu n'as pas à craindre de commencer ; nous sommes tous là pour te montrer que le discours est dans l'ordre des lois ; qu'on veille depuis longtemps sur son apparition ; qu'une place lui a été faite, qui l'honore mais le désarme ; et que, s'il lui arrive d'avoir quelque pouvoir, c'est bien de nous, et de nous seulement, qu'il le tient⁴¹ ».

Et le sociologue Pierre Bourdieu affirme que :

« Les discours ne reçoivent leur valeur et leur sens que dans la relation à un marché. [...] En effet, tout groupe social institutionnalise des mécanismes de reconnaissance. On ne peut parler efficacement que si l'on est habilité à parler⁴² ».

Et Constanze Villar ajoute après Foucault et Bourdieu qui comme lui, font allusion non seulement à dimension institutionnelle que porte le discours, mais aussi à la dimension communicationnelle :

« Le parler ne circule et ne s'échange qu'à travers des rapports de domination symbolique et politique, à partir d'une codification stratégique violente, négociée ou imposée. Le discours tire son sens et sa valeur des rapports sociaux installés dans les divers espaces de production politico-symbolique. Dans le rapport entre langage et institution, l'imposition symbolique, cette sorte d'efficace [sic] magique que les mots

⁴⁰ Dominique MAINGUENEAU, *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2014, p.157

⁴¹ Michel FOUCAULT, *l'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1986, p.9

⁴² Pierre BOURDIEU, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistique*, Paris, Fayard, 1982, p.60

exercent, est inséparable d'une institution définissant les conditions (en matière d'agent, de lieu ou de moment, etc.) qui doivent être remplies pour que la magie des mots puisse opérer⁴³ ».

En effet, le discours de la directrice générale de l'Unesco, Mme Irina, lors du sommet de Kinshasa, s'est plus penché sur le volet de l'éducation, car c'est son domaine de prédilection. Nous le voyons dans les mots qu'elle emploie : « [...] *ce travail commence par l'éducation. Sans formation de qualité, il n'y a ni croissance ni développement ni paix durable, tant la paix et le développement sont indissociables. Le secrétaire général des Nations unies vient de lancer l'initiative « l'éducation avant tout », pour accélérer le mouvement de « l'éducation pour tous » et nous devons tous y contribuer* ».

En effet, le cadre instituant fait bénéficier le discours des avantages qui lui sont associés d'une part, mais d'autre part, les lui fait perdre dans une certaine mesure s'il ne respecte pas les instructions ou les règles qui lui sont imposées par son institution. Cela crée une inquiétude si le discours est hors cadre. Michel Foucault identifie deux types d'inquiétudes dans le discours institutionnel, la première d'ordre matériel et la seconde d'ordre existentiel :

« Mais peut être cette institution et ce désir ne sont-ils pas autre chose que deux répliques opposées à une même inquiétude : inquiétude à l'égard de ce qu'est le discours dans sa réalité matérielle de chose prononcée ou écrite ; inquiétude à l'égard de cette existence transitoire vouée à s'effacer sans doute, mais selon une durée qui ne nous appartient pas ; inquiétude à soupçonner des luttes, des victoires, des blessures, des dominations, des servitudes, à travers tant de mots dont l'usage depuis si longtemps a réduit les aspérités⁴⁴ ».

I.1.1.3 La production du discours

La production du discours dans des institutions tient compte de plusieurs paramètres, sinon ce discours serait creux ou inopportun. Tout énonciateur cherche dans son discours soit à être compris, soit à capter l'attention de beaucoup. A titre illustratif, du discours du président américain Barack Obama, lors de sa prestation de serment en 2009, le monde entier a retenu

⁴³ Constanze VILLAR, *op. cit.*, p.41

⁴⁴ Michel FOUCAULT, *Op. cit.*, p.9

le slogan « Yes we can », non seulement parce qu'il a été fort médiatisé, mais aussi parce qu'il a choisi de manière rigoureuse les mots, avec une storytelling captivante.

Si certains auteurs se penchent du côté de la réception du discours, d'autres par contre travaillent au niveau de la production. Si la réception d'un discours est à la fois sélective, interprétative et partielle, il n'en est pas de même de sa production. Cette dernière a des rôles différents de la production.

A ce sujet Michel Foucault soutient que :

« La production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédure qui a pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'évènement aléatoire, d'en esquiver la lourde, la redoutable matérialité⁴⁵ ».

I.1.1.4 Les interdits dans le discours

Nous relevons plusieurs interdits dans la production du discours, car un discours peut être avantageux ou encore peut susciter l'inconfort ou une situation désavantageuse. On ne dit pas n'importe quoi, n'importe où, à n'importe qui, n'importe comment. Certaines choses se disent en public, d'autres par contre se disent en secret. La politique, qui est la gestion de la cité, tient des discours publics et médiatisés, mais aussi des « messes noires » dans le secret hors caméra, dont les journalistes sont des « *persona non-grata* ».

Michel Foucault commente à ce sujet :

« on sait bien qu'on n'a pas le droit de tout dire, qu'on ne peut pas parler de tout dans n'importe quelle circonstance, que n'importe qui, enfin, ne peut pas parler de n'importe quoi. Tabou de l'objet, rituel de la circonstance, droit privilégié ou exclusif du sujet qui parle⁴⁶ ».

Dans les rencontres internationales, les interdits sont des éléments concourant à la paix. Ils évitent des actes de guerre et des conflits qui rompraient des relations entre des Etats.

⁴⁵ Ibid, p.10

⁴⁶ Ibid, p.11

I.1.1.5 Discours – lutte, discours pour la lutte

Le discours est cette arme par excellence que les sociétés civilisées utilisent pour faire valoir ce que de droit, pour faire entendre leurs voix ou pour faire connaître leur position. C'est une arme de la non-violence, contrairement aux armes à feu ou chimiques. Si Nelson Mandela a reçu le prix Nobel de paix, c'est parce qu'il n'a pas voulu utiliser les armes à feu pour combattre l'apartheid, la ségrégation raciale en Afrique du Sud. C'est cette arme que Martin Luther King a utilisée aux Etats Unis d'Amérique pour combattre cette séparation raciale entre les noirs et les blancs.

Michel Foucault disait :

« Le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de dominations, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont cherche à s'emparer⁴⁷ ».

Jusqu'à ce jour, la politique internationale préconise l'usage du discours, qui est aussi une force symbolique en lieu et place de la force des armes à feu ou chimiques.

I.1.1.6 Le discours incarne le pouvoir

Le discours incarne le pouvoir. Ce pouvoir n'est nullement le pouvoir des mots mais plutôt celui de l'autorité, de l'institution qui dit ce discours par le biais de son représentant. Une institution faible ne peut donner qu'un discours faible. Le poids de l'institution équivaut au poids de son discours. Si le discours du Président de la France, François Hollande, est pris avec beaucoup de considération c'est pour la simple raison qu'il parle non en son nom propre mais au nom de la France, le pays qui l'a mandaté. Aujourd'hui la même personne, François Hollande, peut tenir le même discours, cela n'aura pas les mêmes effets, puis qu'il n'incarne plus le pouvoir de la France. Michel Foucault s'étonne

«D'un étrange pouvoir on attribue au discours, celui de dire une vérité cachée, celui de prononcer l'avenir, celui de voir en toute naïveté ce que la sagesse des autres ne peut pas percevoir⁴⁸ ».

⁴⁷ Ibid, p.12

⁴⁸ Ibid, p.13

Le discours des institutions faibles lors des rencontres internationales ressemble à un coup d'épée dans l'eau. Le contenu de ce discours ne peut être qu'une information sans que cela produise les effets escomptés.

I.1.1.7 Un discours vrai

« Chez les poètes grecs du VI e siècle encore, le discours vrai au sens fort et valorisé du mot, le discours vrai pour lequel on avait respect et terreur, celui auquel il fallait bien se soumettre, parce qu'il régnait, c'était le discours prononcé par qui de droit et selon le rituel requis ; c'était le discours qui disait la justice et attribuait à chacun sa part ; c'était le discours qui, prophétisant l'avenir, non seulement annonçait ce qui allait se passer, mais contribuait à sa réalisation, emportait avec soi l'adhésion des hommes et se tramait ainsi avec le destin⁴⁹ ».

Ce discours vrai ressemble aujourd'hui à un leurre. Car la vérité n'est pas une donnée, elle est plutôt une construction. On parlerait de la sincérité, de l'objectivité ou de l'honnêteté. Dans les rencontres internationales, il ne s'agit pas souvent de la vérité, de la sincérité, de l'objectivité ou de l'honnêteté, il s'agit plutôt des intérêts. Ces derniers s'enchevêtrent : l'économie, la santé, les armes, la technologie, le commerce... Dans les relations internationales on ne parle pas au nom d'une quelconque vérité, c'est le discours des intérêts qui prime.

I.1.1.8 Le discours orienté

Il n'est de discours qui ne soit orienté. Tout discours est conçu et destiné pour un public précis, qu'il soit large ou restreint. En rapport avec sa téléologie, il connaît une certaine orientation afin de produire des effets, de faire réagir les destinataires ou de transmettre juste une information. Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau stipulent :

« Le discours est orienté non seulement parce qu'il est conçu en fonction d'une visée du locuteur, mais aussi parce qu'il se développe dans le temps. Le discours se construit en effet en fonction d'une fin, il est censé aller quelque part. Mais il peut dévier en cours de route (digression...), revenir à sa direction initiale, changer de direction, etc. sa linéarité se manifeste souvent à travers un jeu d'anticipation (« on va voir que... », « j'y

⁴⁹ Ibid, p.17

reviendrai»...) ou de retour en arrière (« ou plutôt... », « J'aurai dû dire... »). Tout cela constitue un véritable guidage par le locuteur⁵⁰».

L'allocution du Président Sénégalais, Macky Sall, au sommet de Kinshasa n'était pas seulement destinée à ses pairs ou à son hôte, Joseph Kabila, mais aussi à l'opposition congolaise qui se cherchait une place dans les institutions de la République Démocratique du Congo, après la contestation des résultats des élections de 2011. Il disait : « *Une des leçons que nous retenons de notre propre expérience, c'est qu'en Afrique comme ailleurs, l'idéal de démocratie, comme mode de dévolution du pouvoir, ne peut se construire et prospérer sur la stratégie du « tout ou rien ». Il est possible, en Afrique comme ailleurs, de surmonter les divergences et de bâtir, par-dessus les intérêts partisans, les fondements consensuels d'un processus électoral équitable et apaisé, voire d'un partage du pouvoir autour d'une convergence d'idées et d'actions aptes à conduire les tâches de développement économique et social* ». Sa proposition a été réalisée quatre ans plus tard, l'Eglise Catholique ayant organisé le dialogue inter congolais.

I.1.1.9 Le discours est une forme d'action

Lorsqu'on tient un discours, on retrouve souvent trois types d'actes de langage : lorsque les séquences n'engendrent pas l'action, il s'agit de l'acte locutoire ; lorsque les séquences sont elles-mêmes l'action, il s'agit de l'acte illocutoire ; enfin lorsqu'elles produisent des effets, il s'agit de l'acte perlocutoire.

Un des paragraphes du discours du Président Français François Hollande à la tribune du Sommet de la Francophonie renferme les trois actes : « *Je suis venu ici, à Kinshasa, pour ce sommet afin de vous proposer, amis francophones, une ambition commune, autour de quatre priorités. La première, c'est de multiplier les échanges, dans l'espace francophone entre les jeunes, entre les étudiants, les enseignants, les chercheurs, les artistes, les créateurs. La France doit montrer l'exemple. Il y a trop d'obstacles qui sont mis sur la route de celles et ceux qui veulent montrer leurs talents dans l'espace francophone, apporter leur contribution, venir étudier ou chercher. La France a donc réalisé des efforts pour améliorer cette situation à travers des visas de circulation désormais valables sur plusieurs années. Mais il y a encore trop*

⁵⁰ Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, les éditions du seuil, 2002, p.187

de freins, et c'est pourquoi je veux que les étudiants francophones puissent circuler plus facilement, et que les artistes puissent également être accueillis partout dans l'espace francophone ».

Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau présentent ce qui caractérise les actes de langage en ces termes :

« La problématique des actes de langage a massivement diffusé l'idée que toute énonciation constitue un acte (promettre, suggérer, affirmer, interroger, ...) visant à modifier une situation⁵¹ ».

I.1.1.10 Le discours contextualisé

Aucun des discours des acteurs du sommet de Kinshasa n'a été hors contexte. A la tribune, il serait malsain de prononcer un discours décontextualisé devant ses pairs, ce serait une attitude qui pourrait ternir l'image du pays mais aussi de son représentant. La décontextualisation d'un discours lors d'une rencontre internationale pourrait se faire dans un but informatif, comme le discours du Président américain sur les extraterrestres. Par ailleurs Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau notent à ce sujet :

« Le discours n'intervient pas dans contexte, comme si le contexte n'était qu'un cadre, un décor ; en fait, il n'y a de discours que contextualisé : on ne peut véritablement assigner un sens à un énoncé hors contexte. En outre, le discours contribue à définir son contexte et peut le modifier en cours d'énonciation⁵² ».

I.1.2 Discours politique

Les acteurs politiques cherchent à maintenir à tout prix le lien qui les unit avec leur base. Pour ce faire, ils utilisent tous les moyens possibles en commençant par la communication interpersonnelle dans un cercle restreint, puis par les médias traditionnels (radio, télévision, presse écrite) et enfin par les médias numériques (facebook, twitter, instagram, youtube, ...). Le discours politique est cette énonciation faite par un acteur politique dans un espace public pour rester en contact avec sa base, la population sous sa gouvernance ou qu'il cherche à gouverner, pour l'informer, instruire, idéologiser...

⁵¹ Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU, *op. cit.* p.158

⁵² *Ibid.*, p.189

Pour sa part Franck Cobby soutient que :

« Le discours dit politique est, au sens restreint, une forme de la discursivité par laquelle un locuteur (individuel ou collectif) poursuit l'obtention du pouvoir. Mais d'un point de vue plus large, le discours politique peut être approché tout simplement comme une parole publique sur la chose publique. Mais en tant que genre, le discours politique n'offre pas de structure compositionnelle particulière; seul son ancrage dans le social permet sa prise en compte en tant que tel. Contrairement à ce qu'on croit trop souvent, la spontanéité ne préside pas au déploiement du discours politique. Clichés, lieux communs, symboles et stratégies de captation interpellant l'interlocuteur en complice, constituent son secret⁵³ ».

I.1.3 Discours diplomatique

Le discours diplomatique est un discours dont les locuteurs n'utilisent pas les mêmes termes que les locuteurs dans d'autres types de discours. Il y a une logique de la diplomatie qui exige le respect des us et coutumes diplomatiques. On peut affirmer que le dire diplomatique est un sous-ensemble du langage politique qui fait donc appel aux mêmes catégories comme la rhétorique, la persuasion, la manipulation, l'attention au signifiant et au signifié.

Le discours diplomatique est un discours politique ayant une particularité. Ce discours est tourné plus vers l'extérieur, en dehors des frontières nationales. Pour mieux l'appréhender, nous recourons à différents auteurs qui ont traité ce sujet, et en ont fait leur objet de recherche.

Constanze Villar, aborde le sujet en ces termes :

« Le discours diplomatique en tant que type universel se situe hors du temps et de l'espace. Il se présente alors comme un ensemble discursif dont il faut essayer de percer la spécificité⁵⁴ ».

Lors de la production des messages, le discours diplomatique est toujours destiné à un public ou à des publics précis dans le but de provoquer une réaction, d'informer... Pour

⁵³Franck COBBY, *Le discours politique*, <http://www.analyse-du-discours.com/discours-politique>, consulté le 12 février 2016

⁵⁴ Constanze VILLAR, *Le discours diplomatique*, Paris, Harmattan, 2008, p.11

atteindre son objectif, l'émetteur du discours diplomatique peut faire intervenir des intermédiaires comme des agences de presse ou de production privée.

A ce sujet Alice Krieg-Planque souligne que :

« La vie diplomatique est marquée par la production de message. Certains d'entre eux, destinés à des publics restreints, sont des supports d'élaboration des relations entre Etats, [...]. D'autres messages sont au contraire destinés à une publicisation maximale, car ils donnent à voir une position officielle et les termes publics d'une relation : ces documents font alors l'objet de communiqués et d'une diffusion aux agences de presse⁵⁵ ».

Dans sa manière d'être appréhendé par les médias, le discours diplomatique occupe une place de choix, ce qui ne l'empêche pas d'être tourné en dérision. Au point de remettre même en cause certains propos de médias au moyen des tournures diplomatiques. En ce sens, Constanze Villar soutient que :

« Le discours diplomatique fascine les médias, qui cependant le banalisent, voire le tournent en dérision, préférant flatter le "sens commun". La parole des diplomates mérite pourtant d'être prise en considération. Exprimant des intentions et des transactions sur la scène mondiale, manifestant ou contournant des rapports de pouvoir, elle forme toujours sens. La diplomatie relève à la fois, dans sa complexité, de la sociologie des institutions, des comportements, de la décision, mais aussi des sciences du langage, des théories des relations internationales et de la construction de la paix⁵⁶ ».

Des journalistes expérimentés échappent quelques fois à cette fascination du discours diplomatique. Lors des rencontres internationales, des médias soutiennent souvent leurs pays. Ces derniers accompagnent les autorités de leurs pays d'origine.

⁵⁵ Alice KRIEG-PLANQUE, *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin, 2012, p.20

⁵⁶ Constanze VILLAR, *op.cit.*, 4^e page de la couverture

I.1.3.1 Un discours à connotation négative

I.1.3.1.1 Un discours banal et euphémique

Plusieurs connotations négatives sont liées au discours diplomatique, à tel point qu'on ne perçoit pas le rôle de ce discours qui se joue au sein de l'espace public international. Il est mal vu par ceux qui pensent que ce dernier sert les intérêts des uns au détriment des autres, les intérêts des plus forts et des plus riches en excluant les faibles et les pauvres.

Constanze Villar note par ailleurs que :

« Le discours diplomatique a mauvaise réputation: il est dit banal et euphémique, langue de bois ou mensonger ». Les guides de diplomatie ne martèlent-ils pas à satiété qu'«un ambassadeur est un honnête homme qui est envoyé à l'étranger afin d'y mentir pour le bien de son pays»? Les diplomates sont inutiles, sauf «par beau temps fixe. Dès qu'il pleut, ils se noient dans chaque goutte⁵⁷».

Le discours diplomatique poursuit son chemin dans ses cadres officiels loin des caméras et des protocoles d'Etat. Que font-ils entre deux cocktails? Ne sont-ils pas un «anachronisme»? Pourquoi ne pas supprimer les ambassades⁵⁸ ? L'étonnement de George Kennan et sa proposition de défendre le franc parlé en matière de diplomatie font qu'on assiste à un nouveau phénomène : Les Etats commencent à rivaliser avec les organisations internationales.

« L'Etat d'ailleurs serait «de plus en plus concurrencé par des organisations et des groupes échappant à son contrôle. Pourtant, on se bat pour chaque mot, on reproche le franc-parler. En relations internationales, la rhétorique fait-elle vraiment une différence ? En même temps, nous croyons opportun de réhabiliter le discours diplomatique comme facteur de la puissance: la discursivité entre les Etats et les acteurs transnationaux, dans sa diversité et sa complexité, relève de la puissance de séduction (soft power). Avec le développement sans précédent des moyens techniques de communication et d'information, qui rétrécissent le temps, agrandissent les espaces, démultiplient les interactions, la diplomatie est plus que jamais un instrument

⁵⁷ Charles De GAULE, *Mémoires de guerre*, tome III, *Le Salut*, Paris, Plon, 1959, p. 627

⁵⁸ George F. KENNAN, « Diplomacy without diplomats ? », in *Foreign Affairs*, sept.-oct. 1997, p.76

d'influence, notamment dans la construction de la paix et des procédures de négociations⁵⁹ ».

Le dire du Président congolais Joseph Kabila lors de son allocution au XIV^e sommet de la francophonie de Kinshasa « *En adhérant librement à l'Organisation Internationale de la Francophonie, dont les principes garantissent l'égalité souveraine des Etats, la République Démocratique du Congo a délibérément pris l'engagement de traduire ces valeurs universelles dans la vie de ses institutions et de ses populations. Cet engagement demeure aussi fort aujourd'hui, qu'au jour de notre indépendance* ». Ce paragraphe est une euphémisation car le président congolais voudrait simplement parler du principe de non-ingérence après des élections contestées en 2011. Par ailleurs ce paragraphe voudrait aussi dire qu'aussi longtemps que la RD Congo avait adhéré libre à la Francophonie, elle peut toutefois en sortir sans contrainte.

De son côté le Président Sénégalais Macky Sall a aussi oeuvré à l'euphémisme dans ce paragraphe : « *Pour notre part, et je le dis sans prétention aucune, lorsque l'année dernière, la longue tradition démocratique sénégalaise a failli être déviée de sa trajectoire, il a fallu le courage et la maturité du peuple sénégalais, de sa classe politique, de sa société civile et de toutes ses forces vives pour la remettre dans le bon sens à travers un scrutin libre, transparent et incontestable. Mais nous n'avons pas été seuls dans cette aventure. Des pays et Organisations amis nous ont accompagnés à toutes les étapes du processus, notamment la réforme de nos instruments électoraux, l'observation des deux tours du scrutin et l'évaluation post-électorale. Ce partenariat, nous l'avons voulu et vécu comme une manifestation de solidarité répondant aux aspirations du peuple sénégalais d'améliorer ses performances démocratiques et de les porter à un point de non-retour. Une des leçons que nous retenons de notre propre expérience, c'est qu'en Afrique comme ailleurs, l'idéal de démocratie, comme mode de dévolution du pouvoir, ne peut se construire et prospérer sur la stratégie du « tout ou rien ». Il est possible, en Afrique comme ailleurs, de surmonter les divergences et de bâtir, par-dessus les intérêts partisans, les fondements consensuels d'une démocratie apaisée ; voire d'un partage du pouvoir autour d'une convergence d'idées et d'actions, pour la stabilité politique et le développement économique et social* ». Il demande de manière diplomatique à son

⁵⁹ Constanze VILLAR, *op.cit.* p.45

homologue congolais de suivre l'exemple de son pays le Sénégal ; et savoir partager le pouvoir avec les autres au lieu d'utiliser le principe « du tout ou du rien » qu'il a exprimé.

I.1.3.1.2 Un discours sans consistance

La manière de parler des diplomates est souvent considérée comme fautive. Un discours qualifié de creux qui manque d'âme et de substance au regard des situations que connaît le monde aujourd'hui. Le discours diplomatique seul n'est pas à même de résoudre les problèmes et les diplomates ne sont plus considérés. En effet, la considération du diplomate est liée à la puissance du pays qu'il représente et/ou qu'il incarne. Pour Constanze Villar :

« Les représentations ordinaires reprochent aux diplomates de « parler pour ne rien dire » et de « ne pas agir ». Pour ces critiques, la diplomatie est assimilée à une administration de la parole – une mineure au regard de l'action –, à une machine à discourir au sein du pouvoir, des appareils de l'État et des instances internationales. Les diplomates eux-mêmes, quelles que soient les périodes, n'ont-ils pas volontiers alimenté une présentation ambivalente de leur fonction ? Si la « parole » diplomatique n'accapare pas l'ensemble des comportements et actes diplomatiques (composés aussi d'écrits – les « textes diplomatiques » –, de « gestes » et de signes non verbaux), il est évident que cet objet complexe souffre de la mauvaise image dont on affuble souvent, de façon plus générale, le langage et la parole. Bref, les diplomates parleraient, soit pour ne rien dire, soit pour masquer quelque chose⁶⁰ ».

Tous les intervenants du sommet de la francophonie de Kinshasa ont parlé sur la solidarité entre francophones. Ils en parlent souvent et sans que cela produise des résultats escomptés.

Ils se sont exprimés en ces termes :

- **Hollande** : « Je veux que la Francophonie puisse porter, là encore, cette belle idée de la solidarité, du développement et que nous puissions nous aussi montrer l'exemple » ;
- **Moncef** : « Mais la francophonie est aussi pour nous un espace d'entraide. La Tunisie est prête, avec ses propres moyens, à aider ses frères africains et nous sommes prêts à accepter toute aide qui nous viendrait de nos frères africains. Aujourd'hui, il est important pour nous que nous

⁶⁰ Constanze VILLAR., *op cit*, p.14

puissions réfléchir à l'entraide sud-sud. La Tunisie est prête à apporter tout ce qu'elle possède dans cet espace d'entraide et d'échange » ;

- **Ueli** : « *La Francophonie doit renforcer son action préventive et soutenir les pays en crise. Grâce aux résolutions qui découlent de ses sommets, la Francophonie doit diffuser des pratiques utiles pour lutter contre les graves menaces, telles le terrorisme, la violence armée ou la criminalité » ;*
- **Irina** : « *Ces valeurs doivent nous guider lorsque l'essentiel est en jeu, et c'est le cas aujourd'hui. Une autre partie de la réponse tient dans une solidarité plus forte, plus profonde entre les Etats. Les conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le Développement durable (Rio + 20) nous exhortent à mieux intégrer les trois dimensions du développement durable – économiques, sociales et environnementales – et maintenant il faut avancer, construire des partenariats plus solides et nous devons le faire vite » ;*
- **Harper** : « *Même si l'économie du Canada performe relativement bien, nous sommes toujours dans une période de grande incertitude à l'échelle mondiale. Nous devons donc continuer à travailler ensemble pour aider nos économies, créer des emplois et assurer de la prospérité à long terme. Et nous devons aussi continuer à nous entraider et à faire preuve de solidarité envers ceux et celles qui en ont besoin » ;*
- **Kabila** : « *Pour la République Démocratique du Congo, ce Sommet est une occasion d'affirmer sa solidarité avec tous les peuples francophones et de confirmer au monde, une fois de plus, sa vocation de pays hospitalier et prospère ; sa ferme volonté d'être un Etat de droit, respectueux des principes de démocratie et des droits et libertés fondamentaux, conformément à la Charte de l'Organisation Internationale de la Francophonie » ;*
- **Macky** : « *De notre adhésion commune à ces valeurs, nait une double obligation : obligation de solidarité, et obligation de partage pour que l'espace francophone, dans son ensemble, puisse enfin poser sur l'idéal de démocratie un regard serein et apaisé, à la fois dans les textes et dans la pratique » ;*
- **Diouf** : « *ce rendez-vous de la solidarité si souvent manqué, avec nos sœurs et nos frères congolais, ce premier rendez-vous avec nos frères et nos sœurs de l'Afrique centrale et de la Région des Grands Lacs, confrontés à tant d'épreuves par l'histoire, et dire à ces femmes, ces enfants, qui en ce moment même, dans l'est du pays, continuent d'être victimes des exactions les plus barbares, que nous ne les oublions pas ».*

I.1.3.1.3 Un discours d'extraterrestres

Le discours diplomatique est-il un discours sentinelle pour avertir lorsqu'un danger guette l'humanité ou est-ce un discours qui joue à se faire peur dans le but de changer le régime au sein de l'espace public international ? L'intervention du président américain Ronald Reagan à la tribune des Nations Unies en 1987, sur des OVNIS ressemblerait à un discours qui est parfois dénué de sens du fait qu'il aborde un sujet inhabituel « les extraterrestres ».

Constanze Villar est d'avis que :

« Le discours diplomatique est un discours coupé du « réel », qui tournerait « à vide » pour satisfaire des objectifs politiques. Le formalisme, la répétition, l'uniformité, la rigidité contreviendraient à cette propriété essentielle d'une langue de permettre une communication dynamique, adaptative, créatrice entre énonciateurs. En ce sens, la « langue de bois » serait un langage vidé de ses messages⁶¹ ».

Ce discours est coupé du réel soit parce qu'il est anachronique soit parce qu'il exhume un dossier du passé en vue d'obtenir une reconnaissance, de servir des intérêts, de faire du tort à un Etat ou à un représentant d'un Etat. Le dossier Arménien en est un exemple. Par ailleurs, l'irréalité du discours s'impose soit parce qu'il est en avance soit parce qu'il parle d'un dossier du futur dans le but d'avertir et de jouer le rôle de la sentinelle pour préparer les esprits aux questions d'avenir.

I.1.3.1.4 L'ambiguïté et l'obliquité diplomatique

Le langage diplomatique est régi par des normes strictes qui ne devraient en aucun moment souffrir, au risque de créer un incident diplomatique. Pour ce faire, il est recommandé au diplomate d'utiliser des formules appropriées respectant des variations sémantiques. Le diplomate, s'il s'engage, prévoit aussi de se délier. Il se doit de cultiver l'ambiguïté ou l'obliquité, source féconde d'une pluralité d'interprétations.

I.1.3.1.4.1 L'ambiguïté diplomatique

Il existe deux types d'ambiguïtés qui peuvent être distingués: sémantique et pragmatique ou stratégique. En investissant les deux types d'ambiguïtés, le discours diplomatique cherche à

⁶¹ Carmen PINEIRA, *Rigidités discursives et flou sémantique*, Mots 17, 1988, p. 145.

cerner les fonctionnements et les structures. Dans l'ambiguïté, on distingue l'ambiguïté sémantique (plusieurs sens pour un énoncé) et l'ambiguïté stratégique, (lien entre les énoncés), soit entre locuteur et destinataire. Pour l'analyse des actes de communication de la diplomatie, la notion d'ambiguïté est essentielle, car elle permet de décrypter les rôles et les comportements des acteurs.

Robert Jervis place donc :

« L'ambiguïté au niveau du discours lui-même, où elle est obtenue par la production d'un énoncé à deux interprétations simultanées: « signal ou bruit? C'est la question. En communication internationale, un bruit, contrairement à ce que retient la théorie de la communication qui en fait des éléments perturbateurs, est fonctionnel, car il produit l'ambiguïté recherchée, laquelle permet de lancer des ballons d'essai, d'avancer à couvert et, le cas échéant, de reculer sans frais. Enfin, ajoutons que l'ambiguïté peut être créée en jouant non pas sur le contenu de l'énoncé, mais sur son statut existentiel⁶² ».

Certains documents pourraient produire des effets négatifs, alors ils sont déclarés «non-existants». D'où la propension à investir des espaces et procédés fictifs aux différents niveaux des interactions, aux intersections du secret, du discret ou du public. Certaines logiques alternatives créées de l'ambiguïté notamment : le «ou ... ou», le «et ... et», cette logique met en scène la fiction et la réalité, les intérêts à soutenir. C'est le monde du non-objet, «non-papier», «non-information», «non demande» et «non-réponse». Un document existant est déclaré non-existant ou inversement pour les besoins de la négociation et le discours ainsi suspendu entre deux univers, le réel et le fictif.

« En effet, le diplomate dispose d'espaces différents qui se recoupent, et offrent des zones intermédiaires échappant à une logique binaire. Le discours des diplomates disposent des espaces: le secret, le discret, le public. Leurs intersections peuvent donner lieu à des statuts textuels ambigus⁶³ ».

A titre illustratif, le président français, François Hollande a laissé entendre dans son discours : *« La France défendra, au niveau européen, la publication des comptes des entreprises minières, extractives, forestières pour que, pays par pays, projet par projet, sans*

⁶² Robert JERVIS, *The Logic of Images*, cité par Constanze Villar, *op. cit* , p. 170

⁶³ Ibid.

exception, nous puissions être sûrs qu'il n'y a pas de prédation dans les pays d'accueil, de façon à ce que nous puissions lutter, plus efficacement encore, contre la corruption et le pillage des ressources naturelles ». Cette phrase relève de l'ambiguïté que le président français recherche pour faire peur au président Congolais, Joseph Kabila, qui aurait une gestion opaque des mines dans son pays.

Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau considèrent que l'ambiguïté :

« Est un phénomène lié à la mise en discours d'un énoncé. Ce phénomène se produit lorsqu'une phrase présente plusieurs sens et donc susceptible d'être interprétée de diverses façons. L'ambiguïté peut avoir des causes diverses. Elle peut être d'ordre lexical du fait de la polysémie des mots (un signifiant ayant plusieurs signifiés). On peut aussi parler de l'ambiguïté discursive lorsqu'elle porte non pas sur le sens du mot lexique ou de la construction phrastique, mais sur le sens implicite. L'ambiguïté discursive est donc constitutive de tout fait de communication, car il n'y a pas d'acte de discours qui ne soit pas porteur d'un ou de plusieurs implicites⁶⁴ ».

Dans le cadre de notre travail, il s'agit d'analyser l'ambiguïté discursive qui nous permet de traiter de manière efficiente les discours des acteurs du Sommet de la Francophonie.

En renchérissant sur les propos de Robert Jervis qui a approfondi le concept d'ambiguïté en relations internationales, le langage diplomatique :

«N'utilise pas des déclarations d'intention franches, compréhensibles pour des non-initiés, mais [...] est cependant clairement intelligible pour quiconque connaît le code». [...] Le locuteur formule son énoncé, ensuite le destinataire cherche à décoder le message. A ce premier niveau, le langage diplomatique comprend deux échelons: un corpus de phrases au sens bien établi et un langage codé ou (langage des signes)⁶⁵ ».

La «langue diplomatique» à proprement parler, figée et universelle, est composée d'un stock de signaux au sens clairement perçu comme les exemples classiques d'Harold Nicolson⁶⁶ (par

⁶⁴ Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU, dir., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris Seuil, p.33

⁶⁵ Robert JERVIS, *op. cit.*, p.18

⁶⁶ Harold Nicolson (21 novembre 1886 – 1er mai 1968) est un diplomate, homme politique, biographe et écrivain britannique. Connu pour son philhellénisme et ses convictions hostiles

exemple, «mon gouvernement ne peut rester indifférent») dont le sens est clair et compris de tous et dont l'emploi «permet de maintenir un climat serein, d'émettre de sérieux avertissements qui ne risquent pas d'être mal compris, [...] et de dire des choses âpres sans provocation ni manque de politesse.

Quant au langage des signes ou signaux, l'utilisation se fait plus subtile, le sens n'est pas forcément accessible à tous, au grand public par exemple, qui ne possède pas la clef du code: ainsi, des paroles codées peuvent être dites publiquement tout en restant discrètes sur certains contenus. A cet égard, la figure de l'hyperbole avec ses deux variantes, l'euphémisme et la politesse, se signale tout particulièrement. L'euphémisme est qualifié aussi de «discours en deçà», «atténue l'expression de réalités choquantes ou pénibles».

En diplomatie, cette façon bien connue de transmettre un message au contenu grave dans une forme aimable correspond à une prise de position masquée, qui préserve l'image de tous les acteurs tout en étant parfaitement compris.

Patrick Charaudeau dans un autre registre évoque que :

« L'ambiguïté peut avoir des causes diverses. Elle peut être d'ordre lexical du fait de la polysémie des mots (un signifiant ayant plusieurs signifiés). On peut aussi parler de l'ambiguïté discursive lorsqu'elle porte non pas sur le sens du mot lexique ou de la construction phrastique, mais sur le sens implicite. L'ambiguïté discursive est donc constitutive de tout fait de communication, car il n'y a pas d'acte de discours qui ne soit pas porteur d'un ou de plusieurs implicites⁶⁷ ».

A ce sujet l'expression du représentant Suisse, Ueli Maurer démontre cette ambiguïté: *Si le chemin de Montreux à Kinshasa se termine en succès, avec le déroulement de ces Sommet, les valeurs de Montreux, foncièrement suisses et ancrées en Francophonie, ne connaîtront aucune limite dans le temps. J'en suis convaincu.* Il voulait parler que le pays successeur, la RD Congo, n'a pas le droit d'échouer, parce que son pays la Suisse a réussi.

Ainsi, Jean-François Deniau⁶⁸ raconte l'aventure d'une «non-pétition», une idée qui, en 1986, lui permit de faire libérer plus de 230 prisonniers politiques en Pologne: changeant de

à la Turquie, il a influencé la politique extérieure du Royaume-Uni en faveur de la Grèce durant l'entre-deux-guerres.

⁶⁷ Patrick CHARAUDEAU, P., *le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.34

⁶⁸ Jean-François Deniau, *Mémoires de 7 vies*. Tome 2 : Croire et oser, Plon, Paris, 1997, cité par Constanze VILLAR, *op.cit.* p.31

tactique, notamment en ne publiant pas cette pétition, mais en menaçant seulement de la publier, il la transmet par une «non-lettre» à l'ambassadeur polonais à Paris pour transmission au général Jaruzelski; deux semaines plus tard, toujours par l'intermédiaire de l'ambassadeur polonais, il reçut une «non-réponse» à sa «non-lettre» («elle est positive mais vague»). Certes, il ajoute aux pressions psychologiques des pressions économiques (opposition au rééchelonnement de la dette polonaise) grâce au soutien américain et commente: «jamais je n'aurais pu obtenir une telle décision du côté français, où toutes les administrations auraient renâclé ou refusé ne serait-ce que pour manifester leurs puissances respectives». Après un voyage à Varsovie et un entretien avec le secrétaire du Comité central du PC polonais, ne jouant que sur le mode «inofficiel», il finit par obtenir satisfaction: une loi d'amnistie pour tous. Dans cette manœuvre indirecte, «personne n'a jamais parlé de la pétition non publiée. Rien d'officiel, sauf un rapport dans les archives de l'Assemblée nationale».

En effet, l'ambiguïté est consubstantielle de la communication, qu'elle crée les conditions d'une manœuvre discursive au profit de la puissance. Au discours, elle confère une capacité de connexion, une « connectibilité ».

En diplomatie, l'ambiguïté est centrale, elle est même son terrain fondateur. Raillée par le sens commun, elle est réhabilitée par Robert Jervis comme elle est également signalée par d'autres auteurs, notamment des juristes comme Guy de Lacharrière :

« Désignée par l'expression apparemment syncrétique d'« ambiguïté constructive », cette notion est incontournable. Au lieu d'apparaître dysfonctionnelle, l'ambiguïté est qualifiée de « constructive » parce qu'elle est une condition de la négociation internationale faite de transaction et de compromis⁶⁹ ».

I.1.3.1.4.2 L'obliquité diplomatique

En faisant allusion à l'obliquité, Constanze Villar décrit les particularités de ces deux éléments majeurs : « En décrivant différentes interactions découpées en petites séquences successives, voilées, et se dévoilant autant que nécessaire et le moins possible :

« Il fait entrevoir un des traits les plus pertinents de la diplomatie : l'obliquité. L'ambiguïté ouvre la voie et permet d'explorer des alternatives. Pour ce faire, elle se

⁶⁹http://classiques.uqac.ca/contemporains/villar_constanze/discours_diplomatique/villar_discours_diplo.pdf, consulté le 18/04/2018

sert singulièrement de l'obliquité, un type de procédé qui permet de décrocher, au moindre coût, en cas de difficulté. [...] L'ambiguïté qui crée un espace virtuel et l'obliquité qui l'utilise⁷⁰ ».

I.1.4 Monopole énonciatif et discours constituant

Le discours de certaines organisations telles que la Banque Mondiale, les Nations Unies... relève d'un genre particulier dans la manière de publier leurs rapports. Il est une énonciation qui s'adresse à l'humanité toute entière. Chaque pays le perçoit selon son positionnement et ses intérêts. Dominique Maingueneau parle de cette idée en indiquant que :

« Ces rapports des organisations internationales relèvent d'un nouveau discours constituant ? Pour qu'il s'agisse de discours constituant, il faudrait qu'ils ne relèvent pas du discours politique, au sens habituel du terme. Le discours politique, en effet, n'est pas un discours constituant, mais un discours qui est médiateur entre les discours constituants et la doxa. On ne peut donc pas considérer le discours des organisations internationales comme relevant du discours politique : il ne s'oppose pas à d'autres sur un même champ, puisqu'il bénéficie par définition d'un monopole énonciatif. Il implique une scène d'énonciation très remarquable, dans laquelle c'est l'Humanité représentée par une institution qui s'adresse aux hommes, appréhendés dans leur multiplicité⁷¹ ».

Plusieurs Etats ne trouvent aucun intérêt à ce discours le considèrent comme un discours de « non-sens » ou de fantaisiste. Par contre, d'autres Etats apprécient la totalité de ces publications et d'autres n'en retiennent qu'une partie.

⁷⁰ Ibid., consulté le 18/04/2018

⁷¹ Dominique MAINGUENEAU, « Les rapports des organisations internationales : un discours constituant? », P122-132, in *Mots*, « Les langages du politique », n°107, Lyon, ENS, 2015, p.125

I.1.5 Les implicites du discours des organisations internationales et le ton

Selon Dominique Maingueneau le discours des organisations internationales pourrait être qualifié de discours « représentationniste », car ces genres de discours « expriment », « reflètent » « l'idéologie » d'un lieu, d'un groupe :

« Les rapports des organisations internationales ne sont pas de ces genres de discours que personne ne lirait et dont l'existence serait imposée par des obligations d'ordre juridique (comme ces règlements ou ces consignes placardés dans un coin d'usine) ; en fait, ils sont lus par des experts (et non par l'ensemble de l'humanité...), capables d'en extraire des contenus implicites à partir d'indices d'ordres variés (qui vont de la présentation matérielle à des éléments « doctrinaux »)⁷² ».

Les implicites et les sous-entendu dans les discours politiques et diplomatiques font partie de ses points forts et de ses points faibles. Dans les écritures saintes, Jésus Christ tenait ses discours de manière implicite, en utilisant les paraboles. Les implicites dans les discours sont destinées aux initiés. Force est de constater que les différents discours prononcés par les acteurs du Sommet de la Francophonie de Kinshasa (dont l'intégralité est en annexe) encapsulent des idées, des idéologies, des philosophies et des idéologies.

En matière d'extraction d'implicites, Dominique Maingueneau distingue trois grands types de textes : Les implicites que l'on extrait des interactions verbales ordinaires (« Il se fait tard » implicite par exemple « Il faut que tu partes ») ; ensuite les implicites qu'on pourrait dire énigmatiques, c'est-à-dire ceux qui s'inscrivent dans ce que nous avons appelé un « cadre herméneutique » : interprétation de textes littéraires, religieux, philosophiques... Ils concernent surtout les textes relevant de discours constituants, que seuls les herméneutes autorisés sont censés lire pleinement ; Enfin, les implicites pour experts : un rapport d'organisation internationale ou un rapport de soutenance de thèse, par exemple, sont déchiffrés par des lecteurs qui savent « lire entre les lignes ».

Les rapports des organisations internationales sont destinés *a priori* aux décideurs, aux experts, à ceux qui savent lire en filigrane et comprennent les tenants et les aboutissants dudit rapport. L'organisation Internationale de la Francophonie a aussi des experts à différents

⁷² Ibid., p. 125

niveaux qui sont à même de jouer le rôle de décodeur. Dans chaque sommet, des experts de l'OIF travaillent avec des experts du pays organisateur dans le but de faire converger l'organisation en oubliant le contenu du discours. Car ces derniers restent encore un mystère. Une fois que l'énonciation est faite, les discours sont rendus publics. C'est à ce moment que des experts les analysent du point de vue formel et fondamental en travaillant sur les liens hypertextes et en les confrontant avec des textes internationaux et nationaux existants.

Une autre caractéristique de ce genre de discours est le « ton » :

« Il est « très particulier de son énonciation, qui le fait passer facilement pour « ennuyeux », « pesant », parangon de la « langue de bois » pour tout dire. Ce ton est lié en particulier à l'absence de marques d'interaction et de modalisations évaluatives, à l'effacement de renvois réflexifs aux instances d'énonciation, à un usage de la langue qui se refuse à toute esthétisation⁷³ ».

I.1.6 Discours expert : style formulaire

Dans la plupart des cas, le discours prononcé lors des rencontres internationales, est un discours « d'expert ». Ce dernier est un texte rédigé par des experts, qui est destiné à d'autres experts en particulier et à l'humanité en général. L'une des caractéristiques principales de ce discours d'expert est l'usage de « style formulaire ». Gilbert Rist⁷⁴ appelle « style formulaire » « l'ensemble des relations syntagmatiques nominales, verbales et narratives que l'on peut identifier dans le « discours expert », c'est-à-dire le fait que, de manière générale, la présence d'un terme suppose la coprésence d'un autre, les deux formant alors une unité indissociable, mais aussi l'existence de plusieurs énoncés narratifs qui, en quelque sorte, « s'appellent » les uns les autres, entraînant ainsi la prévisibilité du discours. Même si ce style formulaire varie d'une institution à l'autre, puisque chacune cherche à imprimer sa marque sur les discours qu'elle produit, il reste néanmoins un grand nombre de traits communs dans l'usage de formules stéréotypées ». Pour ne prendre que quelques exemples, on peut citer : « élargir l'éventail des choix », « l'éradication de la pauvreté », « mettre (la technologie, les

⁷³ Ibid, p.126

⁷⁴ Gilbert RIST, « Le prix des mots », in *Mots*, « Les langages du politique », n°107, Lyon, ENS, 2015, p.11

connaissances, etc.) au service du développement (ou des droits de l'homme) », « les interdépendances se renforcent mutuellement », les « avancées » (vers la démocratie, les droits de l'homme, etc.) sont le plus souvent « sans précédent », mais « restent menacées », le « fossé ne cesse de se creuser » entre les pays riches et les pays pauvres, le « chemin qui reste à parcourir » est toujours « encore long », la reconnaissance d'« échecs » invite toujours à « tirer les leçons du passé » et à « relever de nouveaux défis », etc.

Nous retrouvons quelques exemples dans les discours du sommet de Kinshasa inhérent au style formulaire notamment :

- **Hollande** : notre foi aux valeurs d'humanisme ;
- **Ueli** : [...] qui défendent des valeurs communes comme la paix, la démocratie, les droits de l'Homme, l'éducation et la diversité culturelle ;
- **Moncef** : C'est l'espace où nous devons unir nos forces car isolés, nous ne faisons rien ou pas grand-chose ;
- **Macky** : mobilisés pour soutenir le retour à la légalité constitutionnelle ;
- **Irina** : riche de sa jeunesse, de ses ressources, de sa diversité culturelle... aujourd'hui c'est le continent de la croissance ; demain, celui des énergies renouvelables ;
- **Diouf** : confrontés à tant d'épreuves par l'Histoire, et dire à ces femmes, ces enfants qui, en ce moment même, dans l'Est du pays, continuent d'être victimes des exactions les plus barbares que nous ne les oublions pas ;
- **Kabila** : pour leur marque de solidarité et de confiance ;
- **Stephen** : la grande diversité culturelle.

I.1.7 Discours d'autorité

Tous les discours prononcés par des acteurs à la tribune du sommet de la francophonie de Kinshasa, nous pouvons les qualifier comme discours d'autorité, d'après l'article de Clair Oger.

Il donne des éléments déterminant un discours d'autorité :

« Au sens où les locuteurs sont particulièrement reconnus, au sens où ils sont censés détenir un savoir, une compétence, une position, une expérience, un savoir-faire qui

autorisent leur parole que leur discours peut-être, en première approche, qualifié de discours d'autorité, fût-ce une autorité fragile et contestée⁷⁵ ».

Tous les Chefs d'Etats et des Gouvernements, ainsi que ceux des organisations sont reconnus, ont de l'expérience, un savoir-faire...

Dans les lignes qui suivent, nous examinerons les métaphores, en les insérant dans les discours des intervenants.

I.2 LES METAPHORES

Dans les discours internationaux, on retrouve différentes figures de styles, y compris la métaphore. La métaphore, du latin *metaphora*, lui-même du grec *μεταφορά* (metaphorá, au sens propre, transport), est une figure de style fondée sur l'analogie.

« Elle désigne une chose par une autre qui lui ressemble ou partage avec elle une qualité essentielle. Le contexte est nécessaire à la compréhension de la métaphore ; c'est ce dernier qui indique qu'il ne faut pas prendre le mot à son sens ordinaire⁷⁶ ».

Pour mieux cerner les métaphores utilisées dans les discours du sommet de Kinshasa, il n'est pas moins important de tenir compte du contexte, de la situation politique, du social, de l'environnement, de la géographie, de l'identité de l'acteur,... nous avons relevé quelques métaphores dans les discours tenus par chacun des énonciateurs au sommet de Kinshasa. Ci-dessous quelques exemples :

Hollande : La langue française, disait Léopold Sedar Senghor, *ce merveilleux outil trouvé dans les décombres du régime colonial* ;

Kabila : Pendant plusieurs décennies, *notre pays a été le théâtre de conflits*, de sécessions et de guerres et notre population, victime d'une dictature prédatrice et de la complaisance de la communauté internationale à l'égard de cette dernière ;

Diouf : de nous appuyer sur la société civile nous ont permis d'enregistrer des progrès

⁷⁵ Claire Oger cite Mary Douglas, « Discours d'autorité : des discours sans éclats ? », in *Mots*, « Les langages du politique », n°107, Lyon, ENS, 2015, p.7

⁷⁶ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Métaphore>, consulté le 22/04/2018

indéniables et *de développer notre magistrature d'influence dans nombre d'instances de négociations et de décisions ; (...) si fécond en ressources ;* Puissiez-vous dans cette région centrale de l'Afrique, *poumon et cœur de l'humanité,*

Macky : *la Francophonie de la langue et de la culture fait corps et âme avec la Francophonie des valeurs de démocratie, de liberté et des droits de l'homme ;* puisse enfin poser sur l'idéal de démocratie *un regard serein et apaisé,* à la fois dans les textes et dans la pratique ;

Moncef : *C'est pour moi un très grand plaisir, mais aussi un moment d'émotion d'être dans ce pays à qui Dieu semble avoir donné tout et le reste ;*

Irina : *Les conditions climatiques extrêmes s'ajoutent aux tensions politiques. Elles creusent le lit de la violence, de l'extrémisme et se renforcent mutuellement ;*

Ueli : *C'est aujourd'hui un Alémanique qui représente la Suisse francophone à Kinshasa ! Ce choix est typiquement helvétique*

Stephen : *La dernière fois que j'ai vu la plupart d'entre vous c'était en juillet dernier dans le berceau du Canada français*

I.2.1 Hollande et le principe de miroir

« Rendez à César ce qui est à César », « à Dieu ce qui est à Dieu », cette expression biblique dans le Nouveau Testament de la bible, raconte le récit de Jésus Christ face aux collecteurs d'impôts. Rendez à César ce qui appartient à César, il s'agit de l'image, incrustée dans la pièce de monnaie. Si l'image est une chose, rendez à l'institution son image, car elle incarne cette institution, cette organisation, cet Etat,... Le principe selon lequel rendre à chaque institution son image ne doit souffrir d'aucune opposition parce qu'il en a le droit. Puisque l'image est de César, rendez-la-lui. En disant cette phrase dans son discours : *« Nous n'aurons de cesse de défendre la francophonie. En le faisant, nous n'honorons pas simplement une langue, la langue française, nous faisons en sorte que le français puisse apporter, non seulement un message, mais une part de beauté au monde. Que notre langue puisse enrichir ce qu'elle nomme, ce qu'elle exprime et qu'elle puisse aussi donner de la force à nos idées ! Ce qui nous rassemble, bien plus qu'une langue ou que la diffusion d'une culture, c'est d'abord des principes qui doivent être autre chose que des mots mais des actes. En parlant le français, nous faisons entendre une voix précieuse, utile, différente à l'humanité. Parce que nous, francophones, nous*

refusons l'uniformité, nous voulons la diversité et nous exprimons la liberté. Comme francophones, nous n'avons peur de rien, nous ne redoutons rien et nous acceptons parfaitement que nos enfants acquièrent l'usage d'autres langues. C'est bien qu'il en soit ainsi parce que la jeunesse doit parler plusieurs langues, mais aussi le français. N'oublions jamais le français » !

Hollande parle du principe de miroir, il se veut avocat de la francophonie et incite la France à mieux faire pour obliger d'autres pays ou d'autres Etats à faire de même, afin que, eux aussi se fassent avocat-défenseur de la francophonie non seulement en le prônant dans leurs pays, mais surtout en pratiquant la langue française.

Dans le dernier point de cette première partie, nous évoquons les trois dimensions d'un événement, sur le plan sémiotique, auxquels le sommet de la francophonie de Kinshasa était confronté : la dimension réelle, la dimension symbolique et la dimension imaginaire.

I.3 Trois dimensions du sommet de la Francophonie : réel, symbolique et imaginaire

Le sommet de la francophonie de Kinshasa est un événement qui revêt une triple dimension : réelle, symbolique et imaginaire. Commençons par définir ces trois concepts qui nous paraissent utiles. Selon Bernard Lamizet :

« Le réel désigne le champ de l'expérience, philosophiquement et conceptuellement unifié par le principe de causalité, qui enchaîne les événements les uns les autres. Le symbolique est le champ de l'échange : il s'agit de l'ensemble des pratiques et des activités que nous mettons en œuvre pour établir un lien social avec l'autre, et, en particulier, pour partager avec lui des discours et des représentations, inscrits dans un code, dans un système de signification. Enfin, l'imaginaire désigne un champ qui ne relève pas de la communication, ni du rapport à l'autre, ni de l'espace public (chacun conçoit et met en œuvre son propre imaginaire), mais qui ne relève pas non plus de

*l'expérience*⁷⁷ ».

I.3.1 Le sommet de la francophonie: un événement réel

Il s'agit ici d'articuler la causalité et le déroulement réel et effectif. C'est la manière dans laquelle on aperçoit un événement, en étant soit témoin direct, soit l'acteur ou la victime. Bernard Lamizet renchérit en ce sens, « l'événement réel n'en est un que pour moi, parce que, d'une manière ou d'une autre, il est de nature à changer le cours de mon existence ou, tout au moins, à peser sur mes décisions ou sur mes activités »⁷⁸. Le lieu, le temps, les acteurs font que ce sommet a une existence et un sens qui lui sont propres.

Le sommet de la Francophonie de Kinshasa s'est tenu du 13 au 14 octobre 2012, au Palais du peuple, siège de l'assemblée nationale et du sénat de la République Démocratique du Congo. Cette salle est le lieu qui incarne le pouvoir. Elle est la place où on valide ou on invalide ceux qui détiennent le pouvoir. Lieu des sanctions positives ou négatives, lieu « des règlements de compte », où se livre un combat sans merci de style démocratique, à l'instar de l'Agora dans la Grèce antique.

Ce palais possède une histoire, c'est dans ce dernier que se sont tenues les différentes phases de la Conférence Nationale Souveraine sous Mobutu, c'est sur l'esplanade de ce palais que le Pape Jean Paul II a dit sa messe pour la seconde fois au Zaïre, sous Mobutu. C'est dans ce palais que les corps des personnalités politiques et culturelles telles que Mzee Laurent Désiré Kabila, Papa Wemba, Emeneya Kester, Tabu Ley, ... ont été exposés.

Plusieurs chefs d'Etats et de gouvernements ont pris part à cette grand-messe qui réunit des fidèles ayant en partage la langue française. Ceux-ci représentent chacun un pays, un peuple, une politique, une ou des cultures, une vision, une histoire, un mode de vie,... Parmi ces acteurs certains se sont exprimés à la tribune de la Francophonie, constituant l'espace public international. Le Palais du peuple de la République Démocratique du Congo a cessé d'être un espace public national pour devenir un espace public international destiné aux pratiquants de la langue française.

⁷⁷ Bernard LAMIZET, *Sémiotique de l'événement*, Paris, Lavoisier, 2006, p.29

⁷⁸ Ibid., p.31

I.3.2 Le sommet de la francophonie: un événement symbolique

Le symbolique n'est pas comme le réel, structuré par l'expérience, affirme Bernard Lamizet:

« Mais par la relation avec l'autre, et par la reconnaissance des mêmes valeurs, des mêmes représentations, des mêmes significations, partagées par ceux qui appartiennent à la même culture. Il s'agit, ainsi, fondamentalement, du champ de la communication, de la médiation et de l'instauration d'un espace de la confrontation et de la relation, qui, plus tard, prendra le nom de l'espace public⁷⁹ ».

La présence des représentants de différents Etats, gouvernements et organisations provient de différents horizons ; différentes énonciations faites à l'occasion, l'utilisation du même code, la langue française par tous les acteurs à la tribune, sont là certains éléments qui concourent afin que cet événement revête une dimension symbolique.

I.3.3 Le sommet de la francophonie: un événement imaginaire

Au sommet de Kinshasa, chacun s'est préparé à l'idée de cet événement. Les différents types d'acteurs, notamment les pays, les associations, les médias ainsi que les réseaux sociaux qui font partie des NTIC. Lorsqu'on fait allusion à l'imaginaire :

« Il s'agit d'un champ dont j'ai une expérience personnelle, sans relation avec l'autre, et où je ne peux pas faire apparaître de relations de causalité. L'imaginaire n'est validé ni par l'expérience, ni par l'identification de mon imagination et celle des autres⁸⁰ ».

Il existe plusieurs regards qui se croisent autour du Sommet de la Francophonie de Kinshasa. Cerner ce sommet en tant qu'événement imaginaire donne à penser qu'il y a des résultantes issues de la mémoire collective ou individuelle, du fait de la sociabilité, de l'histoire, de l'espace et du temps. Ce sont ces éléments qui font la différence dans l'imaginaire de tous ceux qui ont appréhendés et vécus ce sommet de près ou de loin, en tant que participant actif ou passif, en tant qu'institution ou simple citoyen. Cet événement imaginaire met en scène des représentations fictionnelles ayant des identités et jouant un rôle précis au sein de l'espace public international. Le sommet de Kinshasa a permis aux uns et autres de marcher

⁷⁹ Ibid., p.30

⁸⁰ Ibid., p.30

sur le tapis rouge déroulé à l'occasion pour des hôtes de marques. Par ailleurs, même les absents furent présents à ce rendez-vous.

Conclusion partielle

En quoi un discours ordinaire diffère-t-il d'un discours tenu dans l'espace public international ? Telle a été notre question sous-jacente dans cette première partie. Pour ce faire nous avons mobilisé des approches des généralités sur le discours, en relevant certaines caractéristiques que l'on retrouve souvent dans le discours en général ; nous avons survolé ensuite la question du discours politique dont fait partie le discours diplomatique. Ce dernier s'appuie sur la notion d'ambiguïté et d'obliquité. En effet, l'ambiguïté diplomatique est consubstantielle de la communication, sans cela, le discours diplomatique perdrait son essence. Dans ces manœuvres, l'ambiguïté diplomatique se sert de l'obliquité pour atteindre ses fins. En outre, différents autres éléments ont été abordés, notamment le discours d'expert dont l'usage de style formulaire, qui est l'apanage des acteurs de l'espace public international. Ce type de discours est premièrement destiné à d'autres experts et non à l'ensemble de l'humanité, car les experts sont capables d'en extraire des contenus implicites à partir d'indices d'ordres variés. Le discours des organisations internationales pourrait être qualifié de discours « représentationniste », car ces genres de discours « expriment », « reflètent » « l'idéologie » d'un lieu, d'un groupe.

Nous avons par ailleurs identifié quelques métaphores dans les discours des intervenants sur la tribune du XIV^e sommet de la Francophonie de Kinshasa.

Enfin nous avons évoqué les trois dimensions d'un événement du point de vue sémiotique comme le définit Bernard Lamizet, un événement réel, un événement symbolique et un événement imaginaire. Le sommet de la francophonie de Kinshasa est considéré comme un événement réel du fait qu'on peut le situer par rapport à un lieu, à un temps, à des acteurs qui font que ce sommet a une existence et un sens original. En effet, le XIV^e sommet de la Francophonie de Kinshasa s'est tenu du 13 au 14 octobre 2012, au Palais du peuple, siège de l'assemblée nationale et du sénat de la République Démocratique du Congo. Cette salle est le lieu qui incarne le pouvoir, lieu où on valide ou invalide ceux qui le détiennent. Lieu des sanctions positives ou négatives, lieu « des règlements de compte », où se livre un combat sans merci de style démocratique, à l'instar de l'Agora dans la Grèce antique. Par sa dimension symbolique cet événement met en conjonction la reconnaissance des mêmes valeurs, des mêmes représentations, des mêmes significations, partagées par ceux qui appartiennent à la même culture, il s'agit ici de la culture francophone dont les acteurs en ont le partage. Qui

plus est, la présence des représentants de différents Etats, gouvernements et organisations provient de différents horizons : à cette occasion les différentes énonciations, l'utilisation du même code, la langue française utilisée par tous les acteurs à la tribune, prouvent que certains éléments concourent à l'aboutissement d'une énorme dimension symbolique. En tant qu'événement imaginaire, chacun s'est fait à l'idée de cet événement ; parmi ces différents types d'acteurs, on retrouve les Etats et les gouvernements, les associations, les médias et les nouveaux types que sont les réseaux sociaux numériques.

Dans la seconde partie de notre travail nous allons nous pencher sur différentes représentations en faisant ressortir les enjeux, les lieux et les acteurs qui jouent un rôle primordial au sein de l'espace public international.

Deuxième partie

La représentation : enjeux, lieux, acteurs de l'espace public international

Cette seconde partie de notre travail a pour objectif l'étude des représentations qui est aussi une médiation. Cette partie dévoile une partie de réponse de notre objet de notre travail, comment la communication diplomatique dans le cadre de sommet de la francophonie telle que publiée sur le site du sommet de la francophonie est-elle le lieu d'une tension entre une énonciation cadrée par le travail de l'architexte et d'une volonté de réappropriation du discours international à des fins nationales. Il s'agit de faire la monstration de la représentation dans ses différentes facettes, des acteurs en tant qu'Etats, en tant que personnalité de cet Etat, d'étudier ensuite les lieux de la sociabilité où ces acteurs exercent leurs influences, comment ils font pour y arriver. Elle présente en outre dans son second point, l'Organisation Internationale de la Francophonie, le lieu où se trament tous les enjeux de la langue française, enfin le portrait des acteurs de l'espace public international sous le format biographique.

II.1 Les quatre points d'équilibre

Nous qualifions ces éléments de quatre points pour l'équilibre. En paraphrasant Bernard Lamizet⁸¹, dans sa pensée sur la rationalité symbolique du politique, celle-ci s'inscrit dans quatre lieux fondamentaux: le lieu de l'acteur, le lieu de la stratégie, le lieu de la représentation et le lieu de la sociabilité.

II.1.1 Lieu de l'acteur

Dans le cas de notre travail, l'acteur est l'Etat, son lieu est l'espace public international, dans lequel, en exerçant les droits et les pouvoirs de leur constitution, ils mettent en œuvre la

⁸¹ Bernard LAMIZET, *La Médiation Politique*, Paris, L'Harmattan, 1998, P.11

réalité du politique et de leur souveraineté. Lors du sommet de la Francophonie, chaque acteur pouvait s'exprimer comme il lui semblait bon, à la limite de ses droits au sein de l'espace public international, sans pour autant gêner la liberté d'autres acteurs.

II.1.2 Lieu de la stratégie

Le lieu de la stratégie est le lieu où les conduites, dès lors que les Etats les assument par leurs paroles et leurs discours, par leurs pratiques politiques s'inscrivent dans des buts et des projets qui donnent sa consistance au politique. Ce lieu stratégique détermine même la force, les performances et la vision de chaque pays lors des rencontres internationales. Le positionnement de chaque Etat en rapport avec le lieu de sa stratégie est la manière dont les dirigeants conçoivent la notion de l'Etat et sa souveraineté, à savoir des notions telles que les droits de l'Homme, la démocratie, la liberté de la presse, la liberté des associations...

II.1.3 Lieu de la représentation

Le lieu de la représentation est le lieu dans lequel l'Etat, ou mieux la population, est représenté par des acteurs politiques dans l'espace public international qui donnent consistance effective aux pratiques, aux rituels et aux discours, à la société politique qu'ils construisent dans l'exercice des pratiques sociales. Ceux qui sont dans le lieu de la représentation sont ceux qui ont reçu mandat de représenter valablement le pays lors de grandes rencontres internationales. Sinon on ne peut que s'exprimer dans différents médias, en tant qu'individu qui a une opinion et non en tant que représentant valable du pays ou des peuples.

En 2018, le président tunisien Moncef Marzouki aurait aimé représenter son pays lors du prochain sommet. Il perd la légitimité de sa représentation parce qu'il n'est plus au pouvoir.

II.1.4 Lieu de la sociabilité

Le lieu de la sociabilité est le lieu de la mise en œuvre effective du lien social : le lieu dans lequel la rencontre de l'autre et la reconnaissance du lien symbolique de l'appartenance font naître la dimension proprement politique et institutionnelle de l'appartenance. La

Francophonie est le lieu de la sociabilité des pays qui ont en partage la langue française. Une certaine affinité se crée entre ces pays, même s'ils n'ont pas une frontière commune. Car « la langue française est notre Patrie commune » (Albert CAMUS). Parler le Français comme disait François Hollande⁸², c'est aussi une façon de penser, de concevoir le monde. Ce lieu de la sociabilité dépasse aujourd'hui des intérêts linguistiques seulement, pour s'intéresser à des questions politiques telles que des questions sur les élections, les droits de l'homme, la démocratie.

À la lumière des quatre points d'équilibre ci-dessus, nous insisterons dans les points suivants sur ces différentes notions : représentation, acteur, rituel.

II.1.2 De la Représentation

Plusieurs disciplines s'intéressent à cette notion de la représentation, notamment la philosophie, la sociologie, l'anthropologie, l'histoire... Les sciences de l'information et de la communication ne sont pas en reste. Ces dernières traitent la notion de la représentation dans les dimensions symboliques, pragmatiques et techniques.

Louis Marin explique dans son ouvrage, *le portrait du roi*, qu'est-ce que représenter : re-présenter sinon présenter à nouveau, dans la modalité du temps ; à la place de quelque chose autre, dans la modalité de l'espace :

« Quelque chose qui était présent et qui ne l'est plus est maintenant représenté. A la place de quelque chose qui est présent ailleurs, voici présent un donné ici. Au lieu de la représentation donc, il est un absent dans le temps ou dans l'espace ou plutôt un autre ou une substitution s'opère d'un même de cet autre à sa place. Ainsi l'ambassadeur, dans le pays étranger. Tel serait le premier de la représentation en générale : faire comme si l'autre, l'absent, était ici et maintenant le même ; non pas présence, mais effet de présence. Ce n'est certes pas le même mais tout se passe comme si ce l'était et souvent mieux que le même⁸³ ».

⁸² François HOLLANDE lors de son discours au sommet de la Francophonie de Kinshasa, 2012

⁸³ Louis MARIN, *Le portrait du roi*, les Editions de Minuit, Paris, 1981, P10

En rapport avec la notion du langage, Michel Foucault⁸⁴, définit un certain mode d'être pour le langage, les individus de la nature, les objets du besoin et du désir :

« Ce mode d'être c'est celui de la représentation. La représentation commande le mode d'être du langage, des individus, de la nature et du besoin lui-même. L'analyse de la représentation a donc valeur déterminante pour tous les domaines empiriques. Tout le système classique de l'ordre, toute cette grande taxinomie qui permet de connaître les choses par le système de leurs identités se déploie dans l'espace ouvert à l'intérieur de soi par la représentation quand elle se représente elle-même : l'être et le même y ont leur lieu. Le langage n'est que la représentation des mots ; la nature n'est que la représentation des êtres ; le besoin n'est que la représentation du besoin. [...] Toute représentation doit s'animer aussitôt dans le corps vivant du désir, tout désir doit s'énoncer dans la pure lumière d'un discours représentatif».

Louis Marin⁸⁵ quant à lui aborde cette notion dans sa relation avec le pouvoir, et cette relation est double : « dans la première, l'institution du pouvoir s'approprie la représentation comme sienne. Il se donne des représentations, il produit ses représentations de langage et d'image. À quelles fins ? Dans la deuxième relation, la représentation, le dispositif de la représentation produit son pouvoir, il se produit comme son pouvoir. Quels sont les pouvoirs de la représentation ? Du même coup, la représentation constitue son sujet. Tel serait le deuxième effet de la représentation en général, de constituer un sujet par réflexion du dispositif représentatif.

Le premier effet du dispositif représentatif, premier pouvoir de la représentation : effet et pouvoir de présence au lieu de l'absence et de la mort ; deuxième effet, deuxième pouvoir : effet de sujet, c'est-à-dire pouvoir d'institution, d'autorisation et de légitimation comme résultante du fonctionnement réfléchi du dispositif sur lui-même. Si donc la représentation en général a en effet un double pouvoir : celui de rendre à nouveau et imaginairement présent, voire vivant, l'absent et le mort, et celui de constituer son propre sujet légitime et autorisé en exhibant qualifications, justification et titres du présent et du vivant à l'être, autrement dit, si la représentation non seulement reproduit en fait mais encore en droit les conditions qui

⁸⁴ Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966, P.222

⁸⁵ Louis MARIN, *op. cit.* P.11

rendent possibles sa reproduction, alors on comprend l'intérêt du pouvoir à se l'approprier. Représenter et pouvoir sont de même nature ».

Des représentants du sommet de la Francophonie de Kinshasa sont la représentation de ces pays dans ce concert des nations à vocation culturelle. Leurs paroles sont les paroles de leurs Etats. Ils représentent et engagent les Etats qui les ont mandatés. Nous le regroupons dans deux catégories : des représentants actifs et des représentants passifs.

II.1.2.1 Des représentants actifs

Les représentants actifs sont ceux qui ont tenu un discours à la tribune du sommet. Parmi ces représentants actifs il y a ceux qui sont obligés de tenir le discours et ceux qui les tiennent de manière circonstancielle. Parmi ceux qui sont dans l'obligation de tenir le discours on retrouve le Président du pays organisateur du sommet, il s'agit dans ce cas de Joseph KABILA, du Président de la république Française, François HOLLANDE, du Président du sommet précédent ou de son représentant, il s'agit de la Suisse qui passe le flambeau à la RD Congo, représentée par UELI Maurer, du secrétaire général des Nations Unies, cette fois-ci représentées par la directrice générale de l'Unesco, Mme IRINA Bokova et le secrétaire général de la Francophonie, Abdou DIOUF. D'autres représentants qui ont tenu des discours ont été choisis par le secrétaire général de la Francophonie pour des raisons stratégiques. Notamment le président sénégalais Macky SALL qui venait d'être élu et était choisi spécialement par Abdou DIOUF pour organiser le prochain sommet à Dakar⁸⁶. Pour Stephen HARPER qui a représenté le Canada, nous osons croire que sa prise de parole est liée à l'influence qu'a ce pays au sein de l'OIF. Et Moncef MARZOUKI, le Président Tunisien élu à l'issue du printemps arabe, avait un message à faire passer à ses homologues présidents qui cherchent à rester longtemps au pouvoir même à la fin de leurs mandats, d'une part, et d'autre part, il représente la diversité de langue : son pays n'a pas le français comme langue officielle, mais l'arabe.

⁸⁶ Le sommet de Dakar de 2014, s'est déroulé à la demande du Secrétaire Général de la Francophonie, Abdou DIOUF, vu qu'il devait céder sa place à son successeur, Mme Michel Jean. Il a souhaité que ce sommet se tienne dans son pays qu'il a dirigé comme Président de la République.

II.1.2.2 Des représentants passifs

Nous qualifions de représentants passifs ceux qui n'ont pas pris la parole à la tribune du sommet de Kinshasa. Ceux-là n'ont pas eu l'occasion de faire entendre leur voix, mieux la voix du pays qu'ils représentent. Ils ne sont pas moins représentatifs que ceux qui ont tenu un discours. Lors du vote, tous les pays se valent, donc ils sont tous égaux. La France a néanmoins le droit de veto par rapport à d'autres pays.

II.1.3 De la représentation diplomatique : l'espace public international

La représentation d'un acteur est différente au niveau national et au niveau international. L'acteur joue alors des rôles différents dans différents espaces. À ce sujet Bernard Lamizet, stipule :

« La représentation diplomatique des pays et des états institue un véritable espace public international : la communication politique change de dimension à partir du moment où elle met en relation des pays et des états. Dès lors qu'elle est engagée entre des pays, la communication politique fait d'eux des acteurs, à qui sera reconnu un désir (l'horizon politique qu'ils poursuivent) et qui seront investis dans une spécularité constitutive de leur identité (leurs relations avec les autres pays). Comme toutes les formes de relations instituant une sociabilité, la diplomatie définit, dans leurs pratiques symboliques, dans les médias et dans leurs activités de communication et d'information, ce que les pays représentent les uns pour les autres : leur sens et leur identité⁸⁷ ».

Constanze Villar donne un paradigme concernant le prestige étatique, « la mise en scène diplomatique est de la plus grande importance : elle permet de régler les relations entre les Etats. A New Delhi, un ordre spatial et temporel définit la mise en scène de l'ambassadeur de France et d'autres diplomates : tous représentent leur gouvernement et ont besoin de participer à cette vie mondaine qui est la scène où s'exercent les règles de la sociabilité diplomatique. L'ambassadeur connaît ces codes de la solennité lui permettant de représenter la France en Inde⁸⁸».

⁸⁷Bernard LAMIZET, *le langage politique. Discours, Images, Pratique*, Paris, Ellipses, p. 192

⁸⁸ Constanze VILLAR, *le discours diplomatique*, Paris, L'Harmattan, P. 128

L'exercice de la diplomatie est aussi celui de la communication politique et donne un ensemble des formes et des réalisations, des véritables médias pour assurer sa signification et sa pérennité. A partir des médias audiovisuels, les sommets des chefs d'Etats ont une visibilité plus grande que jadis et ces médias ont renforcé l'individualisation de l'activité diplomatique comme singularisation de l'espace public. Bernard Lamizet soutient par ailleurs:

« Le retour régulier des sommets inscrits dans une temporalité particulière, largement soulignée dans les médias. Le feuilleton de la diplomatie, comme le retour régulier des sommets des Chefs d'Etat des pays les plus industrialisés, est un exemple particulièrement net de cette visibilité personnelle de la politique étrangère, et de la naissance d'une véritable logique narrative. En même temps, la médiatisation des relations internationales est, ici, complètement inscrite dans les stratégies de visibilité intérieures des acteurs politiques. La diplomatie médiatée, c'est-à-dire l'ensemble des représentations médiatée de l'activité des acteurs politiques, revient à l'institution symbolique d'un acteur collectif de la politique internationale. Ces acteurs entretiennent l'idée selon laquelle la diplomatie donne effectivement naissance à des solidarités politiques nouvelles et à des acteurs politiques identifiables sous la forme de puissances⁸⁹».

La présence des personnalités représentant des Etats lors des rencontres internationales a plusieurs raisons : ces rencontres sont le lieu de la reconnaissance du pays par la communauté internationale et par ses pairs ; elles sont aussi un moment de convivialité dans le lieu de la sociabilité internationale ; un moment de visibilité internationale par les médias internationaux qui viennent couvrir médiatiquement l'événement. Certains représentants, qui n'ont pas l'occasion de prononcer officiellement un discours, en profitent, avec des médias internationaux, pour faire entendre leurs voix. Ils interprètent et commentent le sujet du jour en donnant leur opinion, d'autres vont même au-delà du sujet du jour. Le chargé de communication du Président Joseph Kabila avait négocié avec des médias internationaux avant le sommet de Kinshasa afin de faire entendre sa voix, au Canada, quelques mois avant le sommet de Kinshasa. Cet acte lui a donné de la visibilité du fait qu'il n'avait pas pris la parole à la tribune.

⁸⁹Ibid., p. 195

II.1.4 De l'espace public

La notion d'espace public est vue de manière différente selon les auteurs et les champs de recherche.

De manière spécifique inhérente à la question internationale, Bernard Lamizet défend :

« Qu'il existe des obstacles symboliques à la mondialisation de l'espace public et des formes de la communication politique. Parmi ceux-ci on note, des différences culturelles entre les pays de ce nouvel espace public, qui peuvent empêcher la mise en œuvre de pratiques communes et la construction d'identités politiques partagées. C'est dans de semblables situations d'internationalisation de la politique que les différences culturelles et identitaires entre les pays acquièrent une véritable consistance politique, puisqu'elles entraînent des difficultés à construire un espace public commun⁹⁰ ».

L'espace public s'institue l'espace public en espace symbolique. Ce dernier est un espace reconnue et il est porteur des significations et des symboles soit au niveau international, national ou local. Bernard Lamizet note que :

« L'espace public s'institue en espace symbolique : il ne s'agit pas seulement d'un lieu de rencontre et d'expérience réelle de la citoyenneté, mais aussi d'un espace symbolique, siège de représentations et d'interprétations, objet et enjeux de discours et de désirs. L'espace public n'est pas un lieu homogène, il ne se limite pas à la place publique, à l'agora, mais, qu'il éclate en lieux divers dans lesquels ont lieu les activités, elles-mêmes diverses, constitutives de la citoyenneté et de la sociabilité. Des lieux économiques (marchés, lieux d'activités financières) aux lieux culturels (lieux de spectacles et de représentation, librairies ou musées) et aux lieux proprement politiques (lieux de débats publics, sièges des institutions), les lieux de l'espace public déclinent dans l'espace toutes les activités sociales⁹¹ ».

D'autres auteurs ont des approches différentes qui par ailleurs convergent sur certains points et divergent sur d'autres.

Louis Queré quant à lui qualifie l'espace public comme « *un espace de discussion, c'est-à-dire un lieu de formation des consensus sur des questions pratiques ou politiques, par une*

⁹⁰Bernard LAMIZET, *Le langage politique. Discours, Images, Pratique*, Paris, Ellipses, p. 191

⁹¹ Bernard LAMIZET, *op.cit.* P18

*confrontation publique d'arguments*⁹² ».

Nicole d'Almeida, de son côté parle en ce sens de l'espace public :

*« Nous incluons sous le terme de tribune autant l'espace urbain et institutionnel du politique (la rue, le parlement) que l'espace public médiatique. (...) nous ne pensons pas que l'espace public soit devenu principalement sinon exclusivement médiatique, le conflit des jugements ne se déroulant pas en un seul lieu mais en une pluralité de lieux mobilisés tour à tour ou conjointement. La réputation n'est pas la résultante du seul système médiatique mais d'une dynamique qui engage l'espace, les médias et les institutions (notamment le tribunal)*⁹³ ».

J. Habermas oppose à la « réification et l'idéologisation de ce concept sa nature normative, mais en même temps refuse de donner à l'espace public une représentation concrète unitaire, pour en souligner les formes plurielles et inachevées d'incarnation, face à la contribution, à sa mesure, à la reconstruction de ce concept contre cette double réduction⁹⁴ ».

En paraphrasant Philippe Chanial⁹⁵, l'espace public constitue alors : le milieu général dans lequel s'accomplit la mise en forme, la mise en sens et la mise en scène des relations internationales et de la diplomatie, dans sa forme symbolique (par la construction d'une image médiatique, par la mise en sens des idées diverses) en vue de trouver un consensus autour de la paix, de l'environnement et de la sécurité au sein des pays qui partagent un bien commun ou une valeur commune qu'est la langue française. Enfin la mise en scène relève des rituels liés à l'organisation de ce sommet international, aux rôles que devrait jouer chaque acteur : partenaire, institutions et membres.

Après avoir abordé le lieu de l'acteur, le lieu de la stratégie, le lieu de la représentation et le lieu de la sociabilité, ainsi que la représentation diplomatique, dans les lignes qui suivent, nous analysons la structure et le fonctionnement de l'Organisation Internationale de la Francophonie, ses différents services opérationnels et ses services connexes.

⁹² Louis QUERE, 1992, « De la théorie politique à la métathéorie sociologique », in Quaderni, N°18, 1992, p77

⁹³ Nicole D'ALMEIDA, *La société du jugement. Essai sur les nouveaux pouvoirs de l'opinion*, Paris, Armand Colin, 2007, p.68

⁹⁴ Philippe CHANIAL, « Espaces publics, sciences sociales et démocratie », in Quaderni, N°18, Paris, 1992, p.67

⁹⁵ Philippe CHANIAL, *op.cit.*, p.70

II.2 Le lieu de la représentation : L'Organisation Internationale de la Francophonie

« Francophonie », « le terme francophonie est apparu pour la première fois vers 1880, lorsqu'un géographe français, Onesime Reclus, l'utilise pour désigner l'ensemble des personnes et des pays parlant le français. On parle désormais de francophonie avec un « f » minuscule pour désigner les locuteurs de français et de Francophonie avec un « F » majuscule pour figurer le dispositif institutionnel organisant les relations entre les pays francophones⁹⁶ ». Dans un monde remodelé par la globalisation, la régionalisation et le développement des nouveaux médias, la Francophonie apparaît aujourd'hui comme une sorte de réseau dont chaque nœud s'inscrit dans une relation complexe avec son environnement immédiat ou plus lointain⁹⁷. Dans notre travail, nous faisons allusion à la Francophonie avec « F » majuscule, ce dispositif institutionnel qui a pour soubassement la langue française. En nous attelant à la monstration du point de vue fonctionnel et organisationnel, ses missions et ses objectifs, sans omettre la dimension de la francophonie avec « f » minuscule. Loin de la logique fonctionnelle et organisationnelle, Michel Guillou soutient « qu'on fabrique la francophonie d'abord au niveau des idées. Ce sont les idées qui peuvent créer de nouvelles formes de militantisme et induire le renouveau du sentiment d'appartenance. Le « fabricant de francophonie » est donc avant tout un fabricant d'idée et d'espoir⁹⁸ ».

L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) est une institution dont les membres (des États ou gouvernements participants) partagent ou ont en commun la langue française et certaines valeurs (comme, notamment, la diversité culturelle, la paix, la gouvernance démocratique, la consolidation de l'État de droit, la protection de l'environnement). Elle a été créée le 20 mars 1970⁹⁹.

La francophonie peut être qualifiée comme un ensemble de savoirs, valeurs, traditions, pratiques, cultures, lois et principes partagés par une communauté ayant pour dénominateur commun la langue française.

Pour Léopold S. Senghor, « la Francophonie, c'est cet humanisme intégral, qui se tisse autour

⁹⁶ <https://www.francophonie.org/-Qu-est-ce-que-la-Francophonie-.html>, consulté le 20/03/2018

⁹⁷ David MENDELSON, *Emergence des Francophone, Israël, la méditerranée, le monde*, Limoge, Pulim, 2001, p.19

⁹⁸ Michel GUILLOU, *Francophonie-Puissance. L'équilibre multipolaire*, Paris, Ellipses, p.7

⁹⁹ https://fr.wikiversity.org/wiki/Organisation_internationale_de_la_francophonie/OIF, consulté le 20/03/2018

de la terre : cette symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur contemporaine¹⁰⁰ ».

Dominique Wolton considère la Francophonie comme fruit de l'histoire, une richesse culturelle pour tous les continents, un atout considérable pour la mondialisation¹⁰¹.

Deniau¹⁰² distingue quatre grandes acceptions du terme francophonie :

- Francophonie au sens linguistique : l'ensemble des personnes parlant le français, le terme incluant selon le cas les locuteurs natifs, et les utilisateurs du français comme langue seconde ou bien encore – même si cet usage est plus rare – les locuteurs faisant usage du français comme langue maternelle, langue seconde ou langue étrangère ;
- Francophonie au sens géographique : les territoires dans lesquels le français est utilisé comme langue maternelle ou langue usuelle ;
- Francophonie comprise comme communauté des nations de langue française fondée sur un sentiment d'appartenance dû au partage historique de la même langue et de valeurs spirituelles identiques ;
- Francophonie comme communauté des organisations et groupements privés, étatiques ou supranationaux dont le but est la promotion de la francophonie. Il s'agit ici d'une acception institutionnelle qui constitue ce paradigme de notre travail.

Dans son allocution lors du sommet de Kinshasa, Moncef Marzouki, le Président Tunisien a qualifié la francophonie comme un espace triaxial: un espace d'échanges (échanger les connaissances, les valeurs, les cultures) ; ensuite un espace d'entraide ; enfin un espace de l'unité (unir les forces car isolés, on ne pourrait rien faire ou on ne pourrait pas faire grand-chose).

¹⁰⁰Senghor 1962, cité d'après LUTHI, VIATE, ZANANIRI 1986, 177, cité par PÖLL Bernhard, *Francophonies périphériques*, Paris, L'Harmattan, 2001, p.19

¹⁰¹ Dominique WOLTON, « aux carrefours de l'histoire » dans *Hermes*, N°40, 2004, p.15

¹⁰² Bernhard PÖLL, *op. Cit.*, p.19

II.2.1 Une institution diversifiée

A en croire le rapport de l'Observatoire de la langue française, publié en 2014, le nombre total des locuteurs français s'évalue à 274 millions sur les cinq continents. Il s'agit de l'ensemble de l'humanité qui parle la langue française. Depuis la création de la francophonie, plusieurs associations et regroupements ont été créés dans le but de rendre encore plus vivante la francophonie et de vulgariser la langue française.

A ce jour, l'OIF compte en son sein 84 Etats. Parmi eux, certains sont membres à part entière, tandis que d'autres sont observateurs. Jadis, nommée Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a été créée depuis 1970 et a connu différentes métamorphoses. Les restructurations ont permis à cette organisation d'avoir trois instances : le sommet de la Francophonie, la conférence ministérielle de la Francophonie et le conseil permanent de la Francophonie, ainsi que cinq acteurs majeurs, dont un opérateur principal (l'assemblée parlementaire Francophone, APF) et quatre opérateurs directs (l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), TV5Monde, l'Association internationale des maires francophones (AIMF), l'Université Senghor d'Alexandrie).

La première de ces trois instances supérieures, la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage, communément appelée "Sommet de la Francophonie", est l'instance suprême de la Francophonie. Ce sommet se réunit tous les deux ans. Il est présidé par le chef d'Etat ou de gouvernement du pays hôte du Sommet jusqu'au sommet suivant. Il statue sur l'admission des nouveaux membres de plein droit, des membres associés et des membres observateurs à l'OIF. Le Sommet définit les orientations de la Francophonie de manière à assurer son rayonnement dans le monde, dans un Cadre stratégique décennal. Il adopte toute résolution qu'il juge nécessaire au bon fonctionnement de la Francophonie et à la réalisation de ses objectifs. Il élit le Secrétaire général de la Francophonie.

Ensuite, la conférence ministérielle de la francophonie (CMF) assure la continuité politique du Sommet de la Francophonie. Dans sa composition on retrouve les Etats et gouvernements membres ou observateurs qui y sont représentés par leur ministre. Sa périodicité est une fois par an.

Enfin le conseil permanent de la francophonie (CPF) est l'instance chargée de la préparation et du suivi du sommet, sous l'autorité de la Conférence ministérielle. Il est à la fois animateur, coordonnateur et arbitre de l'action de l'Organisation. Présidé par la Secrétaire générale de la Francophonie, il se prononce sur ses propositions et la soutient dans l'exercice de ses fonctions. Il est composé des représentants personnels des chefs d'État ou de gouvernement participant aux sommets. Il se réunit plusieurs fois par an en session ordinaire et tant que de besoin en session extraordinaire, notamment lorsqu'une crise touche l'un des pays membres.

Outre les trois instances cités plus-haut, l'OIF compte cinq acteurs constituant le pilier pentagonal agissant en synergie l'un avec l'autre pour son bon fonctionnement : l'assemblée parlementaire de la francophonie (APF), l'agence universitaire de la francophonie (AUF), TV5 monde, l'association internationale des maires francophones (AIMF) et l'université Senghor d'Alexandrie. Le premier agit pour la prise des décisions tandis que les quatre derniers pour une coopération multilatérale adéquate. L'APF participe à la mise en place et au renforcement des institutions démocratiques par l'adoption de textes transmis aux instances de la Francophonie, par l'organisation de missions de bons offices et de missions d'observation électorale. Les textes émis par cet organe ont force de recommandation. Et les pays membres doivent se soumettre à ces recommandations dans le but de préserver leurs places, ainsi que de donner une belle image auprès d'autres pays membres. La RD Congo a été accompagnée par l'OIF en matière électorale, paix, démocratie et droits de l'Homme. En mai 2018, un comité de l'OIF a participé à l'opération de mise à jour du fichier électoral.

Ces quatre opérateurs jouent un rôle majeur sur le plan de l'information, de l'éducation, de la gestion de la cité et de la recherche scientifique.

La francophonie n'exclut pas d'autres langues. Elle joue la politique de l'ouverture en faisant le brassage de différentes langues au sein de sa télévision. TV5MONDE utilise grâce au sous-titrage treize autres langues (allemand, anglais, arabe, coréen, espagnol, français, japonais, néerlandais, polonais, portugais, roumain, russe et vietnamien). TV5MONDE est suivie au-delà des publics francophones.

L'AIMF est le réseau des élus locaux francophones de plus de 265 villes et associations nationales des pouvoirs locaux dans 49 pays. Elle a une mission de solidarité et elle promeut

la démocratie locale en s'imprégnant des valeurs internationales de l'OIF. Elle crée un espace public international au sein de l'urbanisation. L'université Senghor est également un espace public international réunissant des chercheurs de différents horizons, dans la quête de la transmission du savoir et de l'invention des nouvelles connaissances.

L'OIF dispose de plusieurs bureaux dont quatre représentations permanentes et six bureaux régionaux. Les 4 représentations permanentes se situent au sein d'autres organisations internationales : à Addis-Abeba, auprès de l'Union Africaine et de la Commission économique de l'Afrique de l'ONU ; à Bruxelles, auprès de l'Union Européenne, à New York et à Genève, auprès des Nations Unies. Tandis que les 6 bureaux régionaux sont : à Lomé (Togo) pour l'Afrique de l'Ouest ; à Libreville (Gabon) pour l'Afrique centrale ; à Hanoï (Vietnam) pour la zone Asie-Pacifique ; à Port-au-Prince (Haïti) pour la Caraïbe et l'Amérique latine ; à Bucarest (Roumanie) pour l'Europe centrale et orientale ; à Antananarivo (Madagascar) pour l'océan Indien.

Outre ces organisations principales qui sont au sein de l'OIF, cette institution a sous sa direction d'autres organisations qui jouent un rôle important en tant que dispositif assurant la médiation avec une certaine catégorie de la population, notamment : la Conférence des ministres de l'Éducation Nationale (Confémen), la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (Conféjes) et la Conférence francophone des organisations internationales non gouvernementales (OING).

Le secrétariat général joue un rôle majeur. Ce poste est actuellement assumé par une femme, Michaëlle Jean (Canada). Elle a été désignée à ce poste par le Sommet de la Francophonie en 2014 à Dakar (Sénégal). La Secrétaire générale assure un lien direct entre les instances et le dispositif opérationnel de la Francophonie. La Charte la désigne comme la "*clé de voûte du dispositif institutionnel de la Francophonie*". Ses prédécesseurs sont Abdou Diouf (2003-2014, Sénégal) et Boutros Boutros Ghali (1998-2002, Égypte).

Les États ou gouvernements qui souhaitent faire partie de l'OIF en adhérant au Traité de Niamey doivent en faire officiellement la demande. C'est le Sommet de la Francophonie sur la base des recommandations de la Conférence ministérielle, délibérant à huis clos, qui décide d'accueillir ou non le nouveau requérant. Cette décision doit être prise à l'unanimité.

L'OIF est une institution qui privilégie la coopération et le dialogue avec ses Etats membres ou non, et avec d'autres institutions. Cette organisation n'a peur de rien, même pas en matière de langues. Elle est ouverte à la cohabitation de la langue française avec d'autres. Cela n'enlève pas sa substance ou son âme, ne la noie pas non plus, mais elle l'enrichit en termes de diversité. Cette diversité est située à différents niveaux : organisationnel, institutionnel, culturel.

La diversité organisationnelle se situe au niveau interne ou « intra » même de l'organisation. Il s'agit d'un rapport entre les différentes entités de l'OIF, régi sur le modèle de l'autonomie interdépendante où l'on constate une sorte d'enchevêtrement, dans laquelle le secrétaire général joue le rôle de coordination sans avoir le dernier mot. Toutes ces entités ont pour but de promouvoir la langue française. Elles s'engagent au respect de valeurs et de principes de base sur lesquels se fondent cette organisation, notamment la solidarité, les droits de l'Homme, la paix.

La diversité institutionnelle est située au niveau « inter ». Elle promeut une aisance relationnelle entre l'OIF et d'autres organisations gouvernementales ou non. Cette diversité exige le respect des engagements inscrits dans différents accords qui lient ces organisations. L'aspect juridique est le maître mot de cette diversité.

La diversité culturelle se situe au niveau « extra ». Cette dimension se base sur le principe de la non-discrimination, de la reconnaissance, de l'acceptation de l'autre tel qu'il est, au niveau des pratiques, des savoirs, des langues, des connaissances, des us et coutumes, des arts... elle est plurielle. C'est cette diversité qui fait la richesse de l'OIF. Les différents discours prononcés au sommet de Kinshasa en sont un exemple. Ils sont un ancrage qui attribue à ce sommet un caractère diversifié : politique, international, culturel, technique... Ces différentes modalités sont des éléments qui prouvent que l'OIF est une organisation au sein de laquelle on retrouve une saturation (une lutte interne entre les pays membres et cette organisation dans le principe de la non-ingérence), une maturation (seuls ceux qui ont le pouvoir ont la parole) et une satisfaction (lieu où l'on trouve la solution à certains problèmes des Etats).

II.3 Représentation des acteurs : Portraits

Qui sont réellement les acteurs qui ont tenu des discours lors du sommet de la Francophonie? Certes, ce sont souvent des personnalités politiques, des habitués de l'espace public national, chacun dans son pays, et aussi de l'espace public international dans lequel ils jouent déjà un rôle. De ce fait, leurs éthos produisent dans l'émission de leurs discours des effets auprès des destinataires. Chaque acteur a une personnalité que l'on peut assimiler, dans ce cas, à celle de l'Etat, du gouvernement ou de l'organisation qu'il représente. Yves Jeanneret, en parlant du portrait évoque la notion de l'acteur « On peut même dire que le retour du terme « acteur » dans les textes des sciences humaines indique la présence d'une théorie implicite du portrait¹⁰³ ». Pour leur part, François Soulages, et Pascal Bonafous abordent cette notion dans une dimension visuelle, « le portrait devrait nous faire connaître l'autre: connaissance visuelle, et c'est la peinture, la photographie, le cinéma, etc. connaissance intellectuelle, et c'est le roman, la poésie, la musique¹⁰⁴ ».

Par ailleurs, « le portrait se constitue en tant qu'une certaine jouissance pour le sujet humain de son visage, de son aspect corporel, sous la forme d'une représentation visuelle possédant la qualité de durer au-delà de la vie limitée du sujet lui-même¹⁰⁵ ».

De son côté, Bernard La

mizet note que: « le portrait, image et affiche exercent une domination particulière sur le sujet, car il n'a pas à répondre à leur discours, comme dans le cas de la communication langagière. [...] elle peut exercer une sorte de fascination, et, en tout cas, en suscitant, de la part du destinataire, un regard plutôt qu'un échange, elle engage une relation de domination et porte une signification sans retour¹⁰⁶ ».

Nous présentons dans ce travail le portrait de chaque acteur, dans un registre biographique, sans pour autant entrer en profondeur dans une étude aux enjeux historique, symbolique et politique comme ce fût le cas avec Adeline Wrona dans son livre *Face au Portrait, De Sainte-Beuve*, édité par Hermann.

¹⁰³ Yves Jeanneret, à la préface de l'ouvrage d'Adeline WRONA, *FACE AU PORTRAIT, De Sainte-Beuve à Facebook*, Paris, 2012, Hermann.

¹⁰⁴ Soulages François, et Bonafous Pascal, dir., *Portrait anonyme, peinture, photographie, cinéma, littérature*, Paris, L'Harmattan, 2013, p.5

¹⁰⁵ Ibid, p. 39

¹⁰⁶ Bernard LAMIZET, *op.cit.* p.76

En effet, ces portraits de Chefs d'Etat et de gouvernement, ou de représentants des organisations, prendront des formes de représentations multiples relevant de l'écrit et de l'image. Ces acteurs ont tous tenu un discours officiel lors du sommet de la Francophonie. Les portraits sont sélectionnés de manière rigoureuse sur des bases de données de photos, à partir de différents sites internet. Nous avons choisi deux photos de chaque personnalité, l'une représentant le symbole national, en l'occurrence le drapeau, pour les Chefs d'Etat et de gouvernement, et l'autre représentant le symbole de leur institution, logos ou drapeaux, pour les représentants des organisations. La seconde photo, par ailleurs, marque la présence de la personnalité lors de ce sommet tenu à Kinshasa en 2012. Nous n'allons pas faire une analyse sémiologique de ces images, mais plutôt procéder à une simple présentation.

Adeline Wrona nous informe que « Les portraits analysés se présentent comme des récits biographiques: il s'agit d'articles consacrés à un individu, dont la vie est retracée sous forme narrative. Cette condition formelle cadre un mode d'énonciation stabilisé, qui exclut la forme de l'interview¹⁰⁷ ». Par ailleurs, « le portrait, dans le journal, devient texte : non pas seulement assemblage de mots, mais système de signification associant des signes d'ordres diversifiés, qui se fixe sur une surface imprimée¹⁰⁸ ».

Dans le cas du portrait, le plaisir de la représentation se spécifie donc en « désir de figure », selon une formule employée par Louis Marin, désir qu'il situe « entre texte et image, entre les deux médiums de l'énonciation écrite et représentation visuelle¹⁰⁹ ».

Quant au texte écrit nous donnons une brève biographie de chaque personnalité en quelques lignes, de manière significative et efficiente, sans analyser ou questionner chaque acteur. Pour mieux les présenter, nous avons recouru à un dispositif portraitiste, Wikipédia, « qui est un site qui mobilise des conditions de manipulation très particulière. Retenons toutefois ce qui caractérise l'usage portraitiste de ce site, à la faveur de deux principaux champs d'observation : la datation, la signature¹¹⁰ ».

En effet, la date de la recherche en ligne et la signature du preneur de vue ou du site qui met en ligne la photo, doivent impérativement figurer sur le portrait, car tout ce qui est numérisé a le droit d'auctorialité.

¹⁰⁷ Adeline WRONA, *Face au portrait, De Sainte-Beuve à Facebook*, Paris, 2012, Hermann, p.195

¹⁰⁸ *Ibid*, p.19

¹⁰⁹ Louis MARIN, cité par Adeline WRONA, *op.cit.* p.20

¹¹⁰ *Ibid*, p.379

Wikipédia exploite les ressources de ce qu'Adeline Wrona appelle un « désir signalétique ». « Cette encyclopédie disponible uniquement en ligne remplit en partie les missions assignées aux dictionnaires biographiques, ainsi qu'à cette sous-famille que constituent les dictionnaires de contemporains. [...] les portraits proposés par cette encyclopédie « collaborative » remplissent une partie des rôles tenus jusque-là par les périodiques d'information¹¹¹ ».

Wikipédia renchérit Adeline Wrona, « hybride les modèles éditoriaux, empruntant à la fois à l'encyclopédie, aux réseaux sociaux, et aux discours journalistiques. De l'encyclopédie le site retient le ton, impersonnel, qui raconte les faits ou les individus sur le mode détaché de l'extériorité : les biographies sont menées à la troisième personne du singulier et l'on y retrouve les codes rhétoriques associés à la définition de l'individu dans les pratiques des dictionnaires (organisation rationalisée par un « sommaire », étiquette sociale, bibliographie, filmographie, formation, titres honorifiques...)»¹¹² ».

Il y a un rapport entre la communication et le portrait. « Ce dispositif est une médiation, un support visuel qui représente l'absent. « L'opérativité du portrait réside dans cette faculté de porter la marque d'une présence, tout comme la photographie, qui selon la belle formule de Barthes, atteste d'un « ça a été ». Le « ça a été » du portrait présente une caractéristique supplémentaire : celle de retenir la trace d'une relation »¹¹³.

Les images sélectionnées maintiennent un lien entre le sommet de la Francophonie de Kinshasa et des acteurs qui ont tenu des discours officiels dans cet espace public international. Elles marquent d'une part leur présence à ces assises et leur lien avec le pays d'origine ou leur organisation et d'autre part le lien qui les relie avec leurs spectateurs. Comme l'évoque Adeline Wrona, il s'agit de la relation sur « la médiation triangulaire¹¹⁴, en évoquant le « je-nous » d'Elias qui éclaire le fonctionnement éminemment relationnel du portrait. La relation se décline d'abord en termes de peintre/client, peintre/modèle, spectateur/portrait ou modèle/spectateur. Dans le cas de notre étude, il est question de la relation entre spectateur/portrait ».

¹¹¹ Ibid. p.380

¹¹² Ibid. p.381

¹¹³ Ibid. p.28, L'expression est proposée par Barthes dans *La chambre claire. Note sur la photographie*, Paris, Gallimard, 1981

¹¹⁴ Ibid. p.29

Nous avons pris soins de signaler la date de consultation de ces portraits parce qu' « à l'écran l'individu se réécrit sans archives : tout nouveau récit biographique annule les précédents, et les portraits subissent la loi propre au texte informatique, celle d'avoir « une existence fugace », puisque « la mémoire de la page-écran peut-être actualisée ou modifiée en permanence ». A ce sujet, nous nous référons à l'article d'Emmanuel Souchier¹¹⁵ « L'écrit d'écran, pratique d'écriture et informatique ».

« L'exploitation dans le journal des modes de reproductibilité accélérée de l'image, et en particulier des images individuelles, s'analyse comme une rencontre entre les formes de portrait massifiées, d'une part, et d'autre part l'émergence d'un discours d'information, qui suppose l'accessibilité accrue d'une communauté d'individus à des médias d'actualité. Nous l'avons vu, les portraits de presse répondent à la nécessité d'inventer des figurations d'individus qui clarifient le lien, dans l'espace social, entre les sujets et la collectivité, entre le « nous » et le « je »¹¹⁶ ».

¹¹⁵ Emmanuel SOUCHIER, « L'écrit d'écran, pratique d'écriture et informatique », article cité, Adeline WRONA, Ibid, p.371

¹¹⁶ Ibid., p.371

II.3.1 Portrait MONCEF MARZOUKI, consulté le 20 septembre 2017.



Source : afriqueeducation.com



Source : Getty Images

La première image est le portrait d'un homme d'Etat, mis en ligne sur le site d'un média spécialisé en éducation pour la région d'Afrique, dont le siège est situé à Montrouge, dans la région parisienne. Ce site appartenant à ce magazine en réclame la propriété. Il s'agit de la photo d'un homme d'Etat qui probablement est en train de réfléchir sur son pays, la Tunisie. On retrouve le symbole national de ce pays juste derrière cet homme. La seconde image est réalisée Getty Images qui est une agence de photographie et une banque d'images américaine. Cette seconde image marque la présence de cette personnalité politique lors du sommet de Kinshasa.

II.3.2 Portrait ABDOU DIOUF, consulté le 20 septembre 2017



Source : Radio Okapi



Source : Onewovision.com

La Radio Okapi est une radio d'informations indépendantes, appartenant à la MONUSCO (mission de l'organisation des nations unies pour la sécurité de la RD Congo) et à la fondation Hirondelle. Elle est un média puissant au Congo et couvre toutes les 26 provinces.

www.onewovision.com, est l'adresse url où est logée cette photo de la poignée de mains entre l'ancien secrétaire général de l'OIF, Abdou Diouf et le Président Congolais, Joseph Kabila. Une image qui ne suggère pas seulement deux acteurs, mais surtout la représentation de deux institutions. Ce site est actuellement en travaux. Nous pensons qu'il appartient à un congolais qui est proche du pouvoir. Ces images sont obtenues à partir des recherches faites sur les personnalités en rapport avec le Sommet de la Francophonie de Kinshasa. La première image fait allusion à l'institution à laquelle appartient cet acteur et la seconde marque sa présence à ce sommet international.

II.3.3 Portrait MACKY SALL, consulté le 20 septembre 2017.



Les 2 images Source afriqueeducation.com

Ces deux images sont mises en lignes sur le site afriqueeducation.com. La première est une des images officielles de cet homme d'Etat. Elle la représente assis non en position de repos, mais comme travailleur. La seconde image le représente en train de tenir son discours à la tribune du Sommet de la Francophonie de Kinshasa.

En mettant les images en ligne, ce site joue la médiation triangulaire, entre cet acteur et son Etat, le site lui-même et tous ceux qui " consomment " de l'image. Cette médiation triangulaire est centrée autour d'un acteur qui est mis en ligne.

II.3.4 Portrait UELI MAURER, consulté le 20 septembre 2017.



Source: afriqueeducation.com



Source : RTS Info

Cette première image est une propriété d'afriqueeducation.com, tandis que la seconde appartient à la RTS Info (Radiotélévision Suisse), chaîne nationale de la Suisse. Ce média a accompagné son Chef de gouvernement au sommet de Kinshasa. Tout d'abord, parce qu'il est un média officiel et il est d'office accrédité non seulement pour informer, mais surtout pour communiquer la vision de ce pays. La RTS fait partie des chaînes qui ont couvert médiatiquement le Sommet de Montreux. A la mise en ligne de cette image, ce média a laissé ses traces, son logo, une manière de brandir la paternité de cette image. Tous ceux qui vont l'utiliser, devront soit payer, soit l'utiliser gratuitement en laissant ce logo. La première image met en scène une expression de cet acteur et la seconde image est la représentation de la Suisse au sommet de Kinshasa.

II.3.5 Portrait JOSEPH KABILA KABANGE, consulté le 20 septembre 2017.



Source : afriqueeducation.com



Source: Radio Okapi/John Bompengo

La première photo est celle d'afriqueeducation.com. La seconde par contre est une image à double énonciateurs. C'est une photo prise par John Bompengo, achetée ou publiée gratuitement sur le site de la Radio Okapi. Cette double énonciation visible transmet un message de coopération entre ces énonciateurs constituant une copropriété pour cette image. L'énonciation éditoriale est celle d'une image partagée. Si la seconde image présente Joseph Kabila à la tribune de la francophonie, la première met l'acteur en relation avec son pays au travers du symbole du drapeau qui se trouve derrière lui. Cette image construit le lien qui existe entre Joseph Kabila et son pays, la RD Congo. Tandis que la seconde image prouve, en plus de la présence du Président Joseph Kabila à ce sommet de Kinshasa, le lien qui existe entre son pays et l'Organisation Internationale de la Francophonie.

II.3.6 Portrait FRANCOIS HOLLANDE, consulté le 20 septembre 2017.



Source : Paris Match



Source : Radio Okapi/John Bompengo

Cette image du président français, François Hollande est la propriété du magazine Paris-Match, un hebdomadaire français d'actualités et d'images, né en 1949 et célèbre pour sa devise : « Le poids des mots, le choc des photos ». Elle montre une expression du président lors d'un discours adressé à la nation. Cette photo est percutante par sa qualité et le geste du président. Il se tient debout devant les drapeaux français et européen. Chaque personnalité politique instituée est suivie par des médias accrédités auprès de ses services de communications. Ces derniers mettent tout en œuvre afin que l'image et la communication d'image de cet homme soit attirante pour les électeurs. Le site de Paris-Match est lié à d'autres sites, tel celui de la francophonie.

II.3.7 Portrait STEPHANE HARPER, consulté le 20 septembre 2017.



Source : PHOTO Fixquotes.ca



Source : ctvnews.ca

Les deux photos ci-dessus ont été prises par Fixquotes.ca et ctvnews.ca, deux sites canadiens. Si le premier est un moteur de recherche canadien, le second site est une des branches appartenant à la chaîne de télévision Ctvnews. Ces deux sites diffusent des informations. Bien avant la diffusion, il faut prendre en compte la recherche et le traitement. Ces deux sites sont en lien avec le site de la francophonie. Ces deux dispositifs techniques sont en relation avec d'autres sites connectés sur internet. Les médias canadiens ont accompagné leur Chef du gouvernement par patriotisme et aussi par recherche d'information, et dans le but de vendre une belle image de leur pays sur la scène internationale. La première image a une visée nationale, tandis que la seconde est internationale car elle marque la présence du Chef du gouvernement canadien au sommet de Kinshasa.

II.3.8 Portrait d'IRINA BOKOVA, consulté le 20 septembre 2017



Source: Unesco



Source : Francophonie

L'image de la directrice de l'Unesco, Irina Bokova, est l'un des portraits officiels de cette personnalité. Elle est la propriété de l'Unesco. En faisant une recherche des photos de cette personnalité, cela nous renvoie à la photothèque de cette organisation. La seconde image est une propriété de l'OIF. La photo de famille rassemble tous les Chefs d'Etats et de gouvernements, ainsi que ceux des organisations internationales.

Ces images publiées sur des sites internet donnent aux acteurs une image sur eux-mêmes et sur ce que les autres voient d'eux. Les médias par la cueillette de l'information, le traitement et la diffusion accomplissent un travail méticuleux. Les médias constituent un cadre spatio-temporel. Ils sont revêtus d'une puissance de faire (présenter les faits aux différents publics), de défaire (diffuser l'information d'après une ligne éditoriale bien déterminée) et de refaire (donner éventuellement une opinion contraire à ce qui est connu, après évidemment un traitement ou une enquête conséquente). Chaque support médiatique a sa spécificité dans la manière où il est appréhendé par différents publics. La présentation de ces portraits renvoie à une sorte d'agrégation entre le site de la francophonie et d'autres sites spécialisés. En évitant de brandir un aspect narcissique dans l'utilisation de la photothèque électronique, les images des acteurs sont aussi présentes sur d'autres sites appartenant à des institutions ou à des photographes professionnels. La sélectivité de ces images est visible sur le site et parfois bien plus complexe quand il faut choisir une image qui cadre avec le contexte ou la circonstance. Un événement tel que le Sommet de la Francophonie de Kinshasa est l'une des occasions où l'on retrouve des personnalités qui désirent vendre une image d'eux-mêmes et celle de leur Etat ou organisation. Les agences ou institutions qui mettent des photos en ligne sont considérées comme des sources de valeurs symboliques et de construction identitaire des acteurs qui sont des personnes physiques, mais aussi des personnes morales.

Conclusion partielle

La réappropriation du discours international à des fins nationales est l'une des branches de la problématique de notre travail. Donner présenter le cadre de ce discours international à des fins nationales est l'un des objectifs poursuivis dans notre recherche. En effet, la représentation des différents lieux notamment le lieu des acteurs (jouant un rôle mixte en tant qu'Etat, personne morale, et en tant que représentant de cet Etat, personne physique), le lieu de stratégie (là où s'exercent les discours et les pratiques politiques), le lieu de la représentation (où l'on pratique, rituels et discours), et enfin le lieu de la sociabilité (lieu de la reconnaissance du lien symbolique de l'appartenance) font naître la dimension proprement politique et institutionnelle de l'appartenance à la Francophonie, en raison du partage de la langue Française. Les paroles des représentants lors du sommet, sont les paroles de leurs Etats. Parmi ces acteurs nous en distinguons deux types : des acteurs actifs et des acteurs passifs. « La représentation diplomatique des pays et des états institue un véritable espace public international : la communication politique change de dimension à partir du moment où elle met en relation des pays et des états. Dès lors qu'elle est engagée entre des pays, la communication politique fait d'eux des acteurs, à qui sera reconnu un désir (l'horizon politique qu'ils poursuivent) et qui seront investis dans une specularité constitutive de leur identité (leurs relations avec les autres pays). Comme toutes les formes de relations instituant une sociabilité, la diplomatie définit, dans leurs pratiques symboliques, dans les médias et dans leurs activités de communication et d'information, ce que les pays représentent les uns pour les autres : leur sens et leur identité¹¹⁷ ».

L'Organisation Internationale de la Francophonie est une institution internationale au sein de laquelle on retrouve des entités autonomes interdépendantes, dans une synergie, sous la coordination de la secrétaire générale, Michaëlle Jean.

Le portrait d'acteur que nous avons présenté par ailleurs est fait dans un registre biographique. En effet, il s'agit dans ces portraits de Chefs d'Etat et de gouvernement ou de représentants des organisations sous des formes de représentations portraitistes relevant de l'écrit et de l'image. Ces acteurs qui ont tenu un discours officiel lors du sommet de la Francophonie. Nous avons fait une analyse sémiologique de ses images, mais plutôt procéder à une simple présentation. Ces images publiées sur des sites internet offrent aux acteurs une image sur eux-mêmes et sur ce que les autres voient d'eux. La présentation de ces portraits renvoie à une sorte d'agrégation entre le site de la francophonie et d'autres sites spécialisés. Refusant de brandir un aspect narcissique dans l'utilisation de la photothèque électronique,

¹¹⁷ Bernard LAMIZET, *Op.cit.* p, 192.

les images des acteurs sont aussi présentes sur d'autres sites appartenant à des institutions ou à des photographes professionnels. Les agences ou institutions qui mettent des photos en ligne sont considérées comme sources de valeurs symboliques et de construction identitaire des acteurs qui sont des personnes physiques, mais aussi des personnes morales.

Les discours publiés sur le site du Sommet de la Francophonie, lieu d'une tension entre une énonciation cadrée par le travail de l'architexte et d'une volonté de réappropriation du discours international à des fins nationales, sont un défi à relever dans le cadre de notre travail de recherche. Nous nous attellerons dans les points suivants à montrer le lissage, le retravail dans le sens d'une appropriation nationale d'enjeux internationaux, ainsi que l'hétérogénéité des discours réénoncés. Par ailleurs, nous analyserons le logo ou l'image visuelle de la francophonie événementielle, dédié au sommet de Kinshasa, en faisant un parallèle entre cette image visuelle du sommet de Kinshasa et les sommets de Dakar et de Montreux. Ensuite nous parlerons du dispositif multiforme, de la notion de l'énonciation éditoriale, et nous terminerons par les notions d'hétérotopie et l'approche « diplomatique ».

Troisième partie : La médiation : un dispositif multiforme

III.1 Logo de la francophonie Kinshasa : une image visuelle circonstancielle

Pour faire une étude sur le sommet de la Francophonie dans un pays, on doit s'intéresser aux particularités nationales du logo du sommet. Chaque pays a sa façon de faire, d'accueillir et d'organiser cette grande messe qui réunit des personnalités provenant des différents continents. Il s'agira ici de comprendre comment la République Démocratique du Congo a « nationalisé » les signes internationaux de la Francophonie. « Les signes visuels sont faits de points, de traits, de surfaces colorées ou non¹¹⁸ ». Nous allons pour ce faire analyser, à la lumière de Roland Barthes et Martine Joly, sans omettre une grille descriptive selon Laurent Gervereau, le logo du sommet de la Francophonie de Kinshasa. Nous le comparons ensuite aux logos de deux autres sommets, celui de Montreux et celui de Dakar.



Cette image est le symbole du sommet de la Francophonie de Kinshasa, pendant le sommet de 2012

Cette image fait partie d'une gamme d'images présentées lors du sommet de la Francophonie de Kinshasa. Nous l'avons choisie parce qu'elle est sur le site événementiel de la Francophonie, dédié au sommet de Kinshasa.

Roland Barthes voulait savoir comment le sens vient à l'image. Pour ce faire, nous allons d'abord tenter de définir ce qu'est une image. « L'image indique quelque chose qui, bien que ne renvoyant pas toujours au visible, emprunte certains traits au visuel et, en tout état de

¹¹⁸ Bernard COCULA et Claude PEYROUTET, *Sémantique de l'image. Pour une approche méthodique de l'image visuelle*, Paris, Dellagrave, 1986, P.65.

cause, dépend de la production d'un sujet : imaginaire ou concrète, l'image par quelqu'un, qui la produit ou la reconnaît¹¹⁹ ».

Cette image visuelle de la Francophonie est une image fixe et médiatique. L'image fixe est le produit du dessin, de la peinture, de la photographie et de la sculpture traditionnelle. L'image médiatique est cette image envahissante, omniprésente, celle qu'on critique et qui fait en même temps partie de la vie quotidienne de chacun. Annoncée, commentée, adulée ou vilipendée par les médias eux-mêmes, l'« image » devient alors synonyme de télévision et de publicité¹²⁰ ».

L'image du sommet de la Francophonie peut-elle, du fait qu'elle est produite intentionnellement, être considérée comme une image publicitaire? « Certains attributs du produit qui forment *a priori* les signifiés du message publicitaire et ces signifiés doivent être transmis aussi clairement que possible ; si l'image contient des signes, on est donc certain qu'en publicité ces signes sont pleins, formés en vue de la meilleure lecture : l'image publicitaire est franche, ou du moins emphatique¹²¹ ».

Roland Barthes dans son analyse de la publicité des Pâtes Panzani se base sur différents types de signifiants notamment d'ordre linguistique, iconiques et plastiques. En renchérissant avec Martine Joly, « l'image est composée de différents types de signes : linguistiques, iconiques, plastiques, qui concourent ensemble à construire une signification globale et implicite, intégrant, dans ce cas précis, le chant de la langue, l'idée de la nation et celle de cuisine méditerranéenne¹²² ». Laurent Gervereau quant à lui, nous donne quelques éléments d'analyse : la technique, la stylistique et la thématique¹²³.

La première image comporte différents signifiants linguistique, iconique et plastique.

¹¹⁹ Martine JOLY, *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris, Armand Colin, 3^e éd., 2015, P.9

¹²⁰ Martine JOLY, *op. cit.* P.10

¹²¹ Roland BARTHES, « Rhétorique de l'image », in *Œuvres complètes II, Livre, Texte, Entretiens 1962 – 1967*, Paris, Seuil, 2002

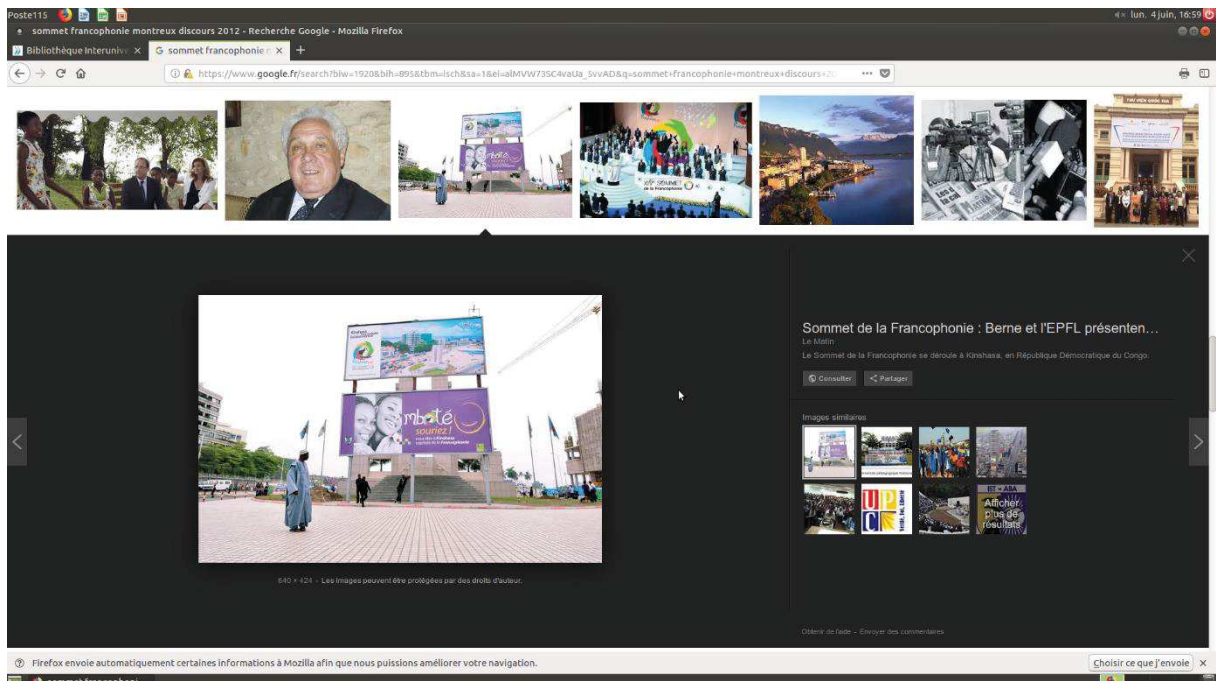
¹²² Martine JOLY, *op. cit.* P.49

¹²³ Laurent GERVEREAU, *voir, comprendre, analyser les images*, Paris, La Découverte, 2000, P.40

III.1.1 Signifiant Linguistique

Le message linguistique : « Y a-t-il du texte à proximité de l'image, en dessous, au-dessus ou aux alentours ? La question de savoir si l'image double certaines informations du texte par un phénomène de redondance, ou le texte ajoute-il une information inédite à l'image¹²⁴ »?

Le signifiant linguistique dans cette image est moins visible. Cela est dû à l'architexte sur le site de la Francophonie, l'espace réservé pour la photo est moindre que la taille de celle-ci. Un ajustement a été fait pour que la photo convienne aux exigences de l'architexte. Pour mieux cerner le message linguistique, nous recourons à une image similaire, juste pour repérer dans la globalité le message linguistique.



Ce panneau dont nous avons procédé à la capture d'écran nous a permis de la voir dans sa globalité. Pour une vision claire, nous l'avons rogné en vue de séparer l'image qui nous intéresse de sa partie supérieure.

¹²⁴ Roland BARTHES, *op. cit*, P.578



Signifiants linguistiques: Mbote, souriez!, vous êtes à Kinshasa, Capitale de la Francophonie et l'émoticône.

III.1.1.1 Le signifiant Mboté

Ce signifiant veut dire simplement bonjour, ou salut. Il est écrit en Lingala, une des cinq langues officielles de la République Démocratique du Congo (Lingala, Kikongo, Swahili, Ciluba et le Français. Ce dernier constitue la langue officielle et administrative). Mbote signifie par ailleurs bienvenue. Au travers de ce signifiant la RD Congo souhaite la bienvenue à ses hôtes provenant du monde entier. On peut se demander pourquoi les organisateurs ont préféré écrire « Mboté » et non « Mbote », ou encore Bonjour simplement ou Welcome. Pourquoi souhaiter la bienvenue aux invités dans une langue qui leur est incompréhensible pour la plus part ? Le destinataire de ce message n'est pas le peuple congolais pour autant. Et en Lingala les accents sont moins fréquents. Ils auraient dû écrire Mbote. Cette façon de présenter les choses est une manière de transposer le national à l'international, en « francisant » le concept Mboté.

Mboté est une manière d'adresser des marques de reconnaissance, de respect à quelqu'un selon les types de relations entre les personnes. Mboté ce signifiant peut être transporteur de

plusieurs signifiés notamment l'idéologie, l'appartenance à une religion (Shaloom¹²⁵), une caste (Mangrokoto¹²⁶), à une culture (à Bunia¹²⁷), à une région (Losako¹²⁸)...

III.1.1.2 Le signifiant Souriez!

Ce signifiant suivi d'un point d'exclamation revêt une autre signification. Souriez : c'est le verbe sourire au mode impératif. L'impératif est un mode utilisé pour exprimer un ordre, un conseil, une prière, une recommandation à réaliser dans un futur proche ou lointain. Tandis que le point d'exclamation sert à augmenter l'emphase, la surprise ou l'admiration. Le Sourire fait du bien, cela rend les gens plus beaux, améliore la santé et favorise les relations humaines.

Ce signifiant veut simplement dire : vous êtes à Kinshasa, nous vous recommandons de sourire, de garder une bonne humeur tout au long de votre séjour dans la capitale de la Francophonie. Autrement, pour ceux qui n'ont le sourire ou ne sont pas de bonne humeur en arrivant à Kinshasa, ça voudrait dire : « nous vous donnons l'ordre de sourire sur la terre congolaise, l'actuelle capitale de la Francophonie ». Par contre pour ceux qui avaient déjà le sourire en arrivant à Kinshasa, ce signifiant leur conseille de continuer à garder cette bonne humeur pendant leur séjour à Kinshasa. Le point d'exclamation est dû à la surprise qui est réservée aux hôtes des congolais et à l'admiration de la ville, des institutions, de sa population accueillante dont l'hospitalité est connue par tous. Ce signifiant cristallise en lui-même un poids énorme de l'image du pays organisateur du sommet et des institutions en places.

III.1.1.3 Le Signifiant Vous êtes à Kinshasa

Ce signifiant est d'ordre spatial. Il indique le lieu où s'est déroulé l'événement, précisément à Kinshasa, et non dans une autre ville de la Rd Congo. Kinshasa rappelle ainsi que vous êtes

¹²⁵ Shalom une manière de saluer chez les juifs et les Chrétiens qui veut dire simplement : « Que la paix du Seigneur soit avec vous, comme lors de l'apparition de Ange Gabriel à Marie mère de Jésus.

¹²⁶ Mangrokoto est une formule de salutation inventée par le célèbre musicien congolais Papa Wemba. Une salutation pour les initiés, ceux qui écoutent sa musique ou qui côtoient sa bastion, le village Molokai. Cette salutation est une formule de politesse pour ceux qui ont droit à la parole, les aînés, les riches, les talentueux,...

¹²⁷ Bunia est une province située dans la partie Nord-Est de la RD Congo. Dans cette partie du pays, les aînés ne peuvent pas se saluer avec les inférieurs en leur tendant la main ; par contre l'inférieur devra présenter son épaule gauche un peu inclinée pour que l'ainé le touche.

¹²⁸ Losako, dans ma province quand on salue quelqu'un en disant losako, l'autre répondra soit losako, soit devra répondre par un proverbe ou par une citation.

bien dans l'endroit où a vécu Emery Patrice Lumumba. Ainsi, l'un des hôtes, le président Tunisien, Moncef Marzouki, à son arrivée à Kinshasa, est allé visiter la maison où a habité Lumumba, ainsi que sa veuve. Kinshasa est aussi la ville où le Président Mobutu a régné pendant 32 ans, la ville où est passé le Britannique Henry Morton Stanley à la recherche de David Livingston ; la ville où ont vécu Ayidini Abala Alexandre, Rochereau Tabu Ley, Abeti Masikini,...Kinshasa est aussi connue pour être la capitale culturelle et de la musique en Afrique. Ces artistes ont influencé la musique mondiale en développant un nouveau style de musique, la Rumba. Cette capitale a eu un impact pour la résurgence de l'adoration pour la gloire de Jésus-Christ avec l'artiste Chrétien Alain Moloto. Cette capitale est aussi un lieu touristique où l'on retrouve les Bonobos¹²⁹. Kinshasa et Brazzaville à proximité forment ainsi deux capitales qui sont les plus proches du monde. Kinshasa est la capitale politique de la RD Congo et le siège des institutions. Pour mémoire, son ancienne appellation Léopoldville, du nom de sa majesté roi des Belges, a été donné par l'explorateur Henry Morton Stanley.

III.1.1.4 Le signifiant Capitale de la Francophonie

Ce signifiant est simple à comprendre. Tous les deux ans, la Francophonie change de capitale. La ville où le sommet sera organisé devient d'office la capitale symbolique et événementielle, et non le siège de cette institution qui se retrouve à Paris dans le 7^e arrondissement. Être la capitale de la Francophonie, c'est aussi avoir le privilège de parler au nom de cette institution dans une certaine mesure, d'utiliser leurs symboles, d'engager des experts, d'imprimer, d'avoir un certain privilège de représenter cette institution au sein du pays organisateur,... certaines tâches, par contre, sont assurées en coordination avec les services de la Francophonie commis pour cela, à titre illustratif la liste des invités et l'envoi des invitations.

129 Le Bonobo est cette espèce de singe qu'on ne trouve qu'en Rd Congo, et qui est devenu une espèce à part entière en 1929, car sa physionomie était très proche de celle du chimpanzé. Le bonobo est un membre de la famille des hominidés et de l'ordre des primates. Il appartient donc à la famille des «grands singes», sans queue, dit anthropomorphe, (*sa physionomie se rapproche de celle de l'Homme*). Il est le primate qui partage le plus de gènes avec l'Homme, soit 99.4 % du code génétique humain. Par comparaison, le chimpanzé n'aurait « que » 98% de gènes communs avec les humains.



III.1.1.5 Le signifiant sourire visuel :

Pour des raisons d'ordre logique, nous préférons parler du sourire visuel sur le message linguistique au lieu du message iconique parce que le sourire visuel n'est visible que dans la seconde affiche à laquelle nous avons recouru pour traiter uniquement le message linguistique. Ce signifiant que nous qualifions de sourire visuel est une émoticône¹³⁰. Cette émoticône symbolise le sourire. C'est un signifiant sans yeux, juste une tête avec une bouche exprimant le sourire. Ce message est une façon de transposer le nouveau langage des réseaux sociaux, qui se pratiquent entre camarades, amis, membres d'une certaine communauté ayant des liens sociaux, à une organisation internationale n'ayant presque pas d'affinités sociales mais plutôt culturelles, par le truchement de la langue française. Cette émoticône de sourire est la visualisation du signifiant Mboté. Il traduit visuellement le message linguistique qui paraît incompréhensible par la quasi-totalité des participants du sommet de la Francophonie de Kinshasa. Il est un complément mieux une compensation qui a pour finalité de remédier au déficit du message linguistique d'accueil, empreint de « kinoiserie ». Pourquoi pas en d'autres langues nationales telles le Ciluba « Betuabe », en Kikongo « Kolele », en Swahili « Karibu », ou mieux en français « Bonjour ou Bienvenue ». Parce que Lingala est la langue la plus « cool » en RD Congo et est compréhensible par tous.

Après l'analyse du message linguistique, nous passons au point suivant à l'analyse du message plastique.

¹³⁰<https://fr.wikipedia.org/wiki/Émoticône>, consulté le 14/03/2018. Une émoticône est une courte figuration symbolique d'une émotion, d'un état d'esprit, d'un ressenti, d'une ambiance ou d'une intensité, utilisée dans un discours écrit. Cette figuration est née de la combinaison de plusieurs caractères typographiques, comme le smiley :-), mais le terme désigne aussi une petite image – pouvant être fixe ou animée – telle que « 😊 », et de manière générale une forme là où elle est possible. Elle permet de communiquer brièvement, à l'écrit, une information comparable à une expression faciale, au ton de la voix ou à une gestuelle à l'oral.

III.1.2 Signifiant Plastique

Le signifiant plastique que nous abordons maintenant, nous pousse à revenir sur notre première image que l'on retrouve sur le site de la Francophonie. « Il existe une pensée plastique, distincte de la pensée mathématique, ou de la pensée physique, ou de la pensée biologique, ou de la pensée politique. Cette pensée possède ce trait particulier parmi beaucoup d'autres d'utiliser un médium ou un support non verbal¹³¹ ». Pour ce faire, nous nous attelons à analyser les couleurs, les formes. Deux images sont présentées ci-dessous : la première est l'affiche du sommet de la Francophonie de Kinshasa sur le site, la seconde le logo officiel du sommet de la Francophonie de Kinshasa.



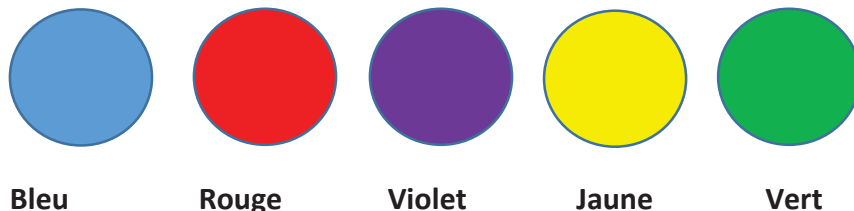
¹³¹ Pierre FRANCASTEL, *L'image, la vision, l'imagination*, Paris, Denoël/Gonthier, 1983, p.92

III.1.2.1 De la signification des couleurs

Ces deux images ont les mêmes couleurs, les couleurs qui identifient l'Organisation Internationale de la Francophonie : vert, jaune, bleu, rouge et violet, et une autre couleur d'ajout le blanc. Sur l'affiche, ces couleurs sont inscrites sur le signifiant linguistique Mboté, particulièrement la voyelle O qui incarne ces couleurs, pendant que d'autres lettres sont en couleur blanche. Ces couleurs sont sur un fond violet.

Pierre Francastel nous signale que « La couleur est une nécessité vitale. C'est une matière première indispensable à la vie, comme l'eau et le feu. A toute époque de son existence et de son histoire, l'homme l'a associée à ses joies, ses actions, ses plaisirs. Son action n'est pas décorative, elle est psychologique. Les sentiments de joie, d'émulation, de force, d'action se trouvent renforcés, élargis par la couleur. [...] Il est possible à partir des références chromatiques et graphiques d'un sujet, de déterminer ses tendances, ses idées, son caractère¹³² ».

Dans la sémiotique de l'image, les couleurs sont souvent contextuelles et régionales. Certains chercheurs tels que Mélanie Giroux¹³³, qui travaille dans la communication visuelle, nous donne quelques significations de couleurs ainsi que les connotations qu'elles évoquent.



D'après Mélanie Giroux, « Les couleurs qui représenteront une organisation doivent être en ligne directe avec votre mission et vos valeurs afin que celles-ci transparaissent dans vos communications et jouent pleinement leur rôle, qui est d'attirer les clients que vous

¹³² Pierre FRANCASTEL, *op.cit.*, P.92

¹³³ [Http://Evolutiongraphique.Com/La-Signification-Cachee-Des-Couleurs-En-Communication-Visuelle/](http://Evolutiongraphique.Com/La-Signification-Cachee-Des-Couleurs-En-Communication-Visuelle/), consulté le 16 mars 2018

recherchez et ainsi de vous aider à conclure des ventes¹³⁴ ». Chaque couleur de la francophonie représente un continent.

III.1.2.2 De la forme

La forme prédominante sur l'affiche marquant le sommet de la francophonie de Kinshasa est celle de la Francophonie en général. Cette forme est un cercle non uni, constitué de cinq arcs rattachés l'un à l'autre. Chaque arc porte une couleur, parmi les cinq couleurs de la Francophonie : vert, jaune, bleu, rouge et violet.

Dans le logo du sommet de la Francophonie de Kinshasa, nous constatons une superposition de l'image événementielle de Kinshasa se reposant sur le logo officiel de l'Organisation Internationale de la Francophonie, séparé par une barre.

En nous rappelant de l'étude des fractions en mathématique, la partie inférieure est la base, sur laquelle s'appuie le numérateur. Le dénominateur reste fixe. Il est l'organe supérieur de cette organisation dans la prise de décision. Quant à la partie supérieure ou numérateur, elle nous présente l'image du sommet à Kinshasa.

Après cette étude des couleurs et formes nous passons au signifiant iconique.

III.1.2.2.1 Signifiant Iconique

Selon Roland Barthes, « les signifiants iconiques représentent des objets socioculturellement déterminés¹³⁵ ». Le signifiant iconique sur l'affiche représentée sur le site de la Francophonie événementielle, inhérent au sommet de Kinshasa, laisse voir l'image, ou plutôt des images de différents types. Celles qui sont très visibles sont l'image de l'Okapi et des femmes. Ces images ne sont pas de dessins, mais des photos.

¹³⁴ Mélanie Giroux, <http://evolutiongraphique.com/la-signification-cachee-des-couleurs-en-communication-visuelle/>, consulté le 16 mars 2018

¹³⁵ Roland BARTHES cité par Martine JOLY, *Op. cit.* p.49

L'Okapi est photographié ainsi que les femmes. La photographie implique un certain aménagement (cadrage, réduction, aplatissement, lumière, angle de prise de vue, image en plongée ou contre plongée,...)¹³⁶.

Le monde aujourd'hui reconnaît les efforts, les aptitudes et les compétences de la femme, cet être qualifié jadis de faible, surtout dans les pays africains. Sa place était jadis à la maternité pour faire des enfants et à la cuisine pour préparer les repas. Tous les paramètres nous démontrent aujourd'hui que ce temps est révolu. La présence de la femme sur l'affiche du sommet de Kinshasa est un message de la place que ce pays accorde à la femme. Bien que la constitution congolaise accorde trente (30 %) aux femmes dans les institutions, du chemin reste encore à faire pour atteindre réellement ces 30 % et jusqu'à ce que la parité soit effective. Parmi ces femmes, l'une d'elle affiche un sourire.

L'image à l'extrême gauche est une photographie du début des escaliers du stade des Martyrs de l'Indépendance, en montant pour se diriger vers la tribune ou vers le pourtour.

Le signifiant iconique de l'okapi¹³⁷ est un symbole fort pour la République démocratique du Congo. C'est un animal qu'on a découvert en RD Congo. Il est l'équivalent du Panda en Chine.

Si on compare le mode de vie de l'okapi et celui de la RD Congo, les différences sont importantes : l'okapi est un animal discret et solitaire qui ne fréquente ses pairs qu'au moment de la reproduction. On compte généralement deux individus au km². Sédentaire, il vit sur un territoire qu'il marque par des dépôts d'urine et des sécrétions issues de glandes situées entre ses doigts. Il emprunte toujours les mêmes pistes de passage qu'il a ainsi marquées. C'est un

¹³⁶ Roland BARTHES, *Op. cit.*, P.576, certains points notamment lumière, angle de prise de vue, image en plongée ou contre plongée, nous l'avons ajouté, on ne les retrouve pas dans cet ouvrage, il s'agit des connaissances personnelles sur la prise des photos.

¹³⁷ L'okapi (*Okapia johnstoni*), aussi connu sous le nom de Mondonga, est une espèce de mammifères ruminants de la même famille que la girafe, venant des forêts équatoriales de l'Afrique centrale. Bien que connu par les Pygmées, il est « découvert » en 1901 par Sir Harry Johnston à qui il doit son nom. C'est l'un des derniers grands mammifères à être observé scientifiquement sur la planète. Cet animal dont l'allure rappelle à la fois celle du zèbre et de la girafe vit exclusivement dans une petite région au nord-est de la République démocratique du Congo, la forêt tropicale de l'Ituri, où une réserve lui est spécialement dédiée. Son nom vernaculaire en lingala est Mondonga.

animal essentiellement nocturne dont le principal prédateur est le léopard. Ses oreilles très grandes lui permettent d'entendre le moindre bruit en cas d'attaque. Si les caractéristiques de l'okapi sont constantes, il n'en est pas de même pour la RD Congo. Cette dernière a plutôt un mode de vie contraire à celui de l'okapi. Discret pas renfermé, pas solitaire, mais une diplomatie agissante sur le plan international, régional... ; une diplomatie de prestige pour organiser le Sommet de la Francophonie, de la Sadc... Des étrangers vivent en RDC sans être inquiétés, ils font des affaires et prospèrent, à titre illustratif citons des entreprises françaises : Total, AREVA, Orange, Perenco, Bracongo prospèrent au Congo ; Dans l'hymne national de la RD Congo, le Débout Congolais, il est dit : « nous peuplerons ton sol et nous assurerons ta grandeur » ; La RD Congo n'est pas monotone, elle n'emprunte pas toujours le même chemin, dans sa politique, elle a traversé différentes étapes, en commençant par l'indépendance.

Le signifiant iconique de l'okapi et le signe linguistique Mboté traduisent simplement la « Congolité » ; pourquoi ce redoublement, sans doute, pour créer une emphase, une insistance sur la « Congolité ».

A la page suivante, nous présentons les logos des sommets de la Francophonie de 2010 à Montreux, de 2012 à Kinshasa et de 2014 à Dakar. Il est de notoriété publique en effet, que chaque pays organisateur cherche à nationaliser cet événement international en y apportant des symboles qui laisseraient des traces dans l'imaginaire des ressortissants du pays et des participants étrangers à cette rencontre. Le choix de l'image qui nationalise la Francophonie au pays organisateur du sommet est porteur des valeurs, richesse nationale, lieu mythique, le totem national... Tous les pays organisateurs du sommet se conforment à la logique de l'Organisation Internationale de la Francophonie, adoptent les symboles de cette organisation : les formes, les couleurs... La forme circulaire ou sa variante sont fréquentes dans la nationalisation des symboles de la Francophonie.

III.1.2.2.2 XIIIe Sommet de la Francophonie de Montreux en Suisse



Au sommet de Montreux en Suisse en 2010, les organisateurs ont nationalisé le logo de la Francophonie par Le château de Chillon, un bâtiment construit à l'époque médiévale, « qui se trouve sur les rives du lac Léman, à Veytaux (commune se trouvant entre Villeneuve et Montreux) en Suisse. De forme oblongue, ce château mesure 110 mètres de long sur 50 mètres de large, le donjon culmine à 25 mètres. C'est une importante attraction touristique. La forme circulaire est inversée sous la forme d'une ellipse à laquelle l'un des arcs constitue la roue de la francophonie. Ce château est en dessous du sommet des montagnes de Suisse et environné par les couleurs de la Francophonie avec une prédominance du rouge symbolisant le drapeau Suisse.

III.1.2.2.3 XIVe Sommet de la Francophonie de Kinshasa en RD Congo

Voir le point ci-dessus



III.1.2.2.4 XIVe Sommet de la Francophonie de Dakar au Sénégal



Tous les sommets de la Francophonie ne se valent pas du point de vue organisationnel. Le sommet de Dakar 2014 est différent des sommets de Kinshasa et celui de Montreux en Suisse. Bien qu'on retrouve beaucoup de ressemblances dans la procédure, chaque pays apporte sa touche personnelle sur le plan communicationnel notamment l'image que le pays organisateur cherche à vouloir donner à ses hôtes. Si la Suisse a présenté l'image du château de Chillon, et la RD Congo celle de l'Okapi, le Sénégal a présenté l'image du lion, lequel animal est son symbole national du pays, faisant partie des armoiries. Cet animal fort est le roi de la forêt. Les équipes nationales du sport du Sénégal, toutes disciplines confondues, portent le nom de « le Lion indomptable ». Les couleurs de la francophonie sur l'image du lion sont représentées de manière « synecdotique » dans le but de représenter les couleurs du drapeau du Sénégal : rouge, jaune, vert. Dans le souci de représenter les couleurs et les formes de la Francophonie, les organisateurs ont présenté une seconde image, celle d'une femme esquissant un large sourire, coiffée d'un foulard aux couleurs de la Francophonie, en forme d'arcs circulaires.

III.1.3 Du violet au noir : de la Francophonie aux Jeux Olympiques

Les couleurs rouge, bleu, jaune, vert, violet, sur un fond blanc de l'Organisation internationale de la Francophonie sont similaires à celles des Jeux Olympiques, à l'exception du noir remplacé par le violet. Nous faisons un parallélisme entre les deux organisations en soulignant ce qui les rapproche et ce qui les éloigne.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution dont les membres (des États ou gouvernements participants) partagent ou ont en commun la langue française

et certaines valeurs (comme, notamment, la diversité culturelle, la paix, la gouvernance démocratique, la consolidation de l'état de droit.

Les Jeux olympiques (appelés aussi les JO, les Jeux, les Olympiades) sont des événements internationaux majeurs, regroupant les sports d'été et d'hiver, auxquels des milliers d'athlètes participent. Les Jeux olympiques se tiennent tous les quatre ans, les années paires.

La première organisation est à caractère culturel et la seconde est à caractère ludique.



« La Francophonie a créé son emblème depuis la tenue à Québec de la Deuxième Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français en 1987. Cet emblème de la Francophonie est depuis ce temps utilisé lors de diverses manifestations du monde francophone. Sur un fond blanc, cinq portions d'arc identiques s'appuient les unes sur les autres pour former un cercle et évoquer l'entraide, le regroupement et la collaboration harmonieuse. Ces cinq portions d'arcs identiques, bandes crénelées d'un côté, qui s'appuient l'une sur l'autre pour former un cercle dont le diamètre intérieur est six fois la largeur des bandes. À partir du sommet, « dans le sens horaire, les bandes sont respectivement verte, violette, rouge, bleue et jaune ». Les cinq couleurs franches rappellent les diverses couleurs des drapeaux des États et gouvernements participant au Sommet de la Francophonie, apportant une dimension internationale au symbole. Elles représentent les cinq continents auxquels appartiennent les partenaires de la Francophonie¹³⁸ ».

Les anneaux olympiques sont le symbole de l'universalité de l'esprit olympique. L'interprétation courante associe un continent à chaque couleur des anneaux : le vert représenterait l'Océanie, le noir l'Afrique, le jaune l'Asie, le bleu l'Europe et le rouge l'Amérique.

¹³⁸ <http://www.moldavie.fr/Le-drapeau-de-la-Francophonie-et-sa-symbolique.html>, consulté le 16 mars 2018

Au-delà des couleurs, ces deux organisations promeuvent des valeurs universelles notamment la paix, la liberté, le fair-play, la solidarité, l'esprit d'équipe. Elles sont des dispositifs qui font la médiation de plusieurs nations et peuples. Elles constituent pour ce faire un espace public international, la première à caractère sportif tandis que le second est à caractère culturel, bien que l'une de ses entités est sportive. Cette dernière organise les jeux de la francophonie tous les quatre ans.

III.2 De l'énonciation éditoriale : une structure pour le conformisme

La communication diplomatique dans le cadre du sommet de la francophonie telle que publiée sur le site du sommet de la francophonie met en jeu différents éléments permettant le lissage, la standardisation et la mise en application de l'idéologie de l'OIF auprès du pays organisateur du sommet, car ce site a une fonction de plate-forme non seulement informative, mais aussi politique. Olivier AïM soutient à ce sujet que « sur les médias informatisés comme le web, les gestes mis en avant sont autant politiques que communicationnels. Ils sont des deux ordres principaux, un ordre sémio-discursif et un ordre éditorial¹³⁹ ». Il est vrai certes, que chaque pays devra se réapproprier ce sommet, par ailleurs cette réappropriation est malgré cela émaillée de manière prédominante de signes internationaux. Le site événementiel de la francophonie est l'un des lieux où cette tension entre le national et l'international se ligue à travers l'architexte du site. Ce site est un dispositif qui joue la médiation entre cette organisation mère, l'OIF, les Etats membres ou non membres et d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales, les médias, ainsi que les internautes. Ceux-ci font à leur tour un travail de réénonciation et de réécriture en créant une polyphonie énonciative. En effet, le discours reste le même, d'abord décontextualisé (déformé par rapport au texte premier), ensuite recontextualisé (transformé pour avoir un autre texte ayant un même contenu). Il s'opère un changement de support, les énonciateurs remettent à la francophonie un texte écrit sur un support papier. Eux les saisissent en faisant un travail de plus sur le texte.

¹³⁹ Olivier AïM, « La transparence rendue visible. Médiation informatique de l'écriture », Paris, Revue Communication et Langage, n° 147, 2007, p.34

La médiation que joue ce dispositif est un lieu (Hétérotopie dans le sens de Michel Foucault) qui est au carrefour (Trivialité, dans le sens d'Yves Jeanneret) où l'on peut accéder aux informations dont on a besoin. « Le site Internet développe, en effet, un idéal particulier qui s'incarne dans ce que l'on peut appeler « pensé du média », marqué par des notions accompagnatrices (« convivialité », « interactivité », « accessibilité », « indépendance », etc¹⁴⁰ »).

III.2.1 Quid de la médiation

La médiation est un concept qui s'applique à divers domaines et est utilisé par différents chercheurs. Olivier Aïm¹⁴¹ stipule que « la « médiation » correspond autant à un concept pour le chercheur qu'à une posture pour les acteurs, dans le temps même où le « dispositif » ne cesse de remotiver son acception spatio-rhétorique première à la faveur d'une prise en compte toujours plus précise de sa charge éditoriale, et non plus seulement technique (sinon pour mettre celle-ci en perspective avec celle-là) ». La notion de médiation désigne de multiples niveaux d'analyse, ce qui engage, par là même, différents types d'acteurs et de relations. En dressant une typologie possible de médiations liées à l'internet, on pourrait isoler trois classes principales: les médiations sociales, les médiations techniques et les médiations scripturales.

« Les médiations sociales renvoient à l'ensemble des adresses circulant parmi les acteurs et les autres médias, autrement dit l'ensemble des liens que l'on peut obtenir hors du web en fonction d'un recueil plus ou moins spontané, plus ou moins recherché, et en fonction des conseils qui désignent les médias informatisés comme un certain horizon de consultation. Sociale ou « intermédiatique », le sens de ces médiations est centripète en ce qu'elles renvoient massivement vers cet espace documentaire, tantôt pensé comme la source (média anticipateur), tantôt comme le relais ou le réservoir (un média archiviste) de l'information et des autres médias ». La relation qu'il y a entre différents sites qui mettent en ligne des photos ou des images des acteurs dont nous avons présentés à la seconde partie est une médiation sociale. Ces sites jouent aussi le rôle de la source.

¹⁴⁰ Ibid, p.32

¹⁴¹ Ibid, p.31

« Les médiations techniques font, quant à elle référence à une activité et à une écriture inscrites sur le web lui-même (et donc davantage centrifuges que centripètes). Elles désignent l'ensemble des liens fournis par des outils documentaires : le moteur de recherche, les annuaires, entre autres. Est « technique » la réponse d'outils, dont le fonctionnement est automatique, l'accès à ces médiations dépendant d'une prise en charge préalable par l'utilisateur, qui fait lui-même le choix d'un outil précis de consultation ». La sélectivité de différents sites nous conduit à la médiation technique, dans l'introduction de l'adresse url spécifique pour répondre à un besoin quelconque. L'url du Sommet de la Francophonie de Kinshasa est une adresse qui emmagasine de nombreuses informations.

« Les médiations « scripturales », enfin, renvoient à l'ensemble fort vaste de celles que l'on trouve sur les sites, à la charge d'un scripteur, qui a préalablement pris le soin de rédiger, à l'aide de logiciels dédiés à cette tâche, un lien vers d'autres sites. C'est une médiation informatiquement écrite, socialement inscrite. Elle se matérialise par un signe passeur qu'il convient d'activer pour accéder au site ainsi désigné ». Les différents sites où nous avons trouvés des photos des acteurs respectent les ordres et les dispositions de l'architecte, en rapport avec l'emplacement et le volume des textes, des images, des vidéos, des sons...

III.2.2 Un dispositif multiforme

La notion de dispositif cher à Michel Foucault a intéressé plusieurs chercheurs dans différents domaines. « Avec la notion de dispositif, on se trouve bien dans une logique de moyens mis en œuvre en vue d'une fin. Le dispositif a une visée d'efficacité (Cf Lannoy et Fusilier), d'optimisation des conditions de réalisation (cf Vandendorpe), il est soudé au concept de stratégie (cf Nel). Foucault lui-même considère que le dispositif renvoie aux procédures qui sous-tendent l'organisation de la société. A ce titre, le dispositif peut être défini comme la concrétisation d'une intention au travers de la mise en place d'un environnement aménagé¹⁴² ». Ce texte permet de voir que cette notion de dispositif se « définit dans une fonction de support, de balise, de cadre organisateur à l'action. Il procède essentiellement à des mises en ordre qui soutiennent l'action de l'individu, il crée des effets de signification qui procurent des ressources pour un autopilotage. Le dispositif apparaît comme le concept par excellence

¹⁴² Hugues PEETERS et Philippe CHARLIER, « Contribution à une théorie du dispositif », in *Hermès, Le dispositif, Entre usage et concept*, n°25, Paris 2005, p.18

de l'entre-deux. Or, l'entre-deux n'est pas fusion indifférenciée de deux pôles (liberté et contrainte, réalité et imaginaire, sujet et objet), mais attestation d'un espace de médiation irréductible entre ces deux-ci. L'entre-deux ne dissout pas les pôles, il les met en relation. Le dispositif désigne le lieu d'une dialectique qui demande à être traitée pour elle-même et qui doit encore être véritablement thématisée¹⁴³ ».

En définissant le dispositif, Giorgio Agamben¹⁴⁴, résume l'idée de Michel Foucault en trois points majeurs : « il s'agit d'un ensemble hétérogène qui inclut virtuellement chaque chose, qu'elle soit discursive ou non : discours, institutions, édifices, lois, mesure de police, proposition philosophiques. Le dispositif pris en lui-même est le réseau qui s'établit entre ces éléments ; Le dispositif a toujours une fonction stratégique concrète et s'inscrit toujours dans une relation de pouvoir ; Comme tel, il résulte du croisement des relations de pouvoir et de savoir. Ces dispositifs sont très nombreux, en adresser une liste chronologique permet de saisir leur variété et leurs fonctionnalités spécifiques. Par ailleurs, analyser un dispositif plutôt qu'un autre peut amener à privilégier certaines questions de recherches et certaines orientations, de l'analyse linguistique des spécificités de la communication numérique écrite à l'analyse interactionnelle de la dynamique des échanges¹⁴⁵ ».

Il faut reconnaître par ailleurs, qu'un « dispositif est fait pour « servir » ; son sens commence avec sa fonction. Appliqué au texte, il modifie sensiblement la perception qu'on s'en faisait jusqu'ici : là où le structuralisme traite les œuvres comme des objets décontextualisés, une critique du dispositif s'intéresse aux objets actualisés par leur usage. La question n'est plus seulement de savoir ce que « dit » un texte mais ce qu'il fait concrètement. Un dispositif est une matrice d'interactions potentielles, ou, plus simplement encore, i-une matrice interactionnelle. Le dispositif soit éditorial, thématique ou stylistique, contient à la fois l'idée de contrôle et l'idée d'ouverture : à l'intérieur du cadre fixé par la matrice, le nombre des interactions est souvent imprévisible¹⁴⁶ ».

Pour Michel Foucault, « le dispositif lui-même, c'est le réseau que l'on peut établir entre éléments » (Foucault, 1994, p.299).

¹⁴³ Ibid., p.22

¹⁴⁴ Giorgio AGAMBEN, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?* Paris, Payot, 2007, p.10

¹⁴⁵ Michel MARCOCCIA, *Analyser la communication numérique écrite*, Paris, Armand Colin, 2016, p.17

¹⁴⁶ Philippe ORTEL (dir), *Discours, image, dispositif. Penser la représentation II*, Paris, L'Harmattan, 2008, p.6

Dans cette perspective, « le dispositif peut être vu comme une formation mixte, composée de symbolique et de technique. Avec la notion de dispositif et la remise en question du statut des objets techniques, surgit dans la foulée une réinterrogation d'un ensemble de dichotomies connexes à l'opposition symbolique-technique : sujet-objet, dedans-dehors, humain-non humain (le dispositif conçu comme un composé d'humain et de non-humain – conception déjà rencontrée chez Callon et Latour). Cette approche nouvelle permettrait de concevoir le rapport entre sujets et objets de manière interdépendante et non duale ».

III.2.2.1 Du dispositif technique

Le site internet est un dispositif qui est premièrement technique avant d'être symbolique. Dispositif technique, « il faudrait opter entre le technique et le social, leur reconnaître à chacun une efficacité dans leur ordre propre, ou encore trouver un mode de pondération entre les deux. Et s'il s'agissait de tout autre chose que de ce face-à-face, lié à la croyance qu'il y aurait du social (objet de sociologie) et du technique (objet d'ingénierie) ? [...] Les dispositifs techniques dédiés aux télécommunications se distinguent des autres objets techniques dont l'homme s'entoure en ceci précisément qu'ils sont destinés à l'échange, à la communication. Ce qui différencie un téléphone ou un dispositif en ligne d'une perceuse ou d'un aspirateur par exemple, c'est la dimension communicationnelle, médiatique de ces objets techniques. Il nous faut donc constituer ces objets en médias et rompre de ce fait avec l'idée selon laquelle il ne s'agit là que d'une variante de l'objet technique. Les médias informatisés, ces « machines à communiquer », pour reprendre l'expression de Pierre Schaeffer, ne sont pas des objets techniques comme les autres, ils organisent l'espace de la communication; à ce titre, ils constituent en eux-mêmes une technologie sociale¹⁴⁷ ». « Tout dispositif technique postule en effet une anticipation de son appropriation, de même que toute appropriation est en quelque sorte une « réécriture » de l'objet, mais cela ne se fait qu'en fonction d'un contexte déterminé¹⁴⁸ ».

¹⁴⁷ Emmanuël SOUCHIER, Yves JEANNERET, et Joëlle LE MAREC, *Lire, écrire, récrire. Objets, signes et pratiques des médias informatisés*, Paris, 2003, p.35

¹⁴⁸ *Ibid.*, p.19

III.2.2.2 Du dispositif technique au dispositif éditorial

Le site événementiel dédié au sommet de la francophonie de Kinshasa n'est pas seulement un dispositif technique, mais aussi un dispositif éditorial du fait qu'il régit l'architexte et détermine la mise en place ou la mise en forme, la place à attribuer à chaque élément, texte, image, vidéo, chat... Il détermine en outre ce qui a droit d'y être ou pas. Etienne Candel¹⁴⁹ aborde cette notion en ces termes : « Il faut effet penser l'énonciation éditoriale non comme un simple cadre, mais comme une écriture : l'éditorial est déjà du texte, déjà de l'écrit, c'est déjà une orientation signifiante, qui, dans les médias informatisés, est textuelle parce qu'elle est architextuelle. L'articulation technosémiotique réalisée à partir de la contextualisation, dans les usages proposés du média, consiste en l'écriture éditoriale de la médiation. Le déploiement subséquent de l'écriture amateur à l'intérieur de ce cadre éditorial est de l'ordre de la relation de complétion. De cette manière, on peut considérer que, dans le cadre de la pratique critique amateur sur internet, le dispositif technique est lui-même l'objet d'écriture, celle de l'énonciation qui opère un premier geste interprétatif du média, et l'inscrit non seulement dans une manière particulière de le recevoir, mais aussi de l'agir. *Le dispositif technique est, à un certain niveau, l'objet d'une interprétation, d'une écriture par le dispositif éditorial*, interprétation sans que le contexte livresque, ou culturel, intervienne dans cette démarche de qualification et d'inscription. Le dispositif éditorial est lui-même l'objet des écritures des internautes participants, à travers la détermination du texte éditorial que révèle la distribution des procédés de cadrage-recadrage ».

III.2.2.3 Fonctions du web

Bien avant l'analyse du site, nous aimerions comprendre ce qu'est le web ? Comment fonction-t-il pour qu'on arrive sur un site internet ?

¹⁴⁹ Etienne CANDEL, *Autoriser une écriture, composer une culture : les conditions de possibilité d'une critique littéraire participative sur internet. Etude éditoriale de six sites amateurs*, Paris, Celsa, Thèse, 2007, p.315

Le web « c'est l'ensemble des fichiers de données ou unités d'information accessibles via internet par le protocole HTTP¹⁵⁰. Internet apporte une « optique du monde » dans les trois acceptions du terme : « l'écran met en perceptives - et en discours - des objets visibles ; il constitue un outil améliorant ou autorisant la perception relative ; il administre les visibilitées en déterminant leur sémiotique et en préconisant les interprétations¹⁵¹ ».

A partir de cette définition, cinq propriétés du web contemporain ont d'importantes conséquences pour l'éthique¹⁵² de la recherche :

III.2.2.3.1 La recherchabilité

Sur le site de la francophonie événementiel, il est possible de trouver des textes dans les endroits indiqués pour la recherche sans trop d'efforts. « Le contenu textuel du web est intégralement indexé « plein texte » plutôt que par mots-clés, ce qui implique que tout élément textuel devient une clé de recherche, et en particulier, pour tout extrait textuel cité dans une étude, il est possible avec très peu d'efforts de trouver son contexte. C'est ce qu'on appelle la recherchabilité dynamique dans le domaine des bases de données¹⁵³ ».

III.2.2.3.2 L'ubiquité

L'accès à l'information sur le site était possible partout où l'internaute pouvait se connecter dans le monde entier. « L'information est en principe accessible indépendamment du lieu géographique où se trouve le chercheur ; il ne s'agit cependant pas d'universalité, car le

¹⁵⁰ L'**HyperText Transfer Protocol**, plus connu sous l'abréviation **HTTP** — littéralement « protocole de transfert hypertexte » — est un protocole de communication client-serveur développé pour le *World Wide Web*. HTTPS (avec S pour *secured*, soit « sécurisé ») est la variante du HTTP *sécurisée* par l'usage des protocoles SSL ou TLS. HTTP est un protocole de la couche application. Il peut fonctionner sur n'importe quelle connexion fiable, dans les faits on utilise le protocole TCP comme couche de transport. Un serveur HTTP utilise alors par défaut le port 80 (443 pour HTTPS). Les clients HTTP les plus connus sont les navigateurs Web permettant à un utilisateur d'accéder à un serveur contenant les données. Il existe aussi des systèmes pour récupérer automatiquement le contenu d'un site tel que les aspirateurs de site Web ou les robots d'indexation.

¹⁵¹ Sophie PENE, « Internet, optique du monde », Revue Communication et Langage N° 147, 2007, p.25

¹⁵² L'éthique de la recherche en ligne : L'éthique se définit comme une démarche rigoureuse de réflexion sur l'action humaine, ayant pour but de susciter une interrogation sur la finalité des gestes, sur les raisons et les valeurs qui en motivent les choix et sur leurs conséquences prévisibles, de manière à orienter des décisions qui soient respectueuses de la dignité humaine. En d'autres termes, l'éthique permet d'évaluer les décisions par rapport aux valeurs sous-jacentes à tout projet de recherche.

¹⁵³ Christine BARAT (dir), *Manuel d'analyse du web*, Paris, Armand Colin, 2ed. , p.39

filtrage de l'accès s'exerce à plusieurs niveaux: économique (par la tarification), politique (par la censure), social (par l'appartenance à un réseau dans le cas de Facebook, filtrage des abonnés dans le cas de Twitter), algorithmique (Google présentant des résultats de recherche différents selon le « profil » de l'utilisateur). Néanmoins, d'un point de vue technologique la visibilité potentielle d'un contenu n'est pas bornée dans l'espace. Il est donc possible à un chercheur d'étudier des contenus publiés n'importe où dans le monde¹⁵⁴ ».

III.2.2.3.3 La persistance

Le site événementiel du sommet de Kinshasa ne donne accès aux internautes qui le visitent qu'à un espace approprié, déterminé par l'architecte. Ce sont les échanges et certains commentaires que le gestionnaire du site trouve pertinents pour lui et pour d'autres visiteurs du site. Car il est évident que des traces¹⁵⁵ restent, chaque fois qu'un visiteur compose l'URL¹⁵⁶

¹⁵⁴ Christine BARATS (dir), *Op. Cit.*, p.44

¹⁵⁵ Outre Jean DAVALLON qui a mené des recherches sur l'étude des traces, Etienne CANDEL et Gustavo GOMEZ-MEJIA in Christine BARATS (dir), *Op. Cit.*, p 62, distinguent deux types de **traces** : **Traces explicites** sont constituées des écrits et productions diverses (textes, images, vidéos enregistrés, données) publiés en ligne qui relèvent d'une volonté expresse de diffuser et qui, le plus souvent, peuvent être modifiés ou supprimés après publication. C'est le cas des écrits de toutes sortes, des billets de blogs aux tweets, voire des étiquetages par mots-clés (tags) dont l'internaute sait qu'ils seront consultables par d'autres et qui correspondent à des extériorisations délibérées, avec une volonté plus ou moins affirmée de transmettre dans l'espace et le temps.

Les traces implicites sont souvent prélevées à l'insu de l'internaute lors de ses interactions en ligne. Dans ce cas, le terme « trace » désigne une marque laissée par l'utilisateur d'une application informatique témoignant d'un contact passé avec cette application qui en programme l'inscription. La superposition des couches applicatives qui caractérise l'architecture du web multiplie leur accumulation selon des logiques diverses. Entre explicite et implicite, certains dispositifs de captation de traces ont un statut hybride, comme le bouton « j'aime » (Facebook)¹ ou « +1 » (Google) qui sollicitent une action délibérée mais que l'internaute ne pourra pas effacer.

¹⁵⁶ Le sigle **URL** (de l'anglais *Uniform Resource Locator*, littéralement « localisateur uniforme de ressource »), auquel se substitue informellement l'expression **adresse web**, désigne une chaîne de caractères utilisée pour adresser les ressources d'internet : document HTML, image, son, forum Usenet, boîte aux lettres électronique, entre autres. Les URL constituent un sous-ensemble des identifiants uniformisés de ressource (URI). Les protocoles utilisant un chemin hiérarchique permettent l'utilisation d'URL relatives. Une URL relative ne contient ni protocole ni nom de domaine. Ceux-ci sont déduits à partir de l'URL de la ressource contenant l'URL relative. Les URL relatives sont souvent utilisées pour les hyperliens à l'intérieur d'un même site web. Si le document d'URL <http://fr.wikipedia.org/wiki/Web> contient l'URL relative [Navigateur](#), cela correspond à <http://fr.wikipedia.org/wiki/Navigateur>. Les URL relatives sont directement inspirées de la syntaxe des systèmes de fichiers Unix. L'usage d'URL relatives permet de ne pas avoir à reprendre l'ensemble des liens lors du changement d'adresse d'un site.

correspondant à l'adresse du site. « Contrairement aux médias de « flux » traditionnels, le web fonctionne selon une logique d'accumulation ou « d'accrétion » de contenus. Une contribution devient une trace laissée par son auteur. Sur un Wiki, le contenu change mais la version précédente est conservée, pratique qui s'inspire du développement collectif du code informatique. Certes, les informations publiées sur web peuvent aussi s'avérer très volatiles et leur disparition survenir de manière imprévisible, obligeant le chercheur qui s'intéresserait à la couverture web d'un événement ou d'une controverse à enregistrer frénétiquement tout ce qu'il peut trouver pertinent pour s'assurer que le contenu ne se soit évaporé quand il voudra l'analyser (Hine, 2000). C'est d'autant plus important lors que la recherche s'intéresse à la dimension visuelle de l'information, susceptible d'évoluer rapidement même si le contenu textuel demeure inchangé¹⁵⁷ ».

III.2.2.3.4 La mutabilité

L'adresse du site de la francophonie de Kinshasa peut échapper aux internautes, par contre s'ils se réfèrent au site père de l'OIF, ce dernier le ramènera à l'adresse du site dédié au sommet. « Paradoxalement, même si le contenu du web tend à être persistant, il se montre instable. C'est le cas du système d'adressage de l'information : l'URL est une donnée extrêmement « labile ». Même si l'information perdure, son emplacement est voué à changer. Notons que les usagers prennent rarement la peine de recopier l'adresse d'un site dans leur navigateur ou de la sauvegarder sous forme de signet. Ils se fient plutôt à une clé de recherche ou au rappel par l'historique du navigateur¹⁵⁸ ».

III.2.2.3.5 L'inverifiabilité

La question de l'identité de l'auteur continue à rester un mystère dans le web du fait de la distance qui sépare les internautes. Par contre l'adresse IP¹⁵⁹ peut être retracée, et moins de personnes peuvent accéder à ces informations, vues « l'impossibilité pratique d'identifier de manière fiable les auteurs des contributions si ceux-ci ne le font pas, ou encore d'authentifier

¹⁵⁷ Christine BARATS (dir), *Op. Cit.*, p.44

¹⁵⁸ Ibid., p.45

¹⁵⁹ Une **adresse IP** (avec **IP** pour Internet Protocol) est un numéro d'identification qui est attribué de façon permanente ou provisoire à chaque branchement à un réseau informatique utilisant l'Internet Protocol. L'**adresse IP** est à la base du système d'acheminement (le routage) des paquets de données sur Internet.

cette identité. Notons bien qu'il ne s'agit pas d'anonymat. La plupart des contenus sont attribués à des auteurs. C'est la vérifiabilité de ces attributions qui pose problème, ainsi que la véracité des témoignages ou des affirmations. Ainsi, la page Facebook ou le compte Twitter d'une personnalité publique peuvent avoir été créés par une tierce personne, avec ou sans son consentement. Ou encore, un blogueur peut se faire passer pour une femme syrienne et s'avérer être un homme américain vivant au Royaume Uni¹⁶⁰ ».

III.2.2.3.6 Du site médiateur

Les notions de site médiateur, de site passeur et de signe passeur méritent d'être éclairées dans ce travail car elles permettent d'appréhender la suite. Un site médiateur, est un « site qui renvoie à un ou plusieurs autres sites ; il s'adresse à un type de public spécifique défini par l'usage que celui-ci veut ou peut faire du site auquel il est renvoyé¹⁶¹ ». Olivier Aïm fait la différence entre ces deux sites ; « Les sites médiateurs ont deux enjeux fondamentaux : ils se présentent comme des acteurs neutres au sein d'un débat qu'ils espèrent pacifier, à tout le moins neutraliser ; ils se présentent comme des outils, des machines à médier ; ils sont l'équivalent sur un mode socio-communicationnel du procédé technique du lien hypertextuel. Par ailleurs, le site passeur surdétermine sa fonction médiatrice, se présentant comme un pur opérateur de liens vers d'autres sites. Il se différencie ainsi du portail par sa nature avant tout transitive, elle-même à la source d'un jeu entre l'autre et le même extrêmement riche, jeu qui est lui-même adossé à la question de la neutralité. Cette neutralité est essentielle dans la posture ainsi mise en avant, dans la mesure où, passeurs, les sites tentent d'estomper au maximum les marques de leur énonciation éditoriale¹⁶² ». Le site événementiel du sommet de la francophonie peut être qualifié de site institutionnel, qui est aussi site passeur, car il renvoie dans la plus part des cas au site père de l'OIF. L'adresse exacte du site du sommet de Kinshasa ou l'URL est : www.francophonie.org/Kinshasa-2012-XIVe-Sommet-de-la-36849.html#section_2, ce lien cite les sommaires, les annuaires et les index du site de la Francophonie.

¹⁶⁰ Christine BARATS (dir), *Op. Cit.*, p.46

¹⁶¹ Emmanuel SOUCHIER, Yves JEANNERET, Joëlle LE MAREC (dir), *op. cit.*, p.52

¹⁶² Olivier AÏM, *op. cit.*, p.38

III.2.2.3.7 Signe passeur

Jean Davallon définit le signe passeur en ces termes, « les signes passeurs ce sont de petites formes qui décrivent les fonctions d'un site et permettent l'action à l'écran. Ce type de petite forme se définit par son statut sémiotique, et ne renvoie pas uniquement à la fonction opérative du signe passeur. En effet, par le truchement de sa dimension iconique, elle renvoie également à une fonction symbolique d'ordre connotatif qui participe de la thématization du site mis en œuvre. Autrement dit, elles sont signifiantes. Les signes passeurs sont ces signes outils (icônes, bouton, flèches de navigation, mots « hypertextualités »...) qui appartiennent au texte. Ils assurent une fonction instrumentale permettant de circuler à travers le texte tout en donnant accès à ses diverses modalités à l'écran. Yves Jeanneret et Emmanuel Souchier donnent trois caractéristiques principales des signes passeurs : leur sens dépend de leur situation à l'écran qui se distingue en deux espaces principaux (le texte et le paratexte constitué par l'ensemble de l'espace fonctionnel comme les barres d'outils, par exemple) ; ils se désignent et se donnent à lire eux-mêmes comme signes passeurs : ils annoncent par leur forme, « je suis un signe qui permet d'agir sur le texte à l'écran » ; ils commandent l'accès au texte potentiel, ils permettent à l'usagers de convoquer une autre partie du texte¹⁶³ ».

III.2.2.3.8 Du site Médiateur à la page figée

A l'issue du sommet de la francophonie, le site créé par le pays hôte est archivé. Il cesse d'être opérationnel, et passe le relais à l'autre, afin de permettre au prochain pays organisateur du sommet de la Francophonie de mettre en place un site événementiel sous la coordination des services de l'OIF. Le site événementiel subit un effet de « rétrogradation » en devenant une simple page, mieux une page photo, ce « site-page », si nous pouvons le qualifier ainsi, perd son dynamisme, sa substance, son fonctionnement, sa raison d'être pour faire partie des vestiges des pays hôtes de la Francophonie. Le lien social que ce site médiateur avait engendré en mettant en contact différents acteurs politiques, médiatiques, forces vives, chercheurs,

¹⁶³ Jean DAVALLON dir., *L'économie des écritures sur le web. Vol.1, trace d'usage dans un corpus du site de tourisme*, Paris, Lavoisier, p.169

organisateurs et différentes institutions n'a plus d'âme pour ne rester que l'ombre de lui-même. La relation qui permettait l'échange a connu une dégradation, de la communication, de la relation à la transmission. Il se retrouve dans les décombres non de la langue française, plutôt de l'OIF, qui ne sont pas un musée virtuel, plutôt un placard où seuls les initiés peuvent l'exhumer du sanctuaire des morts, lieux où l'OIF *classe, enterre et dissout*.

Classer : il s'agit d'un emplacement où le site du sommet de la francophonie de Kinshasa est reconnu en tant que tel, pour une localisation adéquate, selon une taxonomie bien appropriée. Nous dirons : « Site événementiel du XIVe sommet de la Francophonie, de Kinshasa, 2012 ». Le site classé fait partie de la mémoire de l'OIF. Il peut à tout moment être consulté dans le but d'obtenir des informations dont regorge ledit site pour une fin utile, contrairement au site classé.

Le site enterré ne peut plus être consulté en vue d'obtenir des informations qui y sont entreposées. La ressemblance avec le précédent se situe au point où cet enterrement a aussi une taxonomie appropriée, site événementiel du XIVe sommet de la Francophonie, de Kinshasa, 2012.

Enfin, la dissolution est la troisième option que prendrait l'OIF à l'issue de chaque sommet. Le site est dissout en tant que site pour donner lieu au site-page. Cela ne laisse aucune trace, ni à la classification ni à l'enterrement. Aucune taxonomie adéquate n'est réservée dans ce cas de site dissous. Les données enregistrées à propos du XIVe sommet de la Francophonie de Kinshasa dans ses différentes rubriques et les échanges inhérents à l'interactivité du site, ont disparu sans laisser de traces. Elles ne peuvent être ni remises sur orbite ou ni ressuscitées.

Qui plus est, ce site médiateur était l'une des conditions exigée par l'OIF auprès du pays organisateur du sommet, pour des raisons de transparence, de coordination et d'accessibilité au programme, au lieu, à l'hébergement...

III.2.2.3.9 Architecte: Texte-Vitrine et Texte-Authentique

Dans le site de l'Organisation internationale de la Francophonie, les discours sont présentés doublement, de manière différente. La première présentation du texte du discours nous la qualifions de « Texte-Vitrine » et la seconde de « Texte-authentique ». Cette nomenclature

permet d'intégrer la théorie de l'architexte. Souchier et Jeanneret soutiennent que « la nouvelle créativité de l'écriture passe par une « pensée de l'écran » capable d'appréhender ce qui rend possible la présentation du texte mis sous les yeux du lecteur: le paratexte et l'architexte. Le paratexte couvre l'ensemble des éléments fonctionnels (textuels ou iconiques) qui permettent la bonne gestion du texte; la barre d'outils en est un bon exemple. Et Architexte, ce sont les outils qui permettent l'existence de l'écrit à l'écran et qui, non contents de représenter la structure du texte, en commandent l'exécution et la réalisation. Autrement dit, le texte naît de l'architexte qui en balise le chemin. Les outils architextuels déterminent les pratiques de l'écriture. On ne peut en effet avoir accès à la structure d'un texte sans passer par un architexte dont la forme est elle-même marquée par une culture et une idéologie textuelles¹⁶⁴ ».

« En donnant une définition de l'architexte, du banal traitement de texte au logiciel d'écriture multimédia, on ne peut produire un texte à l'écran sans outils d'écriture situés en amont. Ainsi le texte est-il placé en abîme dans une autre structure textuelle, un « architexte », qui le régit et lui permet d'exister. Nous nommons architextes (de *arkhè*, origine et commandement), les outils qui permettent l'existence de l'écrit à l'écran et qui, non contents de représenter la structure du texte, en commandent l'exécution et la réalisation. Autrement dit, le texte naît de l'architexte qui en balise l'écriture¹⁶⁵ ».

III.2.2.3.9.1 Texte-Vitrine

Le « Texte-Vitrine » est le texte qui est sur le présentoir. C'est le texte qui se remarque à première vue. Une fois qu'on introduit des références à travers le signe passeur dans le site de la Francophonie, on tombe directement sur le « Texte-Vitrine ». Le « Texte-Vitrine » n'a pas la même signification s'il est encore dans le site ou s'il est séparé du site. Une fois séparé, le texte-vitrine manque d'autonomie, car il n'a de vie légitime que grâce à l'architexte. Dans ce texte, l'énonciateur se met en quelque sorte à distance de son discours. Ce dernier ne l'engage pas tellement en dehors de son cadre, le site de l'OIF. Le « Texte-Vitrine » ne

¹⁶⁴ Yves JEANNERET et Emmanuel SOUCHIER, « Pour une poétique de « l'Écrit d'écran » P97-107, in revue Xoana 6/7 1999

¹⁶⁵ Emmanuel SOUCHIER, Yves JEANNERET, Joëlle LE MAREC (dir), *op. cit*, p.52

comporte aucune trace fondamentale légitime et légitimante. On relève par contre des traces d'ordre formel : des traces de polices et de couleurs qui n'ont pas de poids, du fait que ces traces sont dépourvues d'autorités institutionnelle et juridique. Ce texte laisse néanmoins des traces sur le plan communicationnel. Ces traces sont visibles sur le plan de contenu. Le message du « Texte-Vitrine » est quasiment identique au « Texte-Authentique » dans son contenu. On retrouve la même information dans les deux textes. Dans l'architexte, l'architecture du « Texte-Vitrine » bénéficie d'un coulage de page-up au page-down, aucune interruption n'est observée jusqu'à la longueur maximale du texte. Le « Texte-Vitrine » ne porte pas la signature ni la marque de l'énonciateur. Pour ce faire, l'énonciateur du « Texte-Vitrine » est un énonciateur passif de sa propre énonciation, dans la mesure où ce texte ne lui appartient plus une fois séparé de son cadre habituel.

Au point suivant, nous nous pencherons sur la seconde manière dont le texte du discours est présenté sur le site de l'OIF.

III.2.2.3.9.2 Le Texte-Authentique

Nous qualifions de « Texte-Authentique », cette manière de présenter un texte sur le site de l'OIF, à la différence du « Texte-Vitrine » qui est sur le présentoir et remarquable à première vue. Le « Texte-Authentique » tient compte de la logistique, tel quel le Pdf (Portable Document Format ou Format Document Portable), lequel relève d'un acte d'énonciation éditoriale. Si le « Texte-Vitrine » est sur le présentoir, pour voir le « Texte-Authentique » il faut aller jusqu'au page-down du « Texte-Vitrine », par le truchement d'un signe passeur ouvrant une brèche indiquant ce document à télécharger. Une fois qu'on clique dessus, ce geste conduit sur un second texte du même discours. C'est ce que nous qualifions de « Texte-Authentique ». C'est un texte qui fait foi par lui-même en raison des formes légales dont il est revêtu, dont l'exactitude et la vérité ne peut être contestée, dont l'origine est indubitable, d'une totale sincérité¹⁶⁶.

Dans le discours authentique l'énonciateur s'investit et laisse des traces qui l'identifient aux yeux de tous. Le « Texte-Authentique » porte la signature et la marque de l'énonciateur. Il se représente par des signes visuels et linguistiques, son logo, ses coordonnées, ... dans la

¹⁶⁶ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/authentique>, consulté le 10 mars 2018

présentation du texte de discours du sommet de Kinshasa, le logo de la Francophonie est représenté doublement. Le premier logo inhérent à l'événement, le XIVE sommet de Kinshasa 2012, placé de manière contiguë dans la partie supérieure du logo de l'OIF permanent. Le logo permanent qui se retrouve dans la partie inférieure est considéré comme la base qui est interchangeable, tandis que le logo événementiel de la partie supérieure est considéré comme le numérateur. Ces logos, nous en parlerons en profondeur dans les lignes qui suivent. En bas de page, est mentionné le service concerné dans la publication des discours des sommets et des conférences : *Service des conférences internationales de l'OIF*, ainsi que l'adresse ou le site de l'OIF, <http://www.francophonie.org>, en bas dans la partie droite, faisant pour ce faire une lecture en Z afin que le site de l'OIF reste gravé dans la mémoire des destinataires.

Le « Texte-Authentique » aussi continue à vivre indépendamment du site de l'OIF. Dans ce texte, l'énonciateur ne prend pas distance de son texte, même en dehors de son cadre. Le « Texte-Authentique » engage le site de l'OIF. Si le « Texte-Vitrine » ne comporte aucune trace fondamentale légitime et légitimant, le « Texte-Authentique » par contre en ont et incarne un poids institutionnel et juridique. Le « Texte-Authentique » est la représentation de l'OIF dans d'autres institutions ou organisations. Le « Texte-Authentique » ne bénéficie pas de coulage texte, par contre il est soumis à la dimension logistique du logiciel Acrobat, dans son format Pdf. Cet architexte n'autorise pas une réécriture de ce texte. Toute co-énonciation lors de la co-construction devra présenter *mutatis mutandis* le « Texte-Authentique » sans apporter la modification. Sinon, ce texte perdrait son caractère authentique. Dans le « Texte-Vitrine » l'énonciateur est passif de sa propre énonciation, dans la mesure où ce texte ne l'appartient plus une fois séparé de son cadre habituel. Dans le « Texte-Authentique » l'énonciateur est actif. Il continue à agir dans le prolongement du texte qui porte ses traces et sa signature.

Les textes des discours des personnalités du sommet de la Francophonie de Kinshasa n'ont pas les mêmes destinataires. Il nous revient d'affirmer que le « Texte-Vitrine » est destiné à tout le monde, au commun de mortel, aux citoyens lambda, si nous pouvons nous exprimer de la sorte. Tandis que le « Texte-Authentique », est par ailleurs destiné aux institutions et/ou organisations publiques ou privées.

Un document dans la communication diplomatique qui a une valeur juridique et institutionnelle n'a pas la même autorité qu'un simple document ne possédant aucune valeur

juridique. Dans la communication diplomatique il est indispensable qu'un document soit reconnu par ses pairs conformément à la Convention de Vienne sur des relations diplomatiques de 1961 et complétée par la Convention de Vienne sur les relations consulaires de 1963 ; ainsi que la Convention de Vienne sur la représentation des Etats dans leurs relations avec des organisations internationales de caractère universelles de 1975. Pourvu que le pays auquel le message est adressé puisse ratifier cette convention.

On observe la présentation de trois textes scindés en deux groupes, le premier est le texte du discours prononcé par les intervenants que nous qualifions de « Texte-lu » ; et le second groupe, composé du « Texte-Vitrine » et « Texte-Authentique ». En interrogeant ces différents textes, nous aimerions savoir s'il s'agit réellement du même texte. Il nous revient de dire que ces textes ne sont pas identiques, quand bien même ils ont le même contenu. Les « Texte-Vitrine » et « Texte-Authentique » sont une transcription du « Texte-lu », en quittant un support papier pour finir sur un support d'écrits d'écrans en ce qui concerne l'énonciation éditoriale¹⁶⁷, et du point de vue du support (média, medium), Marshal Mc Luhan¹⁶⁸ soutenait que le message c'est medium. Le média de communication peut avoir, à long terme, plus d'importance que le contenu qu'il transmet car il est une extension de nos sens et, de ce fait, détermine la façon dont nous abordons le monde et la société¹⁶⁹.

III.2.2.3.10 Du lissage formel

Le lissage et la standardisation dans différents sites dédiés au sommet sont d'autant plus visibles que tout observateur averti ne pourra que le voir dans son architexte et la mise en forme : taille, police, couleur, disposition... dans la monstration ci-dessous, nous comparons trois différents sites, le site de l'OIF, le site événementiel des sommets de Montreux, de Kinshasa et celui de Dakar.

¹⁶⁷ Emmanuel SOUCHIER, « Communication et Langage, « Du Document Numérique » au « Textiel », N°140, juin, 2004

¹⁶⁸ Marshal McLuhan, https://fr.wikipedia.org/wiki/Pour_comprendre_les_médias, consulté le 10 mars 2018

¹⁶⁹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Marshall_McLuhan, consulté le 10 mars 2018

III.2.2.3.10.1 Site père OIF:

The screenshot shows the 'Communiqués de presse' page of the Organisation internationale de la Francophonie (OIF). The page features a navigation menu with 'QUI SOMMES-NOUS?', 'ACTIONS', 'ACTUALITÉS', 'RESSOURCES', and 'PRESSE'. A large banner image shows a group of people, including a woman in a grey jacket speaking into microphones. Below the banner, the main content area is titled 'COMMUNIQUÉS DE PRESSE' and contains several news items. The first item is 'Mission d'audit du fichier électoral de l'OIF en République démocratique du Congo', followed by '25 pays et 10 organisations internationales s'engagent pour lutter contre les ravages des faux médicaments en Afrique francophone', and 'Togo : Adama Ouane a présidé la réunion de synthèse de contribution des correspondants nationaux à la nouvelle programmation 2019-2022'. A sidebar on the right lists 'ACTUALITÉS' and 'AGENDA'. At the bottom, there are two cookie consent banners from Firefox.

The screenshot shows the 'Qu'est-ce que la Francophonie ?' page of the Organisation internationale de la Francophonie (OIF). The page features a navigation menu with 'QUI SOMMES-NOUS?', 'ACTIONS', 'ACTUALITÉS', 'RESSOURCES', and 'PRESSE'. A large banner image shows a globe with a circular arrow graphic. Below the banner, the main content area is titled 'QU'EST-CE QUE LA FRANCOPHONIE ?' and contains several sections. The first section is 'L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE', followed by 'QU'EST-CE QUE LA FRANCOPHONIE ?', '274 MILLIONS DE LOCUTEURS', and 'LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FRANCOPHONIE'. A sidebar on the right lists 'IMPLANTATIONS DANS LE MONDE' and 'LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FRANCOPHONIE'. At the bottom, there are two cookie consent banners from Firefox.

III.2.2.3.10.2 Site fils sommet de Montreux 2010 :

The screenshot shows a web browser window displaying the website of the Organisation internationale de la Francophonie. The page title is "Discours de M. Abdou Diouf - Montreux, le 22 octobre 2010". The main content area features a large heading: "DISCOURS DE M. ABDOU DIOUF - MONTREUX, LE 22 OCTOBRE 2010". Below this, a sub-heading reads: "Discours prononcé par le Secrétaire général de la Francophonie lors de la remise à Liliana Lazar du Prix des 5 continents 2010". The text of the speech begins with "Il m'est particulièrement agréable, après Québec, de me retrouver à nouveau avec vous ici au Château de Chillon, sur les rives du Lac Léman, à Montreux, dans cette Suisse qui nous accueille à bras ouverts à l'occasion du XIIIe Sommet de la Francophonie." The page also includes a sidebar with "PUBLICATIONS" and a "FRISE HISTORIQUE INTERACTIVE DE LA FRANCOPHONIE" link. At the bottom, there is a cookie consent banner.

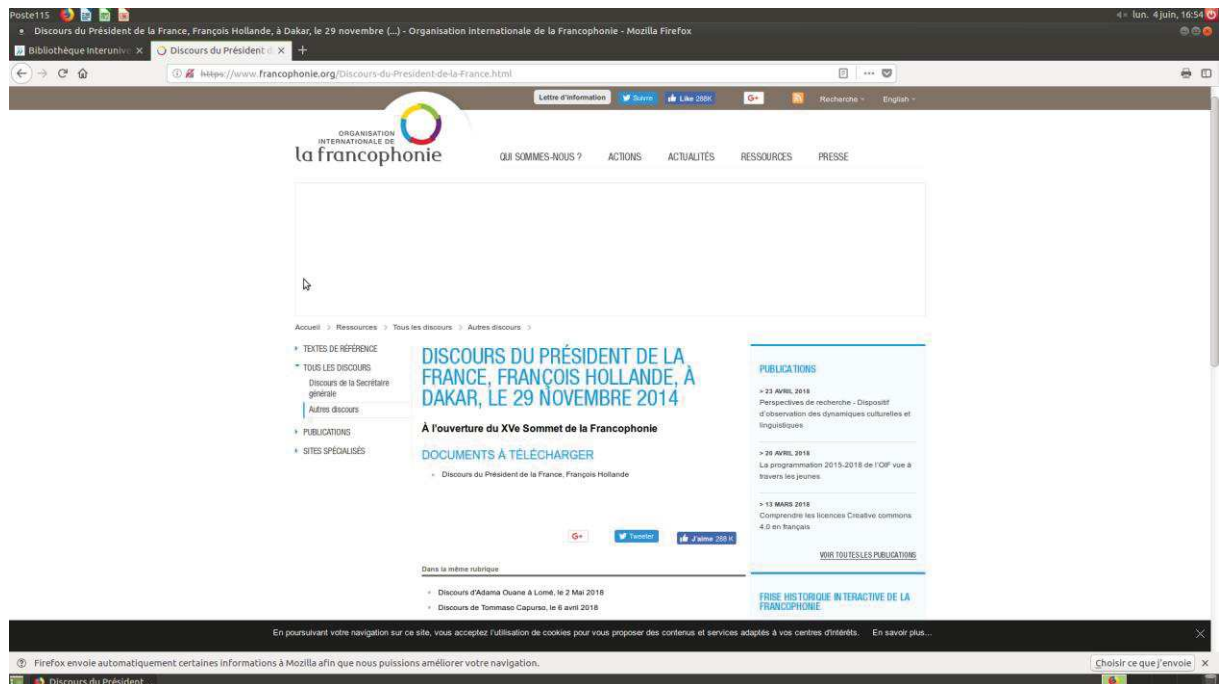
The screenshot shows the same website with a different page title: "Le XIIIe Sommet de la Francophonie aura lieu à Montreux (Suisse) du 22 au 24 (...)". The main content area features a large heading: "LE XIIIe SOMMET DE LA FRANCOPHONIE AURA LIEU À MONTREUX (SUISSE) DU 22 AU 24 OCTOBRE 2010". Below this, a sub-heading reads: "La Suisse accueillera le XIII^e Sommet de la Francophonie, Ainsi en a décidé la Conférence ministérielle de la Francophonie dont la 25e session s'est déroulée à Paris les 15 et 16 décembre. C'est à Montreux que les 70 chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie se donneront rendez-vous du 22 au 24 octobre 2010." The page also includes a sidebar with "AGENDA" and a "VOIR TOUT L'AGENDA" link. At the bottom, there is a cookie consent banner.

III.2.2.3.10.3 Site fils sommet de Kinshasa 2012 :

The screenshot shows the website of the Organisation internationale de la Francophonie. The main navigation menu includes 'QUI SOMMES-NOUS?', 'ACTIONS', 'ACTUALITES', 'RESSOURCES', and 'PRESSE'. The page title is 'DISCOURS DE M. JOSEPH KABILA À KINSHASA, LE 13 OCTOBRE 2012'. The sub-header reads 'Le président de la RDC s'exprime à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du XI^{ème} Sommet de la Francophonie'. The main text begins with 'Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement, Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégation, Distinguées Premières Dames, Monsieur le Secrétaire Général de la Francophonie, Mesdames et Messieurs, Distingués Invités,'. A sidebar on the right contains 'PUBLICATIONS' and 'FRISE HISTORIQUE INTERACTIVE DE LA FRANCOFONIE'. A cookie notice is visible at the bottom of the page.

The screenshot shows the website of the Organisation internationale de la Francophonie. The main navigation menu includes 'QUI SOMMES-NOUS?', 'ACTIONS', 'ACTUALITES', 'RESSOURCES', and 'PRESSE'. The page title is 'DISCOURS DE M. FRANÇOIS HOLLANDE À KINSHASA, LE 13 OCTOBRE 2012'. The sub-header reads 'Le président français s'exprime à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du XI^{ème} Sommet de la Francophonie'. The main text begins with 'Monsieur le Secrétaire général, cher Abdou DIOUF, Mesdames et Messieurs les Présidents, réunis ici à Kinshasa, Mesdames et Messieurs, les chefs de délégation, membres de l'enjeu de la Francophonie, Mesdames et Messieurs, venus nombreux, dans cette grande salle de congrès,'. A sidebar on the right contains 'PUBLICATIONS' and 'FRISE HISTORIQUE INTERACTIVE DE LA FRANCOFONIE'. A cookie notice is visible at the bottom of the page.

III.2.2.3.10.4 Site fils sommet de Dakar 2014 :



Ces différentes captures d'écran montrent comment l'OIF a la commande dans l'organisation d'un sommet de la francophonie. On constate la présentation du site père de l'OIF est identique des sites fils dédiés au sommet.

III.3 Site événementiel de la francophonie de Kinshasa : une hétérotopie

Nous considérons que le site événementiel du sommet de la Francophonie de Kinshasa est une hétérotopie, dans la mesure où il cherche à respecter l'un des principes de l'OIF quant à l'organisation d'un sommet sur la question de la transparence. La transparence dans la gestion de l'information, l'organisation du sommet, l'accréditation des journalistes, la liste des participants...

L'hétérotopie, (du grec *topos*, « lieu », et *hétéro*, « autre »: « lieu autre ») est un concept forgé par Michel Foucault dans une conférence de 1967 intitulée « Des espaces autres ». Il y définit les hétérotopies comme une localisation physique de l'utopie. Ce sont des espaces concrets qui hébergent l'imaginaire, comme une cabane d'enfant ou un théâtre. Ils sont utilisés aussi pour la mise à l'écart, comme le sont les maisons de retraite, les asiles ou les cimetières. De façon plus générale, ils peuvent être définis dans l'emploi d'espace destiné à accueillir un type d'activité précis : les stades de sport, les lieux de culte, les parcs d'attraction font partie de cette catégorie. Ce sont en somme des lieux à l'intérieur d'une société qui obéissent à des règles qui sont autres. Michel Foucault dégage alors six principes permettant une description systématique des hétérotopies¹⁷⁰. Nous allons démontrer que le site événementiel du sommet de la Francophonie de Kinshasa constitue une hétérotopie dans les lignes qui suivent.

- *Les hétérotopies sont présentes dans toute culture sous des formes variées, (selon) qu'il s'agit de sociétés primitives ou modernes.* Dans notre société post-moderne, si nous pouvons la qualifier ainsi, organiser une activité de grande envergure, réunissant des participants provenant de différents horizons, nécessite des dispositifs appropriés permettant la réussite de l'activité ou l'événement. L'un des dispositifs modernes permettant aux participants et non participants à cette messe internationale d'obtenir des informations circulant dans ce réseau de manière optimale est le site web. Ce dernier est dynamique, dans sa mise à jour dans des formes variées. Il joue pour ce faire le rôle de « transformateur », il transforme de l'état d'ignorance à l'état d'une personne avertie. Ce site est un lieu aménagé pour un confort informatif dans la préparation du sommet de Kinshasa.

¹⁷⁰ Michel FOUCAULT, « Des espaces autres », Dits et écrits II, Gallimard, « Quarto », 2001

- *Une même hétérotopie peut voir son fonctionnement se modifier dans le temps.* Le rôle du fonctionnement de ce site a changé depuis la fin du sommet. Son rôle temporel est triple. Avant les jours dédiés au sommet, ce site donne des informations liées à l'organisation, aux conditions de participations et donne le compte rendu du sommet précédent, celui qui s'est tenu à Montreux en 2010. Pendant le déroulement du sommet, le site fait le compte rendu des discours prononcés par différents intervenants et informe sur l'ordre protocolaire du sommet et du village de la Francophonie. Après le sommet, ce site aujourd'hui est une simple page représentative symbolisant qu'il y a eu un sommet de la Francophonie organisé à Kinshasa, et fait partie du patrimoine de cette organisation.
- *L'hétérotopie peut juxtaposer en un seul lieu plusieurs espaces eux-mêmes incompatibles dans l'espace réel.* Ce site se veut un carrefour de plusieurs autres sites, un espace qui est en corrélation avec d'autres sites, comme site passeur. Il n'est pas un espace de prestige seulement mais plutôt un centre d'intérêt qui donne des informations relatives au sommet de Kinshasa, aux sommets antérieurs, au futur sommet, ainsi que des Etats membres de cette organisation. Il est aussi une plate-forme qui défend à la fois la culture, la démocratie, les droits de l'homme, la parité homme-femme, le sport, ... dans ce carrefour on retrouve une juxtaposition de différents domaines qui font partie des priorités de l'OIF.
- *Au sein d'une hétérotopie existe une hétérochronie, à savoir une rupture avec le temps réel. Autrement dit, l'hétérotopie atteint son plein potentiel lorsque les hommes qui la font naître rompent avec la chronologie traditionnelle.* Ce site, a un temps bien limité. Il n'existe plus en tant que tel, mais il reste une simple page figée. Son fonctionnement voire son existence est temporelle. Cela n'est nullement une corrosion informatique ni une incidence des algorithmes ni l'incapacité du pays organisateur du sommet, c'est juste une politique de communication de l'OIF, dans le but de passer le relais à un autre pays organisateur du sommet pour que toute l'attention soit fixée sur le sommet en cours d'organisation.
- *L'hétérotopie peut s'ouvrir et se fermer, ce qui à la fois l'isole, la rend accessible et pénétrable.* Pour accéder sur le site événementiel du sommet, il faut saisir l'URL (sommet de la francophonie kinshasa 2012), ce n'est qu'à ce moment-là que ce site peut être ouvert ; dans le cas contraire, il sera fermé pour les non-initiés au langage informatique et respectant minutieusement l'architexte. Par ailleurs, il faut se munir d'un dispositif

approprié pour que ce site soit ouvert, notamment un smart phone, soit une tablette ou encore un ordinateur. Dans le cas contraire, il est impossible d'accéder à ce site, et il sera alors fermé pour ceux qui ne s'y conforment pas.

- *Les hétérotopies ont une fonction par rapport aux autres espaces des sociétés : elles sont soit des espaces d'illusion soit des espaces de perfection.* Ce site web est à la fois un espace d'illusion et de perfection. Il est un dispositif, mieux un espace conçu pour véhiculer l'idéologie non du pays organisateur, plutôt de l'OIF. Tous s'informent de manière positive des valeurs de l'OIF. En effet, le site de l'Organisation Internationale de la Francophonie est une interface qui dévoile les lignes directrices de cette organisation, démontre son engagement et sa vision du monde, ce qu'elle pense, ce qu'elle croit, ainsi que sa téléologie. Le site événementiel du sommet est l'un des dispositifs qui prolonge la mission du site père, en faisant exactement ce que fait le site père ou presque tout en faisant ressortir la dimension nationale du pays organisateur du sommet.

III.4 Diplomatiel

Cette notion du « Diplomatiel » que nous évoquons, nous est inspirée d'Emmanuel SOUCHIER dans sa note introductive de la Revue Communication et Langage, N°140, juin 2004 « Du Document Numérique » au « Textiel », nous nous approprions cette réalité aussi complexe située à la croisée du texte, de la technique et des pratiques institutionnelles et politiques, dans le but de la transposer dans le domaine de la communication diplomatique dans l'espace public international.

« Le Textiel, cet objet hybride qui constitue l'une des faces contemporaines du texte – est sans doute ce qui - dans les méthodes dédiées à la documentation, l'information et la communication – nous permettra de renouer avec la part nécessairement dévolue à l'histoire, la situation ou l'usage¹⁷¹ ».

III.4.1 Le « Diplomatiel » 2.0 : Technique

La diplomatie est caractérisée par le secret. La notion de secret d'Etat ou des organisations ou des entreprises multinationales est l'une des prérogatives à ne pas négliger. Toutes les institutions tiennent à garder ce qui fait leur raison d'être, les formules, les documents, la conception de ses composantes,... ce sont des informations qui conditionnent leur existence, leur sécurité, leur gain, leur liberté d'agir... En dépit de la notion de la transparence et de la démocratie pour la plupart des Etats, les secrets de la défense nationale ne sont pas négociables. Ou encore les noms des agents de services de renseignement qui sont à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Les entreprises, les industries et les laboratoires parlent d'espionnage.

Sébastien-Yves Laurent, professeur à l'université de Bordeaux et commissaire de l'exposition à la Bibliothèque nationale de France, soutient : *«Le secret d'Etat est un espace immatériel et physique soustrait à la curiosité, à la publicité et à la transparence»*. Il s'incarne dans des individus, les «gens de l'Etat» qui portent le secret (pour les plus sensibles d'entre eux, ils ne sont qu'une poignée autour du chef de l'Etat), mais aussi dans des structures, des «bureaucraties spécialisées» (les services de renseignement). Et, bien sûr, dans des objets

¹⁷¹ Emmanuel SOUCHIER, introduction de la revue Communication et Langage, N°140 « Du Document Numérique » au « Textiel », juin 2004

conçus pour protéger ou percer les secrets. Sont ainsi exposés une boîte à déchiffrer et chiffrer des messages datant de Henri II au XVI^e siècle, et tout le matériel, aujourd'hui un brin désuet de James Bond époque Roger Moore : boîte d'allumettes et montres équipées de micros, valise-caméra... Soit du matériel d'espionnage issu d'une période de plus de quatre siècles. Le secret d'Etat est appréhendé dans «une perspective de long terme», observe Sébastien-Yves Laurent : «L'exposition ne présente pas une coupe dans le temps mais revient sur la construction historique du secret, sa sédimentation.» Etat et secret ont des histoires intimement mêlées¹⁷² ».

La notion de la communication diplomatique comme l'avions souligné dans l'introduction de notre travail, évoque le rapport de forces, un protocole ou une situation ritualisée dont dans fait partie la notion de secret. Comment concilier cette notion de secret avec l'une des parties du « Diplomatiel », qu'est la technique ? La communication diplomatique s'effectue toujours à travers de médiations, des dispositifs... l'utilisation du web dans le domaine diplomatique est à ce jour l'un des moyens efficace de communiquer, d'informer, de donner une bonne image, une image prestigieuse dans la politique extérieure. Cette forme de la diplomatie qui ne relève pas du secret, est la diplomatie publique. Cette dernière n'est pas réservée seulement aux initiés, mais elle est destinée à tous. Pour atteindre ses objectifs, l'un des dispositifs adoptés par cette diplomatie est le web. Pierre Kosciusko-Morizet, millionnaire et fondateur de Price Minister, soutient que : « le web dans sa version 2.0, c'est tout simplement le web de chacun, « le web de tous, pour tous et par tous »¹⁷³.

Cette nouvelle dimension de la diplomatie (la diplomatie publique)¹⁷⁴ ouvre une brèche dans le web 2.0, qui est un domaine libre pour tous. Le diplomatiel 2.0 crée une transformation,

¹⁷² Sébastien-Yves LAURENT (dir), *Le secret de l'Etat : Surveiller, protéger, informer XVII^e-XX^e*, Paris, Archives nationales, 2015

¹⁷³ David FAYON, *Web 2.0 et au-delà. Nouveaux internautes : Du surfeur à l'acteur*, Paris, Economica, 2010, P7. Pierre KOSCIUSKO-MORIZET a préfacé cet ouvrage.

¹⁷⁴ Dans le domaine des relations internationales, la « public diplomacy » est une expression ayant émergé au milieu des années 1960 pour décrire la conduite d'une politique extérieure qui s'adresse aux peuples étrangers, soit à travers des médias émettant dans leur langue et sur leur territoire, soit à travers diverses relations culturelles et des réseaux humains au sein des élites (anciens étudiants des universités américaines ayant bénéficié de bourses Fullbright, par exemple). Le terme "public diplomacy" a été associé tout particulièrement à la United States Information Agency, qui a utilisé le terme pour définir sa mission.

mieux une mutation dans la diplomatie. Il ne s'agit plus d'échange entre Etats ou entre Etat et une organisation internationale, plutôt entre un Etat et/ou une organisation internationale et un citoyen lambda désireux d'échanger avec cet Etat ou cette organisation internationale par la médiation d'un dispositif.

III.4.2 Le « Diplomatiel » : Texte

Les relations internationales ne peuvent exister sans les textes qui les régissent. Souvent, le texte relevant de la diplomatie ou des organisations internationales est désapprouvé ou ratifié en rapport à son contenu. Nombreux ne tiennent pas compte du processus mis en place pour avoir ce texte final qui peut être ratifié ou rejeté par la communauté internationale ou par un Etat. Pour obtenir un texte dans la diplomatie il faut que ces auteurs, trouvent un consensus avant la publication dudit texte, sinon, il ne sera pas à la ratifié.

La convention de Vienne¹⁷⁵, par exemple, un comité de plusieurs Etats membres des Nations Unies a travaillé pour produire le texte publié.

III.4.3 Le « Diplomatiel » : Pratiques : Protocole, Rituel

Les pratiques diplomatiques sont institutionnelles et politiques. Dans ces pratiques on retrouve plusieurs éléments, notamment le protocole, le rituel, le temps spécifique, le désir, la culture, les us et coutumes...qui ne peuvent à aucun moment être négligés. Pour ce travail,

Hans M. TUCH définit le terme ainsi: „Public diplomacy est le processus de communication d'un gouvernement avec des publics étrangers afin de créer la compréhension pour les idées et les idéaux du propre pays, ses institutions et cultures ainsi que ses buts internationaux et son orientation politique actuelle.” Selon Signitzer (1995), il existe deux formes de public diplomacy dépendants de leurs fonctions principales : l'école dure et l'école souple.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Diplomatie_publicue, consulté le 27-02-2018.

¹⁷⁵ La convention de Vienne sur les relations diplomatiques est un traité international réglant les rapports diplomatiques entre États, l'immunité du personnel diplomatique et l'inviolabilité des ambassades. Elle a été adoptée le 18 avril 1961 à Vienne (Autriche) et est entrée en vigueur le 24 avril 1964. Elle a été complétée en 1963 par la convention de Vienne sur les relations consulaires. Elle est entrée en vigueur pour la France le 30 janvier 1971 à la suite du dépôt par la France des instruments de ratification le 31 décembre 1970. Sa ratification avait été autorisée par la loi n° 69-1039 du 20 novembre 1969 (Journal officiel du 21 novembre 1969) et la publication de la convention a été décrétée par le président de la République le 29 mars 1971

nous avons choisi de traiter deux points, le protocole et le rituel du fait qu'ils constituent un dispositif institutionnel. Le non-respect du protocole et du rituel diplomatique peut engendrer une rupture des relations dans différents domaines : commercial, scientifique, sécuritaire, humanitaire,... au pire un rapport de force peut être évoqué. Les pratiques diplomatiques constituent l'ensemble des us et coutume dans le processus de l'élaboration de la communication diplomatique, enregistré dans l'imaginaire des actants. Elles peuvent être symboliques au niveau des discours, de la salutation, du code langagier, du code temporel... ces pratiques esquissent le genre de relations qu'ont deux Etats ou des organisations au sein d'une organisation telle que les Nations Unies ou l'Union Européenne.

Au niveau du métalangage, la salutation du Président Français, François Hollande, lors du sommet de la Francophonie qui fait l'objet de notre étude, a suscité beaucoup de commentaires. Pendant que son homologue l'attendait, accompagné de son épouse, le président Français arrive avec un retard de plus quarante minutes. Avant son arrivée, l'épouse du Président Joseph Kabila, Mme Olive Lembe Kabila, a posé deux actes : elle est allée aux toilettes, elle a demandé une chaise pour s'asseoir. A son arriver, le Président Français a réservé à son hôte une salutation non chaleureuse, d'une poignée de main d'une seconde, ainsi qu'à son épouse. Et il réserve par contre au Secrétaire Général de la Francophonie, Abdou Diouf, qui était juste à côté, une salutation chaleureuse de plus de dix secondes. Dans les pratiques diplomatiques cette attitude du Président Français est une façon de manifester par le geste la non reconnaissance du pouvoir de Joseph Kabila, dont les élections étaient contestées en 2011.

Le « Diplomatiel » est une approche communicationnelle entre des signifiants textuel et non textuel qui passe par la médiation technique à travers le site internet.

Dans ses attributions le « diplomatiel » suscite une communication efficace le domaine diplomatique dans l'usage des nouvelles techniques dans le respect des protocoles et des rituels.

Conclusion partielle

La nationalisation du logo de l'OIF par le pays organisateur du sommet est l'un des privilèges que cette organisation accorde au pays. Chaque pays apporte sa touche personnelle en faisant référence aux symboles ou aux valeurs nationales. En 2010, au sommet de Montreux, la Suisse a utilisé l'image du château de Chillon et des montagnes de Suisse ; Le sommet de Kinshasa 2012 a présenté l'image de l'Okapi ; enfin le sommet de Dakar en 2014, l'image du lion a été présentée de manière synecdoctique, elle a été complétée par celle d'une femme coiffée d'un foulard réunissant les cinq couleurs de la francophonie. Les couleurs rouge, bleu, jaune, vert, violet, sur un fond blanc de l'Organisation internationale de la Francophonie sont similaires à celles des Jeux Olympiques, à l'exception du noir remplacé par le violet. Ces deux organisations ont certaines valeurs communes (la paix, la solidarité, la sécurité), bien que l'une soit culturelle et l'autre sportive.

Le site dédié au sommet de la francophonie de Kinshasa n'a pas seulement une fonction de plate-forme informative, mais plutôt politique et idéologique. Olivier AïM soutient à ce sujet « sur les médias informatisés comme le web, les gestes mis en avant sont autant politiques que communicationnels. Ils sont des deux ordres principaux, un ordre sémio-discursif et un ordre éditorial¹⁷⁶». Il est vrai certes, que chaque pays devra se réapproprier ce sommet ; par ailleurs cette réappropriation est malgré cela émaillée de manière prédominante de signes internationaux. Le site événementiel de la francophonie est l'un de ces lieux où cette tension entre le national et l'international se confrontant à travers l'architexte du site. Ce site est un dispositif qui joue la médiation entre cette organisation mère, l'OIF, les Etats membres ou non membres et d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales, les médias, ainsi que les internautes. Ceux-ci font à leur tour un travail de réénonciation et de réécriture en créant une polyphonie énonciative. En effet, si le discours reste le même, il est par ailleurs décontextualisé (déformé par rapport au texte premier), et il est ensuite recontextualisé (transformé pour produire un autre texte ayant un même contenu).

La notion du dispositif cher à Michel Foucault a intéressé plusieurs chercheurs dans différents domaines. « Avec la notion de dispositif, on se trouve bien dans une logique de moyens mis en œuvre en vue d'une fin. Le dispositif a une visée d'efficacité (Cf Lannoy et Fusilier),

¹⁷⁶ Olivier AïM, « La transparence rendue visible. Médiation informatique de l'écriture », Paris, Revue Communication et Langage, n° 147, 2007, p.34

d'optimisation des conditions de réalisation (cf Vandendorpe), il est soudé au concept de stratégie (cf Nel). Foucault lui-même considère que le dispositif renvoie aux procédures qui sous-tendent l'organisation de la société.

Le Web vu comme dispositif, devra suivre certains principes importants pour l'éthique de la recherche : la recherchabilité, l'ubiquité, la Persistance, la mutabilité et l'Invérifiabilité.

A l'issue du sommet de la francophonie, le site créé par le pays hôte est archivé. Il cesse d'être opérationnel, et passe le relais à l'autre, afin de permettre au prochain pays organisateur du sommet de la Francophonie de mettre en place un site événementiel sous la coordination des services de l'OIF. Le site événementiel subi un effet de « rétrogradation » en devenant une simple page, mieux une page photo, ce « site-page ». Au final, ce site est soit classé, soit enterré, soit dissous.

Sur le site, les discours sont doublement présentés sur le site de l'Organisation internationale de la Francophonie. La première présentation du texte de discours nous la qualifions de « Texte-Vitrine » et la seconde de « Texte-authentique ». Le « Texte-Vitrine » est destiné à tout le monde, tandis que le « Texte-authentique » est destiné aux institutions, car il porte une valeur juridique.

Le site événementiel du sommet de la Francophonie de Kinshasa une hétérotopie, du fait qu'il respecte l'un des principes de cette organisation dans l'organisation du sommet, il s'agit de la transparence. La transparence est une condition sine qua non dans la gestion de l'information, dans le processus d'organisation du sommet, dans l'accréditation des journalistes, sur la liste des participants...

Le « Diplomatique » est une approche communicationnelle entre des signifiants textuel et non textuel qui passe par la médiation technique à travers le site internet.

Dans ses attributions le « diplomatique » suscite une communication efficace le domaine diplomatique dans l'usage des nouvelles techniques dans le respect des protocoles et des rituels.

Conclusion générale

Synthèse

Dans le cadre de notre recherche intitulée : « la communication diplomatique dans l'espace public international. Analyse des discours, représentations et médiations de la francophonie 2012 », nous avons voulu comprendre si les discours prononcés, textes des discours et énonciation éditoriale des textes de discours prononcés lors du sommet de la Francophonie 2012 à Kinshasa, sont les mêmes que présentés sur le site de l'Organisation Internationale de la Francophonie. A cet effet, la question était de savoir dans quelle mesure la communication diplomatique dans le cadre du sommet de la francophonie telle que publiée sur le site du sommet de la francophonie est-elle le lieu d'une tension entre une énonciation cadrée par le travail de l'architexte et d'une volonté de réappropriation du discours international à des fins nationales. Lors du sommet de la francophonie de Kinshasa, la prise de la parole et la tenue d'un discours officiel constituant une communication diplomatique est un élément déterminant dans l'organisation de ces assises lié à l'édition de ce sommet (son passé, son agenda, sa thématique, son lieu, le respect du rituel d'un espace public international). Le discours de différents acteurs de ce sommet se situe à différents niveaux : le premier est le niveau offensif, constitutif d'une position d'attaque ; le second niveau est défensif, celui-ci contre-attaque ; le troisième niveau est neutre, qui s'emploie à la stratégie d'effacement et de neutralisation dans laquelle se reflètent des enjeux politiques et idéologiques fondamentaux. Par ailleurs, le site de la francophonie est le lieu d'une élaboration des images sonores, textuelles et visuelles qui se veut un dispositif technique et symbolique auquel se rattachent des représentations, des enjeux politiques, diplomatiques, institutionnels et symboliques d'une part, de l'idéologie et l'utopie des organisations internationales d'autre part. Ce site est une matrice où se pose le regard de chaque pays organisateur du Sommet de la Francophonie selon une approche différente, dans la valorisation des éléments nationaux, tout en restant fidèle au modèle du site père. Ce site crée un effet de lissage et de conformité des pays membres à la vision de la francophonie : c'est une machine à neutraliser.

Le dispositif est présenté dans ce travail sous trois formes : symbolique, pragmatique et technique.

La première forme, le dispositif symbolique que nous avons observé, constitue la première partie de notre travail. Il est vu sous forme du discours. Après avoir ressorti les généralités sur

le discours, nous avons constaté que le discours diplomatique est souvent basé sur l'ambiguïté, qui est consubstantielle à la communication, sans cela, le discours diplomatique perdrait son essence. Dans ces manœuvres, l'ambiguïté diplomatique se sert de l'obliquité pour atteindre ses fins. Certains acteurs lors de ce sommet de Kinshasa se sont mis en position d'attaques tels que François Hollande, Ueli Maurer, Stephen Harper ; d'autres en position d'attaque et de défensive, comme le cas de Joseph Kabila, et d'autres encore en position de neutralité, comme Macky Sall, Moncef Marzouki, Irina Bokova et Abdou Diouf. Dans leurs discours dits « d'experts », ces différents acteurs ont recouru à l'usage du style formulaire, lequel style se veut l'apanage des acteurs de l'espace public international. Ce type de discours est premièrement destiné à d'autres experts et non à l'ensemble de l'humanité, car les experts sont capables d'en extraire des contenus implicites à partir d'indices d'ordres variés. Ces discours des organisations internationales sont aussi considérés de « représentationniste », car de tels discours « expriment », « reflètent » « l'idéologie » d'un lieu, d'un groupe. Le Sommet de la Francophonie de Kinshasa, tenu du 13 au 14 octobre 2012, au Palais du peuple, revêt les trois dimensions d'un événement : un événement réel, un événement symbolique et un événement imaginaire. Outre les acteurs étatiques (les diplomatiques), d'autres catégories de personnes étaient présentes à ce sommet, notamment les médias qui donnent plus de valeur à cette rencontre internationale, les organisations non gouvernementales et les réseaux sociaux.

La deuxième partie de ce travail est basée sur le dispositif pragmatique (fondé sur un échange entre actants). La représentation des différents lieux permet de comprendre en quoi le dispositif joue différents rôles, notamment le lieu des acteurs (jouant un rôle mixte en tant qu'Etat, personne morale, et en tant que représentant de cet Etat, personne physique), le lieu de stratégie (là où s'exercent les discours et les pratiques politiques), le lieu de la représentation (où l'on retrouve pratiques, rituels et discours), et enfin le lieu de la sociabilité (lieu de la reconnaissance du lien symbolique de l'appartenance). Tous ces lieux font naître la dimension proprement politique et institutionnelle de l'appartenance à la francophonie, en raison du partage de la langue Française. Les paroles des représentants lors du sommet, sont les paroles de leurs Etats ou institutions. Parmi ces acteurs nous distinguons deux types : des acteurs actifs et des acteurs passifs. « La représentation diplomatique des pays et des Etats institue un véritable espace public international : la communication politique change de

dimension à partir du moment où elle met en relation des pays et des Etats. Dès lors qu'elle est engagée entre des pays, la communication politique fait d'eux des acteurs, à qui sera reconnu un désir (l'horizon politique qu'ils poursuivent) et qui seront investis dans une specularité constitutive de leur identité (leurs relations avec les autres pays). Comme toutes les formes de relations instituant une sociabilité, la diplomatie définit, dans leurs pratiques symboliques, dans les médias et dans leurs activités de communication et d'information, ce que les pays représentent les uns pour les autres : leur sens et leur identité ».

L'Organisation Internationale de la Francophonie est une institution autonome qui a sous ses responsabilités quatre opérateurs. Ces derniers sont des structures qui jouent un rôle majeur sur différents plans : l'Agence Universitaire de la Francophonie sur le plan de l'éducation, TV5 sur le plan de l'information, l'Association des Maires Francophones et la bibliothèque d'Alexandrie de la recherche scientifique. Toutes ces entités sont autonomes et interdépendantes, elles interagissent sous la coordination du secrétaire général, Michaëlle Jean.

Le portrait biographique d'acteur est un dispositif « représentationniste ». Il fait connaître des acteurs absents à ceux qui ne les connaissent pas en jouant le rôle de la médiation. Il peut créer une sorte de somnambulisme visuel ou sonore unidirectionnel entre le sujet et l'objet, tout en omettant toute forme de communication. Ces images publiées sur des sites internet donnent aux acteurs une image sur eux-mêmes et sur ce que les autres voient d'eux. La présentation de ces portraits renvoie à une sorte d'agrégation entre le site de la francophonie et d'autres sites spécialisés. Refusant de brandir un aspect narcissique dans l'utilisation de la photothèque électronique de la francophonie, les images des acteurs sont aussi présentes sur d'autres sites appartenant à des institutions ou à des photographes professionnels. Des agences ou institutions qui mettent des photos en ligne sont considérées comme des sources de valeurs symboliques et de la construction identitaire des acteurs qui sont des personnes physiques, mais aussi des personnes morales.

La troisième partie est basée sur le dispositif technique. La nationalisation du logo de l'OIF par le pays organisateur du sommet est l'un des privilèges que cette organisation accorde au pays. Chaque pays apporte sa touche personnelle en faisant référence aux symboles ou aux valeurs nationales. En Suisse, au sommet de Montreux en 2010, les organisateurs ont utilisé l'image

du château de Chillon et des montagnes de Suisse ; en RD Congo, le sommet de Kinshasa 2012 a présenté l'image de l'okapi, enfin le sommet de Dakar, l'image du lion ainsi que les couleurs de la francophonie sont présentées de manière synecdoctique. Elle est complétée par celle d'une femme coiffée d'un foulard réunissant les cinq couleurs de la francophonie. Les couleurs rouge, bleu, jaune, vert, violet, sur un fond blanc de l'Organisation internationale de la Francophonie sont similaires à celles des Jeux Olympiques, à l'exception du noir remplacé par le violet. Ces deux organisations ont certaines valeurs communes, bien que l'une soit culturelle et l'autre sportive.

Le dispositif technique est multiforme. IL peut être un support, un média, un logiciel... qui trouve son sens et sa place dans la sociabilité dans un cadre spatio-temporel. Il est mis en place pour des raisons d'efficacité et d'efficience. Le site dédié au sommet de la francophonie de Kinshasa n'a pas seulement une fonction de plate-forme informative, mais plutôt politique et idéologique. « Les médias informatisés comme le web, les gestes mis en avant sont autant politiques que communicationnels. Ils sont de deux ordres principaux, un ordre sémio-discursif et un ordre éditorial ». Il est vrai certes, que chaque pays devra se réapproprier ce sommet, par ailleurs cette réappropriation est malgré cela émaillée de manière prédominante de signes internationaux. Le site événementiel de la francophonie est l'un de ces lieux où cette tension entre le national et l'international s'affrontent à travers l'architexte du site. Ce dernier est un dispositif qui joue la médiation entre cette organisation mère, l'OIF, les Etats membres ou non membres et d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales, les médias, ainsi que les internautes. Ceux-ci font à leur tour un travail de réénonciation et de réécriture en créant une polyphonie énonciative. En effet, si le discours reste le même, il est par ailleurs décontextualisé (déformé par rapport au texte premier), et il est ensuite recontextualisé (transformé pour avoir un autre texte ayant un même contenu).

Le Web vu comme dispositif, devra suivre certains principes importants pour l'éthique de la recherche : la recherchabilité, l'ubiquité, la persistance, la mutabilité et l'Inverifiabilité.

A l'issue du sommet de la francophonie, le site créé par le pays hôte est archivé. Il cesse d'être opérationnel, et passe le relais au prochain pays organisateur du sommet de la Francophonie, afin de lui permettre de mettre en place un site événementiel sous la coordination des services de l'OIF. Le site événementiel subit un effet de « rétrogradation » en devenant une simple page, mieux une page photo, ce « site-page ». Au final, ce site est soit classé, soit enterré, soit dissous.

Sur le site, les discours sont doublement présentés sur le site de l'Organisation internationale de la Francophonie. La première présentation du texte de discours nous la qualifions de « Texte-Vitrine » et la seconde de « Texte-authentique ». Le « Texte-Vitrine » est destiné à tout le monde, tandis que le « Texte-authentique » est destiné aux institutions, car il porte une valeur juridique.

Le site événementiel du Sommet de la Francophonie de Kinshasa est une hétérotopie, du fait qu'il respecte l'un des principes de cette organisation dans l'organisation du sommet, il s'agit de la transparence. Cette dernière est une condition sine qua non dans la gestion de l'information, dans le processus d'organisation du sommet, dans l'accréditation des journalistes, sur la liste des participants...

La notion du « diplomatiel » est située à la croisée du texte, de la technique et des pratiques institutionnelles et politiques. Les exigences du « diplomatiel » doivent impérativement être respectées pour qu'il n'y ait pas de rupture diplomatique ou un manque de communication.

Limites

A l'issue de notre travail, nous ne pouvons pas ne pas en faire ressortir les limites. Il est de notre devoir de pouvoir mieux cerner notre objet d'étude : mettre ensemble la communication dans le volet diplomatique, l'espace public international, le Sommet de la Francophonie et le site internet tout cela risque de devenir indigeste. Néanmoins grâce à la lucidité de ma tutrice, j'y suis arrivé. Premièrement la question du calendrier : rencontrer le service de communication et d'organisation du Sommet de la Francophonie est un lourd labeur. Il a été impossible par nous-même. Grâce à la recommandation de madame Valérie Jeanne Perrier, j'ai été reçu par ces services pendant une heure pour discuter sur l'organisation du sommet. Ce sommet, nous l'avons vécu comme simple journaliste qui cherchait les à-côtés dans l'organisation du sommet et non pas avec le regard d'un chercheur. Par ailleurs, nous n'avons pas contacté et interrogé les organisateurs du sommet de Kinshasa. L'archivage du site dédié au sommet de Kinshasa constitue une des limites majeures de notre travail car, il nous est impossible d'analyser quelque chose qui n'existe plus. Néanmoins nous nous sommes contentés d'analyser la page figée. Par ailleurs nous aurions pu approfondir davantage la notion du « diplomatiel », en vue de faire ressortir des théorèmes consistants. Egalement il aurait été très enrichissant de développer le site de la francophonie comme hétérotopie.

Ouverture

Notre travail de master recherche constitue un préambule pour notre prochaine recherche. Plusieurs autres points sont à développer notamment la couverture médiatique par les médias nationaux et internationaux, les réseaux sociaux, l'approche « diplomatique », l'archivage du site du sommet, la publication des recommandations du sommet sur le site, le sommet en tant qu'événement réel, symbolique et imaginaire, l'espace public international en tant que lieu de consensus et de dissensus, l'économie numérique d'un sommet international. Ce sont autant de sujets qui peuvent être développés à la suite de cette première recherche.

Résumé

En résumé, notre travail de recherche est une analyse de la manière selon laquelle la communication diplomatique est publiée sur un site d'un sommet constituant l'espace public international. Premièrement nous avons analysé le dispositif symbolique en mettant l'accent sur différents types de discours. Nous avons remarqué que l'ambiguïté diplomatique est consubstantielle à la communication. Comme un dispositif technique, le site du sommet de la francophonie est le lieu d'une tension entre une énonciation cadrée par le travail de l'architexte et une volonté de réappropriation du discours international à des fins nationales. Nous constatons le lissage sémiotique, le cadrage par des valeurs et représentation de la francophonie très homogènes d'une part ; et d'autre part de formes de détournement, de double discours, de retravail et de réénonciation. Enfin nous avons mis en place une approche « diplomatique », qui est une approche communicationnelle entre des signifiants textuels et non textuels qui passent par la médiation technique à travers le site internet.

Mots clés : communication diplomatique, architexte, espace public international, dispositif, approche diplomatique.

Summary

In summary, our research is an analysis of the way in which diplomatic communication is published on a site of a summit constituting the international public space. First we analyzed the symbolic device with emphasis on different types of speech. We have noticed that diplomatic ambiguity is consubstantial with communication. As a technical device, the site of the summit of the Francophonie is the site of a tension between an enunciation framed by the work of the architext and a desire to reappropriate the international discourse for national purposes. We note the semiotic smoothing, the framing by values and representation of the Francophonie very homogeneous on the one hand; and on the other hand forms of diversion, double talk, reworking and re-enactment. Finally, we have implemented a "diplomacy" approach, which is a communicational approach between textual and non-textual signifiers that go through technical mediation through the website.

Key words: diplomatic communication, architext, international public space, device, diplomatic approach.

BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE

I. SCIENCE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

a. Référence

Bernard LAMIZET et Ahmed SILEM, A., *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*, Paris, Ellipses, 1997.

Franck NEVEU, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin, 2^e ed., 2011

Jean DUBOIS, et alii, *Grand dictionnaire, linguistique et sciences du langage*, Paris, Larousse, 2007.

Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, les éditions du seuil, 2002.

b. Identité, Politique, Culture et Numérique

Adeline WRONA, *Face au portrait. De sainte beuve à facebook*, Paris, Hermann, 2013

Bernard LAMIZET, *La médiation politique*, Paris, L'Harmattan, 1998

Bernard LAMIZET, *Le langage politique. Discours, Images, Pratique*, Paris, Ellipses, 2011

Bernard LAMIZET, *Sémiotique de l'événement*, Paris, Lavoisier, 2006

Charles De GAULE, *Mémoires de guerre*, tome III, *Le Salut*, Paris, Plon, 1959

David FAYON, *Web 2.0 et au-delà. Nouveaux internautes : Du surfeur à l'acteur*, Paris, Economica, 2010

Emmanuel SOUCHIER, Yves JEANNERET, et Joëlle LE MAREC, *Lire, écrire, récrire. Objets, signes et pratiques des médias informatisés*, Paris, 2003, p.35

Giorgio AGAMBEN, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?* Paris, Payot, 2007

Jean DAVALLON dir., *L'économie des écritures sur le web. Vol.1, trace d'usage dans un corpus du site de tourisme*, Paris, Lavoisier, 2013

Louis MARIN, *Le portrait du roi*, les Editions de Minuit, Paris, 1981

Michel FOUCAULT, « Des espaces autres », *Dits et écrits II*, Gallimard, « Quarto », 2001

Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966

Michel MARCOCCIA, *Analyser la communication numérique écrite*, Paris, Armand Colin, 2016

Nicole D'ALMEIDA, *La société du jugement. Essai sur les nouveaux pouvoirs de l'opinion*, Paris, Armand Colin, 2007

Sébastien-Yves LAURENT (dir), *Le secret de l'Etat : Surveiller, protéger, informer XVIIe-XXe*, Paris, Archives nationales, 2015

Soulages François, et Bonafous Pascal, dir., *Portrait anonyme, peinture, photographie, cinéma, littérature*, Paris, L'Harmattan, 2013,

c. Méthodologie

Alex MUCCHIELLI, et Claire NOY, *Etude des communications : approches constructivistes*, Paris, Armand Colin, 2005

Christine BARATS (dir), *Manuel d'Analyse du web*, Paris, Armand Colin, 2^e ed, 2016

II. LINGUISTIQUE

a. Analyse de Discours

Alice KRIEG-PLANQUE, *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin, 2012

AMOSSY, R. *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2012

Carmen PINEIRA, *Rigidités discursives et flou sémantique*, *Mots* 17, 1988, p. 145.

Constanze VILLAR, *Le discours diplomatique*, Paris, L'Harmatthan, 2006

Dominique MAINGUENEAU, *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2014

Michel FOUCAULT, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1986

Nicole D'ALMEIDA, *La société du jugement. Essai sur les nouveaux pouvoirs de l'opinion*, Paris, Armand Colin, 2007

Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU, dir., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002

Patrick CHARAUDEAU, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005

Philippe ORTEL (dir), *Discours, image, dispositif. Penser la représentation II*, Paris, L'Harmatthan, 2008

Pierre BOURDIEU, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistique*, Paris, Fayard, 1982

b. Rhétorique

Pineira CARMEN, *Rigidités discursives et flou sémantique*, *Mots* 17, 1988

Roland BARTHES, « Rhétorique de l'image », in *Œuvres complètes II, Livre, Texte, Entretiens 1962 – 1967*, Paris, Seuil, 2002

Ruth AMOSSY, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, PUF, 2010

c. Sémiotique

Bernard COCULA et Claude PEYROUTET, *Sémantique de l'image. Pour une approche méthodique de l'image visuelle*, Paris, Dellagrave, 1986

Laurent GERVEREAU, *Voir comprendre, analyser les images*, Paris, La Découverte, 2000

Martine JOLY, *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris, Armand Colin, 3^e éd., 2015

Pierre FRANCASTEL, *L'image, la vision, l'imagination*, Paris, Denoël/Gonthier, 1983

III. FRANCOPHONIE

PÖLL, B., *Francophonie périphérique. Histoire, statut et profil des principales variétés du français hors de France*, Paris, L'Harmattan, 2001

David MENDELSON, *Emergence des Francophone, Israël, la méditerranée, le monde*, Limoge, Pulim, 2001, p.19

Michel GUILLOU, *Francophonie-Puissance. L'équilibre multipolaire*, Paris, Ellipses, p.7

IV. Revues

Claire OGER « Discours d'autorité : des discours sans éclats ? », in *Mots*, « Les langages du politique », n°107, Lyon, ENS, 2015, p.5-18

Dominique MAINGUENEAU, « Le rapport des organisations internationale : le discours constituant », p.119-132, in *Nouveaux Cahier de l'IUEDL*, « es mots du pouvoir, sens et non-sens de la rhétorique internationale », 2002

Dominique MAINGUENEAU, « Les rapports des organisations internationales : un discours constituant? », P122-132, in *Mots*, « Les langages du politique », n°107, Lyon, ENS, 2015

Dominique WOLTON, « Francophonie et Mondialisation », Paris, Hermes n°40, p.15-17

Emmanuel SOUCHIER (dir), « Du Document numérique au Textiel », in *Communication & Langages*, n°140, juin, 2004

Etienne CANDEL et Gkouskou-Giannakou PERGIA, « s'instituer par l'écriture en ligne », in *Communication & Langages*, N°192, 2017, p.19-26

Gilbert RIST (dir), *Les mots du pouvoir, sens et non-sens de la rhétorique internationale*, in *Nouveaux Cahier de l'IUED*, 2002

Gilbert RIST, « Le prix des mots », in *Mots*, « Les langages du politique », n°107, Lyon, ENS, 2015

Hugues PEETERS et Philippe CHARLIER, « Contribution à une théorie du dispositif », in *Hermes, Le dispositif, Entre usage et concept*, n°25, Paris 2005, p.5-23

Jean DAVALLON et Yves JEANNERET, « la fausse évidence du lien hypertexte », in *Communication & Langages*, « Du « Document numérique » au « Textiel », p.43-54

Louis QUERE, 1992, « De la théorie politique à la métathéorie sociologique », in *Quaderni*, n°18, 1992, p.75-92

Olivier AÏM, « la transparence rendue visible. Médiation informatique de l'écriture », in *Communication & Langage*, N°147, 2007, p.31-45

Philippe CHANIAL, « espaces publics, sciences sociales et démocratie », in *Quaderni*, 18, Paris, 1992, p.63-73

Roland BARTHES, « Rhétorique de l'image », in *Communication*, n°4, Paris, Seuil, 1964

Serge REGOURD, « la culture comme enjeu politique », in « Francophonie et Mondialisation », Paris, Hermes n°40, p.28-32

Stélio FARANDJIS, « Repère dans l'histoire de la Francophonie, in Francophonie et Mondialisation », Paris, Hermes n°40, p.49-52

Yves JEANNERET et Emmanuel SOUCHIER, « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran », *Communication & Langages*, N°145, 2005, p 3-15

Yves JEANNERET et Emmanuel SOUCHIER, « Pour une poétique de « l'Écrit d'écran » P97-107, in revue Xoana 6/7 1999

V. Thèse

Etienne CANDEL, *Autoriser une écriture, composer une culture : les conditions de possibilité d'une critique littéraire participative sur internet. Etude éditoriale de six sites amateurs*, Paris, Celsa, Thèse, 2007

VI. Ressources en ligne

COBBY, F., *Le discours politique*, <http://www.analyse-du-discours.com/discours-politique>

Discours, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Discours>

Discours, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Discours>

Franck COBBY, *Le discours politique*, <http://www.analyse-du-discours.com/discours-politique>
[http://classiques.uqac.ca/contemporains/villar constanze/discours diplomatique/villar discours diplo.pdf](http://classiques.uqac.ca/contemporains/villar_constanze/discours_diplomatique/villar_discours_diplo.pdf)

<http://desteceres.com/heterotopias.pdf>

<http://desteceres.com/heterotopias.pdf>

<Http://Evolutiongraphique.Com/La-Signification-Cachee-Des-Couleurs-En-Communication-Visuelle/>

<http://www.europarl.europa.eu/portal/fr>

<http://www.francophonie.org/Kinshasa-2012-XIVe-Sommet-de-la-36849.html>

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/authentique>

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/discours/25859>, consulté le 21/03/2018

<http://www.lefigaro.fr/international-les-discours-les-plus-marquants-prononces-a-l-assemblee-generale-des-nations-unies.php>
<http://www.moldavie.fr/Le-drapeau-de-la-Francophonie-et-sa-symbolique.html>
[https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89conomie de l%27Union europ%C3%A9enne](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89conomie_de_l%27Union_europ%C3%A9enne)
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Diplomatie publique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Diplomatie_publicue)
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Marshall McLuhan](https://fr.wikipedia.org/wiki/Marshall_McLuhan)
<https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9taphore>
<https://fr.wikipedia.org/wiki/Scanpyramids>
[https://fr.wikiversity.org/wiki/Organisation internationale de la francophonie/OIF](https://fr.wikiversity.org/wiki/Organisation_internationale_de_la_francophonie/OIF)
<https://monusco.unmissions.org/mandat>
<https://sites.google.com/site/argriledefrance/les-sections-de-l-argr/groupe-artistique/evenements/21-eme-salon-international>
https://www.francetvinfo.fr/monde/chine/ce-qu-il-faut-retenir-de-la-visite-d-emmanuel-macron-en-chine_2552949.html
https://www.francetvinfo.fr/monde/chine/ce-qu-il-faut-retenir-de-la-visite-d-emmanuel-macron-en-chine_2552949.html
<https://www.francophonie.org/-Qu-est-ce-que-la-Francophonie-.html>
<https://www.francophonie.org/-Qu-est-ce-que-la-Francophonie-.html>
Marshal McLuhan, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Pour comprendre les médias](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pour_comprendre_les_m%C3%A9dias)

Sommaire

Introduction.....	1
Communication Diplomatique : contexte et culture	1
Problématique	8
Méthodologie	9
Première partie : Les discours : du vrai, du faux, de l’ambiguïté, de l’obliquité, de la métaphore	14
I.1 L’occupation de l’espace public international par le discours : besoin de visibilité	14
I.1.1. Discours, les enjeux et les atouts : de l’imaginaire au réel	17
I.1.1.1 Un discours tridimensionnel	18
I.1.1.2 Le cadre instituant.....	19
I.1.1.3 La production du discours.....	20
I.1.1.4 Les interdits dans le discours.....	21
I.1.1.5 Discours – lutte, discours pour la lutte.....	22
I.1.1.6 Le discours incarne le pouvoir.....	22
I.1.1.7 Un discours vrai.....	23
I.1.1.8 Le discours orienté	24
I.1.1.9 Le discours est une forme d’action	24
I.1.1.10 Le discours contextualisé	25
I.1.2 Discours politique.....	25
I.1.3 Discours diplomatique.....	27
I.1.3.1 Un discours à connotation négative.....	28
I.1.3.1.1 Un discours banal et euphémique.....	28
I.1.3.1.2 Un discours sans consistance.....	30
I.1.3.1.3 Un discours d’extraterrestres	32
I.1.3.1.4 L’ambiguïté et l’obliquité diplomatique.....	32
I.1.3.1.4.1 L’ambiguïté diplomatique	32
I.1.3.1.4.2 L’obliquité diplomatique	36
I.1.4 Monopole énonciatif et discours constituant.....	37
I.1.5 Les implicites du discours des organisations internationales et le ton	38
I.1.6 Discours expert : style formulaire	39
I.1.7 Discours d’autorité.....	40
I.2 Les métaphores.....	41
I.2.1 Hollande et le principe de miroir.....	42
I.3 Trois dimensions du sommet de la Francophonie : réel, symbolique et imaginaire.....	43
I.3.1 Le sommet de la francophonie: un événement réel.....	44
I.3.2 Le sommet de la francophonie: un événement symbolique.....	45
I.3.3 Le sommet de la francophonie: un événement imaginaire.....	45
Conclusion partielle	47

III.2 De l'énonciation éditoriale : une structure pour le conformisme	94
III.2.1 Quid de la médiation	95
III.2.2 Un dispositif multiforme	96
III.2.2.1 Du dispositif technique	98
III.2.2.2 Du dispositif technique au dispositif éditorial	99
III.2.2.3 Fonctions du web	99
III.2.2.3.1 La recherchabilité	100
III.2.2.3.2 L'ubiquité	100
III.2.2.3.3 La persistance	101
III.2.2.3.4 La mutabilité	102
III.2.2.3.5 L'inverifiabilité	102
III.2.2.3.6 Du site médiateur	103
III.2.2.3.7 Signe passeur	104
III.2.2.3.8 Du site Médiateur à la page figée	104
III.2.2.3.9 Architexte: Texte-Vitrine et Texte-Authentique	105
III.2.2.3.9.1 Texte-Vitrine	106
III.2.2.3.9.2 Le Texte-Authentique	107
III.2.2.3.10 Du lissage formel	109
III.2.2.3.10.1 Site père OIF	110
III.2.2.3.10.2 Site fils sommet de Montreux 2010	111
III.2.2.3.10.3 Site fils sommet de Kinshasa 2012	112
III.2.2.3.10.4 Site fils sommet de Dakar 2014	113
III.3 Site événementiel de la francophonie de Kinshasa : une hétérotopie	114
III.4 Diplomatiel	117
III.4.1 Le « Diplomatiel » 2.0 : Technique	117
III.4.2 Le « Diplomatiel » : Texte	119
III.4.3 Le « Diplomatiel » : Pratiques : Protocole, Rituel	119
Conclusion	partielle
.....	121
Conclusion générale	123
Synthèse	123
Limites	127
Ouverture	128
Résumé	129
Summary	129
Bibliographie thématique	130

Annexes

Master 2 Recherche

Mention : Information et communication

Spécialité : Recherche et développement

**La communication diplomatique dans l'espace public international.
Analyse des discours, représentations
et médiations de la Francophonie 2012**

Annexes

Responsable de la mention information et communication
Professeure Karine Berthelot-Guiet

Tuteur universitaire : Adeline Wrona

Nom, prénom : Loola Nsimba Milton Samuel

Promotion : 2017/2018

Soutenu le : 12/06/2018

Note du mémoire :

Sommaire

Guide de lecture.....	2
Annexes 1 : Texte vitrine	3
Annexes 2 : Texte authentique.....	26
Annexes 3 : Charte logo.....	46
Annexes 4 : Dossier de presse.....	57
Annexes 5 : Pays membres et sommet	119
Annexes 6 : Organigramme.....	128
Annexes 7 : Observatoire de la langue française.....	130
Annexes 8 : Entretien avec l’OIF	135
Annexes 9 : Tableau d’analyse	138
Annexes 10 : Site internet : page figée	141
Annexes 11 : Liste des OING.....	143
Annexes 12 : Francophonie en images	146

Guide de lecture

Ce guide de lecture nous permet de mieux appréhender les différents documents constituent l'annexe de notre travail et accompagne sa lecture. Il est un complément d'information et donne l'éclairage sur certains points.

On y retrouve des informations sur l'analyse du site événementiel du Sommet de la francophonie de Kinshasa, les types de discours qui constituent notre corpus (texte vitrine et texte authentique), des captures d'écrans, des photos et la charte du logo qui devrait être respecté à la loupe.

Annexes 1 : Les textes vitrines du discours des acteurs

Notes

Ces textes vitrines constituent une partie de notre corpus de travail. Il comprend les discours de 8 acteurs qui ont tenu de discours à la tribune du Sommet de la Francophonie par les présidents François Hollande (France), Moncef Marzouki (Tunisie), Macky Sall (Sénégal), Joseph Kabila (RD Congo) ; les Chefs de gouvernement Ueli Maurer (Suisse) et Stephan Harper (Canada) ; Irina Bokova (la directrice générale de l'Unesco) et Abdou Diouf (secrétaire général de l'OIF).

Ces discours ne comprennent aucun signe qui l'authentifie appartenant à l'OIF une fois qu'ils sont séparés du site de cette organisation. Ils sont destinés à tout le monde.

DISCOURS DE M. FRANÇOIS HOLLANDE À KINSHASA, LE 13 OCTOBRE 2012

Le président français s'exprime à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du XIVe Sommet de la Francophonie

Monsieur le Secrétaire général, cher Abdou DIOUF,
Mesdames et Messieurs les Présidents, réunis ici à Kinshasa,
Mesdames et Messieurs, les chefs de délégation, conscients de l'enjeu de la francophonie,
Mesdames et Messieurs, venus nombreux, dans cette grande salle de congrès,

J'ai voulu me rendre personnellement, ici, à Kinshasa au sommet de la Francophonie. D'abord pour une raison simple. Je voulais témoigner du soutien de la France au peuple congolais qui aspire comme chaque peuple à la paix, à la sécurité, à la démocratie.

Je voulais venir ici à Kinshasa, pour exprimer une nouvelle fois ma confiance dans l'avenir de l'Afrique qui est la jeunesse du monde.
Je voulais venir ici, à Kinshasa, pour honorer cette belle et grande cause, qui s'appelle la Francophonie et qui nous réunit tous aujourd'hui, au-delà de nos sensibilités, de nos histoires, de nos différences.

Notre patrie commune — disait un grand auteur français, Albert Camus - « c'est la langue française ».

La Francophonie est bien plus qu'un patrimoine légué par l'Histoire, bien davantage qu'un lien linguistique entre des populations qui parfois s'ignorent.

La Francophonie, elle porte des valeurs, des principes, des exigences.
Parler le français, c'est une façon de penser, de concevoir le monde.

C'est un message de liberté. C'est en français, que les révolutionnaires de 1789 ont proclamé, et donc écrit, la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen. C'est en français, en 1948, au lendemain de la seconde guerre mondiale, qu'a été rédigée la Déclaration universelle des droits de l'Homme. C'est en français que s'exprimaient les combattants africains pour l'indépendance, ceux qui refusaient la souffrance des peuples asservis. « La langue française, disait Léopold SEDAR SENGHOR, ce merveilleux outil trouvé dans les décombres du régime colonial ».

Voilà le sens de l'identité francophone.

J'exprime ma gratitude à l'égard de notre Secrétaire général, Abdou DIOUF, qui a su, à la fois, préserver l'unité de la communauté francophone et en même temps consacrer la place éminente de l'Afrique dans la Francophonie.

L'Afrique occupe une place éminente.

L'Afrique, c'est le continent où notre langue est le plus parlée. Le français est une langue africaine et elle le sera de plus en plus. En 2050, c'est tout proche, 700 millions d'hommes et de femmes parleront le français, 80% seront africains.

L'avenir de la Francophonie, il est ici en Afrique. C'est vous qui allez porter le français, ses valeurs et en même temps ses exigences. La Francophonie, c'est une belle et grande idée. Elle ne se vit pas comme un conservatoire, comme un musée où nous aurions à protéger notre bien, notre richesse, notre langue. Non, la Francophonie n'a peur de rien, c'est un espace de rayonnement, c'est la promotion de valeurs, c'est aussi l'ouverture, l'échange économique, social, culturel, c'est enfin un lien entre les générations parce qu'il n'y a pas plus beau projet pour la francophonie que de servir la jeunesse, cette jeunesse qui va parler elle aussi en français.

Je suis venu ici, à Kinshasa, pour ce sommet afin de vous proposer, amis francophones, une ambition commune, autour de quatre priorités. La première, c'est de multiplier les échanges, dans l'espace francophone entre les jeunes, entre les étudiants, les enseignants, les chercheurs, les artistes, les créateurs. La France doit montrer l'exemple. Il y a trop d'obstacles qui sont mis sur la route de celles et ceux qui veulent montrer leurs talents dans l'espace francophone, apporter leur contribution, venir étudier ou chercher. La France a donc réalisé des efforts pour améliorer cette situation à travers des visas de circulation désormais valables sur plusieurs années. Mais il y a encore trop de freins, et c'est pourquoi je veux que les étudiants francophones puissent circuler plus facilement, et que les artistes puissent également être accueillis partout dans l'espace francophone.

La seconde priorité, c'est faire de la francophonie un outil au service du développement.

Le développement, c'est d'abord la préservation de notre planète, la biodiversité à laquelle vous êtes si attachés en Afrique. Le développement, c'est également la lutte contre le réchauffement climatique dont vous n'êtes pas responsables mais qui vous touche particulièrement à travers un certain nombre de catastrophes qui se produisent sur votre continent. Et puisque nous voulons faire du développement une grande cause, portons là ! La France contribuera autant qu'elle le pourra à ce que la Conférence sur le climat en 2015 puisse être un succès. La France également, et je l'ai dit à Rio, continuera de plaider pour la création d'une Organisation Mondiale de l'Environnement dont le siège devrait se trouver en Afrique. C'est un témoignage là aussi de notre engagement.

Le développement, c'est la solidarité. Nous avons déjà mis en place des financements innovants : la taxe sur les billets d'avion qui permet de trouver des ressources pour lutter contre les pandémies et notamment le SIDA. La France a pris l'initiative d'introduire une taxe sur les transactions financières. Elle est maintenant suivie par d'autres pays européens. Onze ont déjà dit qu'ils y étaient prêts pour que cette taxe, non seulement puisse dissuader la spéculation, mais surtout puisse permettre de trouver de nouveaux financements pour assurer le développement. 10% de cette taxe, concernant la France, seront affectés à des projets de développement ou à des luttes contre des pandémies et notamment le SIDA.

Je veux que la Francophonie puisse porter, là encore, cette belle idée de la solidarité, du développement et que nous puissions nous aussi montrer l'exemple, y compris dans la transparence dans les échanges ou dans les investissements des entreprises. La France défendra, au niveau européen, la publication des comptes des entreprises minières, extractives, forestières pour que, pays par pays, projet par projet, sans exception, nous

puissions être sûrs qu'il n'y a pas de prédation dans les pays d'accueil, de façon à ce que nous puissions lutter, plus efficacement encore, contre la corruption et le pillage des ressources naturelles.

La troisième priorité que nous devons porter ensemble, les francophones, c'est de contribuer au règlement des crises, chaque fois que nous sommes concernés et notamment ici en Afrique. Ici à Kinshasa, je pense aux populations des KIVUS, victimes de conflits à répétition. Je pense à ces populations civiles massacrées, à ces femmes violentées, à ces enfants enrôlés. Oui nous devons, et je le fais à cette tribune, réaffirmer que les frontières de la RDC sont intangibles et qu'elles doivent être respectées.

Je souhaite que les francophones appuient tous les efforts de l'ONU pour qu'elle soit davantage présente ici en RDC, pour la sécurité de l'Est. Je suis favorable à ce que le mandat de la MONUSCO puisse être précisé, élargi si c'est nécessaire. Mais je ne pense pas qu'à ce seul conflit, à cette seule épreuve. Je veux également saisir les francophones de ce qui se passe, au Mali, pays francophone où le terrorisme s'est installé au Nord, où il occupe un territoire, où il met des populations en danger, où il saccage des monuments pourtant inscrits au patrimoine de l'Humanité.

Nous devons affirmer notre détermination à lutter, là encore, contre le terrorisme et à assurer au Mali l'intégrité de son territoire.

Je me réjouis, qu'à l'initiative de l'Union africaine, et je salue son président, de la CEDEAO, et je rends hommage également à son président, il y ait eu hier — et la France a été active en ce sens — un vote du Conseil de sécurité permettant maintenant de pouvoir, si les Africains eux-mêmes en décident, d'envoyer une force pour permettre de combattre et de défaire les terroristes et que le Mali puisse retrouver l'espoir et l'intégrité de son territoire.

Mais chacun comprend ici que les menaces vont bien au-delà de ce qui peut se passer dans tel ou tel pays. Nous sommes tous concernés par les trafics de drogue, les trafics d'armes, les trafics d'êtres humains. Et c'est la raison pour laquelle je veux que les francophones s'engagent aussi dans la lutte contre ces fléaux et notamment celui de la drogue. Nous avons besoin d'une stratégie mondiale pour en terminer avec ce qui déstabilise des Etats, menace des sociétés et atteint jusqu'à la jeunesse qui, parfois, elle-même dérive vers ces produits. Oui, c'est une grande cause la lutte contre la drogue parce que c'est cette lutte-là qui permettra aussi de mettre un terme à certains conflits au sein de nos sociétés ou à l'extérieur.

Et puis, la dernière priorité, c'est la démocratie. La francophonie doit porter la démocratie, les droits de l'Homme, le pluralisme, le respect de la liberté d'expression, l'affirmation que tout être humain doit pouvoir choisir ses dirigeants. Voilà les principes que les francophones doivent porter ! Mais nos valeurs, nos droits sont aussi de grandes causes que nous devons là aussi, comme francophones, avoir comme exigence. Je pense notamment à la promotion des femmes qui sont les premières victimes des violences et des guerres et je fais une proposition au Secrétaire général : la France est prête à accueillir un premier forum des femmes francophones pour que nous puissions, là encore, porter ce message au monde, du rôle irremplaçable des femmes, notamment pour le développement. Et enfin, la France sera au premier rang du combat que nous avons engagé pour l'abolition, à l'échelle du monde, de la peine de mort.

Mesdames et messieurs,

Nous n'aurons de cesse de défendre la francophonie. En le faisant, nous n'honorons pas simplement une langue, la langue française, nous faisons en sorte que le français puisse apporter, non seulement un message, mais une

part de beauté au monde. Que notre langue puisse enrichir ce qu'elle nomme, ce qu'elle exprime et qu'elle puisse aussi donner de la force à nos idées !

Ce qui nous rassemble, bien plus qu'une langue ou que la diffusion d'une culture, c'est d'abord des principes qui doivent être autre chose que des mots mais des actes. En parlant le français, nous faisons entendre une voix précieuse, utile, différente à l'humanité. Parce que nous, francophones, nous refusons l'uniformité, nous voulons la diversité et nous exprimons la liberté.

Comme francophones, nous n'avons peur de rien, nous ne redoutons rien et nous acceptons parfaitement que nos enfants acquièrent l'usage d'autres langues. C'est bien qu'il en soit ainsi parce que la jeunesse doit parler plusieurs langues, mais aussi le français. N'oublions jamais le français !

Avec la Francophonie, nous affirmons une conception du monde, une volonté de développement, une exigence culturelle. Le français n'appartient pas à la France, il vous appartient, il est à vous. Nous ne vous le donnons pas, nous le partageons. Car le plus beau cadeau que vous pouvez nous faire, à nous français, c'est de parler le français. La Francophonie, c'est une solidarité entre nous mais qui va au-delà de nous. La francophonie, c'est une responsabilité, celle d'éduquer, de former, de transmettre, de cultiver. La francophonie, c'est une communauté, certes qui a été fondée par l'Histoire mais qui s'élargit chaque jour davantage, à mesure qu'il y a des pays qui nous rejoignent dans l'espace francophone : ces observateurs qui viennent regarder pour ensuite parler et puis tous ces nouveaux locuteurs, nombreux, qui en parlant le français veulent aussi adresser un message de confiance dans ce que nous représentons.

Telle est la belle ambition de la Francophonie : mettre une langue, le français, au service du monde et de la liberté.

Merci.

DISCOURS DE M. JOSEPH KABILA À KINSHASA, LE 13 OCTOBRE 2012

Le président de la RDC s'exprime à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du XIVe Sommet de la Francophonie

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégation,
Distinguées Premières Dames,
Monsieur le Secrétaire Général de la Francophonie,
Mesdames et Messieurs,
Distingués Invités,

Etre tous ici réunis, nous les Etats ayant en partage la langue française, est un réel bonheur. Quelle belle opportunité pour exprimer ensemble notre foi aux valeurs d'humanisme, de démocratie et d'égalité, consolider nos liens de coopération et de solidarité, affirmer notre unité par-delà notre diversité.

A plus d'un titre, cette journée est une source de joie.

Joie immense pour l'Afrique qui accueille, pour la cinquième fois, le Sommet de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Joie légitime pour la République Démocratique du Congo et l'Afrique Centrale dans son ensemble, qui, à travers la réunion sur leur terre, pour la première fois, de la plus haute instance de notre Organisation, se voient enfin reconnue une place à la dimension de leur importance pour le présent et l'avenir de la famille francophone.

Que tous ceux qui, Etats et Gouvernements, ont concouru à cette fin et dont les Représentants ont fait le déplacement de Kinshasa, trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

Nous leur disons merci pour leur marque de solidarité et de confiance. Quant au Président ABDOU DIOUF, Secrétaire Général de la Francophonie, nous lui rendons un hommage mérité pour l'impulsion qu'il donne à notre Organisation et sa contribution à son rayonnement.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

C'est depuis 1886, soit plus d'un siècle, que la langue française est pratiquée sur notre territoire national. Elle est, à côté des nombreuses langues de chez nous, expression de notre diversité, un facteur d'unité et un pont avec le reste de l'humanité.

Grâce à cette langue, nous sommes membres à part entière d'une grande Communauté porteuse de valeurs universelles.

Par-delà la promotion de la langue française et la défense de la diversité culturelle, l'humanisme, la tolérance, l'Etat de droit et la démocratie sont en effet consubstantiels de la Francophonie.

En adhérant librement à l'Organisation Internationale de la Francophonie, dont les principes garantissent l'égalité souveraine des Etats, la République Démocratique du Congo a délibérément pris l'engagement de traduire ces valeurs universelles dans la vie de ses institutions et de ses populations.

Cet engagement demeure aussi fort aujourd'hui, qu'au jour de notre indépendance. Pendant plusieurs décennies, notre pays a été le théâtre de conflits, de sécessions et de guerres et notre population, victime d'une dictature prédatrice et de la complaisance de la communauté internationale à l'égard de cette dernière.

Ce n'est que depuis un peu plus de dix ans que la République Démocratique du Congo s'est engagée dans la voie du rétablissement et de la consolidation de la paix, de la restauration de l'autorité de l'Etat, de la démocratisation de l'espace politique et de la relance de son économie. Une œuvre de longue haleine ; un processus particulièrement exigeant.

Face à ce grand chantier, nous, Congolais, ne sommes pas des rentiers, mais plutôt des entrepreneurs. Nous avons la foi et la détermination caractéristiques de ces derniers. Une foi et une détermination nourries par la conviction que les vertus se forgent et se prouvent au contact de la réalité et qu'en dépit des difficultés du parcours, le plus important est de savoir capitaliser les avancées, consolider les acquis et tenir le cap.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Pendant que notre peuple se dépense sans compter pour l'amélioration de ses conditions de vie, des forces négatives à la solde des intérêts extérieurs ont, il y a quelques mois, entrepris de déstabiliser notre pays dans la province du Nord-Kivu.

Du fait de la guerre injuste qui nous est ainsi imposée, une fois de plus, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants perdent la vie, ou sont en errance dans les montagnes du Kivu. Bien d'autres sont forcés de vivre dans des conditions qui ne peuvent qu'interpeller la conscience humaine.

Des initiatives et actions sont en cours, tant au niveau régional qu'international, pour mettre fin à cette situation inacceptable et restaurer, rapidement et de manière durable, la paix et la sécurité dans cette partie du territoire national. A cette fin, toutes les options sont sur la table : options politique, diplomatique et militaire.

Je voudrais ici saisir cette occasion pour remercier les membres de notre Organisation qui nous accompagnent dans cette démarche. Nous apprécions leur solidarité. Nous rendons aussi hommage à leur authenticité car, en l'occurrence, c'est la règle de droit qui est bafouée ; ce sont les droits humains fondamentaux qui sont en cause : droit à la vie ; droit à la dignité humaine.

On ne peut être membre de la Francophonie et ne pas s'en émouvoir.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

C'est en prenant en compte les préoccupations présentes et à venir de nos Etats, que la République Démocratique du Congo a recommandé que nos échanges, à l'occasion du présent Sommet, s'articulent autour du thème « Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale ».

Nous formons le vœu de voir notre Organisation, au regard de ses missions propres et des Objectifs du Millénaire pour le Développement, proposer des solutions innovantes et concertées aux questions environnementales et économiques et contribuer ainsi à ce que la mondialisation et la gouvernance mondiale répondent à l'exigence d'une meilleure qualité de la vie pour tous, aujourd'hui et demain.

Ensemble, nous disposons des atouts et des moyens pour y concourir. Faut-il encore que nous ayons la volonté politique requise pour y parvenir.

Cela étant, comme Francophones, notre parti pris pour un développement équitable et durable se doit d'être sans équivoque.

C'est maintenant que nous devons poser les jalons pour léguer aux générations futures un environnement sain qui préserve l'humanité des catastrophes dues à la surexploitation des écosystèmes.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Pour la République Démocratique du Congo, ce Sommet est une occasion d'affirmer sa solidarité avec tous les peuples francophones et de confirmer au monde, une fois de plus, sa vocation de pays hospitalier et prospère ; sa ferme volonté d'être un Etat de droit, respectueux des principes de démocratie et des droits et libertés fondamentaux, conformément à la Charte de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

En espérant que nous passions ensemble des moments d'échanges riches et féconds, pour le plus grand bien de nos populations respectives, je voudrais terminer en souhaitant à chacun de vous un excellent séjour à Kinshasa.

Je vous remercie

DISCOURS DE M. MONCEF MARZOUKI À KINSHASA, LE 13 OCTOBRE 2012

Le président tunisien s'exprime à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du XIVe Sommet de la Francophonie

Monsieur le Président de la République Démocratique du Congo,
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie,
Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Délégués,
Distingués invités,

C'est pour moi un très grand plaisir, mais aussi un moment d'émotion d'être dans ce pays à qui Dieu semble avoir donné tout et le reste. Mais c'est aussi un très grand moment d'émotion parce qu'il y a dans cette ville les mannes d'un grand homme qui a impressionné toute une génération, dont la mienne, Patrice Lumumba. Je suis le fils de cet homme, nous sommes des millions à avoir été les fils de cet homme qui a marqué notre jeunesse, parce qu'il était la voix de l'Afrique, de la liberté, de la dignité. C'est donc pour moi ici une sorte de pèlerinage. Je suis venu en pèlerinage rencontrer notre maître, cet homme qui m'a marqué indéfiniment.

Je voulais donc remercier le peuple du Congo de nous avoir donné un tel homme, je voudrais remercier Monsieur le Président de nous avoir reçu et le peuple congolais de son hospitalité. Permettez-moi aussi de dire Merci à l'homme qui est ici, assis à ma droite, Monsieur Abdou Diouf. J'en ai un souvenir personnel, puisque dans les années quatre-vingt-dix, j'étais un militant des droits de l'Homme, chassé et pourchassé. Je suis venu au Sénégal, et, au risque de déplaire au tyran de l'époque, il m'a reçu en montrant que les droits de l'Homme n'étaient pas pour lui que de simples paroles, mais que c'était un engagement. Vingt ans après, permettez-moi de lui dire publiquement, Merci.

Si le printemps arabe a envoyé un message à tous les régimes et à tous les hommes politiques, dont ceux qui sont aujourd'hui au pouvoir en Tunisie, c'est bien celui-ci : faites les réformes et les vraies, sinon nous, les peuples, on vous y obligera. Ce message a été entendu en Tunisie. C'est pourquoi le gouvernement tunisien poursuit avec détermination le processus de transition démocratique, et la construction d'un État de droit où seront respectés les libertés fondamentales et les droits de l'Homme. Et contrairement à ce que l'on dit, ce n'est pas l'islamisme qui triomphe en Tunisie, mais la démocratie.

Dans ses rapports au monde, la Tunisie est un pays qui se trouve à la croisée de trois espaces façonnés par la géographie et l'histoire : l'espace musulman et arabe, l'espace méditerranéen et l'espace africain. Cette triple appartenance la met devant sa première responsabilité qui est de tirer profit de la chance que la géographie et l'histoire lui ont donné. Ce n'est pas facile de s'assumer à la fois arabo-musulman, méditerranéen et africain. Des tensions au sein de l'identité nationale apparaissent, certains extrémistes voulant nier ou amoindrir telle ou telle composante de notre personnalité si riche et si complexe. Mais la Tunisie a toujours su, malgré ces tensions, concilier les différentes faces d'elle-même et, de toutes les façons, elle n'a pas d'autre choix.

Nous sommes fiers et décidés à promouvoir notre langue nationale, mais pour nous, cette langue nationale ne doit pas être une prison, mais une ouverture. Et en cela, nous sommes aussi décidés à promouvoir l'enseignement et

à garder ce butin de paix et nous allons le fructifier parce qu'il est déjà une partie de notre identité nationale et parce qu'il nous permet d'avoir les meilleures relations avec nos partenaires du Nord - la France, la Belgique, la Suisse, le Canada - mais aussi parce que le français est déjà une langue africaine, comme l'a dit le Président François Hollande. Et si nous voulons intégrer encore davantage l'Afrique, il nous faut maîtriser cet outil, le chérir, le garder et c'est ce que nous allons faire.

Mesdames et Messieurs,

Pour nous, la Francophonie, c'est cet espace qui nous permet au moins trois choses. D'abord c'est un espace d'échanges. Nous voulons échanger nos connaissances, nos valeurs, nos cultures. Pour nous, cet échange ne peut être qu'enrichissant pour tous. Aujourd'hui, tous les peuples ont besoin de plusieurs espaces où ils peuvent échanger tout ce qu'ils possèdent, parce que c'est dans l'échange que nous pouvons nous retrouver et nous enrichir mutuellement.

Mais la francophonie est aussi pour nous un espace d'entraide. La Tunisie est prête, avec ses propres moyens, à aider ses frères africains et nous sommes prêts à accepter toute aide qui nous viendrait de nos frères africains. Aujourd'hui, il est important pour nous que nous puissions réfléchir à l'entraide sud-sud. La Tunisie est prête à apporter tout ce qu'elle possède dans cet espace d'entraide et d'échange.

Mais aussi, la francophonie, pour nous, est un troisième espace. C'est l'espace où nous devons unir nos forces, car isolés, nous ne faisons rien ou pas grand-chose. Aujourd'hui, c'est le destin du monde qui est en jeu. Aujourd'hui, des forces colossales sont en train de configurer le monde. Aujourd'hui, nous sommes dans une phase historique, où justement les configurations qui vont être les configurations dominantes au cours du XXI^e siècle, sont en train de se jouer maintenant. Il faut que nous soyons partis prenantes de ces forces de configuration, et que ces configurations aussi soient celles qui aillent dans le sens, à la fois de nos intérêts nationaux, nos intérêts locaux mais aussi dans l'intérêt de l'humanité. Parce que je ne suis pas sûr que les forces actuelles qui sont en train de configurer le monde, que ce soit au niveau économique ou social, prennent en compte l'importance de l'humanité, l'importance de l'humain. J'ai bien peur qu'au contraire ces forces sont dédiées aux biens privés, et que le bien commun va être sacrifié. Et c'est la raison pour laquelle nous avons besoin de cet espace où nous pouvons unir nos forces justement pour que les configurations futures soient celles que nous voulons à la fois pour nous et les générations futures.

Voilà pourquoi cet espace francophone est si important et voilà pourquoi la Tunisie va y jouer le rôle qu'elle voudra. Et voilà pourquoi je pense que nous avons un avenir en commun. Le monde a besoin de ces espaces interculturels où des peuples parlant des langues différentes, sont capables de s'entraider et d'unir leurs forces pour que ce monde soit meilleur et surtout plus humain.

Voilà, mesdames et messieurs, voilà le message que je voulais vous transmettre au nom de ce peuple, qui s'appelle le peuple tunisien. Un peuple qui est en train de façonner sa propre histoire, mais aussi l'histoire de toute une région, du monde arabe et du monde musulman. Et je vous garantis que c'est un message de fraternité et de paix. Permettez-moi aussi de faire ici une petite pointe de chauvinisme. Je me plais toujours à rappeler que le nom de notre continent dérive du mot "Ifriqya", nom donné depuis la plus ancienne antiquité par nos paysans berbères à la région nord-ouest. Et j'ai été extrêmement étonné lorsque j'ai appris, il y a une quinzaine de jours en entendant des vieux paysans parler de la région nord-ouest comme "Ifriqya". Je n'oserais pas dire que nous sommes les premiers africains mais nous allons essayer d'être parmi les meilleurs africains.

Merci.

DISCOURS DE M. ABDOU DIOUF - KINSHASA, LE 13 OCTOBRE 2012

Le Secrétaire général de la Francophonie s'exprime à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du XIVe Sommet de la Francophonie

« L'Afrique écrira sa propre histoire et elle sera au nord et au sud du Sahara une histoire de gloire et de dignité. »

Cette prophétie de Patrice Lumumba, inscrite dans la dernière lettre qu'il adressa à son épouse, peu avant de disparaître, la Francophonie l'a résolument faite sienne, dès les origines, parce que son destin, né en terre africaine, est irrémédiablement lié à celui de ce grand continent, aujourd'hui plus qu'hier et moins que demain.

Alors, par-delà les marques de profonde gratitude que je veux vous exprimer, Monsieur le Président de la République démocratique du Congo, pour la qualité de l'accueil qui nous est réservé, je voudrais vous remercier pour l'occasion que vous offrez, à la Francophonie, d'honorer, enfin, ce rendez-vous de la solidarité si souvent manqué, avec nos sœurs et nos frères congolais, ce premier rendez-vous avec nos frères et nos sœurs de l'Afrique centrale et de la Région des Grands Lacs, confrontés à tant d'épreuves par l'histoire, et dire à ces femmes, ces enfants, qui en ce moment même, dans l'est du pays, continuent d'être victimes des exactions les plus barbares, que nous ne les oublions pas.

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Évoquant comme vous le ferez, ici, les enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale, il est deux questions inéluctables qu'il faudra bien se résoudre à poser, parce que la mondialisation fait que les comportements, les décisions, mais aussi les difficultés de chacun ont désormais des conséquences sur le devenir de tous.

La première : à qui appartient la planète et qui doit en exploiter les ressources ?

La seconde : à qui appartient le monde et qui doit en déterminer la marche ?

Les réponses sont moins évidentes qu'il n'y paraît. Car comment expliquer, sinon, ce statu quo, ce déni récurrent, cet égoïsme persistant qui sont en passe de devenir les maîtres mots tragiques, de ce qu'il est plus politiquement correct de qualifier « d'impuissance » de la communauté internationale ?

La Francophonie, dans toutes ses composantes, se présente à vous, aujourd'hui, avec la conviction que, comme l'écrivait Tite Live, « *Il faut oser, ou se résigner à tout.* »

Parce qu'en laissant certains marchés se déconnecter de l'économie réelle, en laissant perdurer l'absence d'éthique et de régulation de l'économie mondiale, en laissant se creuser les inégalités et les injustices, en différant, année après année, l'adoption des mesures urgentes et innovantes qui s'imposent en matière de développement durable et de préservation des biens communs de l'humanité, ce n'est pas seulement des centaines de millions d'hommes et de femmes, de jeunes surtout, que nous condamnons au chômage, que nous condamnons à être

plus pauvres et plus désespérés qu'ils ne l'étaient, c'est aussi le rôle et la stabilité de l'Etat, la vitalité de la démocratie que nous mettons en danger, en même temps que la stabilité et l'avenir de la planète.

En laissant perdurer un déficit de démocratie dans les relations internationales, en reportant sine die la réforme du conseil de sécurité des Nations Unies, la réforme du FMI et de la Banque mondiale, - instances où l'Afrique doit occuper la place qui lui revient de droit -, en entérinant le pouvoir autoproclamé de quelques-uns, parmi les plus puissants, de décider, sans réelle concertation, de l'avenir de tous, singulièrement des plus démunis, c'est encore la stabilité et la sécurité du monde que nous mettons en danger.

En laissant perdurer une politique du « deux poids, deux mesures », « deux poids, deux discours », en dénonçant chez certains les manquements que l'on s'abstient de dénoncer chez d'autres au nom d'intérêts commerciaux ou stratégiques, en décidant, au nom de ces mêmes intérêts, que tous les conflits, si meurtriers soient-ils, ne méritent pas que s'exerce notre responsabilité de protéger, ce sont les valeurs universelles que nous mettons en danger, tout en donnant argument à ceux qui réfutent l'universalité des droits de l'homme, à ceux qui récuse le droit international, à ceux qui prônent le relativisme culturel, ou qui appellent à la guerre des civilisations ou des religions.

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

La Francophonie, vous le savez, s'est montrée avant-gardiste dans bien des domaines, notamment celui de l'environnement et de la diversité culturelle. Elle a surtout très tôt pressenti que, de la manière d'appréhender les problèmes, dépendait l'efficacité des solutions. La veille, le dialogue, l'accompagnement à long terme dans le cadre non négociable des principes, valeurs et idéaux auxquels nous avons unanimement souscrit, la prise en compte de la diversité des réalités du terrain, le souci d'agir en complémentarité avec les autres coopérations à l'œuvre et de nous appuyer sur la société civile nous ont permis d'enregistrer des progrès indéniables et de développer notre magistrature d'influence dans nombre d'instances de négociations et de décisions. Nous ne sommes, certes, ni plus ni moins vertueux que les autres organisations internationales, mais sans doute avons-nous compris, de par la nature du lien original qui nous unit, que la famille humaine est une et indivisible.

Puissiez-vous donc, dans ce grand pays, si fécond en ressources, en forces vives, en talents, dans ce grand pays qui a tant offert à l'art nègre et à l'esthétique universelle à travers le rythme, la couleur, la création littéraire, la statuaire, dans ce grand pays qui incarne, dans le même temps, les drames, les souffrances, les luttes passées et présentes des peuples d'Afrique, poser sincèrement les problèmes, et esquisser des amorces de solution. Puissiez-vous dans cette région centrale de l'Afrique, poumon et cœur de l'humanité, faire bouger les lignes, ici et ailleurs, parce que l'Afrique est en train d'écrire son histoire, et que ce faisant, elle écrit une part déterminante de l'histoire de l'humanité.

Oublions ce que nous n'avons pas été capables de faire jusqu'à maintenant, mobilisons-nous sur ce que nous sommes capables de faire et ce que nous devons faire désormais.

Je vous remercie

DISCOURS DE M. STEPHEN HARPER À KINSHASA, LE 13 OCTOBRE 2012

Le Premier ministre canadien s'exprime à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du XIVe Sommet de la Francophonie

Monsieur le secrétaire général, Abdou Diouf,
Chefs de délégations,
Chers délégués,
Mesdames et Messieurs.

J'aimerais commencer en remerciant notre hôte, la République démocratique du Congo, son président, ainsi que tous les gens de Kinshasa. Un sommet de cette envergure demande toujours beaucoup d'organisation, beaucoup de travail et beaucoup de dévouement. Vous méritez d'être applaudis chaleureusement.

J'aimerais souligner la présence de mon collègue le Premier ministre du Nouveau Brunswick, M. David Alward.

J'aimerais également souligner la présence de quelqu'un qui a écrit, récemment, une page d'histoire. Pour la première fois, le Québec est dirigé par une femme. Madame la première ministre Pauline Marois.

Chers délégués, c'est à chaque fois un grand plaisir de revoir la grande famille de la Francophonie.

La dernière fois que j'ai vu la plupart d'entre vous c'était en juillet dernier dans le berceau du Canada français, à Québec pour le tout premier Forum mondial de la langue française.

Nous avons discuté notamment de la grande diversité culturelle que l'on retrouve parmi les pays membres de la Francophonie. Et le Canada, évidemment, n'y fait pas exception.

Nous sommes très fiers de notre diversité, tant linguistique que culturelle. Elle a forgée notre histoire, marque notre quotidien et continuera encore longtemps à rayonner dans un Canada fort, uni et libre. La diversité culturelle de la Francophonie contribue largement à la richesse de nos discussions.

Chaque année, les organisateurs du Sommet nous proposent des thèmes qui reflète notre réalité. Et tant cette année que lorsque nous étions à Montreux ou encore à Québec, l'économie mondiale est au cœur de nos préoccupations.

Même si l'économie du Canada performe relativement bien, nous sommes toujours dans une période de grande incertitude à l'échelle mondiale. Nous devons donc continuer à travailler ensemble pour aider nos économies, créer des emplois et assurer de la prospérité à long terme.

Et nous devons aussi continuer à nous entraider et à faire preuve de solidarité envers ceux et celles qui en ont besoin.

Et je crois parler au nom de nous tous, en ayant une pensée spéciale pour nos amis du Sahel et d'Haïti qui sont aux prises avec des défis de tous les instants.

Les pays de la Francophonie, ont des liens basés sur l'amour d'une langue et aussi sur le partage de plusieurs grandes valeurs.

En ce sens, je ne pourrais passer sous silence, cette année, les violations des droits de la personne.

Plus tôt cette année, le ministre canadien de la Francophonie, Bernard Valcourt, s'est rendu à Kinshasa afin d'énoncer la position du Canada.

Et cette position est très claire.

Tous les gouvernements, sans exception, doivent garantir à leurs citoyens la bonne gouvernance, l'État de droit et le respect des droits de la personne.

Mesdames et messieurs, ce Sommet est historique.

Pour la première fois, la grande famille francophone débarque ici, en Afrique centrale.

Saisissez cette opportunité pour respecter les libertés individuelles, pour renforcer la démocratie et pour parler de paix.

Et le Canada sera à vos côtés dans cette démarche cruciale pour votre région.

Au nom de toute la population canadienne, je veux offrir encore une fois mes remerciements aux organisateurs de cette rencontre internationale.

Leur vision va contribuer à faire de ce Sommet un autre grand succès.

Faisons rayonner la belle langue française partout dans le monde.

Merci beaucoup.

DISCOURS DE M. UELI MAURER À KINSHASA, LE 13 OCTOBRE 2012

Le Vice-président du Conseil fédéral suisse s'exprime à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du XIVe Sommet de la Francophonie

Monsieur le Président,
Excellences,
Monsieur le Secrétaire général
Mesdames et Messieurs,

J'ai le grand honneur de représenter la Suisse, au quatorzième Sommet de la Francophonie, en tant que Vice-président du Conseil fédéral.

C'est aujourd'hui un Alémanique qui représente la Suisse francophone à Kinshasa ! Ce choix est typiquement helvétique. Il est l'image d'une Suisse multiculturelle et unie.

Une Suisse qui est ouverte à la coopération internationale et qui veut favoriser le rayonnement de la Francophonie dans le monde entier.

Je remercie les femmes, les hommes et les enfants de la République démocratique du Congo pour leur accueil chaleureux.

Je félicite ses autorités pour avoir organisé, pour la première fois en Afrique centrale, un Sommet de la Francophonie.

Au travers de cette région, c'est l'Afrique entière qui est à l'honneur aujourd'hui.

Depuis Montreux, l'objectif principal de la Suisse a été de renforcer la place de la Francophonie sur la scène internationale.

La Francophonie réunit des Etats qui défendent des valeurs communes comme la paix, la démocratie, les droits de l'homme, l'éducation et la diversité culturelle. La Suisse n'a ménagé aucun effort pour atteindre ces idéaux, qui sont fortement liés à mon pays.

Nous nous sommes efforcés d'accomplir notre mission dans deux domaines en particulier. Je voudrais les nommer aujourd'hui :

1) Premièrement : l'organisation de discussions en marge des grandes conférences sur les enjeux de l'environnement. Par exemple à Rio, en juin passé. Concernant les transitions politiques de l'espace francophone, la Suisse a également organisé des rencontres ministérielles non-officielles. Par exemple, en septembre dernier en marge de l'assemblée générale de l'ONU.

2) Deuxièmement, la Suisse a favorisé l'activité des groupes d'ambassadeurs francophones dans les capitales du monde. Son objectif a été de trouver des positions communes pour faire entendre la voix de la diversité : celle de la Francophonie.

Arrivés au terme de notre présidence, nous devons soulever la question des chantiers encore ouverts :

- Il s'agira pour nous de renforcer les structures démocratiques et judiciaires de nos pays membres. C'est une nécessité ! Si nous voulons contenir de nouvelles crises politiques, nous devons le faire avec des institutions solides.

- La Francophonie doit renforcer son action préventive et soutenir les pays en crise. Grâce aux résolutions qui découlent de ses sommets, la Francophonie doit diffuser des pratiques utiles pour lutter contre les graves menaces, telles le terrorisme, la violence armée ou la criminalité.

- La gouvernance est par ailleurs au cœur de tous les débats. Il faut toutefois se garder de généraliser ce concept à tous les domaines de la vie sans y associer nos populations. Notre tâche n'est pas de trouver, en cercle clos, la bonne définition d'un problème, mais de les résoudre.

- L'état de l'environnement est une préoccupation importante de la famille francophone. Si nous ne prenons pas soin de notre planète et de ses richesses naturelles, l'avenir de nos sociétés sera en péril. Il s'agit d'un devoir de chacun auquel nous sommes très attachés en Suisse et en Francophonie. Je me réjouis de la contribution de notre organisation et de chacun des Etats membres à la sauvegarde de notre planète. Comme vous le voyez, ce quatorzième Sommet est de grande utilité pour la Francophonie, nos pays et nos peuples. Nous devons saisir cette chance pour nous engager plus résolument en faveur des valeurs de notre organisation !

Depuis l'Afrique, nous devons adresser au monde, un message fort et clair en matière de paix, de démocratie et de respect de la nature. Et nous devons pour cela prendre des décisions fermes.

C'est avec ce vœu, Monsieur le Président, que nous vous remettons la présidence du Sommet de la Francophonie.

Si le chemin de Montreux à Kinshasa se termine en succès, avec le déroulement de ce Sommet, les valeurs de Montreux, foncièrement suisses et ancrées en Francophonie, ne connaîtront aucune limite dans le temps. J'en suis convaincu.

Je souhaite donc bonne chance et un grand succès à la présidence de la République démocratique du Congo.

DISCOURS DE M. MACKY SALL À KINSHASA, LE 13 OCTOBRE 2012

Le président sénégalais s'exprime à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du XIVe Sommet de la Francophonie

Monsieur le Président Joseph Kabila KABANGE, Président du 14ème Sommet,
Mesdames, Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement, Distinguées Première Dames,
Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie,
Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,
Mesdames, Messieurs,

Je souhaite d'abord remercier le Président Kabila et son Gouvernement pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité conviviale qui nous ont été réservés en terre congolaise.

Je salue également la contribution de la Suisse, Présidente sortante, à la mise en œuvre de notre agenda commun.

La Francophonie, on le sait, évoque toujours le souvenir de feu le Président Poète Léopold Sédar Senghor, un de ses Pères fondateurs et ardent défenseur de la langue française et de la diversité culturelle. En tant que Président nouvellement élu du Sénégal, je suis fier de rester fidèle, par ma présence à notre Sommet, à la mémoire de mon illustre compatriote.

Je voudrais en même temps rendre un vibrant hommage à notre Secrétaire Général, le Président Abdou Diouf, pour son apport précieux à la construction de la Francophonie institutionnelle ; une Organisation structurée et réactive, qui marche au rythme de son temps. Le thème de notre Sommet, « Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale », en témoigne éloquemment.

Au cœur de l'Afrique centrale, une des plus grandes réserves de la biodiversité mondiale, menacée par les aléas du changement climatique, il y a du bon sens à réfléchir sur les moyens de satisfaire les besoins du développement et de protéger l'environnement dans l'intérêt des générations actuelles et futures.

En juin dernier à Rio, nous avons pu constater combien le chemin était encore long et ardu pour atteindre cet objectif.

Une autre gouvernance des affaires du monde s'impose pour inverser les tendances négatives.

Je renouvelle à cet égard le soutien du Sénégal à la proposition française pour la création d'une Organisation mondiale de l'Environnement basée en Afrique. Un cadre institutionnel rationalisé offre en effet les meilleures conditions d'une gestion cohérente et intégrée des défis environnementaux.

Et quoi de plus juste, que l'Afrique, Continent le plus durement affecté par les effets des changements climatiques alors qu'il contribue le moins à l'émission de gaz à effet de serre, puisse abriter cette Organisation. Pour nous, pays en retard sur le processus de développement, le souci de protection de l'environnement doit aussi

aller de pair avec l'investissement massif dans les secteurs prioritaires qui fondent la prospérité des Nations : à savoir l'agriculture, l'énergie et les infrastructures.

Chers
Mesdames et Messieurs,

Collègues,

Notre Sommet se tient au moment où le Mali, un des nôtres, reste soumis par des groupes terroristes à un projet totalitaire dont l'ambition est de s'étendre aux autres pays de la sous-région et de s'attaquer aux intérêts étrangers.

La crise qui affecte le Nord Mali est une menace pour la paix mondiale et la négation même des valeurs universelles d'humanisme, de liberté et de respect de la diversité que porte la Francophonie.

Voilà pourquoi le Sénégal souhaite que notre Organisation soutienne les efforts que déploient la CEDEAO et l'Union Africaine pour aider le Gouvernement malien à recouvrer son territoire occupé, dans le cadre d'un mandat du Conseil de Sécurité et mener à bien le processus de retour à la légalité constitutionnelle.

C'est l'exigence de la Déclaration de Bamako de novembre 2000 ; car ne l'oublions pas, la Francophonie de la langue et de la culture fait corps et âme avec la Francophonie des valeurs de démocratie, de liberté et des droits de l'homme.

De notre adhésion commune à ces valeurs, naît une double obligation : obligation de solidarité, et obligation de partage pour que l'espace francophone, dans son ensemble, puisse enfin poser sur l'idéal de démocratie un regard serein et apaisé, à la fois dans les textes et dans la pratique.

Il est vrai que de par son histoire et ses particularités, chaque pays, chaque peuple, est en lui-même un monde à part. Il est tout aussi vrai que de par les valeurs universellement partagées, chaque pays, chaque peuple, est aussi une partie du monde à laquelle ces valeurs s'appliquent indifféremment.

Et quand on a des valeurs en partage, comme celles de la Francophonie, il doit être possible « d'aller à l'idéal et de comprendre le réel » pour reprendre Jean Jaurès.

Pour notre part, et je le dis sans prétention aucune, lorsque l'année dernière, la longue tradition démocratique sénégalaise a failli être déviée de sa trajectoire, il a fallu le courage et la maturité du peuple sénégalais, de sa classe politique, de sa société civile et de toutes ses forces vives pour la remettre dans le bon sens à travers un scrutin libre, transparent et incontestable.

Mais nous n'avons pas été seuls dans cette aventure. Des pays et Organisations amis nous ont accompagnés à toutes les étapes du processus, notamment la réforme de nos instruments électoraux, l'observation des deux tours du scrutin et l'évaluation post-électorale.

Ce partenariat, nous l'avons voulu et vécu comme une manifestation de solidarité répondant aux aspirations du peuple sénégalais d'améliorer ses performances démocratiques et de les porter à un point de non-retour.

Une des leçons que nous retenons de notre propre expérience, c'est qu'en Afrique comme ailleurs, l'idéal de démocratie, comme mode de dévolution du pouvoir, ne peut se construire et prospérer sur la stratégie du « tout ou rien ».

Il est possible, en Afrique comme ailleurs, de surmonter les divergences et de bâtir, par-dessus les intérêts partisans, les fondements consensuels d'une démocratie apaisée ; voire d'un partage du pouvoir autour d'une convergence d'idées et d'actions, pour la stabilité politique et au développement économique et social.

Le Sénégal est en tout cas disposé à partager avec notre Organisation et les pays qui le souhaitent l'expérience tirée de sa pratique électorale comme contribution à la réalisation de nos idéaux communs.

DISCOURS DE MME IRINA BOKOVA À KINSHASA, LE 13 OCTOBRE 2012

La Directrice générale de l'Unesco s'exprime à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du XIVe Sommet de la Francophonie

Monsieur le Président

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Mes premiers mots sont pour remercier, M. le Président Kabila et le peuple congolais pour son accueil si chaleureux.

C'est un plaisir de participer à ce 14ème Sommet de la Francophonie, au nom du Secrétaire général des Nations Unies, avec M. Hervé Ladsous, Secrétaire général adjoint des Nations Unies pour les opérations de maintien de la paix.

L'UNESCO et l'OIF entretiennent une relation très spéciale, privilégiée même, et je voudrais commencer par rendre hommage au Président Abdou Diouf, en saluant son action pour une Francophonie ouverte, dynamique, en première ligne de la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et de la diversité culturelle.

Permettez-moi également de saluer M. Boni Yayi, et le remercier de porter si haut les valeurs de la Francophonie à la Présidence de l'Union africaine, pour la défense de la paix et la dignité de ce continent.

Ce sommet, Mesdames et Messieurs, est le premier à être organisé en Afrique centrale, et l'UNESCO y est sensible : l'Afrique est l'une des priorités de l'UNESCO, et j'y suis personnellement très attachée.

L'Afrique est comme un miroir du monde : un immense potentiel face à d'immenses défis.

L'Afrique est riche : riche de sa jeunesse, de ses ressources, de sa diversité culturelle... aujourd'hui c'est le continent de la croissance... demain, celui des énergies renouvelables...

Dans le même temps, au Sahel, 20 millions de personnes sont dans une situation critique, affectés par une crise alimentaire, environnementale et humaine.

Les conditions climatiques extrêmes s'ajoutent aux tensions politiques. Elles creusent le lit de la violence, de l'extrémisme et se renforcent mutuellement.

Et pourtant, que de choses peuvent changer, et si rapidement !

Depuis le dernier sommet de Montreux, avec quelle énergie les mouvements démocratiques ont-ils traversé ce continent, pour résonner dans le monde entier !

Nous pouvons accompagner ces transitions, et nous devons le faire, pour édifier des sociétés plus justes, plus inclusives, plus fortes.

Comment y parvenir ?

Une partie de la réponse tient dans ce qui réunit les membres de cette Organisation : une langue en partage, et plus encore, les valeurs que cette langue a portées dans l'histoire – les valeurs de dignité humaine, de liberté, d'égalité, de solidarité.

Ces valeurs doivent nous guider lorsque l'essentiel est en jeu, et c'est le cas aujourd'hui.

Une autre partie de la réponse tient dans une solidarité plus forte, plus profonde entre les Etats. Les conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le

Développement durable (Rio + 20) nous exhortent à mieux intégrer les trois dimensions du développement durable – économiques, sociales et environnementales – et maintenant il faut avancer, construire des partenariats plus solides et nous devons le faire vite.

Ce travail commence par l'éducation.

Sans formation de qualité, il n'y a ni croissance, ni développement, ni paix durable, tant la paix et le développement sont indissociables.

Le Secrétaire général des Nations Unies vient de lancer l'initiative « l'éducation avant tout », pour accélérer le mouvement de l'Education pour tous, et nous devons tous y contribuer.

Aujourd'hui, dans le monde, 1 jeune de 15 à 24 ans sur 8 est sans emploi, et bien davantage dans certaines régions. Le chômage de masse est la négation du pacte social. Il nourrit les inégalités, il annonce la violence civile.

Devant l'ampleur du phénomène, il faut un effort sans précédent pour l'apprentissage professionnel et l'éducation au travail.

C'est l'éducation qui donne les moyens d'exercer un métier, de sortir du chômage, de développer l'économie.

C'est l'éducation qui permet d'encourager la tolérance, de dénoncer les stéréotypes culturels, de fortifier la cohésion sociale.

J'ai vu qu'il y a des solutions.

Je l'ai vu à Abidjan – à la conférence régionale sur la culture de la paix – au forum économique de Libreville, au tout premier forum sur la science, la recherche et la technologie en Afrique, à Nairobi, organisé par l'UNESCO : des milliers de jeunes s'en remettent au dialogue pour résoudre les conflits, même les plus profonds.

Ils appellent à protéger le patrimoine culturel et naturel, qui est aujourd'hui saccagé au Mali, avec la destruction des Mausolées de Tombouctou, inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ils appellent à protéger les écoles – les enfants soldats recrutés par les milices. Ils réclament la liberté d'expression et la liberté de la presse

Ils appellent à stopper les violences contre les femmes – elles dépensent encore trop d'énergie à faire valoir leurs droits, alors que cette énergie pourrait être une force incroyable de développement économique et social.

Ils nous adressent un message clair : le respect des droits de l'homme est une condition de survie et de développement de toute société.

Ils le disent en français – et cette langue donne à leur espoir un écho planétaire. La langue française est essentielle à la diffusion de ce message, et à la construction d'une coopération plus forte pour le mettre en œuvre, pour renforcer notre diversité culturelle, protéger les droits de la personne et la dignité de l'individu.

C'est l'engagement du Secrétaire général, M Ban Ki-moon, c'est l'engagement de l'UNESCO, et c'est l'engagement de tout le système des Nations Unies.

Je vous remercie.

Annexes 2 : Le texte authentique du discours des acteurs

Notes

Ces textes authentiques constituent aussi une partie de notre corpus de travail. Il comprend les discours de 8 acteurs qui ont tenu de discours à la tribune du Sommet de la Francophonie par les présidents François Hollande (France), Moncef Marzouki (Tunisie), Macky Sall (Sénégal), Joseph Kabila (RD Congo) ; les Chefs de gouvernement Ueli Maurer (Suisse) et Stephan Harper (Canada) ; Irina Bokova (la directrice générale de l'Unesco) et Abdou Diouf (secrétaire général de l'OIF).

Ces textes comprennent des signes qui les authentifient qu'ils appartiennent à l'OIF même lorsqu'ils ne sont pas dans son cadre habituel, le site de la francophonie. Ils sont destinés à des institutions et à des Etats.

**Allocution de Son Excellence Monsieur Joseph Kabila
Président de la République Démocratique du Congo
à la cérémonie solennelle d'ouverture du Sommet de Kinshasa**

Excellences mesdames et messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,
Mesdames et messieurs les Chefs de délégation,
Distinguées Premières dames,
Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie,
Mesdames et messieurs,
Distingués invités,

Être tous ici réunis, nous les États ayant en partage la langue française, est un réel bonheur. Quelle belle opportunité pour exprimer ensemble notre foi aux valeurs d'humanisme, de démocratie et d'égalité, consolider nos liens de coopération et de solidarité, affirmer notre unité par-delà notre diversité !

À plus d'un titre, cette journée est une source de joie. Joie immense pour l'Afrique qui accueille, pour la quatrième fois, le Sommet de la Francophonie. Joie légitime pour la République Démocratique du Congo et l'Afrique centrale dans son ensemble, qui, à travers la réunion sur leur terre, pour la première fois, de la plus haute instance de notre organisation, se voient enfin reconnues une place à la dimension de leur importance pour le présent et l'avenir de la famille francophone.

Que tous ceux qui, États et gouvernements, ont concouru à cette fin et dont les représentants ont fait le déplacement à Kinshasa, trouvent ici l'expression de notre reconnaissance. Nous leur disons merci pour leur marque de solidarité et de confiance.

Quant au Président Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, nous lui rendons un hommage mérité pour l'impulsion qu'il donne à notre organisation et sa contribution à son rayonnement.

Excellences,
Mesdames et messieurs,

C'est depuis 1886, soit plus d'un siècle, que la langue française est pratiquée sur notre territoire national. Elle est, à côté des nombreuses langues de chez nous, expression de notre diversité, un facteur d'unité et un pont avec le reste de l'humanité. Grâce à cette langue, nous sommes membres à part entière d'une grande communauté porteuse de valeurs universelles. Par-delà la promotion de la langue française et la défense de la diversité culturelle, l'humanisme, la tolérance, l'État de droit et la démocratie sont en effet consubstantiels de la Francophonie. En adhérant librement à l'Organisation internationale de la Francophonie, dont les principes garantissent l'égalité souveraine des États, la République Démocratique du Congo a délibérément pris l'engagement de traduire ces valeurs universelles dans la vie de ses institutions et de ses populations. Cet engagement demeure aussi fort aujourd'hui, qu'au jour de notre indépendance.

Pendant plusieurs décennies, notre pays a été le théâtre de conflits, de sécessions et de guerres, et notre population, victime d'une dictature prédatrice et de la complaisance de la communauté internationale à l'égard de cette dernière. Ce n'est que depuis un peu plus de dix ans que la République Démocratique du Congo s'est engagée dans la voie du rétablissement et de la consolidation de la paix, de la restauration de l'autorité de l'État, de la démocratisation de l'espace politique et de la relance de son économie : une œuvre de longue haleine ; un processus particulièrement exigeant.

Face à ce grand chantier, nous, Congolais, ne sommes pas des rentiers mais plutôt des entrepreneurs. Nous avons la foi et la détermination caractéristiques de ces derniers : une foi et une détermination nourries par la conviction que les vertus se forment et se prouvent au contact de la réalité et qu'en dépit des difficultés du parcours, le plus important est de savoir capitaliser les avancées, consolider les acquis et tenir le cap.

Excellences,
Mesdames et messieurs,

Pendant que notre peuple se dépense sans compter pour l'amélioration de ses conditions de vie, des forces négatives à la solde d'intérêts extérieurs ont, il y a quelques mois, entrepris de déstabiliser notre pays dans la province du Nord-Kivu. Du fait de la guerre injuste qui nous est ainsi imposée, une fois de plus, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants perdent la vie ou sont en errance dans les montagnes du Kivu. Bien d'autres sont forcés de vivre dans des conditions qui ne peuvent qu'interpeller la conscience humaine.

Des initiatives et actions sont en cours, tant au niveau régional qu'international, pour mettre fin à cette situation inacceptable et restaurer rapidement et de manière durable la paix et la sécurité dans cette partie du territoire national. À cette fin, toutes les options sont sur la table : options politique, diplomatique et militaire.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier les membres de notre organisation qui nous accompagnent dans cette démarche. Nous apprécions leur solidarité. Nous rendons aussi hommage à leur authenticité car, en l'occurrence, c'est la règle de droit qui est bafouée ; ce sont les droits humains fondamentaux qui sont en cause : droit à la vie, droit à la dignité humaine. On ne peut être membre de la Francophonie et ne pas s'en émouvoir.

Excellences,
Mesdames et messieurs,

C'est en prenant en compte les préoccupations présentes et à venir de nos États que la République Démocratique du Congo a recommandé que nos échanges, à l'occasion du présent sommet, s'articulent autour du thème « *Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale* ».

Nous formons le vœu de voir notre organisation, au regard de ses missions propres et des objectifs du Millénaire pour le développement, proposer des solutions innovantes et concertées aux questions environnementales et économiques, et contribuer ainsi à ce que la mondialisation et la gouvernance mondiale répondent à l'exigence d'une meilleure qualité de vie pour tous, aujourd'hui et demain. Ensemble, nous disposons des atouts et des moyens pour y concourir. Faut-il encore que nous ayons la volonté politique requise pour y parvenir.

Cela étant, comme Francophones, notre parti pris pour un développement équitable et durable se doit d'être sans équivoque. C'est maintenant que nous devons poser les jalons pour léguer aux générations futures un environnement sain qui préserve l'humanité des catastrophes dues à la surexploitation des écosystèmes.

Excellences,
Mesdames et messieurs,

Pour la République Démocratique du Congo, ce sommet est une occasion d'affirmer sa solidarité avec tous les peuples francophones et de confirmer au monde, une fois de plus, sa vocation de pays hospitalier et prospère, sa ferme volonté d'être un État de droit respectueux des principes de démocratie et des droits et libertés fondamentaux, conformément à la Charte de la Francophonie.

En espérant que nous passions ensemble des moments d'échanges riches et féconds, pour le plus grand bien de nos populations respectives, je voudrais terminer en souhaitant à chacun de vous un excellent séjour à Kinshasa.

Je vous remercie.

**Allocution de Son Excellence Monsieur Ueli Maurer
Vice-président du Conseil fédéral suisse
à la cérémonie solennelle d'ouverture du Sommet de Kinshasa**

Monsieur le Président,
Excellences,
Monsieur le Secrétaire général
Mesdames et messieurs,

J'ai le grand honneur de représenter la Suisse au XIV^e Sommet de la Francophonie en tant que vice-président du Conseil fédéral. C'est aujourd'hui un Alémanique qui représente la Suisse francophone à Kinshasa !

Ce choix est typiquement helvétique. Il est l'image d'une Suisse multiculturelle et unie. Une Suisse qui est ouverte à la coopération internationale et qui veut favoriser le rayonnement de la Francophonie dans le monde entier.

Je remercie les femmes, les hommes et les enfants de la République démocratique du Congo pour leur accueil chaleureux. Je félicite ses autorités pour avoir organisé, pour la première fois en Afrique centrale, un Sommet de la Francophonie.

Au travers de cette région, c'est l'Afrique entière qui est à l'honneur aujourd'hui.

Depuis Montreux, l'objectif principal de la Suisse a été de renforcer la place de la Francophonie sur la scène internationale.

La Francophonie réunit des États qui défendent des valeurs communes comme la paix, la démocratie, les droits de l'Homme, l'éducation et la diversité culturelle. La Suisse n'a ménagé aucun effort pour atteindre ces idéaux, qui sont fortement liés à mon pays.

Nous nous sommes efforcés d'accomplir notre mission dans deux domaines en particulier. Je voudrais les nommer aujourd'hui :

- premièrement : l'organisation de discussions en marge des grandes conférences sur les enjeux de l'environnement, par exemple à Rio, en juin passé. Concernant les transitions politiques dans l'espace francophone, la Suisse a également organisé des rencontres ministérielles non officielles, par exemple en septembre dernier, en marge de l'assemblée générale de l'ONU ;
- deuxièmement, la Suisse a favorisé l'activité des groupes d'ambassadeurs francophones dans les capitales du monde. Son objectif a été de trouver des positions communes pour faire entendre la voix de la diversité, celle de la Francophonie.

Arrivés au terme de notre présidence, nous devons soulever la question des chantiers encore ouverts :

Il s'agira pour nous de renforcer les structures démocratiques et judiciaires de nos pays membres. C'est une nécessité ! Si nous voulons contenir de nouvelles crises politiques, nous devons le faire avec des institutions solides.

La Francophonie doit renforcer son action préventive et soutenir les pays en crise. Grâce aux résolutions qui découlent de ses sommets, la Francophonie doit diffuser des pratiques utiles pour lutter contre les graves menaces telles le terrorisme, la violence armée ou la criminalité.

La gouvernance est par ailleurs au cœur de tous les débats. Il faut toutefois se garder de généraliser ce concept à tous les domaines de la vie sans y associer nos populations. Notre tâche n'est pas de trouver en cercle clos la bonne définition d'un problème mais de les résoudre.

L'état de l'environnement est une préoccupation importante de la famille francophone. Si nous ne prenons pas soin de notre planète et de ses richesses naturelles, l'avenir de nos sociétés sera en péril. Il s'agit d'un devoir de chacun auquel nous sommes très attachés en Suisse et en Francophonie. Je me réjouis de la contribution de notre organisation et de chacun des États membres à la sauvegarde de notre planète.

Comme vous le voyez, ce XIV^e Sommet est d'une grande utilité pour la Francophonie, nos pays et nos peuples. Nous devons saisir cette chance pour nous engager plus résolument en faveur des valeurs de notre organisation !

Depuis l'Afrique, nous devons adresser au monde, un message fort et clair en matière de paix, de démocratie et de respect de la nature : et nous devons pour cela prendre des décisions fermes. C'est avec ce vœu, Monsieur le Président, que nous vous remettons la présidence du Sommet de la Francophonie.

Si le chemin de Montreux à Kinshasa se termine en succès, avec le déroulement de ce sommet, les valeurs de Montreux, foncièrement suisses et ancrées en Francophonie, ne connaîtront aucune limite dans le temps. J'en suis convaincu.

Je souhaite donc bonne chance et un grand succès à la présidence de la République démocratique du Congo.

**Allocution de Son Excellence Monsieur François Hollande
Président de la République française
à la cérémonie solennelle d'ouverture du Sommet de Kinshasa**

Monsieur le Secrétaire général, cher Abou Diouf,
Mesdames et messieurs les Présidents, réunis ici à Kinshasa,
Mesdames et messieurs les Chefs de délégation, conscients de l'enjeu de la Francophonie,
Mesdames et messieurs, venus nombreux dans cette grande salle de congrès,

J'ai voulu me rendre personnellement ici, à Kinshasa, au Sommet de la Francophonie. D'abord pour une raison simple : je voulais témoigner du soutien de la France au peuple congolais, qui aspire comme chaque peuple à la paix, à la sécurité, à la démocratie.

Je voulais venir ici, à Kinshasa, pour exprimer une nouvelle fois ma confiance dans l'avenir de l'Afrique, qui est la jeunesse du monde.

Je voulais venir ici, à Kinshasa, pour honorer cette belle et grande cause qui s'appelle la Francophonie et qui nous réunit tous aujourd'hui, au-delà de nos sensibilités, de nos histoires, de nos différences. Notre patrie commune — disait un grand auteur français, Albert Camus — « *c'est la langue française* ».

La Francophonie est bien plus qu'un patrimoine légué par l'Histoire, bien davantage qu'un lien linguistique entre des populations qui parfois s'ignorent.

La Francophonie, elle porte des valeurs, des principes, des exigences.

Parler le français, c'est une façon de penser, de concevoir le monde. C'est un message de liberté. C'est en français, que les révolutionnaires de 1789 ont proclamé, et donc écrit, la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen. C'est en français, en 1948, au lendemain de la seconde guerre mondiale, qu'a été rédigée la Déclaration universelle des droits de l'Homme. C'est en français que s'exprimaient les combattants africains pour l'indépendance, ceux qui refusaient la souffrance des peuples asservis. « *La langue française, disait Léopold Sédar Senghor, ce merveilleux outil trouvé dans les décombres du régime colonial* ».

Voilà le sens de l'identité francophone.

J'exprime ma gratitude à l'égard de notre Secrétaire général, Abdou Diouf, qui a su, à la fois, préserver l'unité de la communauté francophone et en même temps consacrer la place éminente de l'Afrique dans la Francophonie.

L'Afrique occupe une place éminente. L'Afrique, c'est le continent où notre langue est le plus parlée. Le français est une langue africaine et elle le sera de plus en plus. En 2050, c'est tout proche, 700 millions d'hommes et de femmes parleront le français, 80% seront africains.

L'avenir de la Francophonie, il est ici, en Afrique. C'est vous qui allez porter le français, ses valeurs et en même temps ses exigences.

La Francophonie, c'est une belle et grande idée. Elle ne se vit pas comme un conservatoire, comme un musée où nous aurions à protéger notre bien, notre richesse, notre langue. Non, la Francophonie n'a peur de rien, c'est un espace de rayonnement, c'est la promotion de valeurs, c'est aussi l'ouverture, l'échange économique, social, culturel, c'est, enfin, un lien entre les générations parce qu'il n'y a pas plus beau projet pour la Francophonie que de servir la jeunesse, cette jeunesse qui va parler elle aussi en français.

Je suis venu ici, à Kinshasa, pour ce sommet afin de vous proposer, amis francophones, une ambition commune autour de quatre priorités.

La première, c'est de multiplier les échanges dans l'espace francophone entre les jeunes, entre les étudiants, les enseignants, les chercheurs, les artistes, les créateurs. La France doit montrer l'exemple. Il y a trop d'obstacles qui sont mis sur la route de celles et ceux qui veulent montrer leurs talents dans l'espace francophone, apporter leur contribution, venir étudier ou chercher. La France a donc réalisé des efforts pour améliorer cette situation à travers des visas de circulation désormais valables sur plusieurs années. Mais il y a encore trop de freins et c'est pourquoi je veux que les étudiants francophones puissent circuler plus facilement et que les artistes puissent également être accueillis partout dans l'espace francophone.

La seconde priorité, c'est faire de la Francophonie un outil au service du développement.

Le développement, c'est d'abord la préservation de notre planète, la biodiversité à laquelle vous êtes si attachés en Afrique. Le développement, c'est également la lutte contre le réchauffement climatique, dont vous n'êtes pas responsables mais qui vous touche particulièrement à travers un certain nombre de catastrophes qui se produisent sur votre continent. Et puisque nous voulons faire du développement une grande cause, portons-la ! La France contribuera autant qu'elle le pourra à ce que la Conférence sur le climat en 2015 puisse être un succès. La France également, et je l'ai dit à Rio, continuera de plaider pour la création d'une Organisation mondiale de l'environnement dont le siège devrait se trouver en Afrique. C'est un témoignage là aussi de notre engagement.

Le développement, c'est la solidarité. Nous avons déjà mis en place des financements innovants : la taxe sur les billets d'avion qui permet de trouver des ressources pour lutter contre les pandémies et notamment le sida. La France a pris l'initiative d'introduire une taxe sur les transactions financières. Elle est maintenant suivie par d'autres pays européens. Onze ont déjà dit qu'ils y étaient prêts pour que cette taxe, non seulement puisse dissuader la spéculation mais surtout puisse permettre de trouver de nouveaux financements pour assurer le développement : 10% de cette taxe, concernant la France, seront affectés à des projets de développement ou à des luttes contre des pandémies et notamment le sida.

Je veux que la Francophonie puisse porter, là encore, cette belle idée de la solidarité, du développement et que nous puissions nous aussi montrer l'exemple, y compris dans la transparence dans les échanges ou dans les investissements des entreprises. La France défendra, au niveau européen, la publication des comptes des entreprises minières, extractives, forestières pour que, pays par pays, projet par projet, sans exception, nous puissions être sûrs qu'il n'y a pas de prédation dans les pays d'accueil, de façon à ce que nous puissions lutter plus efficacement encore contre la corruption et le pillage des ressources naturelles.

La troisième priorité que nous devons porter ensemble, les francophones, c'est de contribuer au règlement des crises, chaque fois que nous sommes concernés et notamment ici, en Afrique. Ici, à Kinshasa, je pense aux populations des Kivus, victimes de conflits à répétition. Je pense à ces populations civiles massacrées, à ces femmes violentées, à ces enfants enrôlés.

Oui, nous devons, et je le fais à cette tribune, réaffirmer que les frontières de la RDC sont intangibles et qu'elles doivent être respectées.

Je souhaite que les francophones appuient tous les efforts de l'ONU pour qu'elle soit davantage présente ici en RDC, pour la sécurité de l'Est. Je suis favorable à ce que le mandat de la Monusco puisse être précisé, élargi si c'est nécessaire. Mais je ne pense pas qu'à ce seul conflit, à cette seule épreuve. Je veux également saisir les francophones de ce qui se passe au Mali, pays francophone où le terrorisme s'est installé au Nord, où il occupe un territoire, où il met des populations en danger, où il saccage des monuments pourtant inscrits au Patrimoine de l'humanité.

Nous devons affirmer notre détermination à lutter, là encore, contre le terrorisme et à assurer au Mali l'intégrité de son territoire.

Je me réjouis, qu'à l'initiative de l'Union africaine, et je salue son président, de la Cédéao, et je rends hommage également à son président, il y ait eu hier — et la France a été active en ce sens — un vote du Conseil de sécurité permettant maintenant de pouvoir, si les Africains eux-mêmes en décident, envoyer une force pour permettre de combattre et de défaire les terroristes et que le Mali puisse retrouver l'espoir et l'intégrité de son territoire.

Mais chacun comprend ici que les menaces vont bien au-delà de ce qui peut se passer dans tel ou tel pays. Nous sommes tous concernés par les trafics de drogue, les trafics d'armes, les trafics d'êtres humains. Et c'est la raison pour laquelle je veux que les francophones s'engagent aussi dans la lutte contre ces fléaux et notamment celui de la drogue. Nous avons besoin d'une stratégie mondiale pour en terminer avec ce qui déstabilise des États, menace des sociétés et atteint jusqu'à la jeunesse qui, parfois, elle-même dérive vers ces produits. Oui, c'est une grande cause, la lutte contre la drogue, parce que c'est cette lutte-là qui permettra aussi de mettre un terme à certains conflits au sein de nos sociétés ou à l'extérieur.

Et puis, la dernière priorité, c'est la démocratie. La Francophonie doit porter la démocratie, les droits de l'Homme, le pluralisme, le respect de la liberté d'expression, l'affirmation que tout être humain doit pouvoir choisir ses dirigeants. Voilà les principes que les francophones doivent porter ! Mais nos valeurs, nos droits sont aussi de grandes causes que nous devons là aussi, comme francophones, avoir comme exigence. Je pense notamment à la promotion des femmes, qui sont les premières victimes des violences et des guerres, et je fais une proposition au Secrétaire général : la France est prête à accueillir un premier Forum des femmes francophones pour que nous puissions, là encore, porter ce message au monde, du rôle irremplaçable des femmes, notamment pour le développement. Et enfin, la France sera au premier rang du combat que nous avons engagé pour l'abolition, à l'échelle du monde, de la peine de mort.

Mesdames et messieurs,

Nous n'aurons de cesse de défendre la Francophonie. En le faisant, nous n'honorons pas simplement une langue, la langue française, nous faisons en sorte que le français puisse apporter, non seulement un message, mais une part de beauté au monde. Que notre langue puisse enrichir ce qu'elle nomme, ce qu'elle exprime et qu'elle puisse aussi donner de la force à nos idées !

Ce qui nous rassemble, bien plus qu'une langue ou que la diffusion d'une culture, c'est d'abord des principes qui doivent être autre chose que des mots mais des actes. En parlant le français, nous faisons entendre une voix précieuse, utile, différente à l'humanité. Parce que nous, francophones, nous refusons l'uniformité, nous voulons la diversité et nous exprimons la liberté.

Comme francophones, nous n'avons peur de rien, nous ne redoutons rien et nous acceptons parfaitement que nos enfants acquièrent l'usage d'autres langues. C'est bien qu'il en soit ainsi parce que la jeunesse doit parler plusieurs langues, mais aussi le français. N'oublions jamais le français ! Avec la Francophonie, nous affirmons une conception du monde, une volonté de développement, une exigence culturelle. Le français n'appartient pas à la France, il vous appartient, il est à vous. Nous ne vous le donnons pas, nous le partageons. Car le plus beau cadeau que vous pouvez nous faire, à nous Français, c'est de parler le français.

La Francophonie, c'est une solidarité entre nous mais qui va au-delà de nous.

La Francophonie, c'est une responsabilité, celle d'éduquer, de former, de transmettre, de cultiver. La Francophonie, c'est une communauté, certes qui a été fondée par l'Histoire mais qui s'élargit chaque jour davantage, à mesure qu'il y a des pays qui nous rejoignent dans l'espace francophone : ces observateurs qui viennent regarder pour ensuite parler et puis tous ces nouveaux locuteurs, nombreux, qui en parlant le français veulent aussi adresser un message de confiance dans ce que nous représentons.

Telle est la belle ambition de la Francophonie : mettre une langue, le français, au service du monde et de la liberté.

Merci.

**Allocution de Son Excellence Monsieur Moncef Marzouki
Président de la République de Tunisie
à la cérémonie solennelle d'ouverture du Sommet de Kinshasa**

Monsieur le Président de la République Démocratique du Congo,
Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie,
Excellences mesdames et messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,
Mesdames et messieurs les Délégués,
Distingués invités,

C'est pour moi un très grand plaisir mais aussi un moment d'émotion d'être dans ce pays à qui Dieu semble avoir donné tout et le reste. Mais c'est aussi un très grand moment d'émotion parce qu'il y a dans cette ville les mânes d'un grand homme qui a impressionné toute une génération, dont la mienne, Patrice Lumumba. Je suis le fils de cet homme, nous sommes des millions à avoir été les fils de cet homme qui a marqué notre jeunesse parce qu'il était la voix de l'Afrique, de la liberté, de la dignité. C'est donc pour moi ici une sorte de pèlerinage. Je suis venu en pèlerinage rencontrer notre maître, cet homme qui m'a marqué indéfiniment.

Je voulais donc remercier le peuple du Congo de nous avoir donné un tel homme, je voudrais remercier Monsieur le Président de nous avoir reçu et le peuple congolais de son hospitalité.

Permettez-moi aussi de dire merci à l'homme qui est ici, assis à ma droite, Monsieur Abdou Diouf. J'en ai un souvenir personnel, puisque dans les années quatre-vingt-dix, j'étais un militant des droits de l'Homme, chassé et pourchassé. Je suis venu au Sénégal et, au risque de déplaire au tyran de l'époque, il m'a reçu en montrant que les droits de l'Homme n'étaient pas pour lui que de simples paroles mais que c'était un engagement. Vingt ans après, permettez-moi de lui dire publiquement : « merci ».

Si le « printemps arabe » a envoyé un message à tous les régimes et à tous les hommes politiques, dont ceux qui sont aujourd'hui au pouvoir en Tunisie, c'est bien celui-ci : faites les réformes et les vraies, sinon nous, les peuples, on vous y obligera. Ce message a été entendu en Tunisie. C'est pourquoi le gouvernement tunisien poursuit avec détermination le processus de transition démocratique et la construction d'un État de droit où seront respectés les libertés fondamentales et les droits de l'Homme. Et contrairement à ce que l'on dit, ce n'est pas l'islamisme qui triomphe en Tunisie mais la démocratie.

Dans ses rapports au monde, la Tunisie est un pays qui se trouve à la croisée de trois espaces façonnés par la géographie et l'histoire : l'espace musulman et arabe, l'espace méditerranéen et l'espace africain. Cette triple appartenance la met devant sa première responsabilité, qui est de tirer profit de la chance que la géographie et l'histoire lui ont donnée. Ce n'est pas facile de s'assumer à la fois arabo-musulman, méditerranéen et africain. Des tensions au sein de l'identité nationale apparaissent, certains extrémistes voulant nier ou amoindrir telle ou telle composante de notre personnalité, si riche et si complexe. Mais la Tunisie a toujours su, malgré ces tensions, concilier les différentes faces d'elle-même et, de toutes les façons, elle n'a pas d'autre choix.

Nous sommes fiers et décidés à promouvoir notre langue nationale mais, pour nous, cette langue nationale ne doit pas être une prison mais une ouverture. Et en cela, nous sommes aussi décidés à promouvoir l'enseignement et à garder ce butin de paix et nous allons le faire fructifier parce qu'il est déjà une partie de notre identité nationale et parce qu'il nous permet d'avoir les meilleures relations avec nos partenaires du Nord — la France, la Belgique, la Suisse, le Canada — mais aussi parce que le français est déjà une langue africaine, comme l'a dit le Président François Hollande. Et si nous voulons intégrer encore davantage l'Afrique, il nous faut maîtriser cet outil, le chérir, le garder et c'est ce que nous allons faire.

Pour nous, la Francophonie, c'est cet espace qui nous permet au moins trois choses. D'abord, c'est un espace d'échanges. Nous voulons échanger nos connaissances, nos valeurs, nos cultures. Pour nous, cet échange ne peut être qu'enrichissant pour tous. Aujourd'hui, tous les peuples ont besoin de plusieurs espaces où ils peuvent échanger tout ce qu'ils possèdent parce que c'est dans l'échange que nous pouvons nous retrouver et nous enrichir mutuellement.

Mais la Francophonie est aussi pour nous un espace d'entraide. La Tunisie est prête, avec ses propres moyens, à aider ses frères africains et nous sommes prêts à accepter toute aide qui nous viendrait de nos frères africains. Aujourd'hui, il est important pour nous que nous puissions réfléchir à l'entraide Sud-Sud. La Tunisie est prête à apporter tout ce qu'elle possède dans cet espace d'entraide et d'échange.

Mais aussi, la Francophonie, pour nous, est un troisième espace. C'est l'espace où nous devons unir nos forces car isolés, nous ne faisons rien ou pas grand-chose. Aujourd'hui, c'est le destin du monde qui est en jeu. Aujourd'hui, des forces colossales sont en train de configurer le monde. Aujourd'hui, nous sommes dans une phase historique, où justement les configurations qui vont être les configurations dominantes au cours du XXI^e siècle sont en train de se jouer. Il faut que nous soyons parties prenantes de ces forces de configuration et que ces configurations aussi soient celles qui aillent dans le sens à la fois de nos intérêts nationaux et de nos intérêts locaux mais aussi de l'intérêt de l'humanité. Parce que je ne suis pas sûr que les forces actuelles qui sont en train de configurer le monde, que ce soit au niveau économique ou social, prennent en compte l'importance de l'humanité, l'importance de l'humain. J'ai bien peur qu'au contraire, ces forces sont dédiées aux biens privés et que le bien commun va être sacrifié. Et c'est la raison pour laquelle nous avons besoin de cet espace où nous pouvons unir nos forces, justement pour que les configurations futures soient celles que nous voulons à la fois pour nous et pour les générations futures.

Voilà pourquoi cet espace francophone est si important et voilà pourquoi la Tunisie va y jouer le rôle qu'elle voudra. Et voilà pourquoi je pense que nous avons un avenir en commun. Le monde a besoin de ces espaces interculturels où des peuples parlant des langues différentes sont capables de s'entraider et d'unir leurs forces pour que ce monde soit meilleur et surtout plus humain.

Voilà, mesdames et messieurs, voilà le message que je voulais vous transmettre au nom de ce peuple qui s'appelle le peuple tunisien. Un peuple qui est en train de façonner sa propre histoire, mais aussi l'histoire de toute une région, du monde arabe et du monde musulman. Et je vous garantis que c'est un message de fraternité et de paix.

Permettez-moi aussi une petite pointe de chauvinisme. Je me plais toujours à rappeler que le nom de notre continent dérive du mot « Ifriqya », nom donné depuis la plus ancienne antiquité par nos paysans berbères à la région du Nord-Ouest : et j'ai été extrêmement étonné lorsque j'ai entendu, il y a une quinzaine de jours, de vieux paysans parler de la région du Nord-Ouest comme « Ifrigya ». Je n'oserais pas dire que nous sommes les premiers Africains mais nous allons essayer d'être parmi les meilleurs Africains.

Merci.

Allocution de Son Excellence Monsieur Macky Sall Président de la République du Sénégal à la cérémonie solennelle d'ouverture du Sommet de Kinshasa

Monsieur le Président Joseph Kabila Kabange, hôte de la XIV^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage,
Mesdames, messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie,
Madame la Directrice générale de l'Unesco,
Mesdames, messieurs,

Je souhaite d'abord remercier le Président Kabila et son gouvernement pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité conviviale qui nous ont été réservés en terre congolaise. Je salue également la contribution de la Suisse, présidente sortante, à la mise en œuvre de notre agenda commun.

La Francophonie, on le sait, évoque toujours le souvenir de feu le Président poète Léopold Sédar Senghor, un de ses pères fondateurs et ardent défenseur de la langue française et de la diversité culturelle. En tant que président nouvellement élu du Sénégal, je suis fier de rester fidèle, par ma présence à notre sommet, à la mémoire de mon illustre compatriote.

Je voudrais en même temps rendre un vibrant hommage à notre secrétaire général, le Président Abdou Diouf, pour son apport précieux à la construction de la Francophonie institutionnelle, une Organisation structurée et réactive, qui marche au rythme de son temps. Le thème de notre sommet, « Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale », en témoigne éloquemment.

Au cœur de l'Afrique centrale, une des plus grandes réserves de la biodiversité mondiale, menacée par les aléas du changement climatique, il y a du bon sens à réfléchir sur les moyens de satisfaire les besoins du développement et de protéger l'environnement dans l'intérêt des générations actuelles et futures. En juin dernier, à Rio, nous avons pu constater combien le chemin était encore long et ardu pour atteindre cet objectif.

Une autre gouvernance des affaires du monde s'impose pour inverser les tendances négatives. Je renouvelle à cet égard le soutien du Sénégal à la proposition française pour la création d'une organisation mondiale de l'environnement basée en Afrique. Un cadre institutionnel rationalisé offre en effet les meilleures conditions d'une gestion cohérente et intégrée des défis environnementaux.

Et quoi de plus juste que l'Afrique, continent le plus durement affecté par les effets des changements climatiques alors qu'il contribue le moins à l'émission de gaz à effet de serre, puisse abriter cette organisation. Pour nous, pays en retard sur le processus de développement, le souci de protection de l'environnement doit aussi aller de pair avec l'investissement massif dans les secteurs prioritaires qui fondent la prospérité des nations, à savoir : l'agriculture, l'énergie et les infrastructures.

Chers collègues, mesdames et messieurs,

À l'heure où nous tenons notre Sommet, le Mali, un des nôtres, dont le territoire est occupé au deux tiers par des bandes terroristes, est soumis à un projet totalitaire dont l'ambition clairement affichée est de s'étendre aux autres pays de la sous-région et de s'attaquer aux intérêts étrangers. Au-delà du Mali et de la sous-région, nous faisons face à une grave atteinte à la paix mondiale et à la négation même des valeurs universelles d'humanisme, de liberté et de respect de la diversité que porte la Francophonie.

Voilà pourquoi nous devons rester mobilisés : mobilisés pour soutenir les efforts que déploient la Cédéao et l'Union africaine pour que le Conseil de sécurité donne mandat à des forces africaines d'aider le Mali à combattre les terroristes et libérer son territoire ; et mobilisés pour soutenir le retour à la légalité constitutionnelle. C'est l'exigence même de la Déclaration de Bamako de novembre 2000 car, ne l'oublions pas, la Francophonie de la langue et de la culture fait corps et âme avec la Francophonie des valeurs de démocratie, de liberté et des droits de l'Homme.

De notre adhésion commune à ces valeurs, naît une double obligation : obligation de solidarité et obligation de partage pour que l'espace francophone, dans son ensemble, puisse enfin poser sur l'idéal de démocratie un regard serein et apaisé, à la fois dans les textes et dans la pratique. Il est vrai que de par son histoire et ses particularités, chaque pays, chaque peuple, est en lui-même un monde à part. Il est tout aussi vrai que de par les valeurs universellement partagées, chaque pays, chaque peuple, est aussi une partie du monde à laquelle ces valeurs s'appliquent indifféremment. Et quand on a des valeurs en partage, comme celles de la Francophonie, j'ai la conviction qu'il doit être possible « *d'aller à l'idéal et de comprendre le réel* », pour reprendre Jean Jaurès.

Pour notre part, et je le dis sans prétention aucune, lorsque, l'année dernière, la longue tradition démocratique sénégalaise a failli être déviée de sa trajectoire, il a fallu le courage et la maturité du peuple sénégalais, de sa classe politique, de sa société civile et de toutes ses forces vives pour la remettre dans le bon sens à travers un scrutin libre, transparent et incontestable. Mais nous n'avons pas été seuls dans cette formidable aventure. Des pays et organisations amis nous ont accompagnés et soutenus à toutes les étapes du processus, notamment la réforme de nos instruments électoraux, l'observation des deux tours du scrutin et l'évaluation post-électorale.

Cette expérience, construite en parfaite intelligence avec nos partenaires, nous ne l'avons guère perçue comme une ingérence extérieure. Bien au contraire, nous l'avons voulue et vécue comme une manifestation de solidarité conforme aux aspirations de notre peuple d'améliorer ses performances démocratiques et de les hisser à un niveau supérieur, que nous souhaitons être un point de non-retour.

Une des leçons que nous retenons de notre propre expérience, c'est qu'en Afrique comme ailleurs, l'idéal de démocratie, comme mode de dévolution du pouvoir, ne peut se construire et prospérer sur la stratégie du « tout ou rien ». Il est possible, en Afrique comme ailleurs, de surmonter les divergences et de bâtir, par-dessus les intérêts partisans, les fondements consensuels d'un processus électoral équitable et apaisé, voire d'un partage du pouvoir autour d'une convergence d'idées et d'actions aptes à conduire les tâches de développement économique et social.

Le Sénégal est, en tout cas, disposé à partager avec notre organisation et les pays qui le souhaitent l'expérience tirée de sa pratique électorale comme contribution à la réalisation de nos idéaux communs.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Allocution de Son Excellence Madame Irina Bokova
Directrice générale de l'Unesco
à la cérémonie solennelle d'ouverture du Sommet de Kinshasa

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames, messieurs, chers amis,

Mes premiers mots sont pour remercier, Monsieur le Président Kabila et le peuple congolais pour leur accueil si chaleureux.

C'est un plaisir de participer à ce XIV^e Sommet de la Francophonie, au nom du secrétaire général des Nations unies, avec Monsieur Hervé Ladsous, secrétaire général adjoint des Nations unies pour les opérations de maintien de la paix.

L'Unesco et l'OIF entretiennent une relation très spéciale, privilégiée même, et je voudrais commencer par rendre hommage au Président Abdou Diouf, en saluant son action pour une Francophonie ouverte, dynamique, en première ligne de la promotion de la démocratie, des droits de l'Homme et de la diversité culturelle.

Permettez-moi également de saluer Monsieur Boni Yayi et de le remercier de porter si haut les valeurs de la Francophonie à la présidence de l'Union africaine pour la défense de la paix et la dignité de ce continent.

Ce sommet, mesdames et messieurs, est le premier à être organisé en Afrique centrale et l'Unesco y est sensible : l'Afrique est l'une des priorités de l'Unesco et j'y suis personnellement très attachée.

L'Afrique est comme un miroir du monde : un immense potentiel face à d'immenses défis. L'Afrique est riche : riche de sa jeunesse, de ses ressources, de sa diversité culturelle... aujourd'hui c'est le continent de la croissance ; demain, celui des énergies renouvelables.

Dans le même temps, au Sahel, vingt millions de personnes sont dans une situation critique, affectés par une crise alimentaire, environnementale et humaine. Les conditions climatiques extrêmes s'ajoutent aux tensions politiques. Elles creusent le lit de la violence, de l'extrémisme et se renforcent mutuellement.

Et pourtant, que de choses peuvent changer et si rapidement ! Depuis le dernier Sommet de Montreux, avec quelle énergie les mouvements démocratiques ont-ils traversé ce continent pour résonner dans le monde entier ! Nous pouvons accompagner ces transitions, et nous devons le faire, pour édifier des sociétés plus justes, plus inclusives, plus fortes.

Comment y parvenir ?

Une partie de la réponse tient dans ce qui réunit les membres de cette organisation : une langue en partage et, plus encore, les valeurs que cette langue a portées dans l'Histoire – les valeurs de dignité humaine, de liberté, d'égalité, de solidarité. Ces valeurs doivent nous guider lorsque l'essentiel est en jeu et c'est le cas aujourd'hui.

Une autre partie de la réponse tient dans une solidarité plus forte, plus profonde entre les États. Les conclusions de la Conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio+20) nous exhortent à mieux intégrer les trois dimensions du développement durable – économique, sociale et environnementale – et maintenant il faut avancer, construire des partenariats plus solides et nous devons le faire vite.

Ce travail commence par l'éducation. Sans formation de qualité, il n'y a ni croissance ni développement ni paix durable, tant la paix et le développement sont indissociables. Le secrétaire général des Nations unies vient de lancer l'initiative « l'éducation avant tout », pour accélérer le mouvement de « l'éducation pour tous » et nous devons tous y contribuer.

Aujourd'hui, dans le monde, un jeune de 15 à 24 ans sur huit est sans emploi et bien davantage dans certaines régions. Le chômage de masse est la négation du pacte social. Il nourrit les inégalités, il annonce la violence civile. Devant l'ampleur du phénomène, il faut un effort sans précédent pour l'apprentissage professionnel et l'éducation au travail.

C'est l'éducation qui donne les moyens d'exercer un métier, de sortir du chômage, de développer l'économie.

C'est l'éducation qui permet d'encourager la tolérance, de dénoncer les stéréotypes culturels, de fortifier la cohésion sociale.

J'ai vu qu'il y a des solutions. Je l'ai vu à Abidjan – à la Conférence régionale sur la culture de la paix – au Forum économique de Libreville, au tout premier Forum sur la science, la recherche et la technologie en Afrique à Nairobi, organisé par l'Unesco : des milliers de jeunes s'en remettent au dialogue pour résoudre les conflits, même les plus profonds.

Ils appellent à protéger le patrimoine culturel et naturel, qui est aujourd'hui saccagé au Mali, avec la destruction des mausolées de Tombouctou, inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Ils appellent à protéger les écoles – les enfants soldats recrutés par les milices. Ils réclament la liberté d'expression et la liberté de la presse.

Ils appellent à stopper les violences contre les femmes – elles dépensent encore trop d'énergie à faire valoir leurs droits alors que cette énergie pourrait être une force incroyable de développement économique et social.

Ils nous adressent un message clair : le respect des droits de l'Homme est une condition de survie et de développement de toute société.

Ils le disent en français – et cette langue donne à leur espoir un écho planétaire. La langue française est essentielle à la diffusion de ce message et à la construction d'une coopération plus forte pour le mettre en œuvre, pour renforcer notre diversité culturelle, protéger les droits de la personne et la dignité de l'individu.

C'est l'engagement du Secrétaire général, Monsieur Ban Ki-moon, c'est l'engagement de l'Unesco et c'est l'engagement de tout le système des Nations unies.

Je vous remercie.

**Allocution de Son Excellence Monsieur Abdou Diouf
Secrétaire général de la Francophonie
à la cérémonie solennelle d'ouverture du Sommet de Kinshasa**

« L'Afrique écrira sa propre histoire et elle sera au nord et au sud du Sahara une histoire de gloire et de dignité. »

Cette prophétie de Patrice Lumumba, inscrite dans la dernière lettre qu'il adressa à son épouse, peu avant de disparaître, la Francophonie l'a résolument faite sienne, dès les origines, parce que son destin, né en terre africaine autour de la langue française, est irrémédiablement lié à celui de ce grand continent, aujourd'hui plus qu'hier et moins que demain.

Alors, par-delà les marques de profonde gratitude que je veux vous exprimer, Monsieur le Président de la République démocratique du Congo, pour la qualité de l'accueil qui nous est réservé, je voudrais vous remercier pour l'occasion que vous offrez à la Francophonie d'honorer, enfin, ce rendez-vous de la solidarité si souvent manqué avec nos sœurs et nos frères congolais, ce premier rendez-vous avec nos frères et nos sœurs de l'Afrique centrale et de la région des Grands Lacs, confrontés à tant d'épreuves par l'Histoire, et dire à ces femmes, ces enfants qui, en ce moment même, dans l'Est du pays, continuent d'être victimes des exactions les plus barbares que nous ne les oublions pas.

Mesdames et messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,

Évoquant comme vous le ferez, ici, les enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale, il est deux questions inéluctables qu'il faudra bien se résoudre à poser, parce que la mondialisation fait que les comportements, les décisions mais aussi les difficultés de chacun ont désormais des conséquences sur le devenir de tous :

- la première, à qui appartient la planète et qui doit en exploiter les ressources ?
- la seconde, à qui appartient le monde et qui doit en déterminer la marche ?

Les réponses sont moins évidentes qu'il n'y paraît ; car comment expliquer, sinon, ce *statu quo*, ce déni récurrent, cet égoïsme persistant qui sont en passe de devenir les maîtres mots tragiques de ce qu'il est plus politiquement correct de qualifier « d'impuissance » de la communauté internationale ?

La Francophonie, dans toutes ses composantes, se présente à vous, aujourd'hui, avec la conviction que, comme l'écrivait Tite Live : « *Il faut oser, ou se résigner à tout.* » ; parce qu'en laissant certains marchés se déconnecter de l'économie réelle, en laissant perdurer l'absence d'éthique et de régulation de l'économie mondiale, en laissant se creuser les inégalités et les injustices, en différant, année après année, l'adoption des mesures urgentes et innovantes qui s'imposent en matière de développement durable et de préservation des biens communs de l'humanité, ce n'est pas seulement des centaines de millions d'hommes et de femmes, de jeunes surtout, que nous condamnons au chômage, que nous condamnons à être plus pauvres et plus désespérés qu'ils ne l'étaient, c'est aussi le rôle et la stabilité de

l'État, la vitalité de la démocratie que nous mettons en danger, en même temps que la stabilité et l'avenir de la planète.

En laissant perdurer un déficit de démocratie dans les relations internationales, en reportant *sine die* la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, la réforme du FMI et de la Banque mondiale — instances où l'Afrique doit occuper la place qui lui revient de droit —, en entérinant le pouvoir autoproclamé de quelques-uns, parmi les plus puissants, de décider, sans réelle concertation, de l'avenir de tous, singulièrement des plus démunis, c'est encore la stabilité et la sécurité du monde que nous mettons en danger.

En laissant perdurer une politique du « deux poids, deux mesures », « deux poids, deux discours », en dénonçant chez certains les manquements que l'on s'abstient de dénoncer chez d'autres au nom d'intérêts commerciaux ou stratégiques, en décidant, au nom de ces mêmes intérêts que tous les conflits, si meurtriers soient-ils, ne méritent pas que s'exerce notre responsabilité de protéger, ce sont les valeurs universelles que nous mettons en danger, tout en donnant argument à ceux qui réfutent l'universalité des droits de l'Homme, à ceux qui récusent le droit international, à ceux qui prônent le relativisme culturel, ou qui appellent à la guerre des civilisations ou des religions.

Mesdames et messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,

La Francophonie, vous le savez, s'est montrée avant-gardiste dans bien des domaines, notamment ceux de l'environnement et de la diversité culturelle. Elle a surtout très tôt pressenti que de la manière d'appréhender les problèmes dépendait l'efficacité des solutions. La veille, le dialogue, l'accompagnement à long terme dans le cadre non négociable des principes, valeurs et idéaux auxquels nous avons unanimement souscrit, la prise en compte de la diversité des réalités du terrain, le souci d'agir en complémentarité avec les autres coopérations à l'œuvre et de nous appuyer sur la société civile nous ont permis d'enregistrer des progrès indéniables et de développer notre magistrature d'influence dans nombre d'instances de négociation et de décision. Nous ne sommes, certes, ni plus ni moins vertueux que les autres organisations internationales, mais sans doute avons-nous compris, de par la nature du lien original qui nous unit — je veux parler de la langue française et des valeurs humanistes qui lui sont attachées — que la famille humaine est une et indivisible.

Puissiez-vous donc, dans ce grand pays, si fécond en ressources, en forces vives, en talents, dans ce grand pays qui a tant offert à l'art nègre et à l'esthétique universelle à travers le rythme, la couleur, la création littéraire, la statuaire, dans ce grand pays qui incarne, dans le même temps, les drames, les souffrances, les luttes passées et présentes des peuples d'Afrique, poser sincèrement les problèmes et esquisser des amorces de solution. Puissiez-vous dans cette région centrale de l'Afrique, poumon et cœur de l'humanité, faire bouger les lignes, ici et ailleurs, parce que l'Afrique est en train d'écrire son histoire et que, ce faisant, elle écrit une part déterminante de l'Histoire de l'humanité.

Oublions ce que nous n'avons pas été capables de faire jusqu'à maintenant, mobilisons-nous sur ce que nous sommes capables de faire et ce que nous devons faire désormais.

Je vous remercie.

XIV^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage

Kinshasa (RDC), les 13 et 14 octobre 2012



Allocution du Très Honorable Stephen Harper Premier ministre du Canada à la cérémonie solennelle d'ouverture du Sommet de Kinshasa

Monsieur le Secrétaire général Abdou Diouf,
Mesdames et messieurs les Chefs de délégation,
Chers délégués,
Mesdames et messieurs,

J'aimerais commencer en remerciant notre hôte, la République démocratique du Congo, son président, ainsi que tous les gens de Kinshasa. Un sommet de cette envergure demande toujours beaucoup d'organisation, beaucoup de travail et beaucoup de dévouement. Vous méritez d'être applaudis chaleureusement.

J'aimerais souligner la présence de mon collègue, le Premier ministre du Nouveau-Brunswick, Monsieur David Alward. J'aimerais également souligner la présence de quelqu'un qui a écrit récemment une page de l'histoire. Pour la première fois, le Québec est dirigé par une femme : Madame la Première ministre Pauline Marois.

Chers délégués,

C'est chaque fois un grand plaisir de revoir la grande famille de la Francophonie. La dernière fois que j'ai vu la plupart d'entre vous, c'était en juillet dernier, dans le berceau du Canada français, à Québec, pour le tout premier Forum mondial de la langue française. Nous avons discuté notamment de la grande diversité culturelle que l'on retrouve parmi les pays membres de la Francophonie. Et le Canada, évidemment, n'y fait pas exception.

Nous sommes très fiers de notre diversité, tant linguistique que culturelle. Elle a forgé notre histoire, marque notre quotidien et continuera encore longtemps à rayonner dans un Canada fort, uni et libre. La diversité culturelle de la Francophonie contribue largement à la richesse de nos discussions.

Tous les deux ans, les organisateurs du Sommet nous proposent des thèmes qui reflètent notre réalité ; et, tant cette année que lorsque nous étions à Montreux ou encore à Québec, l'économie mondiale est au cœur de nos préoccupations.

Même si l'économie du Canada est relativement performante, nous sommes toujours dans une période de grande incertitude à l'échelle mondiale. Nous devons donc continuer à travailler ensemble pour aider nos économies, créer des emplois et assurer la prospérité à long terme. Nous devons aussi continuer à nous entraider et à faire preuve de solidarité envers ceux et celles qui en ont besoin ; et je crois parler au nom de nous tous, en ayant une pensée spéciale pour nos amis du Sahel et d'Haïti, qui sont aux prises avec des défis de tous les instants.

Les pays de la Francophonie ont des liens basés sur l'amour d'une langue et aussi sur le partage de plusieurs grandes valeurs.

En ce sens, je ne pourrais passer sous silence, cette année, les violations des droits de la personne. Plus tôt cette année, le ministre canadien de la Francophonie, Monsieur Bernard Valcourt, s'est rendu à Kinshasa afin d'énoncer la position du Canada. Et cette position est très claire : tous les gouvernements, sans exception, doivent garantir à leurs citoyens la bonne gouvernance, l'État de droit et le respect des droits de la personne.

Mesdames et messieurs, ce sommet est historique.

Pour la première fois, la grande famille francophone débarque ici, en Afrique centrale. Saisissez cette opportunité pour respecter les libertés individuelles, pour renforcer la démocratie et pour parler de paix. Le Canada sera à vos côtés dans cette démarche cruciale pour votre région.

Au nom de toute la population canadienne, je veux offrir encore une fois mes remerciements aux organisateurs de cette rencontre internationale. Leur vision va contribuer à faire de ce sommet un autre grand succès.

Faisons rayonner la belle langue française partout dans le monde !

Merci beaucoup.

Annexes 3 : La charte du logo du sommet de Kinshasa

Notes

Cette charte d'utilisation est le mode d'emploi du logotype officiel du XIVe sommet de la francophonie de Kinshasa. Elle est une identité visuelle exclusive et l'emblème du sommet de la Francophonie de Kinshasa. Cette charte donne des conditions d'utilisation du logo, ses dimensions, ses couleurs, et ses zones graphiques utilisables. Pour ce faire, il faut être soit partenaire officiel, soit personne physique ou morale, liées à l'organisation du Sommet de manière institutionnelle ou par un engagement contractuel.

LOGOTYPE OFFICIEL

du xiv^e Sommet de la Francophonie

Charte d'utilisation



XIV^e SOMMET
de la Francophonie



Sommaire

avant-propos	3
Logotype officiel du XiV ^e Sommet	4
Description	4
Droits et conditions d'utilisation du logotype du XiV ^e Sommet	6
Normes graphiques et principes d'application du logotype du XiV ^e Sommet	8
Zone de protection	8
Taille minimale	8
Proportions	8
Couleurs	9
Typographies	10
Principes d'application	11
exemples d'interdits	11

Sur le CD-Rom

Le CD-Rom contient les fichiers électroniques du logotype du XiV^e Sommet en quadrichromie et en RVB sous différents formats (ai, eps, jpg, png).

Pour toute autre demande ou précision contacter :

**Comité national d'organisation
du XiV^e Sommet de la Francophonie**

Commissaire général : Professeur Isidore Ndaywel è Nziem

17, avenue la Justice, Kinshasa/Gombe

Tél. : +243 81 015 22 84 · +243 97 012 25 56

Courriel : secretariat@francophoniekinshasa2012.cd

www.francophoniekinshasa2012.cd

Le logotype du XiV^e Sommet de la Francophonie et sa charte graphique ont été produits avec l'appui de l'OIF (Direction de la communication et du partenariat).

Avant-propos

La République démocratique du Congo (rDC) organisera du 12 au 14 octobre 2012, le XiV^e Sommet de la Francophonie sur le thème : « Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale ». La conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage sera accueillie par la ville de Kinshasa et réunira plus de soixante-dix délégations des pays membres ou observateurs de la Francophonie, ainsi que des organisations internationales et autres personnalités. Quelque trois mille participants venus des cinq continents, dont sept cents représentants des médias, convergeront vers Kinshasa.

Par ordonnance n° 11/017 du 11 mars 2011, le Président de la République a créé un Comité national d'organisation (CNO), dont la mission principale est de préparer et d'organiser le Sommet, conformément aux standards d'organisation édictés par les instances de la Francophonie.

Le Sommet de Kinshasa 2012 est doté d'une identité visuelle (logotype) propre, qui devient son emblème en rDC et dans toute la Francophonie.

La présente charte définit et porte à la connaissance du public et des milieux intéressés par ce rendez-vous au sommet, les conditions d'utilisation du logotype du XiV^e Sommet de la Francophonie. elle en donne également la signification et décrit les normes graphiques applicables.

Raymond Tshibanda N'Tungamulongo

Président du Comité national d'organisation

Ministre de la coopération internationale et régionale

→ Logotype officiel du XiV^e Sommet de la Francophonie

Chaque Sommet de la Francophonie dispose d'une identité visuelle propre, composée de l'emblème de la Francophonie institutionnelle auquel le pays hôte du Sommet associe un symbole distinctif.

Le visuel du XiV^e Sommet, Sommet de Kinshasa 2012, a été sélectionné par le CNO, sous la haute autorité du Président de la République, à l'issue d'un concours public auquel des dizaines de participants ont pris part.

Pour mémoire, l'emblème de la Francophonie institutionnelle (le cercle à cinq éléments) réservé aux sommets et à leurs manifestations officielles et dont l'usage a été étendu aux institutions de la Francophonie, est constitué de cinq bandes de couleurs jaune, rouge, bleu, vert et mauve, s'appuyant les unes sur les autres pour véhiculer la notion d'entraide et de collaboration harmonieuse.

➡ Description du logotype du XiV^e Sommet

Le logotype du XiV^e Sommet de la Francophonie est composé des cinq couleurs de la Francophonie disposées « en tourbillon », représentant une organisation en mouvement, symbole de la dynamique de sa jeunesse et de la créativité de ses peuples.

Placé au centre, l'okapi, animal pacifique emblématique de la République démocratique du Congo, symbolise une Francophonie respectueuse de l'environnement et des valeurs de paix, des droits humains et de démocratie.

Le logotype inclut le nom de la ville hôte « Kinshasa » ainsi que celui de l'événement et son année.

L'emblème de la Francophonie institutionnelle est intégré dans le logotype officiel du XiV^e Sommet de la Francophonie.



XIV^e SOMMET
de la Francophonie



→ Droits et conditions d'utilisation du logotype du XiV^e Sommet de la Francophonie

Le logotype du XiV^e Sommet de la Francophonie est destiné à identifier les activités institutionnelles, politiques, culturelles, sociales organisées en République démocratique du Congo ou dans tout autre pays membre, en rapport avec le Sommet.

Le logotype du Sommet de Kinshasa peut, par conséquent, être publié sur tout support de visibilité : fond de scène, habillage des salles et lieux des manifestations, campagnes publicitaires, papiers en-tête, publications, productions audiovisuelles, mallettes, objets promotionnels, uniformes, etc.

⇒ Droits liés au logotype du XiV^e Sommet

Outre qu'il est le signe distinctif du XiV^e Sommet de la Francophonie, Kinshasa 2012, le logotype constitue pour le gouvernement de la RDC et le Comité national d'organisation le sceau officiel et signifie que ces derniers cautionnent les documents et matériels sur lesquels il est apposé.

À ce titre, le gouvernement congolais et le Comité national d'organisation détiennent tous les droits de propriété intellectuelle de cette identité visuelle conformément aux textes légaux et réglementaires en vigueur.

Ils mettent ce logotype et ses conditions d'utilisation à la disposition des États et gouvernements membres ou observateurs de la Francophonie ainsi qu'à celle des instances de la Francophonie, de l'OIF et des opérateurs directs de la Francophonie, à des fins estimées utiles et conformes aux objectifs de la Francophonie institutionnelle.

Le CNO est seul habilité à autoriser l'utilisation du logotype du XiV^e Sommet de la Francophonie par d'autres acteurs, dans les conditions décrites ci-dessous et celles qu'il pourrait éventuellement spécifier au regard des particularités des demandes qui lui seraient adressées; et il est fondé à en contrôler aussi bien l'exploitation que la fabrication sous licence.

➔ Conditions d'utilisation du logotype du XiV^e Sommet

- L'utilisation de l'identité visuelle est obligatoire pour les partenaires officiels, personnes physiques ou morales, liées à l'organisation du Sommet de manière institutionnelle ou par un engagement contractuel.
- Le contrat d'utilisation définit notamment le cadre dans lequel le logotype est utilisé et les supports sur lesquels il est publié. Il constate l'engagement des utilisateurs à respecter strictement les principes d'application et la charte graphique du logotype.
- Nul ne peut utiliser le logotype du Sommet de Kinshasa sans l'autorisation expresse du CNO, donnée par écrit, et la signature avec ce dernier, d'un contrat d'utilisation.
- Une demande formelle d'autorisation d'utilisation doit être adressée par écrit au Comité exécutif du CNO, par courrier ordinaire ou par courrier électronique (secretariat@francophoniekinshasa2012.cd).
- La demande d'autorisation inclut impérativement le nom du demandeur, une description du contexte, l'objectif poursuivi et l'apport à l'événement du Sommet.
- Le logotype du XiV^e Sommet ne peut être utilisé que pour des productions intellectuelles, des manifestations ou des événements strictement liés au Sommet ou pouvant contribuer de façon significative à la promotion de la Francophonie et de ses activités.
- Le CNO peut à tout moment retirer l'autorisation accordée à un utilisateur en cas de non-respect, par ce dernier, des conditions d'utilisation ci-haut décrites.
- Le CNO se réserve le droit d'exercer des poursuites à l'encontre de toute personne physique ou morale qui violerait délibérément les droits rattachés au logotype du XiV^e, ses conditions d'utilisation, ainsi que les principes d'application y relatifs.
- Ni les entreprises, ni les particuliers ne sont autorisés à utiliser le logotype du XiV^e Sommet de la Francophonie à des fins commerciales ou privées (par exemple, les produits vendus comme souvenirs).

→ Normes graphiques et principes d'application du logotype du XiV^e Sommet de la Francophonie

Les normes graphiques et principes d'application présentés doivent être rigoureusement respectés.

➔ Zone de protection

Les alentours du logotype constituent une zone protégée. Aucun autre élément graphique (texte, autre logo) pouvant perturber la lisibilité ne peut être ajouté dans cet espace.



➔ Taille minimale

La taille minimale de l'identité visuelle doit être 16 mm de largeur ou 22,8 mm de hauteur.



➔ Proportions

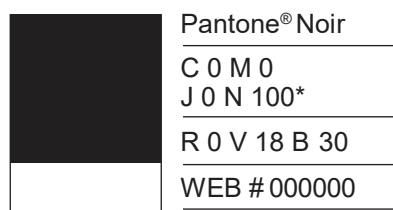
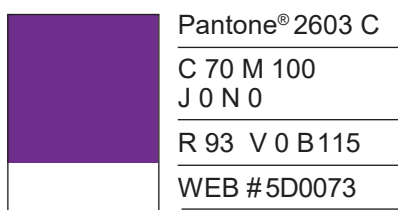
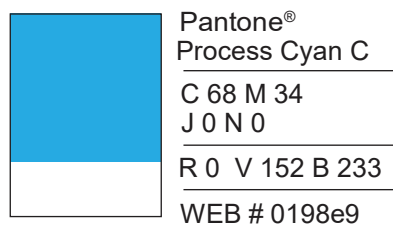
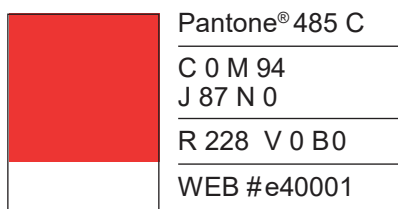
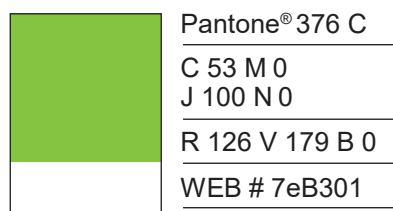
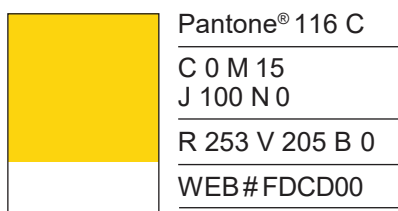
La proportion entre la hauteur et la largeur de l'image est protégée. Le rapport de proportionnalité est 20 mm de largeur pour 28,5 mm de hauteur.

➔ Couleurs

Les couleurs du logotype sont spécifiques à l'identité visuelle de la Francophonie et essentielles pour garantir son authenticité. Il n'est pas autorisé de les modifier de quelque manière que ce soit.

La couleur de fond du logotype est le blanc et ne peut être déclinée en aucune autre teinte.

Le logotype existe uniquement en version couleur.



*En quadrichromie, le noir de l'okapi est soutenu par 40 % de cyan.

➔ Typographies

La typographie intégrée dans le logo est la Jenna Sue en ce qui concerne le nom de la ville et l'année du Sommet, et l'Helvetica Neue pour ce qui est de l'appellation du Sommet. Elle ne peut être modifiée d'aucune manière.

Typographie de “Kinshasa 2012”

abcdefghijklmnopqrstuvwxy

ABCDEFGHIJKLMN OPQRSTUVWXYZ

Jenna Sue

Typographie de “XiV^e sommet”

abcdefghijklmnopqrstuvwxy

aBCDeFGHiJKLmNoPQRSTUVWXYZ

Helvetica Neue 45 Light

Typographie de “de la Francophonie”

abcdefghijklmnopqrstuvwxy

ABCDEFGHIJKLMN OPQRSTUVWXYZ

Helvetica Neue 75 Bold

➔ Principes d'application

Dans le but d'assurer l'uniformité du logotype et des images sur tous les supports diffusés en rapport avec le XIV^e Sommet, la liste ci-dessous des principes obligatoires d'application des graphiques est mise à la disposition des utilisateurs agréés :

- pour les utilisateurs, seule la version couleur avec fond blanc est autorisée (s'il doit être utilisé sur un fond coloré ou sur un visuel, le logotype sera placé dans un cartouche blanc correspondant à la zone de protection);
- pour les utilisateurs, seule la version verticale est autorisée ;
- la taille minimale et les proportions de l'identité visuelle doivent être respectées;
- l'identité visuelle complète doit apparaître sur toute pièce imprimée;
- le CNO se réserve le droit d'utiliser le logo sous un format autre que vertical.

➔ exemples d'interdits



**Comité national d'organisation
du XIV^e Sommet de la Francophonie**

17, avenue la Justice, Kinshasa/Gombe

Tél. : +243 81 015 22 84 · +243 97 012 25 56

Courriel : secretariat@francophoniekinshasa2012.cd

www.francophoniekinshasa2012.cd



Annexes 4 : Dossier de presse

Notes

Ce dossier de presse donne le programme détaillé du Sommet de la Francophonie et de la conférence ministérielle de la Francophonie. Il présente les défis et les visions de cette organisation. Il présente le thème et cite également les pays membres. Ce dossier de presse esquisse les actions de la langue française, la diversité culturelle et linguistique. Il présente en outre la position de cette organisation en rapport aux questions liées à la paix, la démocratie et les droits de l'Homme. Les questions sur l'éducation et la formation sont aussi évoquées dans ce dossier. Le développement durable et la solidarité, la francophonie numérique, la voix de la femme, des jeunes, ainsi que des événements parallèles sont des composantes de ce dossier.



XIV^e SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

Dossier de presse

SOMMAIRE

1 Défis et visions d'avenir pour la Francophonie

- Présentation de la République Démocratique du Congo, pays membre de la Francophonie, hôte du XIV^e Sommet de la Francophonie
- Présentation de la thématique du Sommet/ Enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale.

2 Le programme

- 28^e Conférence ministérielle de la Francophonie
- XIV^e Sommet de la Francophonie

3 Le Rapport du Secrétaire général de la Francophonie

4 La Francophonie en actions

1 LANGUE FRANÇAISE, DIVERSITÉ CULTURELLE ET LINGUISTIQUE

- 1^{er} Forum mondial de la langue française à Québec
- Promouvoir la langue française
- L'engagement de l'OIF en faveur du respect et de la promotion de la diversité culturelle
- Focus : Les Clac en RDC
- Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres : la Francophonie au rendez-vous

2 PAIX, DÉMOCRATIE ET DROITS DE L'HOMME

- Francophonie, gouvernance démocratique, paix et sécurité
- Francophonie et droits de l'Homme
- Les actions en RDC

3 ÉDUCATION, FORMATION

- Le dispositif l'Initiative pour la formation à distance des maîtres, Ifadem
- L'initiative Élan / Afrique
- Les Assises de l'Enseignement et de la Formation techniques et professionnels

4 DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDARITÉ

- Développement économique
- Développement durable

5 FRANCOPHONIE NUMÉRIQUE

- Répondre aux défis de la société de l'information
- Accompagner et valoriser l'expression numérique des communautés francophones
- Accroître l'accès aux technologies numériques en éducation : les Maisons des savoirs : la Maison des savoirs de Kinshasa

6 FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES FEMMES ET DES JEUNES

- Le portail jeunesse de la Francophonie
- Le Volontariat international de la Francophonie
- Les VII^e Jeux de la Francophonie
- L'engagement en faveur des femmes
- Focus RDC + Onu Femmes

5 Les événements parallèles

Dans l'environnement du XIV^e Sommet de la Francophonie :

- Le Village de la Francophonie
- La Nuit de la Francophonie

La Francophonie

- L'OIF
- L'APF
- Les opérateurs directs du Sommet : l'AUF, TV5 Monde, l'Université Senghor d'Alexandrie, l'AIMF

DÉFIS ET VISIONS D'AVENIR POUR LA FRANCOPHONIE

Présentation de la RDC,
hôte du XIV^e Sommet
de la Francophonie

Pays d'Afrique centrale, aux ressources naturelles et géologiques immenses, la RDC est membre de l'Organisation internationale de la Francophonie depuis 1977.

Elle a accédé à l'indépendance le 30 juin 1960.

Terre de la francophonie en Afrique subsaharienne, la RDC comptera près de 151 millions d'habitants en 2050.

Avec ses 69 millions d'habitants qui vivent sur une étendue de 2.345 410 km² au cœur de l'Afrique, le pays est en outre une grande mosaïque culturelle et linguistique. Découvrir la RDC, c'est aller à la rencontre d'une diversité impressionnante, c'est visiter l'Afrique francophone profonde qui parle, bouge et se bat pour façonner son devenir en exploitant ses immenses atouts, souvent insoupçonnés.

Le pays a des potentialités énormes :

Il dispose de plus de 120 millions d'hectares de terre arables, fertiles et propices à l'agriculture sur toute l'année.

Long d'environ 2 900 kms, le fleuve Congo, qui baigne tout le pays, possède le débit le plus régulier et le plus puissant au monde après l'Amazone. Son bassin hydrographique de 3 680 000 km² fait du pays la plus grande réserve d'eau douce du continent. On trouve, dans le même pays, plus de 45 % de l'ensemble de la forêt équatoriale du continent. C'est aussi dans les forêts congolaises, riches en biodiversité que l'on retrouve des espèces animales rares dont l'okapi, représenté sur le logo du XIV^e Sommet.

La RDC est administrativement subdivisée en 11 provinces, appelées à se transformer progressivement en 26 provinces conformément à la Constitution promulguée le 18 février 2006.

La langue française joue, depuis 1886, un rôle majeur dans la vie du peuple congolais. Le français est, en effet, la langue officielle d'enseignement et d'administration du pays.

La RDC dispose également de 4 autres langues nationales à savoir : le lingala, le ciluba, le kiswahili et le kikongo.

La ville de Kinshasa a été fondée en 1881 par Stanley sous l'appellation de Léopoldville. Elle porte le nom de Kinshasa depuis 1966.

Située à l'Ouest du pays, sur la rive sud du fleuve Congo, à la sortie occidentale du Pool Malebo, la ville de Kinshasa compte à ce jour plus de 8 millions d'habitants. C'est une ville qui a également le statut administratif de province. Sa superficie globale est de 9 965 km².

Kinshasa compte 24 communes dont une grande partie est essentiellement rurale.

Le XIV^e Sommet de la Francophonie se tient du **12 au 14 octobre 2012 à Kinshasa**, capitale de la RDC, une des plus grandes mégalo-poles de l'espace francophone. C'est la première fois qu'une manifestation d'une telle envergure s'organise en Afrique centrale.

DÉFIS ET VISIONS D'AVENIR POUR LA FRANCOPHONIE

Thématique du XIV^e Sommet
« Enjeux environnementaux
et économiques face
à la gouvernance mondiale ».



Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo, accueille du 12 au 14 octobre 2012 le XIV^e Sommet de la Francophonie. Les chefs d'État et de gouvernement de l'OIF se réuniront autour du thème : « Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale ».

La gestion solidaire des enjeux environnementaux et économiques constitue un préalable indispensable à la matérialisation des Objectifs du millénaire pour le développement puisqu'elle constitue un enjeu majeur pour le devenir de notre planète et pour le renforcement de la coexistence pacifique.

Une Francophonie forte est une Francophonie bâtie autour du partage de la langue française et résolument orientée vers la culture de la paix, de la démocratie, des droits de l'Homme et du développement durable ainsi que la promotion du respect de la biodiversité et de la diversité culturelle.

PROGRAMME

**28^e Conférence ministérielle
de la Francophonie**

XIV^e Sommet de la Francophonie



PROGRAMME DU XIV^e SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

Jeudi 11 octobre 2012

28^e Conférence ministérielle de la Francophonie

- 9h30 : Ouverture des travaux
17h : Clôture des travaux

Vendredi 12 octobre 2012

Arrivée des délégations

Samedi 13 octobre 2012 : 9h45 - 17h30

XIV^e Sommet de la Francophonie

- 9h45 - 10h30 : Accueil officiel des chefs d'État, de gouvernement et de délégation par le Président de la République démocratique du Congo et le Secrétaire général de la Francophonie, au Palais du Peuple de Kinshasa.
- 10h30 - 11h45 : Cérémonie solennelle d'ouverture
- 11h45 - 12h30 : Ouverture des travaux en plénière
- 12h30 : Photo de famille
- 13h : Déjeuner offert par le Secrétaire général de la Francophonie
- 15h : Reprise des travaux
- 17h30 : Suspension des travaux
- 20h : Dîner officiel offert par le Président de la République démocratique du Congo

Dimanche 14 octobre 2012 : 9h - 13h

- 9h : Reprise des travaux
- 12h45 - 13h : Séance de clôture du Sommet
- 13h : Conférence de presse.

Fin du Sommet.

LE RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCOPHONIE



LE RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCOPHONIE

De Montreux
à Kinshasa
2010 - 2012



Suivant la Charte de la Francophonie, le Secrétaire général rend compte au Sommet de l'exécution de son mandat.

Dans cette perspective, S.E.M. Abdou Diouf remettra son rapport aux chefs d'État et de gouvernement au XIV^e Sommet de la Francophonie à Kinshasa.

Le Rapport du Secrétaire général dresse le bilan de l'action politique et diplomatique menée au cours de ces deux dernières années, depuis le XIII^e Sommet réuni à Montreux en 2010.

Il restitue également l'état des réalisations de la coopération multilatérale francophone, mises en œuvres par l'Organisation Internationale de la Francophonie et les quatre opérateurs directs du Sommet - Agence universitaire de la Francophonie, TV5 Monde, Université Senghor, Association internationale des maires francophones, conformément aux quatre grandes orientations fixées par le Cadre stratégique décennal de la Francophonie :

- Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique,
- Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme,
- Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche,
- Développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

Le texte intégral du Rapport du Secrétaire général de la Francophonie sera diffusé **à partir du 13 octobre, sur le site Internet de l'OIF www.francophonie.org** et mis à la disposition des délégués et journalistes en versions imprimée et multimédia.

LA FRANCOPHONIE EN ACTIONS

1. Langue française, diversité culturelle et linguistique
2. Paix, démocratie, droits de l'Homme
3. Éducation, Formation
4. Développement durable et solidarité
5. Francophonie numérique
6. Les actions transversales

Langue française, diversité culturelle et linguistique

Forum mondial de la langue française à Québec

Le premier Forum mondial de la langue française s'est tenu dans la ville de Québec du 2 au 6 juillet 2012. Organisé par l'OIF, en collaboration avec le gouvernement de Québec, il a bénéficié du soutien du gouvernement du Canada et de la ville de Québec. Il a réuni près de 2 000 participants de la société civile provenant de 93 pays. 62 % des participants avaient de 18 à 35 ans et 35 % venaient du continent africain.

Ce Forum a été l'occasion d'une grande fête francophone : plus de 180 artistes se sont produits dans les manifestations organisées pendant quatre jours sur différents sites que ce soit à l'intérieur du centre des congrès ou sur de nombreuses scènes aménagées : une mobilisation sans précédent qui a confirmé que la langue française reste un sujet d'actualité qui inspire et passionne la jeunesse du monde.

Les thématiques retenues, l'économie et le marché du travail, la diversité linguistique, les références culturelles et l'univers numérique, ont donné lieu à de riches débats et ont confirmé que ces quatre enjeux étaient au cœur de l'avenir de notre langue. Les tables rondes et ateliers organisés autour de ces thématiques ont permis aux 325 intervenants, aux grands témoins et aux grands conférenciers d'aborder des sujets peu habituels dans les discussions au sein de la Francophonie institutionnelle, comme par exemple l'usage du Français dans le travail.

Au terme des débats, 15 priorités ont été adoptées. Des priorités que l'on peut regrouper en quatre grands chantiers et qui se présentent comme autant de défis à relever pour que la langue française demeure la langue de communication internationale, porteuse de développement et de modernité :

- le chantier de la mobilité des francophones qu'ils soient étudiants, chercheurs, artistes entrepreneurs, professionnels, hommes d'affaires, travailleurs... Cette mobilité est seule garante de la construction progressive d'un véritable espace économique francophone ;
- le volet économique et l'entreprenariat francophone ;
- celui du multilinguisme et de la diversité : le français doit prendre toute sa place aux côtés des autres langues internationales et des langues nationales des pays francophones pleinement reconnues et valorisées, mais il doit aussi reconnaître et assumer sa propre diversité au sein de son espace ;
- enfin, celui du numérique : la réduction de la fracture numérique au sein de l'espace francophone et une meilleure présence de contenus en français sur la toile apparaissent comme des défis à relever de manière urgente.

Les rencontres qui ont eu lieu pendant le Forum ont fait émerger des relations, de nouvelles alliances et de nouveaux réseaux susceptibles de faire progresser la place de la langue française dans le monde. Les réseaux sociaux liés au Forum ont d'ailleurs continué à être très actifs ces derniers mois.

Le succès de l'événement a reposé, tout au long de cette semaine, tant sur la richesse des échanges que sur la forte participation aux multiples rendez-vous culturels francophones (soirée Slam, concert de l'Orchestre international de la Francophonie, ouverture du Festival d'été de Québec...).

Promouvoir la langue française

Observer pour agir, sensibiliser :

L'Observatoire de la langue française de l'OIF a publié avec Nathan, en octobre 2010, *le Rapport de la langue française dans le monde 2010*, désormais accessible en ligne sur le site de l'Organisation (http://www.francophonie.org/IMG/pdf/langue_francaise_monde_integral.pdf) ; site sur lequel une nouvelle rubrique consacrée aux données sur la langue française a vu le jour, en juillet 2012 (<http://www.francophonie.org/-Donnees-et-statistiques-sur-la-.html>).

On y trouve :

- des informations inédites sur le nombre de locuteurs francophones dans le monde et l'apprentissage du français,
- un répertoire des médias de langue française dans le monde

Deux sujets à l'ordre du jour du Forum mondial de la langue française (Québec juillet 2012) ont également donné lieu à l'élaboration de brochures spécifiques coordonnées par l'Observatoire :

- « *Aperçu sur quelques espaces linguistiques dans le monde* » (http://www.francophonie.org/IMG/pdf/espaces_linguistiques.pdf)
- l'impact économique de la langue française et de la Francophonie, en collaboration avec le réseau OPALE (http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Impact_economique_de_la_langue_francaise_et_de_la_Francophonie.pdf).

Dans le cadre du suivi du Vade-mecum relatif à l'usage du français dans les organisations internationales, l'Observatoire de la langue française a publié, en mars 2011, le *Guide pratique de mise en œuvre du Vade-mecum* (http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Guide_pratique_du_VADEMECUM.pdf) et, en avril 2012, sa version synthétique intitulée *Assurer au quotidien la place du français*. À l'occasion du Sommet de Kinshasa, il présentera le 3^e document de suivi du Vade-mecum. Par ailleurs, deux séminaires de sensibilisation et de mobilisation ont été organisés avec les délégués des pays de la Francophonie auprès des organisations internationales (Groupes des ambassadeurs francophones) en liaison avec les représentations permanentes de l'OIF à New York (avril 2012) et Addis-Abeba (juin 2012).

Renforcer les capacités, former

De 2010 à 2012, l'action engagée en vue de promouvoir la maîtrise et l'usage du français dans la diplomatie et la fonction publique a été élargie à tous les pays membres et observateurs de l'OIF n'ayant pas le français comme langue officielle. Cette action a bénéficié à près de 20 000 fonctionnaires, diplomates, experts et délégués en charge de dossiers multilatéraux, élèves fonctionnaires et étudiants des écoles nationales d'administration ou académies diplomatiques. Pour ce faire, des dispositifs d'apprentissage alliant formations au français des relations européennes et internationales et formations-métiers ont été mis en place dans une vingtaine de pays chaque année. Des cours de langue extensifs et des stages immersifs en France ou en Belgique, ainsi que des séminaires, rencontres et ateliers ont aussi été organisés afin de favoriser le partage d'expérience et les échanges de vues en français.

L'OIF engage par ailleurs des actions auprès des fonctionnaires des organisations internationales et régionales avec lesquelles elle a noué un accord de partenariat. À cet égard, les projets déployés visent à renforcer l'usage du français comme l'une des langues officielles et de travail des principales organisations africaines. Ils comprennent notamment des cours, des stages d'immersion linguistique, des sessions de perfectionnement des interprètes et traducteurs, et des sessions régionales de formation thématique.

Ce sont chaque année plus de 1 000 fonctionnaires internationaux africains qui bénéficient d'un tel dispositif. Enfin, en vue d'asseoir la place du français et le multilinguisme dans les instances internationales, l'OIF a lancé le 25 septembre dernier un projet de mise en réseau des traducteurs et interprètes francophones.

Partenariats et réseaux :

Dans le cadre de sa politique partenariale innovante et d'accompagnement des réseaux professionnels, le Réseau des associations professionnelles francophones (RAPF) a vu le jour le 11 octobre 2011 avec la signature par cinq associations d'une Charte qui rappelle les enjeux de l'usage du français en milieu professionnel. D'autres activités ont été menées par le RAPF, tels un colloque sur la francophonie professionnelle, le 20 mars, et différents ateliers dans le cadre du Forum mondial de la langue française.

Dans le cadre des trois espaces linguistiques, deux activités ont abouti avec la collaboration de l'Union latine et de l'AUF. L'une à La Pontificia Universidad Católica Madre y Maestra, en République dominicaine et l'autre à l'Université d'Abidjan en Côte d'Ivoire.

L'OIF et l'ALESCO ont organisé en 2011 la 4^e édition du Prix de la traduction Ibn Khaldoun - Léopold Sédar Senghor, avec pour objectif de stimuler, dans le domaine des sciences humaines, les échanges entre les cultures arabe et francophone et de promouvoir l'accès à des œuvres écrites dans l'autre langue. Deux universitaires tunisiens ont été consacrés pour leur traduction, du français vers l'arabe, de l'ouvrage *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* (Le Seuil 1995) édité par le Centre national de la traduction de Tunisie.

L'engagement de l'OIF en faveur du respect et de la promotion de la diversité culturelle :

Faire rayonner les littératures francophones

La diversité des écrivains francophones, la place qu'occupent leurs œuvres dans la littérature mondiale et les distinctions internationales qu'ils obtiennent sont la plus belle illustration de la richesse et de la vivacité de la langue française. Les littératures francophones donnent ainsi au français l'éclat d'une langue vivante qui traduit la diversité du monde.

Le Prix des cinq continents de la Francophonie consacre chaque année un texte de fiction (roman, récit, nouvelles) écrit en français. En 2011, l'OIF a célébré le 10^e anniversaire du prix qu'elle organise depuis 2001. Doté d'un jury prestigieux, le prix a été remis à la Québécoise Joselyne Saucier pour son roman *Il pleuvait des oiseaux* (Éditions XYZ).

Par ailleurs, l'OIF soutient le Prix du jeune écrivain de langue française, organisé par l'Association du Prix du jeune écrivain, et qui distingue des manuscrits (nouvelles, contes) écrits par des jeunes âgés de quinze à vingt-sept ans.

Elle apporte une aide à la tenue de plusieurs salons internationaux du livre, notamment ceux de Genève, de Québec et de Dakar, qui valorisent les expressions littéraires francophones.

Le livre et la littérature francophones

L'OIF poursuit un double objectif : permettre l'accès au savoir et aux produits culturels en langue française, en particulier les littératures francophones, pour offrir à chacun l'opportunité d'une ouverture sur le monde et favoriser un contexte qui privilégie les politiques de lecture publique, la reconnaissance et la professionnalisation du secteur et libraires et éditeurs.

Par son soutien apporté au Prix Alioune Diop, remis en marge de la Foire internationale du livre et du matériel didactique de Dakar (Fildak), l'OIF contribue à récompenser une maison d'édition africaine contribuant au renforcement des capacités éditoriales en Afrique francophone et à l'émergence d'éditions africaines de qualité. En 2011, le Prix Alioune Diop a été ainsi attribué à la maison d'édition Elyzad de Tunisie.

L'appui à la production et diffusion du spectacle vivant et à la création contemporaine

L'OIF contribue à encourager l'émergence de la création contemporaine en mobilisant ses efforts sur le repérage des artistes en développement ainsi que des œuvres inédites de la création contemporaine.

À travers Le Fonds de soutien à la circulation du spectacle vivant et des arts visuels, l'OIF s'applique à soutenir les manifestations (les festivals et les expositions) qui favorisent à la fois la diffusion d'œuvres nouvelles et la recherche en langage artistique.

Partenariats

La culture du partenariat comme dynamique de travail permet à l'OIF de fédérer des énergies. Cette méthode tire son efficacité de sa capacité à mobiliser, à stimuler la découverte des talents par le biais d'une politique concertée et renforcée de soutien à l'accès au marché, avec :

- Le programme Équation Musique lancé en 2008 avec l'Institut français, qui a permis à 24 structures professionnelles africaines de rencontrer leurs homologues des autres pays, de faire connaître leurs activités et d'inscrire leurs productions musicales dans les circuits internationaux ; treize artistes ont ainsi pu se produire sur quatre marchés professionnels et cinq grandes scènes européennes.
- Le Fonds pour la création musicale, la Sacem autour du Prix Musiques de l'océan Indien.

Le soutien à la production cinématographique et audiovisuelle du Sud

Pour 38 pays francophones du Sud, l'OIF représente la première source de financement international dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel. Le Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud, actif depuis 1989, a permis l'émergence de nombreux réalisateurs de talent. En soutenant chaque année 50 à 70 projets, il contribue à la création cinématographique et favorise l'émergence de programmes de télévision aptes à une diffusion internationale.

La Francophonie attribue également des bourses d'aide au développement de scénarios à l'occasion de plusieurs festivals de films. Elle soutient aussi les professionnels du Sud dans leurs démarches d'accès aux financements (notamment les aides européennes attribuées par le Secrétariat des ACP – programme ACP-Films).

Pour permettre au public de découvrir les films francophones du Sud et pour favoriser l'insertion de ces œuvres dans les circuits commerciaux de distribution, la Francophonie soutient plusieurs festivals, dont le Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou (Burkina Faso) et les Journées cinématographiques de Carthage (Tunisie). L'OIF participe également au Pavillon des cinémas du monde lors du Festival international du film de Cannes. Enfin, elle encourage la vente des œuvres francophones du Sud sur les marchés de films et de programmes de télévision. Ainsi, en 2012, près de 500 heures de programmes ont pu être proposées lors d'une dizaine de rendez-vous professionnels.

La Francophonie en images

En 2012, l'OIF a lancé le site Images francophones (www.imagesfrancophones.org), consulté, depuis, par plus de 11 000 utilisateurs. Ce site rend accessibles les informations sur les films et programmes de télévision soutenus par la Francophonie (plus de 1 200 œuvres cataloguées). Il offre également aux professionnels des informations utiles sur les œuvres en cours de production et sur la carrière des films récemment achevés. Il permet, enfin, aux producteurs de soumettre par voie électronique leurs demandes d'aide au Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud.

La Francophonie soutient également les télévisions du Sud : elle favorise les échanges Nord-Sud et Sud-Sud entre organismes publics de télévision (notamment, via le CIRTEF - Conseil international des Radios et Télévisions d'expression française) et permet une meilleure valorisation des archives de télévision ; elle facilite les mutations liées à l'avènement de la diffusion numérique ; elle encourage la reconquête des grilles de programmes par les productions francophones du Sud en prônant une meilleure coordination entre producteurs indépendants et diffuseurs publics.

Le Fonds panafricain pour le cinéma et l'audiovisuel

Soucieuse de développer la coopération Sud-Sud, la Francophonie s'est engagée en faveur de la création d'un Fonds panafricain pour le cinéma et l'audiovisuel, à la demande de la Fédération panafricaine des cinéastes (Fepaci). À l'occasion du Festival de Cannes 2012, quinze pays africains ont manifesté leur soutien au projet et la Tunisie s'est engagée à accueillir le siège du futur Fonds panafricain.

Développer les politiques et industries culturelles

La mise en place de cadres politiques et législatifs propices au développement des secteurs culturels, à la consolidation des organismes publics, à la structuration des entreprises culturelles et des réseaux professionnels constitue une condition impérative à la vitalité des expressions culturelles et à l'affirmation de leur diversité.

La Francophonie accompagne ainsi ses États membres, notamment ceux du Sud, pour le renforcement de leurs capacités à mettre en œuvre des politiques de promotion de la création, de la production, distribution et diffusion des biens et services culturels. La consolidation de ces entreprises culturelles contribue au développement économique et social des pays concernés.

Par ailleurs, l'OIF a entrepris une action de cartographie des entreprises et des industries culturelles dans les pays francophones du Sud : la zone Asie-Pacifique (Cambodge, Laos, Vietnam, Vanuatu), trois États de la Caraïbe (Dominique, Haïti, Sainte Lucie), et trois pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal).

En établissant un état des lieux précis des industries culturelles, cette initiative facilite l'élaboration et l'exécution de politiques publiques adéquates et met à la disposition des diverses organisations professionnelles des données statistiques leur permettant de connaître le niveau des activités et la nature des freins à la performance de leurs activités.

La Francophonie s'attache en outre à valoriser l'émergence d'un secteur culturel marchand organisé, compétitif et créateur de revenus et d'emplois durables. À ce titre, elle a mis en place depuis 2003, trois fonds de garantie des industries culturelles qui couvrent deux pays francophones du Maghreb (Maroc et Tunisie) ainsi que les quinze pays de la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). En complément du mécanisme de garantie, l'OIF organise des formations destinées, d'une part, aux cadres de banque pour les sensibiliser à l'analyse économique et financière des risques sur projets culturels et, d'autre part, aux entrepreneurs culturels des filières de l'image, de l'édition et de la musique en formulation de projet et gestion d'entreprises.

Avec ses interventions d'appui au développement des politiques et industries culturelles, la Francophonie entend également contribuer à donner une suite concrète à la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles pour laquelle elle s'est fortement mobilisée pour l'adoption et la ratification.

Programme Clac-lecture publique

En plus de 25 ans, l'OIF a créé, avec les autorités nationales et locales, près de 300 Centres de lecture et d'animation culturelle (Clac) dans 21 pays d'Afrique subsaharienne, de l'océan Indien, de la Caraïbe et du Proche-Orient. Elle a ainsi acquis une expertise unique et internationalement reconnue dans le domaine de la lecture publique auprès de millions de jeunes : plus de 3 millions de visiteurs par an pour l'ensemble des Clac.

Le modèle éprouvé des Clac mis en place par la Francophonie dans les zones rurales, périurbaines puis urbaines, permet d'accroître l'accès des populations aux livres, publications et ressources numériques. Chaque centre regroupe une bibliothèque, une salle polyvalente où se déroulent des animations culturelles, un équipement audiovisuel voire informatique.

Les Clac en RDC

En 2011, un premier réseau de 14 Clac a été implanté dans des provinces de la République démocratique du Congo et il est prévu que ce réseau s'étende, à terme, à 26 centres. Le concept Clac a été aménagé de façon importante en fonction des réalités locales et d'un milieu résolument urbain. Les bibliothèques desservent un public potentiel très élevé ce qui a entraîné une augmentation sensible des dotations en livres et en équipements.

Ce programme emblématique de la Francophonie qui touche le plus directement les populations a évolué en un véritable appui aux politiques nationales de lecture publique notamment par la création de centres nationaux spécifiquement dédiés. En RDC, il est complété par l'initiative des « bibliomalles » itinérantes mis en place par l'OIF en étroite coopération avec le ministère de la Culture de la RDC, la Délégation générale de la Francophonie et le Centre Wallonie Bruxelles de Kinshasa. Cette opération concerne actuellement 100 points d'accès, principalement des établissements scolaires, qui bénéficient d'une rotation bimestrielle d'ouvrages issus d'un fonds, régulièrement enrichi, de 10 000 livres.

Une centaine de malles contenant chacune 220 ouvrages ont été confectionnées pour répondre aux besoins de lecture de quelques 200 000 jeunes Congolais de 6 à 18 ans. Les malles circulent dans les établissements scolaires de Kinshasa, accompagnées de jeux éducatifs et de société ou de matériel didactique. En 2011, l'impact de ces malles de lecture mesuré est considérable puisque ce sont plus de 90 000 livres empruntés avec des taux de prêts exceptionnels.

Paix, démocratie et droits de l'Homme

Francophonie, gouvernance démocratique, paix et sécurité

L'OIF développe une approche intégrée en matière de prévention, d'accompagnement des crises et des processus de transition et de consolidation de la paix. Cette démarche, qui se nourrit des expériences menées sur le terrain depuis plus de vingt ans à enraciner durablement la démocratie et à faire émerger des pratiques garantissant la stabilisation structurelle des pays francophones, en particulier ceux marqués par les conflits.

La Francophonie, qui s'attache à intervenir aux différents moments de ces processus en mettant à contribution ses outils, ses réseaux et son expertise, œuvre en concertation étroite avec les partenaires nationaux mais aussi internationaux, en tenant compte des spécificités de chaque contexte.

La Francophonie, qui s'attache à intervenir aux différents moments de ces processus en mettant à contribution ses outils, ses réseaux et son expertise, œuvre en concertation étroite avec les partenaires nationaux mais aussi internationaux, en tenant compte des spécificités de chaque contexte.

- depuis deux ans, l'OIF a intensifié ses actions en matière de prévention des crises mais aussi de règlement pacifique des conflits, de maintien et de consolidation de la paix. Cet effort, qui correspond aux engagements pris dans les déclarations de Bamako (2000) et de Saint Boniface (2006) ainsi que dans la Résolution « Bamako+10 » adopté lors du Sommet de Montreux (2010), a permis de renforcer le positionnement de l'OIF sur la scène internationale.
- dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du panel d'experts de haut niveau (2010) en matière d'alerte précoce et de prévention des conflits, l'OIF a poursuivi son approche diplomatique tout en développant une expertise technique, juridique et institutionnelle lui permettant d'être une force de propositions dans la solution des crises.
- elle continue également d'accompagner les processus de transitions et de consolidation de la paix en s'appuyant sur des envoyés spéciaux. La Francophonie participe activement à plusieurs groupes de contact internationaux aidant au retour à l'ordre constitutionnel démocratique dans certains pays qui éprouvent des difficultés. Avec son réseau d'experts, l'OIF favorise la tenue de dialogues, la mise en œuvre des accords politiques de paix et de sortie de crise ainsi que le renforcement des institutions de transition.
- afin de progresser vers la tenue d'élections libres, fiables et transparentes, l'OIF soutient la mise en place d'institutions d'organisation et de contrôle des élections réellement neutres, indépendantes et professionnelles, dotées de moyens financiers adéquats. Elle contribue aussi à moderniser les fichiers électoraux et à sécuriser la transmission et le traitement des résultats électoraux, et ce, en particulier dans les pays en situation de sortie de crise ou en phase de consolidation de la démocratie. L'OIF travaille activement à l'appropriation durable des compétences électorales nationales et à la capitalisation de l'expérience acquise au fil des processus électoraux. C'est pourquoi elle a appuyé la création en 2011 du Réseau des compétences électorales francophones (Recef) qui regroupe des structures francophones de gestion des élections dans le but de mieux répondre aux sollicitations des États en terme de soutien électoral. Enfin, l'OIF a renforcé sa coopération électorale avec l'Union européenne et le Commonwealth.

- dans un monde où les crises s'internationalisent, l'OIF a engagé des chantiers nouveaux pour répondre notamment aux problèmes spécifiques de la participation francophone dans les opérations de maintien et de consolidation de la paix. L'OIF a contribué à l'élaboration de la méthode d'enseignement du français pour les unités non francophones déployées dans les opérations de paix. Grâce aux activités de plaidoyer de l'OIF, de nombreux documents relatifs aux opérations de paix sont traduits en français par les Nations unies. Enfin, l'OIF appuie des formations visant à renforcer les capacités francophones de maintien de la paix, en soutenant notamment la mise en réseau des centres francophones de formation dans ce domaine.
- consciente des risques de déstabilisations générés par des appareils de défense et de sécurité instables ou insuffisamment contrôlés, l'OIF agit dans le domaine de la réforme des systèmes de sécurité, à travers la mise à disposition d'expertises pour soutenir et conseiller ses pays membres concernés, afin d'établir une paix durable dans les pays en transition.
- des avancées positives du cadre juridique et de l'effectivité de la liberté de presse ont pu être enregistrées dans certains pays de l'espace francophone. Il demeure que la transparence des élections, et notamment l'égal temps de parole des candidats, ne peut être assurée sans instances de régulation des médias véritablement indépendantes. L'OIF a donc poursuivi et intensifié ses actions visant à renforcer les capacités de ces instances, notamment à travers les 28 membres du Réseau francophone des régulateurs des médias. Elle a aussi favorisé une meilleure autorégulation et déontologie des journalistes, principalement dans des contextes électoraux, de crise ou de sortie de crise, en éditant notamment un *Guide pratique du journalisme en période électorale* avec Reporters sans frontières.
- l'OIF soutient l'Association francophone des Autorités de protection des données personnelles dans la mise en place progressive de législations et d'autorités indépendantes de protection des données personnelles en Afrique francophone ainsi que dans la nécessité de convoquer une conférence intergouvernementale aux fins d'adopter un instrument international contraignant sur le respect de la vie privée et la protection des données personnelles. L'OIF accorde également une attention particulière à la protection des renseignements personnels collectés lors de l'établissement des fichiers d'état civil et des listes électorales.

Francophonie et droits de l'Homme

- dans le domaine de la protection et de la promotion des droits de l'Homme, l'OIF a amplement soutenu le processus d'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'Homme, en poursuivant son programme de sensibilisation et d'accompagnement à l'attention de ses États membres soumis à cet exercice et en intervenant en étroite collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme. Parallèlement, l'OIF a renforcé la participation de la société civile aux politiques nationales, régionales et internationales de promotion et de protection des droits de l'Homme tout en adoptant une stratégie visant à la protection des défenseurs des droits de l'Homme dans l'espace francophone. L'OIF a ainsi poursuivi l'éducation dans le domaine des droits de l'Homme, et renouvelé le Fonds d'initiative francophone pour les droits de l'Homme et la paix (FFIDDHOP).
- l'OIF s'est particulièrement investie ces deux dernières années dans le domaine de la lutte contre la torture et du soutien aux activités en faveur de l'abolition de la peine de mort, en contribuant au renforcement des capacités des ONG du Sud qui militent en la matière et au plaidoyer pour la signature et la ratification des textes internationaux de référence.
- L'action en faveur des droits de l'enfant depuis 2009 vise le renforcement des mécanismes destinés à promouvoir ces droits, en contribuant notamment à créer, dans les pays francophones qui en sont dépourvus, une institution ou fonction, indépendante et spécialisée, de défense des droits de l'enfant. L'OIF appuie les dispositifs de formation aux droits de l'enfant à l'intention des praticiens intervenant en relation avec les enfants (magistrats/policiers).

Afin de renforcer son positionnement sur la scène internationale, la Francophonie doit être en mesure de s'investir de manière significative sur les nouveaux sujets stratégiques en matière de paix, de démocratie et de droits de l'Homme qui ont émergé depuis quelques années.

- la promotion de la justice pénale internationale fait l'objet d'une mobilisation particulière de l'OIF qui s'emploie, notamment dans le cadre de sa coopération avec la Cour pénale internationale, scellée récemment par un accord cadre, à encourager la ratification par les États membres de la Francophonie du Statut de Rome et à soutenir sa mise en œuvre. L'actualité récente dans l'espace francophone a mis particulièrement en exergue l'utilité et la nécessité d'un dispositif pénal de lutte contre l'impunité des crimes de guerre et de génocide.
- un autre sujet de réflexion pour l'action sur lequel se penche désormais la Francophonie concerne les questions de justice, vérité et réconciliation en période de transition. L'OIF développe actuellement une approche spécifique dans ce domaine à travers un cadre de référence qui permettra d'accompagner les processus des États en sortie de crise et en transition en prenant en compte tant les préoccupations des victimes que celles des États en matière de vérité, réconciliation, réparation et reconstruction des institutions.

Les actions en RDC

L'appui de l'OIF aux institutions congolaises

À l'occasion des élections présidentielles du 28 novembre 2011, le soutien de l'OIF, concerté avec l'ensemble des acteurs nationaux et des partenaires internationaux, a porté sur le renforcement des capacités des institutions chargées d'examiner les contentieux des élections. Deux séminaires d'échange d'expérience ont ainsi été organisés à l'intention des magistrats de la Cour suprême de Justice ainsi que des juristes de la Commission électorale nationale indépendante et de ceux du Conseil supérieur de l'Audiovisuel et de la communication (juillet et novembre 2011).

À sa demande, la Cour suprême de Justice a bénéficié d'une assistance juridique de l'OIF notamment pour l'élaboration de deux guides pratiques prenant en compte les modifications de la loi électorale en vue de l'examen des contentieux des candidatures et des résultats. Cette assistance, suspendue à la veille de l'examen du contentieux des résultats de l'élection présidentielle, a permis d'assurer la formation des hauts magistrats de la Cour suprême de Justice à la procédure d'examen du recours ainsi qu'à la méthodologie de l'instruction et des audiences.

En outre, dans le cadre de son soutien à l'appropriation de l'observation nationale des élections par les organisations de la société civile, l'OIF a accordé un soutien financier et en expertise à la Ligue des électeurs du Congo pour former ses observateurs en vue de leur déploiement sur l'ensemble du territoire national.

Par ailleurs, suite à une invitation des autorités congolaises, le Secrétaire général de la Francophonie a envoyé une mission d'information et de contact en RDC à l'occasion de ces élections. Conduite par Mohamed Hacen Ould Lebat, ancien ministre des affaires étrangères de Mauritanie, et Envoyé spécial du Secrétaire général pour la RDC, cette mission d'évaluation électorale composée d'experts de haut niveau a séjourné en RDC du 22 novembre au 1^{er} décembre 2011. La mission de la Francophonie a œuvré en étroite collaboration avec les autres partenaires internationaux sur le terrain, notamment les Nations unies, l'Union africaine et l'Union européenne, conformément aux principes directeurs de la Francophonie en matière électorale et aux engagements pertinents consignés dans la Déclaration de Bamako. Elle a pu ainsi évaluer sur la base de nombreuses rencontres avec l'ensemble des acteurs, la situation politique et le déroulement des opérations électorales.

Francophonie et droits de l'Homme

- dans le cadre du Fonds francophone d'initiatives pour la démocratie, les droits de l'homme et la paix (FFIDDHOP), 6 ONG congolaises ont bénéficié du Fonds francophone d'initiatives pour la démocratie, les droits de l'Homme et la paix depuis 2008 :
 - En 2012 à *Save Congo* : pour ses activités de renforcement des capacités de lutte contre la torture en RDC (formation de 300 médecins à Kinshasa, Goma, Lumumbashi et Bukavu sur les soins aux victimes de la torture).
 - En 2010 au *Groupe Lotus* : pour la participation et l'implication de la femme au processus électoral et lutte contre les violences faites à la femme dans la Province Orientale.
 - En 2009 : à *Afric'Action* pour son projet de sensibilisation et prévention contre la traite des enfants à Kinshasa.
 - En 2008 : à *l'Institut pour le développement intégral des pays des grands lacs* (pour la prévention, la protection et la réinsertion des enfants ; à *l'Initiative congolaise pour la Justice et la Paix pour le renforcement technique* (pour les enfants affectés par les conflits armés en RDC ; au *Bureau international des droits de l'enfant* (surveillance, mesures et promotion des bonnes pratiques des droits de l'enfant en Afrique centrale).
- L'OIF a soutenu l'organisation et a participé à une table ronde réunissant les autorités publiques et les organisations de défense des droits de l'Homme (Kinshasa, 4-7 juillet 2012). Ces consultations nationales sur les droits humains, organisées par le Groupe Lotus, en partenariat avec l'OIF et le Centre Carter, ont porté sur cinq projets de loi relatifs à la protection des défenseurs, à la création d'une commission nationale des droits de l'homme, à la mise en œuvre du statut de la Cour pénale internationale, à la lutte contre l'impunité et à la création d'une Cour Constitutionnelle. L'OIF est fortement impliquée dans le processus de création de la Commission nationale des droits de l'Homme à travers la mise à disposition d'une expertise, en concertation avec l'Association francophone des Commissions nationales des droits de l'Homme.
- L'OIF a contribué à la participation de plusieurs organisations de défense des droits de l'Homme de RDC à la VIII^e Conférence des OING accréditées auprès des institutions de la Francophonie (Paris, 7-9 juillet 2012) : le Réseau national des ONG des droits de l'Homme de la RDC, le Groupe Lotus, la Voix des sans Voix et la Ligue des Electeurs.
- L'OIF a soutenu la première Conférence interrégionale sur les stratégies d'abolition de la peine de mort en Afrique centrale à Kinshasa (30-31 mars 2012), co-organisée par l'association Culture pour la paix et la justice et Ensemble contre la peine de mort, toutes deux membres de la Coalition mondiale pour l'abolition de la peine de mort.
- en 2009, l'OIF avait contribué à l'organisation d'un séminaire de formation des agents publics et des membres des organisations non-gouvernementales au processus de l'Examen périodique universel des Nations unies.

Depuis les assassinats du Défenseur des droits de l'Homme **Floribert CHEBEYA** et de **Fidèle BAZANA** le 1^{er} juin 2010, l'OIF est restée saisie du dossier. Elle a notamment été tenue informée par Avocats Sans Frontières France (ASF France), qui assure la présidence de la Mission B (droits de l'Homme) au sein de la Conférence des OING accréditées auprès des institutions de la Francophonie. Dans le cadre de ces relations officielles, ASF France, membre du collectif des parties civiles dans ce procès, a régulièrement rendu compte à la Francophonie de l'évolution du procès en cours, à la Haute Cour militaire de Kinshasa, et a bénéficié de son soutien. En effet Floribert Chebeya, qui était Vice-Président de l'Union interafricaine des droits de l'Homme (UIDH), OING accréditée auprès de la Francophonie, avait été invité à la 7^e Conférence des OING/OSC tenue à Genève du 23 au 25 juin 2010, et un hommage posthume avait alors été rendu à cette occasion par le Secrétaire général de la Francophonie. En outre l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, un programme conjoint de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), soutenu par l'OIF dans le cadre des actions concourant à la lutte contre l'impunité, est également un partenaire impliqué dans la veille sur ce cas emblématique.

L'OIF, en 2011, a soutenu la production du documentaire « *L'affaire Chebeya, un crime d'État ?* » réalisé par Thierry Michel, qui a remporté le Grand prix du Festival international du film des droits de l'Homme de 2012 à Paris ainsi que d'autres prix.

Éducation, Formation

ACTION

3

L'initiative Ifadem

Copilotée par l'OIF et l'Agence universitaire de la Francophonie, l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (Ifadem) vise à améliorer les compétences des instituteurs dans l'enseignement en français et en pédagogie. Cette initiative a été expérimentée entre 2008 et 2010 dans trois pays (Bénin, Burundi et Haïti) ; elle a fait l'objet d'une double évaluation externe en 2010. Ses conclusions favorables, l'engagement renouvelé des chefs d'État et gouvernement francophones lors du Sommet de Montreux et le soutien des partenaires techniques et financiers, permettent à l'Ifadem d'entrer en phase de déploiement : 10 à 12 pays francophones d'ici 2015 dont la RDC qui a rejoint les trois pays de la phase d'expérimentation en juillet 2011.

L'Ifadem participe aux efforts internationaux en faveur d'une éducation primaire de qualité pour tous. Elle soutient les États dans leur politique de formation continue des enseignants du primaire en poste prioritairement dans des zones rurales. En partenariat avec l'Ifadem, les ministères en charge de l'Éducation primaire des pays concernés conçoivent et organisent un dispositif de formation pour le renforcement des compétences dans l'enseignement du français, des disciplines scientifiques en français et de la pédagogie. La formation, dispensée en partie à distance, est adaptée aux besoins de leurs systèmes éducatifs et s'appuie sur les technologies de l'information et de la communication.

L'Ifadem au Bénin, au Burundi et en Haïti

En 2011 la formation a concerné 400 instituteurs à Haïti, 4 000 au Bénin et 1 800 au Burundi.

La République démocratique du Congo a rejoint l'Ifadem

En juillet 2011, le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire de la RDC a signé une convention avec l'OIF, l'AUF et l'Association belge pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger (APEFE).

Ce partenariat prévoit la formation de 600 instituteurs de cinquième et sixième années de primaire des sous-provinces de Likasi et de Kolwesi dans la province du Katanga. Ainsi, à partir de décembre 2012, les enseignants pourront suivre un programme de formation qui leur permettra de renforcer leurs compétences pour motiver les élèves, tenir compte des variations linguistiques et culturelles, développer les compétences de compréhension et production écrites et orales des élèves, organiser le travail en classe ou encore enseigner les mathématiques, les sciences exactes et les sciences humaines en français. Des livrets de formation et fichiers audio d'accompagnement leur seront distribués avec un dictionnaire universel et une grammaire. Si les instituteurs réussissent leurs évaluations, ils bénéficieront d'un avancement de deux échelons sur la grille de la fonction publique.

L'expérimentation de l'Ifadem au Katanga prévoit également l'aménagement d'un Espace numérique à Likasi, dans l'enceinte de l'Athénée ; les travaux sont terminés depuis le 17 juillet 2012. Un second espace numérique est en cours de construction à Kolwesi en partenariat avec l'IRC (International Rescue Committee) et l'APEFE dans le cadre du partenariat global avec l'OIF et l'AUF.

Les deux espaces seront équipés dans le courant de l'automne 2012 de 25 postes informatiques et de leurs périphériques, du matériel audio-visuel et un fonds documentaire sur la didactique du français et la pédagogie.

Parallèlement, l'Ifadem a lancé une étude financée par l'AFD et la Coopération technique belge pour étudier la possibilité d'une seconde expérimentation dans trois nouvelles sous-provinces éducationnelles : Kinshasa, Bas-Congo et Bandundu. Depuis le lancement de l'initiative en 2008, les ingénieurs de l'AUF ont aménagé 13 espaces numériques en faveur du projet commun l'Ifadem dotés chacun d'une vingtaine d'ordinateurs connectés à Internet : six au Burundi ; deux en Haïti et cinq au Bénin. Ils s'occupent également des deux espaces en cours d'installation en République démocratique du Congo.

Le Liban et le Niger rejoint l'Ifadem

Outre la RDC, le Liban et le Niger pourront prochainement bénéficier de l'Ifadem. Un séminaire commun a eu lieu dans chacun des pays. Quatre autres pays seront associés à partir de 2013 : Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Togo.

Site : www.ifadem.org

Facebook : www.facebook.com/IFADEM.ORG

Twitter : @IFADEM

YouTube : www.youtube.com/IFADEMTV

www.francophonie.org

L'initiative ÉLAN-Afrique

Fondée sur les résultats des études LASCOLAF¹ et le programme « Enseignement du français en contexte multilingue » de l'OIF, ÉLAN (« Ecole et langues nationales ») est une initiative regroupant 8 pays d'Afrique subsaharienne francophone (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Mali, Niger, RDC, Sénégal) avec l'apport technique et financier de 3 institutions (AFD, AUF, MAEE). D'une durée de 3 ans, cette initiative vise la promotion et l'introduction progressive de l'enseignement bilingue au primaire articulant une langue africaine et la langue française. Chaque pays ayant une situation linguistique différente, l'objectif poursuivi dans ÉLAN est d'appuyer de manière différenciée les plans d'actions nationaux des pays, conformément à leurs politiques éducatives.

L'initiative ÉLAN entend lutter contre l'échec scolaire en introduisant progressivement l'enseignement primaire bilingue articulant l'usage conjoint des langues africaines et du français. L'Initiative ÉLAN-Afrique a pour ambition de servir d'effet de levier dans les huit pays bénéficiaires en les accompagnant dans la définition de leur propre politique de l'enseignement bilingue et en les appuyant dans la mise en œuvre des travaux préparatoires nécessaires à la prise en compte de l'enseignement bilingue dans les plans sectoriels nationaux.

La maîtrise d'ouvrage internationale de ce projet est assurée par l'OIF, qui collabore avec les ministères de l'éducation nationale des huit pays ÉLAN, à qui est dévolue la maîtrise d'ouvrage nationale.

Le 24 janvier 2012 à Bamako, (Mali) un protocole d'accord a aussi été signé entre l'OIF et les ministères de l'Éducation des 8 pays impliqués, dont la RDC par l'intermédiaire de son ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel. Cette signature marquant l'adhésion de la RDC à l'Initiative ÉLAN-Afrique, a été ensuite suivie d'un séminaire national de validation du plan d'action ÉLAN de la RD Congo, le 11 avril 2012 à Kinshasa.

En RDC, l'Initiative ÉLAN-Afrique tente de répondre à l'un des objectifs de la Stratégie de reconstitution et de développement de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel qui vise l'amélioration de la qualité de l'éducation et la pertinence des apprentissages. C'est dans ce cadre que l'appui apporté par ÉLAN en RDC se concentre principalement sur un état des lieux en matière d'enseignement bilingue langue nationales ou du milieu / langue française dans les 11 provinces administratives de la RDC, l'actualisation et la production d'outils pédagogiques bilingues, le renforcement des capacités des acteurs éducatifs, la sensibilisation à l'importance d'un enseignement bilingue et enfin sur l'expérimentation de l'enseignement bilingue.

Au-delà des actions nationales réalisées en RDC, des activités transversales communes aux 8 pays participants à l'Initiative ÉLAN-Afrique sont mises en place afin de créer une expertise scientifique régionale et de capitaliser les expériences et bonnes pratiques en matière de bilinguisme français-langues nationales africaines.

1. Études LASCOLAF : langues de scolarisation en Afrique francophone financées et réalisées par l'OIF, l'AUF, le MAEE et l'AFD dans six pays : le Cameroun, Burkina Faso, Niger, Bénin, Burundi, Sénégal.

Au terme des 3 années du projet, le projet contribuera à améliorer l'efficacité des premiers apprentissages en lecture, écriture, calcul, qui conditionnent le succès de la scolarisation primaire et la réduction des échecs et des abandons scolaires en Afrique subsaharienne francophone.

ÉLAN est une offre francophone vers un enseignement bilingue pour mieux réussir à l'école.

L'initiative ÉLAN vient renforcer un des cœurs de métier de l'OIF qui est inscrit dans les programmes « Enseignement du français en contexte multilingue » et promotion et diffusion des langues partenaires africaines et créoles.

Actions en RDC :

Les bi-grammaires

Les bi-grammaires sont des outils pédagogiques adaptés au contexte multilingue et basées sur une analyse contrastive des langues en présence qui permet de déceler les règles de convergence et de divergence des deux systèmes linguistiques, règles qui facilitent un enseignement / apprentissage de la langue maternelle et du français d'une manière plus efficace .

- en 2008 à Kinshasa a eu lieu un atelier de mise en commun et d'harmonisation des fiches bilingues français-lingala
- en 2009, à Kintambo, un atelier d'élaboration d'une bi-grammaire français-swahili.

La RDC s'apprête à réaliser des bi-grammaires pour le kikongo et le tshiluba.

Prix Kadima - 22 mai 2012

Le Prix Kadima, institué par l'OIF en 1989, a pour but de valoriser et de promouvoir les langues africaines et créoles en encourageant les recherches appliquées ainsi que les efforts de création littéraire et de traduction dans ces langues. Le Prix Kadima est décerné tous les deux ans aux auteurs d'œuvres inédites rédigées dans l'une de ces langues - ou en français s'il s'agit d'une traduction.

Les Assises de l'Enseignement et de la Formation techniques et professionnels

Du 4 au 7 septembre 2012, la Conférence des ministères de l'éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN) a organisé, conjointement avec l'OIF et le gouvernement du Burkina Faso, des Assises sur la relance et la dynamisation de l'Enseignement et de la Formation techniques et professionnels dans les pays francophones.

Ces assises ont eu lieu à Ouagadougou et ont réuni plus de 250 participants sur le thème « Quelles compétences professionnelles et techniques pour une meilleure insertion socio-économique des jeunes ».

32 pays étaient représentés à cette occasion par leurs ministres ou chefs de délégation, par des experts en EFTP et des représentants de la société civile.

Après un bilan des réformes entreprises depuis les Assises de la Formation professionnelle et technique de Bamako en 1998, les Assises de 2012 ont permis de présenter les stratégies mises en place par certains États pour répondre aux contraintes majeures qui entravent le développement de l'Enseignement et de la Formation techniques et de proposer des recommandations pour l'ensemble des États membres de la CONFEMEN. dans l'une de ces langues - ou en français s'il s'agit d'une traduction.

Développement durable et solidarité

Développement économique

Sur le plan économique, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a pour mission de contribuer à résoudre les problèmes de développement des pays les plus pauvres de ses membres.

Ses actions s'articulent autour d'une part des actions de plaidoyer sur les sujets internationaux, notamment dans le financement du développement et, de l'autre, des interventions d'accompagnement des politiques commerciales, de soutien aux entreprises et de développement local.

Financement du développement

Il est indispensable de pouvoir compter sur des ressources financières complémentaires à l'aide publique traditionnelle pour s'engager sur la voie du développement. Il est crucial de faire participer les pays les plus vulnérables à la gouvernance économique mondiale. Sur ces deux points, la Francophonie, désormais membre observateur des institutions de Bretton Woods (FMI, Banque mondiale) agit à travers :

- une concertation régulière des ministres des Finances des pays francophones à faible revenu dont les conclusions sont portées par son Secrétaire général auprès de la communauté internationale et en particulier des dirigeants les plus puissants (G8 et G20) ;
- sa participation aux grandes réunions internationales.

Commerce et développement

La Francophonie soutient l'instauration d'un système multilatéral équilibré et équitable pour permettre aux pays en développement de réussir leur insertion dans l'économie mondiale. À cet effet, deux projets sont mis en œuvre.

« Renforcement de l'expertise francophone en négociation d'accords commerciaux » mené en partenariat avec l'OMC, l'UNITAR et des établissements d'enseignement supérieur. Entre 2007 et 2010, 450 experts des secteurs public et privé ont été formés sur divers thèmes spécialisés et plus de 1 500 cadres des mêmes secteurs, de parlements et de la société civile, ont été sensibilisés aux questions de négociations commerciales.

« Renforcement des capacités des pays ACP en formulation, négociation et mise en œuvre de politiques commerciales (Hub & Spokes) », a pour partenaires l'Union Européenne, le Secrétariat du groupe ACP, le Secrétariat du Commonwealth. Ce projet qui est entré dans sa deuxième phase, continuera d'appuyer les pays et organisations régionales (CEDEAO, UEMOA, CEEAC et CEMAC) à définir et à mettre en œuvre des stratégies et politiques commerciales compétitives dans le cadre des Accords de partenariats économiques (APE). À ce stade, environ 18 000 acteurs ont été sensibilisés ou formés sur les problématiques de politiques commerciales.

Une mise en réseau de l'ensemble des praticiens en négociations commerciales consolidera les résultats des deux projets.

Il est aussi essentiel de saisir les opportunités offertes par le commerce intra et inter régional.

- le projet « Réduire les obstacles à l'intégration régionale » soutient la mise en relation de partenaires politiques et commerciaux ayant les mêmes objectifs de mise en place d'une coopération innovante. Dans ce cadre, l'OIF a encouragé des missions commerciales, séminaires et rencontres acheteurs / vendeurs : Vietnam-Cameroun, Vietnam-Congo, Vietnam-RCA...

En outre le Conseil permanent de la Francophonie du 28 Juin 2012 a adopté la stratégie francophone de coopération tripartite qui donnera un cadre plus formalisé à ces initiatives et permettra la promotion de nouvelles formes d'accompagnement.

Soutien aux entreprises

Parallèlement aux interventions du Forum Francophone des Affaires (FFA) qui favorise les contacts inter-entreprises francophones, l'OIF soutient le développement de créneaux et d'outils novateurs :

- elle offre aux entreprises de 17 pays francophones en développement des services d'appui sur les financements et les marchés publics internationaux.
- 300 cadres des secteurs public et privé ont été formés aux mécanismes de financement et aux procédures de passation de marchés.
- une quarantaine de cadres de 19 organisations ont été formés à la délivrance de services d'information et d'accompagnement des entreprises sur les marchés publics.

En 2011, environ 650 entreprises en ont été bénéficiaires, conduisant à 73 soumissions d'offres et à 32 contrats gagnés, pour un montant indicatif de 253 millions d'euros.

La Francophonie s'intéresse également à la **Responsabilité sociétale des entreprises** (RSE). Avec la Conférence Permanente des Chambres Consulaires (CPCCAF) et l'Agence française de développement (AFD), elle a établi une étude pour identifier des financements pour le développement d'entreprises dans 6 pays d'Afrique francophone. Une douzaine de projets seront proposés prochainement aux bailleurs de fonds. Enfin, la création récente du réseau des banques francophones constituera un levier appréciable pour accompagner les entreprises, notamment les petites et moyennes, dans leur démarche de financement.

Accompagnement des communautés de base

Inspirée des leçons tirées du Programme Spécial de Développement (PSD) ainsi que celles du Programme d'appui au développement local (PADL) qui ont soutenu respectivement 378 et 50 initiatives à caractère communautaire entre 2000 et 2007, l'action solidaire en faveur des communautés de base se développe désormais dans le cadre du nouveau **Programme francophone d'appui au développement local** (Profadel). Ce dernier vise à munir les collectivités bénéficiaires de plans locaux de développement. Les méthodes participatives ont pour finalité la prise en charge par les communautés de leur propre développement. La phase pilote de ce programme en 2011 a retenu une douzaine de collectivités en République centrafricaine et au Rwanda. À ce jour, 8 plans de développement locaux ont été élaborés. Les résultats atteints permettront l'élargissement de cette action solidaire de proximité à d'autres communautés et pays.

Développement durable

L'IEPF ou la Francophonie au service du développement durable

1/ Qu'est-ce que l'IEPF ?

L'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF), organe subsidiaire de l'OIF, situé à Québec, a été créé en 1988. Sa mission est de contribuer :

- à la formation et au renforcement des capacités des pays de l'espace francophone dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement pour le développement durable ;
- au développement de partenariats dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement pour le développement durable.

Dans le cadre de la programmation 2010-2013, l'IEPF met en œuvre les 6 projets suivants :

Soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre des Stratégies Nationales de développement durable (SNDD)

Avec l'appui de l'IEPF :

- des SNDD réalisées dans 3 pays : Côte d'Ivoire, Gabon, Togo ;
- des SNDD en cours d'élaboration dans 6 pays dont la République démocratique du Congo ;
- des revues réalisées dans 3 pays : Bénin, Burkina Faso, Niger, et bientôt au Sénégal ;
- la restitution de la conférence de « Rio+20 » sera organisée en novembre par l'IEPF à Dakar.

Appui à la maîtrise des outils de gestion de l'environnement

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie et l'IEPF organisent une série de séminaires d'information et de sensibilisation des parlementaires sur la gouvernance de l'environnement.

Depuis 2009, 5 séminaires ont eu lieu à Lomé, Hanoi, Phnom Penh et à Brazzaville. Plusieurs sujets sont abordés parmi lesquels les outils d'aide à la décision pour une meilleure orientation des politiques publiques.

Soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques énergétiques

Accompagnement des pays membres en développement de l'OIF dans la mise en place de systèmes nationaux d'information énergétique (SIE) :

- poursuite du SIE en République démocratique du Congo, en partenariat avec Wallonie-Bruxelles International
- lancement d'un SIE en République centrafricaine et au Congo, en partenariat avec la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale, l'Union européenne et le consultant Econotec.
- 2 documents de projets de politiques nationales énergétiques prenant en compte l'environnement sont élaborés au Cameroun et au Togo.

Diffusion des connaissances et des pratiques liées à l'utilisation durable de l'énergie

L'IEPF publie des fiches techniques (fiches PRISME) sur l'utilisation durable de l'énergie et des guides techniques comme le manuel d'accompagnement destiné aux planificateurs « Politique énergétique et écodéveloppement » édité dans le cadre du Projet TIPEE.

Appui aux opérateurs

- appui au projet d'étiquetage sur la performance énergétique des appareils électroménagers en Afrique de l'Ouest.
- Lancement d'études, en partenariat avec la Commission de l'UEMOA, pour dresser la typologie du parc d'équipements électroménagers dans 2 pays : Bénin et Burkina Faso.

Appui à la participation aux négociations internationales sur l'environnement et le développement durable

En marge de chaque conférence internationale sur les trois conventions de Rio (Climat, Biodiversité, Désertification), des ateliers francophones préparatoires, des événements parallèles ainsi que des concertations ministérielles francophones sont organisés pour faciliter les échanges. Des Guides des négociations et des notes de décryptage sont également produits pour aider les négociateurs francophones à mieux appréhender les différents enjeux des négociations.

Des écoles d'été sur les négociations internationales et des ateliers techniques sont également organisés.

Initiative-Eau

Projet de Renforcement du système d'adduction d'eau potable du centre-ville de Carice, Haïti (Nord-Est), 2012-2013.

Approvisionner la population de Carice durablement en eau potable en réhabilitant le réseau de distribution.

Soutien à la diffusion de l'information pour le développement durable

- *Médiaterre* : système mondial d'information francophone pour le développement durable, 28 portails d'information géographiques et thématiques, dont un portail spécial « Rio+20 », 4 000 visiteurs par jour, 28 millions de pages vues par an, plus de 5 000 dépêches diffusées par an.
- revue *Liaison Énergie-Francophonie* (LEF) : organe de liaison et d'échanges sur les savoirs et les savoir-faire reliés à l'énergie et l'environnement pour le développement durable.
- bulletin *Objectif Terre* : instrument de suivi des conventions internationales sur l'environnement et le développement durable.

2/ Actions majeures de l'IEPF pour le développement durable en 2012 :

Participation de la Francophonie à la conférence de « Rio+20 » :

La Francophonie, en marge de la conférence de « Rio+20 », a mené, du 13 au 21 juin 2012, une dizaine d'activités parallèles comme la contribution aux débats et échanges permettant de développer des propositions de solutions et de pistes d'actions pour la mise en œuvre du contenu de la Déclaration adoptée.

Elles ont été animées par les experts des réseaux francophones spécialistes en environnement, énergie, RSO et ISO 26000 et développement durable.

En plus des activités de l'OIF, la délégation a participé à d'autres événements organisés par des pays membres et autres partenaires sur des sujets tels que la Grande Muraille Verte, le lac Tchad, les forêts du Bassin du Congo, le Plan Nord du Québec, les opportunités de création d'emplois verts pour la jeunesse.

Le 21 juin, l'OIF a organisé une concertation francophone de haut niveau placée sous la présidence de la Suisse ainsi qu'une table ronde conjointement organisé avec le Secrétariat du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

Ces deux événements ont constitué les points culminants de la participation francophone à « Rio+20 » avec la participation de personnalités de l'espace francophone.

Au terme des discussions de la concertation de haut niveau, les éléments suivants ont été retenus :

- la nécessité d'intégrer la dimension culturelle dans les politiques et stratégies de développement durable ;
- l'importance de la démocratie et du respect des droits de l'Homme comme condition essentielle pour atteindre les objectifs du développement durable ;
- la satisfaction des participants pour les événements parallèles et les documentations en français à renforcer face au recul constaté dans les conférences des Nations unies ;
- l'importance de la responsabilisation de toutes les catégories d'acteurs et parties prenantes (élus locaux, parlementaires, ONG, société civile, secteur privé) et à tous les niveaux (local, national, régional et international) pour réussir le développement durable ;
- le besoin d'assurer la formation et le renforcement de capacités dans le domaine de l'Économie verte et du développement durable à partir de la Déclaration de « Rio+20 » qui peut servir de base de travail pour les actions de terrain dans les États et gouvernements membres.

Les interventions et débats de l'événement parallèle OIF-ACP ont mis l'accent sur l'importance de l'accès à l'énergie pour tous et le rôle central que pourrait jouer la coopération Sud-Sud et triangulaire dans ce domaine.

Séminaire international sur les SIE :

En prélude au XIV^e Sommet de la Francophonie, l'IEPF a organisé à Kinshasa, les 20 et 21 septembre 2012, en collaboration avec le ministère de l'Énergie de la RDC, la firme Econotec et la Délégation de la Wallonie-Bruxelles International à Kinshasa, un séminaire international sur les systèmes d'information énergétique (SIE).

En plus des représentants des 11 provinces de la RDC, des équipes SIE mises en place dans plusieurs pays (Bénin, Cameroun, Congo, Niger, République Centrafricaine, RDC, Sénégal et Togo), des représentants du Burundi, du Rwanda, ainsi que de plusieurs partenaires du projet SIE (OIF, Econotec, CEMAC, Wallonie-Bruxelles International, etc.) ont participé au séminaire.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres : la Francophonie au rendez-vous

Depuis les Jeux Olympiques d'Athènes en 2004, le Secrétaire général de la Francophonie désigne un Grand Témoin de la Francophonie, chargé de veiller à ce que le statut de langue officielle reconnu à la langue française par la Charte olympique, soit respecté.

Nommée Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012, Michaëlle Jean a inscrit son action dans la continuité de celle initiée par ses prédécesseurs. Elle a cherché à s'assurer d'une part, que le français serait au moins aussi bien traité à Londres qu'à Pékin mais que d'autre part que des améliorations seraient apportées à partir de l'expérience de Vancouver.

Entériner les acquis de Pékin

Les Jeux de Pékin avaient offert plusieurs bonnes surprises, avec notamment une signalétique directionnelle trilingue faisant bonne place au français, et des sites internet et intranet bilingues, résultat direct des discussions menées entre la Francophonie, le comité organisateur et le CIO.

En 2012 à Londres, l'accent a été mis auprès du LOCOG sur la nécessité d'offrir aux délégations olympiques francophones (athlètes et officiels) des volontaires parlant français. La langue française a été très présente dans la signalétique directionnelle, dans les zones accréditées, dans les consignes de sécurité, ainsi que lors des annonces protocolaires dans les stades à l'occasion des cérémonies officielles et des compétitions.

Enfin, l'attention a été portée sur l'offre de services en français aux journalistes. La visite du centre de presse et du centre des retransmissions a permis de constater que le service d'interprétariat, qui travaille en 11 langues, employait 25 interprètes pour la langue française, contre 10 pour l'espagnol, 10 pour l'allemand, l'arabe. Au centre des médias, les conférences de presse bénéficiaient d'un service d'interprétariat.

Aller toujours plus loin...

Dans la suite des initiatives prises par Pascal Couchepin à Vancouver, un programme de promotion de la francophonie dans sa dimension culturelle et solidaire a été réalisé. Michaëlle Jean et Abdou Diouf ont lancé à Londres le 17 mars 2012, sur Trafalgar Square, la campagne « *Le français j'adore* » (www.lefrancaisjadore.com) à l'occasion d'un grand concert avec de jeunes talents francophones. Pendant toute la durée des Jeux Olympiques et Paralympiques, pour la première fois, l'actualité des athlètes francophones et les activités de Grand Témoin ont pu être suivies sur le site internet www.lefrancaisjadore.com.

De même, la Francophonie a également voulu être aux côtés des athlètes, d'une part, en finançant l'équipement sportif de 4 délégations olympiques africaines (OIF), d'autre part, en organisant un camp d'entraînement avant les Jeux dans le Nord Pas de Calais (CONFEJES).

Enfin, la communauté francophone a saisi l'occasion des Jeux de Londres pour contribuer à la formation professionnelle de jeunes étudiants. L'OIF, la France, la Suisse et le Québec ont ainsi mis à disposition du LOCOG les 11 jeunes traducteurs francophones et financé partiellement le recrutement de la responsable du service de traduction. La France a par ailleurs invité à Londres des jeunes journalistes russes et brésiliens pendant les Jeux afin de leur offrir une première expérience professionnelle avant les Jeux de Sotchi et de Rio.

Le français bien traité à Londres

La très grande majorité des dispositions de la convention entre l'OIF et le LOCOG a été respectée. Le français a été très audible dans les sites de compétition, ainsi qu'à la télévision, en particulier lors de la diffusion des cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux Olympiques.

Préparer la suite dès aujourd'hui

Michaëlle Jean présentera ses conclusions et ses recommandations au Secrétaire général de la Francophonie pour préparer les Jeux de Sotchi et de Rio avant la fin du mois de novembre 2012.

Afin que l'action de la Francophonie s'inscrive dans la durée, un partenariat est en cours d'élaboration avec le CIO dans le cadre de son programme de transfert de connaissances entre les comités d'organisation, afin que la question des langues officielles et des services bilingues offerts à la clientèle olympique soit plus largement traitée dans ce cadre. L'OIF sera ainsi associée à la réunion organisée par le CIO entre les COJOs de Londres et Rio au mois de novembre prochain.

Francophonie numérique

Les réponses de l'OIF aux défis de la société de l'information

Face aux évolutions rapides dans le secteur du numérique, l'OIF accompagne les acteurs francophones pour réussir l'insertion des innovations dans tous les domaines du numérique, et cela dans le respect des valeurs humanistes qui fondent son action.

Au plan international, l'OIF œuvre pour que la communauté francophone accroisse son rôle dans les débats des instances spécialisées Internet de façon à assurer une plus grande prise en compte de la diversité culturelle, linguistique et géographique dans la gouvernance de l'Internet. À cet effet, elle organise des concertations de coordination des positions francophones, assure la prise en charge de la participation des acteurs des pays francophones en développement (représentants du gouvernement, de la société civile, du milieu des affaires, et du monde académique) aux divers forums sur le présent et le futur d'Internet.

Sur les plans national et régional, l'OIF contribue au renforcement des capacités techniques des gestionnaires et techniciens des registres Internet nationaux de premier niveau en vue de faciliter le développement des services tels que l'enseignement en ligne, la télémédecine, la gouvernance électronique (e-administration, e-gouvernement, e-démocratie, e-voting, e-pétition, etc.) et le commerce électronique (e-commerce, e-banking, e-paiement, etc.).

L'OIF met à disposition son expertise pour accompagner les pays membres à mettre en place des stratégies nationales de gestion et de développement des noms de domaines de premier niveau correspondant aux codes pays.

La stratégie de la Francophonie numérique à l'horizon 2020 :

« Agir pour la diversité dans la société de l'information »

Pour répondre au mieux à la demande formulée par les chefs d'État et de gouvernement à Montreux en 2010, la stratégie de la Francophonie numérique vise à contribuer, à l'horizon 2020, à l'émergence d'une société de l'information démocratique, ouverte et transparente qui favorise le développement et la diversité culturelle et linguistique. Cette vision prend en compte les engagements internationaux de l'OIF et de ses membres. Enfin, elle milite pour un développement durable et pour des TIC « vertes ».

Consciente de l'avenir qu'incarne la jeunesse, principal vivier de l'innovation dans le numérique, l'OIF en a fait sa cible prioritaire. La fracture numérique étant plus accentuée chez les filles, elle poursuit ainsi son action en faveur de l'égalité d'accès entre les sexes. Elle participe à l'émergence d'une gouvernance d'Internet résolument multilatérale, à même de garantir la neutralité du réseau Internet, la liberté d'expression et la protection des biens communs de la société de l'information.

Développer la confiance dans l'économie numérique

En collaboration avec le Francopol (Réseau international francophone de formation policière), l'OIF organise des sessions de renforcement de capacités des policiers et les gendarmes à la maîtrise des techniques de lutte contre la cybercriminalité. Elle contribue également à la mise en place de plateformes de lutte contre les incidents de sécurité informatique.

RDC : formation régionale en sécurité réseaux et systèmes informatiques libres : 20 professionnels du Burundi, du Congo et de RDC, ont suivi une session organisée par l'OIF à Kinshasa du 24 au 29 septembre 2012 afin de renforcer leurs compétences dans la gestion sécurisée de réseaux et l'administration de systèmes informatiques à l'aide de logiciels et environnements libres. L'OIF vise à accroître le nombre d'experts africains en matière de sécurité des réseaux et infrastructures critiques d'Internet.

Soutenir le passage de l'analogique au numérique dans le secteur audiovisuel :

L'OIF contribue au renforcement des capacités des pays francophones pour la mise en place de processus de transition de la radiodiffusion analogique vers le numérique à travers l'organisation de concertations, de formations et de mise à disposition de boîtes à outils et d'expertise pour le développement des stratégies nationales.

Soutenir la création de contenus numériques francophones

Pleinement consciente de la nécessité d'accroître la présence francophone dans l'univers numérique, l'OIF appuie les créations de contenus. Son action se manifeste notamment à travers le **Fonds francophone des inforoutes** créé en 1997 à Montréal lors de la 1^{re} Conférence francophone des inforoutes. En soutenant, sur appels à projets, des initiatives multilatérales de production de contenus et d'applications numériques francophones, elle vise à développer l'usage et la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les pays du Sud et / ou d'Europe centrale et orientale membres de l'OIF. Ses secteurs d'intervention sont aussi variés que la diversité linguistique, l'éducation, les médias, le cinéma, la création de logiciels, les sciences et techniques, les bibliothèques électroniques...

29 projets multilatéraux impliquant 28 pays (dont 24 du Sud et d'Europe centrale et orientale) ont été soutenus depuis fin 2010 avec une moyenne de subvention par projet d'environ 100 000 euros. Parmi eux, des projets de valorisation et de numérisation des fonds patrimoniaux de bibliothèques, tel « Itinéraires balkaniques, collection numérique en réseau », ou des ressources universitaires comme l'initiative « Thèses en Afrique : catalogue collectif des thèses africaines francophones vers un portail 2.0 des thèses en ligne ».

L'édition à l'ère du numérique

Depuis 2010, l'OIF encourage les professionnels de l'édition indépendante francophone à une meilleure prise en compte des mutations et des opportunités d'innovation et de développement qu'offrent l'impression à la demande, l'édition électronique et les nouveaux supports numériques (tablettes, etc.). Jouant un rôle précurseur dans ce domaine, elle a soutenu, en partenariat avec l'Alliance internationale des éditeurs indépendants, l'organisation de deux rencontres professionnelles, l'une à Bamako en 2010, l'autre à Tunis en 2011, destinées respectivement aux éditeurs d'Afrique de l'Ouest et à ceux du monde arabe. Pour favoriser l'appropriation de ces nouveaux outils et pratiques professionnelles, l'OIF poursuit ses actions de renforcement de capacités à travers notamment la formation régionale de formateurs africains (Ouagadougou, juillet 2012) et la mise à disposition d'expertise dans le cadre de la production de contenus pédagogiques afférents à ces sujets au sein d'un pôle/centre ressource numérique consultable en ligne.

Renforcer les synergies entre institutions documentaires de la Francophonie

Dans la continuité des décisions adoptées lors du XI^e Sommet de la Francophonie (Bucarest, 2006), l'OIF poursuit son appui au Réseau francophone numérique (RFN), instance coopérative ouverte réunissant les grandes institutions documentaires de la Francophonie engagées dans des programmes de numérisation patrimoniale ou développant des projets dans ce domaine. Avec une attention particulière portée à la numérisation de périodiques, l'OIF contribue au renforcement des capacités numériques du RFN à travers la tenue de formations régionales destinées aux institutions documentaires du Sud (à l'instar de celles qui se sont tenues à Dakar en janvier 2011 et Rabat en mai 2012) et le soutien au développement de nouvelles fonctionnalités de son portail internet (www.refnum.org).

Favoriser les usages innovants et créatifs des TIC

L'innovation et la créativité étant d'importants facteurs de succès de l'entrepreneuriat, l'OIF a également épaulé plusieurs initiatives de valorisation et de mise en réseau de porteurs de projets numériques innovants du Sud. Il s'agit en particulier de doter ces derniers d'outils méthodologiques et de leur offrir l'occasion de promouvoir leurs projets auprès de partenaires et co-bailleurs potentiels, comme ce fut le cas lors des deux manifestations régionales innovAfrica tenues à Bamako en 2010 et à Ouagadougou en 2011, la prochaine édition ayant lieu à Dakar en novembre 2012.

Internet investit également de plus en plus le domaine des arts vivants et des arts visuels, générant de nouvelles formes d'expressions culturelles. L'OIF soutient depuis fin 2010 plusieurs réseaux, manifestations et initiatives francophones visant à diffuser et développer la création numérique, principalement dans les pays du Sud. Méritent ainsi d'être signalés, en 2011 et 2012, le festival Afropixel, qui évolue au sein de la biennale de l'art africain contemporain Dak'Art (Sénégal), ou encore les manifestations et ateliers « E-Fest » à Tunis.

Accroître l'accès aux technologies numériques en éducation

Depuis 2007, le projet pilote baptisé *Maisons des savoirs* est l'une des expériences novatrices réalisée par la Francophonie pour lutter contre la fracture numérique et appuyer les pays du Sud à s'insérer dans la société de l'information. Chaque Maison des savoirs (MDS) participe à la promotion de la langue française et la diffusion des technologies éducatives auprès des enseignants et des jeunes. Elle est également un carrefour important où les citoyens peuvent se réunir pour échanger des idées et planifier des actions concertées.

Réalisé conjointement par l'OIF et l'Association internationale des maires francophones (AIMF), auxquelles se sont associées l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et TV5MONDE, ce projet pilote a permis la création de quatre Maisons des savoirs implantés dans les villes suivantes :

- Ouagadougou au Burkina-Faso (une MDS principale et cinq antennes mise en services depuis le début de l'année 2010) ;
- Hué au Vietnam (ouverte en septembre 2009) ;
- Chişinău en Moldavie (inauguré en janvier 2010) ;
- Kinshasa en RDC (inauguré le 7 juillet 2011).

Depuis la création des MDS, se sont 150 000 jeunes déscolarisés, chômeurs, élèves, enseignants, fonctionnaires de l'administration municipale en centrale (secrétaire, agents de saisi, gendarmes, etc.) qui ont bénéficié des formations. Plus de 72 % des bénéficiaires sont des femmes âgées de moins de 25 ans.

Une fréquentation de plus de 10 000 usagers à la Maison des savoirs de Kinshasa

La Maisons des Savoirs de Kinshasa contribue à diminuer la fracture numérique en proposant l'accès aux populations défavorisées des quartiers populaires environnant à Kasa Vubu un meilleur accès aux TIC. La MDS participe également à la promotion des pratiques et aux usages des technologies numériques auprès d'un réseau institutionnel composé d'établissements scolaires, d'associations d'handicapés, d'ONG féminines et de jeunes entrepreneurs.

Au cours de la première année de fonctionnement, 10 520 usagers ont bénéficié des services offerts à la MDS. La MDS profitent en grande majorité aux jeunes femmes puisqu'elles représentent 64 % des fréquentations contre 36 % pour les hommes.

Faire entendre la voix des femmes et des jeunes

Actions de l'OIF en faveur des jeunes

L'OIF a mis en place un programme d'opérations spécifiques destinées à renforcer les capacités de compréhension et d'action des jeunes, afin de créer des cadres de participation aux processus de prise de décisions, nationaux et internationaux. L'objectif consiste à accroître le pouvoir d'action des jeunes et les faire participer aux décisions.

Ainsi, les grandes rencontres internationales, écoles d'été, ateliers thématiques régionaux, forums virtuels et physiques sont autant de cadres d'apprentissage et de renforcement des jeunes actifs dans leurs communautés. Les sessions de renforcement de capacités sont co-animées par des experts confirmés et des jeunes intervenants pour ainsi assurer le transfert des compétences.

Portail jeunesse de la Francophonie

Une nouvelle version du Portail jeunesse de la Francophonie a récemment été mise en ligne. Plateforme de concertation et d'actions solidaires, avec plus de 2 000 visiteurs par jour, le Portail jeunesse est à la fois une vitrine des actions jeunesse de la Francophonie et un guichet unique pour accéder à l'ensemble des programmes multilatéraux destinés aux jeunes.

Les forums virtuels et les réseaux sociaux que porte le Portail en font un outil unique qui encourage les initiatives des jeunes telles la Radio des jeunes francophones du Monde (RJFM). <http://jeunesse.francophonie.org>

Le volontariat international de la Francophonie, des promotions de 50 volontaires par an

L'OIF se mobilise et mutualise son action en faveur des jeunes pour qu'ils vivent concrètement durant douze mois une expérience citoyenne, interculturelle et solidaire, qu'ils puissent agir sur les enjeux de solidarité et de développement et consolider leur projet socioprofessionnel.

Le programme offre un large éventail de missions de qualité relevant des domaines d'actions prioritaires de la Francophonie. 150 jeunes volontaires prennent part à ce programme sur la programmation 2010-2013.

Toutes les informations de ce programme se trouvent sur le portail jeunesse à la rubrique Volontariat : <http://www.jeunesse.francophonie.org/volontariat>

Vers les VII^e Jeux de la Francophonie / Nice 2013

Unique événement d'envergure internationale alliant sport et culture, les Jeux de la Francophonie rassemblent l'excellence francophone tout en appuyant la solidarité Nord-Sud. Le haut niveau des épreuves sportives et culturelles sert également de tremplin à de jeunes talents vers la notoriété internationale.

Organisés tous les quatre ans durant l'année post-olympique, ils représentent le seul événement francophone réunissant plus de 3 000 jeunes participants ayant le français en partage, dans un esprit de fête, d'échange et d'ouverture ainsi que des milliers des jeunes bénévoles, spectateurs et des millions des téléspectateurs.

La VII^e édition des Jeux de la Francophonie se déroulera en France à Nice du 6 au 15 septembre 2013 et comprendra 7 compétitions sportives, 7 concours culturels et 2 concours de création. 52 États se sont déjà engagés à participer à cette VII^e édition France / Nice 2013.

La tournée des jurys culturels se déroulera durant tout le mois d'octobre 2012. Elle permettra de procéder au classement des jeunes artistes préalablement présélectionnés par leur État ou gouvernement.

La sélection finale sera effectuée par le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) en novembre 2012.

Les qualifications sportives sont en cours et les tirages au sort football et basketball auront lieu en décembre 2012.

Toutes les informations utiles sur les actualités et le programme de cette VII^e édition se trouvent sur le site officiel des Jeux de la Francophonie : <http://jeux.francophonie.org/>

L'engagement en faveur des femmes

Avec ONU-Femmes :

En RDC : Appui aux femmes victimes de violences sexuelles dans le Sud Kivu / RDC :

En 2009, l'OIF a initié un projet d'accompagnement des femmes et filles victimes de violences dans la province du Sud Kivu en RDC, afin de fournir un appui global (médical, psychologique et juridique) aux victimes et survivantes. L'objectif était aussi de sensibiliser les communautés et familles pour permettre la réintégration sociale de ces femmes qui sont fortement marginalisées suite aux graves violences qu'elles ont subies. Ce projet a permis l'accompagnement de 818 femmes et filles victimes de violences sexuelles et 636 femmes et filles vulnérables dans le Sud Kivu.

- appui financier à l'accompagnement juridique et judiciaire des femmes et filles victimes de violences à Kinshasa, 2010.
- appui à l'organisation et à la participation des ONG de femmes congolaises à la 3^e Marche mondiale des femmes en RDC, à Bukavu, octobre 2010.

Le Secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, a reçu le 21 mai 2012, la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, Madame Michèle Bachelet. Compte tenu de la volonté qu'ils avaient exprimée en mars 2011 lors de leur première rencontre, ainsi que des engagements et recommandations énoncés dans la Déclaration de Montreux, ils ont signé un accord-cadre.

La coopération entre les deux organisations sera articulée autour de plusieurs axes fondamentaux et pour lesquels elles sont déjà actives :

- La lutte contre les violences faites aux femmes ;
- la participation des femmes à la prise de décision politique ;
- le plaidoyer en faveur de l'égalité femmes-hommes devant la loi et en pratique ;
- l'intégration de l'égalité des genres dans les questions de développement durable, en particulier dans la lutte contre le changement climatique ;
- les initiatives budgétaires intégrant le genre ;
- et enfin, les actions tournées vers l'Afrique francophone (c.f. « Décennie de la femme africaine 2010-2020 »).

Cette coopération pourra se traduire par un partage d'information entre la Francophonie et ONU-Femmes, un renforcement de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud et un recours accru à l'expertise francophone, notamment du Sud.

Enfin, elle se traduira également par une participation active et accrue des organisations de femmes francophones et des institutions en charge de l'égalité des genres des pays membres de l'OIF dans les réunions régionales et internationales organisées.

LES ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES

- LE VILLAGE DE LA FRANCOPHONIE
- LA NUIT DE LA FRANCOPHONIE

LES ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES

Le Village de la Francophonie

Le Village de la Francophonie est le projet emblématique d'accompagnement du XIV^e Sommet de la Francophonie. Il est organisé sous la responsabilité du Comité national d'organisation.

Le Village se veut un espace convivial et ouvert au grand public de manière à lui faire découvrir le monde de la Francophonie et sa diversité.

Lieu privilégié de rencontre et de symbiose entre les délégués, venus des pays membres de cinq continents, et la population congolaise, il constitue un rendez-vous de partage d'idées et d'émotions en marge du XIV^e sommet.

Le Village est situé dans l'enceinte des installations du Stade des Martyrs, qui fait face au Palais du peuple, site principal de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement. Il est accessible par cinq artères principales : l'avenue de la Révolution, le Boulevard Triomphal, l'avenue des Huileries, l'avenue Sendwe (qui prolonge le Boulevard Lumumba) et l'Avenue Kasavubu.

Le village sera constitué de 4 zones :

- La zone institutionnelle, consacrée aux « services » et à l'accueil ainsi qu'aux activités de l'OIF, des opérateurs de la Francophonie, aux États et gouvernements membres, et aux éventuelles institutions internationales ;
- La zone d'animation culturelle pour les tables rondes thématiques, rencontres, divertissements, représentations culturelles et jeux divers...
- La zone d'expositions, constituée de stands et d'espaces de différents partenaires locaux et internationaux ;
- La zone commerciale : restauration, cybercafé, téléphonie mobile, artisanats, lieux de rafraîchissement...

Le village sera inauguré le 9 octobre 2012 et accessible au grand public du 9 au 15 octobre. Heures d'ouverture : de 9 h à 21 heures.

Un espace au centre du village sera consacré à l'OIF ainsi qu'aux opérateurs. Il délivrera des informations et proposera toute une série d'animations culturelles, pédagogiques et ludiques en direction du large public attendu au village.

En outre, un espace commun RDC-OIF présentera l'ensemble des programmes de l'OIF en RDC.

La Nuit de la Francophonie

Un grand concert « La Nuit de la Francophonie » aura lieu au stade des Martyrs le 10 octobre à 20 heures et se poursuivra tard dans la nuit.

Un grand nombre d'artistes d'Afrique centrale et de la RDC se produiront devant un large public d'invités, de Kinois et de Kinois.

LA FRANCOPHONIE

L'APF
LES OPÉRATEURS





L'Organisation internationale de la Francophonie

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle rassemble à ce jour cinquante-six États et gouvernements membres et dix-neuf observateurs, totalisant une population de 890 millions de personnes. *Le Rapport sur la langue française 2010* établit à 220 millions le nombre de locuteurs de français. Présente sur les cinq continents, l'OIF représente plus du tiers des États membres de l'Organisation des Nations unies. Créée à Niamey en 1970, elle a célébré en 2010 son 40^e anniversaire.

L'OIF apporte à ses pays membres un appui dans l'élaboration de leurs politiques et mène des actions politiques et de coopération selon sa programmation quadriennale conformément aux grandes missions tracées par le Sommet de la Francophonie et le Cadre stratégique décennal : promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ; développer la coopération au service du développement durable. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

Clé de voûte du système institutionnel, le Secrétaire général de la Francophonie dirige l'OIF. Il conduit l'action politique de la Francophonie, dont il est le porte-parole et le représentant officiel au niveau international. Il est responsable de l'animation de la coopération multilatérale francophone financée par le Fonds multilatéral unique. Le Secrétaire général nomme un administrateur chargé d'exécuter et de gérer la coopération intergouvernementale multilatérale.

L'OIF, dont le siège est à Paris, dispose de quatre représentations permanentes à Addis Abeba (auprès de l'Union Africaine et de la Commission économique de l'Afrique de l'ONU), à Bruxelles (auprès de l'Union européenne), à New York et à Genève (auprès des Nations unies) ; de quatre bureaux régionaux (Afrique de l'Ouest, Afrique centrale et océan Indien, Asie-Pacifique et les pays de la Caraïbe) situés respectivement à Lomé (Togo), Libreville (Gabon), Hanoï (Vietnam) et à Port-au-Prince (Haïti) et d'une antenne régionale à Bucarest (Roumanie). Elle s'appuie également sur deux organes subsidiaires : l'Institut de l'énergie et de l'environnement basé à Québec (Canada-Québec) et le Comité international des jeux de la Francophonie.

56 États et gouvernements membres

ALBANIE • PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE • ARMÉNIE • ROYAUME DE BELGIQUE • BÉNIN • BULGARIE • BURKINA FASO • BURUNDI • CAMBODGE • CAMEROUN • CANADA • CANADA-NOUVEAU-BRUNSWICK • CANADA-QUÉBEC • CAP-VERT • RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE • CHYPRE • COMORES • CONGO • RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO • CÔTE D'IVOIRE • DJIBOUTI • DOMINIQUE • ÉGYPTÉ • EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE • FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES • FRANCE • GABON • GHANA • GRÈCE • GUINÉE • GUINÉE-BISSAU • GUINÉE ÉQUATORIALE • HAÏTI • LAOS • LIBAN • LUXEMBOURG • MADAGASCAR • MALI • MAROC • MAURICE • MAURITANIE • MOLDAVIE • PRINCIPAUTÉ DE MONACO • NIGER • ROUMANIE • RWANDA • SAINTE-LUCIE • SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE • SÉNÉGAL • SEYCHELLES • SUISSE • TCHAD • TOGO • TUNISIE • VANUATU • VIETNAM.

19 observateurs

AUTRICHE • BOSNIE-HERZÉGOVINE • CROATIE • RÉPUBLIQUE DOMINICAINE • ÉMIRATS ARABES UNIS • ESTONIE • GÉORGIE • HONGRIE • LETTONIE • LITUANIE • MONTÉNÉGRO • MOZAMBIQUE • POLOGNE • SERBIE • SLOVAQUIE • SLOVÉNIE • RÉPUBLIQUE TCHÈQUE • THAÏLANDE • UKRAINE.

Secrétaire général de la Francophonie :

Abdou DIOUF

Administrateur :

Clément Duhaime

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE
19-21, avenue Bosquet, 75007 Paris (France)

Tél. : +33 (0) 1 44 37 33 00
Télécopie : +33 (0)1 45 79 14 98
OIF@FRANCOPHONIE.ORG

www.francophonie.org



L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) est l'assemblée consultative de la Francophonie. Elle est constituée de sections membres représentant 78 parlements ou organisations interparlementaires.

En 2012, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie fête ses 45 ans d'existence au service des parlements francophones.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie adopte des résolutions sur des sujets intéressant la communauté francophone dans les domaines politique, économique, social et culturel. Elle adopte également des avis et des recommandations destinés à la Conférence ministérielle de la Francophonie et au Conseil permanent de la Francophonie ainsi qu'aux chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage. À ce titre, elle collabore activement avec l'Organisation mondiale du commerce, le Programme des Nations Unies pour le développement ou encore l'Onusida.

L'APF conduit des actions de coopération interparlementaire principalement en direction des parlements du Sud.

Ainsi le programme Noria aide les parlements bénéficiaires à mettre en place un système d'information (réseau informatique et Intranet) et à diffuser l'information parlementaire francophone.

En partenariat avec l'OIF, l'APF participe également à la mise en œuvre de programmes de coopération dans le cadre du programme « Paix, démocratie et droits de l'Homme », ainsi qu'aux missions d'observations électorales.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE
233, boulevard Saint-Germain, Paris 75007 (France)
Tél. : +33 (0)1 40 63 91 75
Télécopie : +33 (0) 1 40 63 78
info@apf-fr.org

apf.francophonie.org
www.facebook.com/apf.francophonie.org

Secrétaire général parlementaire de l'APF
Jacques Legendre

Président de l'APF
Roch Marc Christian Kabore

Responsable de la communication
Céline Argy
cargy@apf-fr.org

4 OPÉRATEURS DIRECTS DU SOMMET



L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

L'Agence universitaire de la Francophonie participe à la construction et à la consolidation d'un espace scientifique en français en favorisant la coopération scientifique et la formation des futurs acteurs du développement, en soutenant la recherche en français et en partageant l'expertise, grâce à son réseau mondial.

En Afrique, l'AUF a pour objectif **de former des professionnels et des chercheurs capables de contribuer au développement de leur société**. Pour cela, elle vient renforcer la formation des étudiants, des enseignants et des chercheurs en offrant des bourses de mobilité et en multipliant les possibilités de se former localement (formations ouvertes et à distance, allocations d'études aux meilleurs candidats, couvrant une partie importante des frais pédagogiques et d'inscription à ces diplômes...).

L'Agence universitaire de la Francophonie forme également le public universitaire au numérique grâce notamment à son réseau de 23 Campus francophones numériques® en Afrique (44 dans le monde). En 2010, plus de 13 800 bénéficiaires se sont formés au numérique.

L'AUF **renforce aussi l'espace de recherche au Sud** dans des domaines clefs pour le développement tels que la médecine, les sciences, le développement durable, la gouvernance et l'État de droit...

En Afrique, l'AUF est représentée par ses 4 bureaux : **le Bureau Afrique de l'Ouest, le Bureau Afrique Centrale et des Grands Lacs, le Bureau Maghreb et le Bureau Océan Indien**.

La République démocratique du Congo se situe dans la zone de compétence régionale du **Bureau Afrique centrale et des Grands Lacs (BACGL)**, implanté à Yaoundé, Cameroun.

En République démocratique du Congo, 21 institutions universitaires sont membres titulaires de l'AUF :

- Présidence des universités de la République démocratique du Congo, Kinshasa, membre de l'AUF depuis 1981
- Université catholique de Bukavu, 1990
- Université de Kinshasa, 1990
- Université de Lubumbashi, 1990
- Université libre des pays des Grands Lacs, Goma, 1997
- Université de Kisangani, 2001
- Université protestante du Congo, Kinshasa, 2002
- Centre universitaire extension de Bunia, 2004
- Institut supérieur de commerce, Kinshasa, 2004
- Institut supérieur des techniques appliquées, Kinshasa, 2004
- Université évangélique en Afrique, Bukavu, 2004
- Université de Goma, 2004
- Université Catholique du Congo, Kinshasa, 2005
- Université pédagogique nationale, Kinshasa, 2005

- Institut supérieur de développement rural, Bukavu, 2006
- Institut facultaire des sciences agronomiques, Yangambi, 2006
- Université catholique de Graben, Butembo, 2006
- Université libre de Kinshasa, 2008
- Université technologique Bel Campus, Kinshasa, 2009
- Université d'Uélé, Isiro, 2010
- Institut supérieur pédagogique de Bukavu, 2010

5 institutions sont membres associés :

- Université officielle de Bukavu, 1997
- Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication, Kinshasa, 1997
- Université de Mbujimayi, 1997
- Université Kongo, Mbanza-Ngungu, 1997
- Institut supérieur d'informatique et de gestion, Goma, 2007

En RDC, l'AUF, possède deux campus numériques francophones® (Kinshasa et Lubumbashi), et oriente ses interventions autour de 3 priorités :

1. Soutenir les stratégies de développement des établissements membres :

L'AUF aide ses membres dans la conception et la mise en œuvre de projets visant le renforcement de leurs capacités institutionnelles, académiques, administratives, scientifiques et techniques. En 2012, le soutien de l'AUF en RDC repose principalement sur : l'amélioration de la gouvernance universitaire (l'AUF accompagne les projets institutionnels de ses membres) ; la modernisation des universités par le numérique (aide à l'utilisation des TICE par le biais de campus numériques francophones, formation du public au numérique) ; le renforcement des capacités scientifiques par l'appui au corps professoral (accès au doctorat, formations).

2. Faire de la communauté scientifique francophone une référence sur la scène internationale :

L'AUF fédère une large communauté scientifique francophone internationale interdisciplinaire. La dimension de cette communauté (près de 800 établissements d'enseignement supérieur) et sa diversité culturelle lui confèrent une légitimité sur le plan scientifique international.

L'AUF contribue à consolider cette légitimité par le renforcement de la langue française comme langue du savoir et par la valorisation des ressources francophones. L'AUF appuie également le développement de la Francophonie et notamment l'amélioration des compétences des enseignants du primaire à travers le projet IFADEM.

Enfin, l'AUF œuvre en faveur de la coopération universitaire pour la formation et / ou la recherche dans des domaines clés pour le développement. Elle favorise également l'accès à l'information scientifique et technique à travers ses campus numériques francophones® et l'accès au service en ligne de l'Institut de l'information scientifique et technique (INIST, France) qui permet l'accès aux résultats issus des différents champs de la recherche mondiale.

3. Faire émerger une génération d'enseignants, de chercheurs, d'experts et de professionnels, acteurs du développement.

L'AUF participe à la formation et à l'accompagnement de ces acteurs du développement par la valorisation de la mobilité régionale et internationale, le déploiement de formations à distance et par la mise en place d'outils d'accompagnement de l'insertion professionnelle et de la création d'entreprises.

De façon plus spécifique, et dans la perspective du Sommet, l'AUF a notamment engagé les actions et/ou projets suivants :

Symposium international, Kinshasa 12-13 septembre 2012

En retenant comme thème pour le Symposium de Kinshasa «Environnement, économie et développement durable : le rôle de l'université», les établissements d'enseignement supérieur francophones s'inscrivent dans la perspective du XIV^e Sommet des Chefs d'État et de gouvernements des pays ayant le français en partage. Forts de leurs actions, de leurs expériences et de leur volonté de les partager, les établissements membres, mobilisés au sein de l'AUF, souhaitent aider à la décision et éclairer les choix des instances politiques en leur apportant leurs contributions dans ce domaine.

Ce Symposium international poursuit un double objectif:

- 1_ Dresser un bilan des expériences menées en faveur du développement durable dans les établissements d'enseignement supérieur (c'est-à-dire confronter les expériences pour en déduire les bonnes pratiques transposables, tout en respectant les réalités locales et en favorisant les coopérations).
- 2_ Réfléchir sur l'engagement des universités : dégager des perspectives d'action, orienter les programmes de formation et de recherche vers le développement durable et ses piliers fondamentaux

Campus numériques francophones partenaires (Bukavu et Kisangani)

Un Campus numérique francophone[®] est un espace au service de la communauté universitaire pour l'accès à l'information scientifique et technique ainsi que pour l'appropriation des Technologies de l'Information et de la Communication.

La République Démocratique du Congo en compte deux : le CNF de Kinshasa et le CNF de Lubumbashi, opérationnels respectivement depuis 2001 et 2009.

Deux nouveaux campus numériques francophones partenaires seront inaugurés à l'Université de Kisangani et à l'Institut Supérieur Pédagogique Bukavu, dans la première quinzaine du mois d'octobre 2012 avec l'appui financier des coopérations française et suisse en RDC.

Point d'accès à l'Information à l'Université de Kinshasa

Ce Point d'accès à l'Information (PAI) est implanté au sein de la Bibliothèque centrale de l'Université de Kinshasa. Cette structure, plus légère qu'un Campus numérique, est spécialisée dans l'accès à des bases des données documentaires, l'accès à l'information scientifique et technique ainsi que la fourniture de documents primaires. Le PAI est donc un espace de consultation et de recherche assistée, permettant à la communauté universitaire de bénéficier des produits et services d'information scientifique et technique.

Formations TNS-A

Le projet Télévision Numérique des Savoirs-Afrique (TNS-A), initié en janvier 2010, tend à contribuer à la production et à la diffusion des contenus francophones en répondant à un besoin de démocratisation de la connaissance scientifique et en reflétant la diversité culturelle africaine. En partenariat avec l'Université Pédagogique Nationale de la RDC, le Campus numérique francophone de Kinshasa organisera un atelier de formation en octobre prochain sur la « régie mobile de webdiffusion : tournage, montage et archivage de contenu numérique et audiovisuel ». www.savoirs-afrique.tv

L'Ifadem

L'Initiative Francophone de Formation à Distance des Maîtres du primaire (Ifadem en sigle) est co-réalisée avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Elle a démarré, en RDC, en phase expérimentale en 2011, à la demande du gouvernement congolais et au terme des missions exploratoires menées conjointement par l'OIF et l'AUF entre janvier et juin 2011, missions sanctionnées par la signature d'un accord cadre entre le gouvernement congolais et ses partenaires (OIF, AUF, et APEFE) le 07 juillet 2011. L'Ifadem RDC fonctionne avec deux comités, le comité national (CN) installé le 12 octobre 2011 et le Comité Provincial (CPRO) installé le 11 janvier 2012 à Lubumbashi et présidé par M. Laurent KAHOZI SUMBA, Ministre provincial de l'Éducation.

La phase expérimentale de l'Initiative est menée au Katanga sur deux sites (Likasi et Kolwezi) en partenariat avec la coopération belge francophone - Wallonie-Bruxelles International et APEFE. Ce projet concerne 600 instituteurs du cycle fondamental (5^{ème} et 6^{ème} primaire) de la province éducative Katanga 4, au sud de la RDC. Ces derniers bénéficieront à partir de 2012 d'un renforcement des compétences dans le domaine de l'enseignement du / en français. Les espaces numériques de Likasi et de Kolwezi seront prêts à accueillir le premier regroupement des enseignants en décembre prochain.

(Pour plus de détail consulter le site web : www.ifadem.org)

Projet d'Espace numérique francophone

Cet Espace à implanter au sein de l'Université de Kinshasa sera un point d'accès à l'information scientifique et technique, un centre de production et de diffusion des ressources pédagogiques et scientifiques, un lieu d'accès aux formations ouvertes et à distance du réseau universitaire francophone, un centre de formation aux Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, un centre d'apprentissage de français de spécialité et de français académique, un outil culturel pour les partenaires francophones, un point d'appui, de promotion et d'incubation des projets. Ce projet est porté par la coopération française, la coopération suisse, Wallonie Bruxelles International et la coopération canadienne et québécoise. L'AUF agit comme facilitatrice et experte en la matière.

4 OPÉRATEURS DIRECTS DU SOMMET

TV5MONDE

TV5MONDE

Programmation speciale sommet de la francophonie de kinshasa

À l'occasion du XIV^e Sommet de la Francophonie de Kinshasa, la rédaction de TV5MONDE s'installe au cœur de l'événement et délocalise plusieurs de ses magazines.

Depuis la capitale de la République démocratique du Congo, la chaîne francophone internationale met en place un dispositif exceptionnel pour traiter toute l'actualité du Sommet, donner la parole à ses principaux acteurs et découvrir ce pays qui accueille l'événement, à l'antenne et sur Internet.

Du 10 au 14 octobre 2012 : une large couverture éditoriale est consacrée à l'événement avec des pages spéciales dans les éditions de 08h00 et de 18h00 du journal de TV5 MONDE ainsi que dans le journal Afrique, dont le format sera allongé pour l'occasion.

Depuis son studio installé au centre de presse, TV5MONDE délocalise 5 magazines phares :

- **AFRIQUE PRESSE _ 26'** En coproduction avec RFI
SAMEDI 13 OCTOBRE 2012
Denise Époté reçoit ses confrères de la presse panafricaine présents Kinshasa pour commenter et analyser les enjeux politiques du Sommet pour le continent africain.
- **ET SI VOUS ME DISIEZ TOUTE LA VÉRITÉ _ 13'**
SAMEDI 13 ET 20 OCTOBRE 2012
Denise EPOTE reçoit une personnalité politique, économique ou culturelle, au cœur du Sommet pour en aborder les principaux thèmes sans détours.
- **LE JOURNAL DE L'ÉCONOMIE _ 3'**
JEUDI 11 ET VENDREDI 12 OCTOBRE 2012
Présenté par Antoine Fonteneau, «LE JOURNAL DE L'ECONOMIE» propose depuis Kinshasa : gros plan sur l'économie de la République démocratique du Congo et sa nouvelle classe d'entrepreneurs.
- **L'INVITÉ _ 8'**
DU 11 AU 14 OCTOBRE 2012
Patrick Simonin reçoit chaque jour à Kinshasa les personnalités qui font l'actualité du Sommet de la Francophonie pour des entretiens exclusifs de 8 minutes.
- **INTERNATIONALES reçoit ABDOU DIOUF_ 52'**
30 SEPTEMBRE 2012
À quelques jours de l'ouverture du Sommet de la Francophonie de Kinshasa, «INTERNATIONALES» recevait Abdou Diouf, Secrétaire général de La Francophonie, pour un entretien exclusif accordé aux journalistes de TV5MONDE, RFI et Le Monde.
Une émission à (re)voir sur internationales.fr et sur TV5MONDE+ (tv5mondeplus.com) comme l'ensemble des émissions délocalisées après leur diffusion.

Nouveau : destination francophonie

À découvrir «DESTINATION FRANCOPHONIE», un programme court hebdomadaire, présenté par Ivan KABACOFF, sur l'actualité de la langue française dans le monde, imaginé pour rendre compte de l'énergie et de l'inventivité des acteurs de la francophonie sur les 5 continents. Au sommaire chaque semaine : témoignages, informations pratiques et agenda des grands événements francophones.

Une émission réalisée avec le soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie, l'Institut français et le Ministère de Culture et de la Communication (Délégation générale à la langue française et aux langues de France).

Édition du DVD-ROM éducatif

AFRIQUE : 50 ans d'indépendance

ESCALE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

En partenariat avec Arte et WBI (Wallonie-Bruxelles International), TV5MONDE produit un DVD-ROM composé d'un web-documentaire sur l'histoire de l'indépendance de la RDC accompagné de 11 fiches pédagogiques pour apprendre le français réalisées par une équipe d'enseignants franco-congolaise.

4 000 exemplaires seront distribués gratuitement aux professeurs de français dans le monde via les réseaux de coopération Wallonie-Bruxelles International et de la France. Tous les détails concernant les diffusions de ces émissions et autres programmes spéciaux autour de la langue française sont à retrouver sur le site spécialement mis en ligne pour le Sommet de la Francophonie de Kinshasa proposant un large volet éditorial exclusif en complément de l'antenne :

www.tv5monde.com/francophonie

TV5MONDE À KINSHASA

Dans la capitale de RDC, TV5MONDE est la première chaîne internationale, avec un taux d'audience hebdomadaire de 64,8% et une notoriété de 94,6%. Les cadres et dirigeants kinois sont 98,7% à regarder la chaîne chaque semaine et 100% d'entre eux la connaissent. À Kinshasa, TV5MONDE est diffusée en hertzien en continu, et disponible par satellite dans les offres DStv et CanalSat, ainsi qu'en réception directe sur SES5 et Eutelsat 16A.

TV5MONDE est un des 4 Opérateurs directs des Sommets de la Francophonie.

TV5MONDE, 1^{re} chaîne généraliste mondiale en français, c'est :

- 9 chaînes généralistes régionalisées distinctes (dont 8 diffusées depuis Paris et TV5 Québec Canada, diffusée depuis Montréal) et une chaîne jeunesse disponible aux États-Unis,
- 235 millions de foyers effectivement raccordés 24 / 24h dans 200 pays et territoires,
- 830 millions de nuitées par an dans les hôtels - du monde entier,
- 10 chaînes partenaires (France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô, ARTE France, RTBF.be, RTS, Radio Canada, Télé Québec) et le CIRTEF,
- 13 langues de sous-titrage (allemand, anglais, arabe, coréen, espagnol, japonais, néerlandais, polonais, portugais, roumain, russe, vietnamien et français),
- 8 millions de connexions chaque mois sur ses sites Internet fixe (tv5monde.com) et mobile (m.tv5monde.com),
- Un média global avec 2 web TV, des services de rattrapage et de vidéo à la demande et des applications mobiles pour smartphones et tablettes.

Denise Époté, directrice TV5MONDE Afrique
denise.epote@tv5monde.org

**Michèle Jacobs, directrice de la Francophonie
et des relations institutionnelles**
michele.jacobs@tv5monde.org

Agnès Benayer, directrice de la communication
agnes.benayer@tv5monde.org

Thomas Legrand, responsable relations presse
thomas.legrand@tv5monde.org

SERVICE TÉLÉSPECTATEURS - TV5MONDE
131, avenue de Wagram - 75017 Paris (France)
Tél. +33 (0)1 44 18 55 55
tv5monde.com

4 OPÉRATEURS DIRECTS DU SOMMET



L'université Senghor
d'Alexandrie

Un pôle d'excellence au service du développement

Créée en mai 1989, par le Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement ayant le Français en partage réuni à Dakar, l'Université Senghor, Opérateur direct de la Francophonie, établissement privé de 3^e cycle reconnu d'utilité publique internationale, offre, depuis maintenant plus de 20 ans, des formations pluridisciplinaires consacrées au développement durable dans un contexte de mondialisation.

Elle a pour vocation de former des cadres de haut niveau des secteurs public et privé et d'orienter leurs aptitudes vers l'exercice des responsabilités dans des domaines prioritaires pour le développement.

L'influence de l'Université Senghor qui concerne prioritairement les pays africains francophones, va bien au-delà, car elle accueille désormais tous les francophones intéressés par les problèmes de développement. À travers ses 4 départements (Administration-Gestion, Culture, Environnement, Santé), l'Université délivre un Master en Développement qui se décline en 9 spécialités : Management de projets, Gouvernance et management public, Gestion du patrimoine culturel, Gestion des industries culturelles, Communication et Média, Gestion de l'environnement, Gestion des aires protégées, Santé internationale et Politiques nutritionnelles. Un dixième Master 2 professionnel, entièrement à distance, « Gestion des systèmes éducatifs » préparé avec l'OIF, l'AUF, la CONFEMEN et l'AFIDES et ouvert au Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Gabon, Mali, Mauritanie, Niger, Togo et, pour la première fois, Haïti, forme, depuis 2008, des directeurs d'établissements scolaires.

Le choix du niveau Master professionnel montre l'ambition de l'Université Senghor pour délivrer un diplôme reconnu internationalement et compatible avec les différentes réformes de type « Licence-Master-Doctorat ».

Toujours attentive à l'évolution des besoins en matière de développement, l'Université Senghor développe un programme de formations continues mais aussi de formations externalisées à travers des « Campus Senghor » tant au Maghreb qu'en Afrique subsaharienne. L'idée maîtresse de ce processus d'externalisation est que la formation d'excellence se doit d'être accessible à des publics élargis et nouveaux et de s'adapter aux besoins spécifiques formulés par les bénéficiaires des formations eux-mêmes.

La qualité de nos diplômés partout reconnue en Afrique contribue à la bonne notoriété de l'Université comme en témoigne le nombre croissant de candidats relevé pour chaque promotion du Master (2 304 candidatures provenant de 44 pays en 2011), **montrant ainsi l'intérêt suscité par cette Université originale à plus d'un titre :**

- Au regard de sa mission, car elle est unique en son genre en Afrique et seule à offrir une approche globale du développement durable à travers ses quatre départements.
- Par le public visé ; elle est l'une des très rares universités à assurer la promotion en cours d'emploi. Tous ses étudiants ont une expérience professionnelle et un niveau de licence.
- Par sa méthode pédagogique qui fait appel à des professeurs provenant de tout l'espace francophone, permettant ainsi un brassage culturel donnant une grande ouverture d'esprit et une vision élargie de la société qui se mondialise.

4 OPÉRATEURS DIRECTS DU SOMMET



L'AIMF

L'AIMF est le réseau des élus locaux francophones et de leurs associations, réunis autour de valeurs qu'ils partagent. Il concourt à une meilleure gestion des territoires, favorise les échanges d'expériences, mobilise l'expertise locale francophone et finance des projets de développement.

245 collectivités territoriales et associations de collectivités territoriales francophones

Une communauté de valeurs :

- Renforcer la place des femmes dans les processus de décision.
- Soutenir un développement local intégré en associant à la mise en œuvre des projets les autorités locales, les autorités de l'État, les autorités traditionnelles, la société civile, les universités.
- Promouvoir une gouvernance participative.

Un réseau de compétences :

- Valoriser le savoir-faire francophone et favoriser les échanges Sud-Sud.
- Renforcer le leadership des élus locaux.
- Offrir des services publics locaux performants.

Depuis 2005, l'AIMF a investi 40 millions d'euros dans la réalisation de 300 projets au bénéfice des populations

Une autorité de représentation :

- Un réseau dynamique, porté par ses membres.
- Un cadre de réflexion continue sur le développement local.
- Un relais pour les positions des autorités locales francophones sur la scène internationale.

Renforcement des capacités des collectivités locales :

- En 2012, l'AIMF a organisé 29 séminaires d'échange et de formation ayant bénéficié à plus de 1200 élus et cadres des collectivités francophones.
- La modernisation des services financiers et des services d'état civil, réalisée avec l'appui de l'AIMF est en cours dans 26 villes de 9 pays francophones : Burkina Faso, Centrafrique, Cameroun, Congo, Haïti, Madagascar, Mali, Sénégal, Togo.



Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie et Bertrand Delanoë, Maire de Paris et Président de l'AIMF © Sophie Robichon / Mairie de Paris

Les missions de L' AIMF en Afrique : données clés 2012*

SEMINAIRES 2012

Gouvernance / Dialogue des cultures	6 séminaires
Modernisation des finances	14 séminaires
Développement intégré des territoires	4 séminaires
Eau / assainissement	2 séminaires
Renforcement des associations d'autorités locales	2 séminaires
Relations avec l'Union européenne	1 séminaires

Objectifs du millénaire pour le développement

PROJETS D'EQUIPEMENT ACHEVES EN 2012

Bénin	> Construction d'un centre de santé (Bohicon)
Burkina Faso	> Accès à l'eau et assainissement de 22 villages (Banfora) <hr/>
	> Amélioration de la qualité de vie dans le quartier Polesgo (Ouagadougou) <hr/>
	> Amélioration de la qualité de vie dans le quartier Polesgo (Ouagadougou)
Cambodge	> Assainissement et préservation du patrimoine, Phase 1 (Siem Reap)
Cap Vert	> Espace public du quartier de Vila Nova (Praïa)
Haïti	> Centre de réinsertion sociale des jeunes (Port-au-Prince)
Laos	> Centre Alimentation en eau du village de Houaikham (Vientiane)
Mali	> Accès à l'eau et assainissement, phase 1 (Bandiagara) <hr/>
	> Accès à l'eau et assainissement, phase 1 (Gao) <hr/>
	> Blocs sanitaires dans les écoles (Mopti)
Niger	> Aménagement d'espaces verts (Niamey)
Sénégal	> Gestion des déchets - Phase 1 (Saint-Louis)

* Données au 20 septembre 2012

L'AIMF et la République Démocratique du Congo

- La municipalité de Kinshasa préside depuis 2009 la Commission permanente de l'AIMF « Dialogue interculturel et paix ».
- Un programme de sensibilisation et de formation à la décentralisation est mis en place depuis 2009, en lien avec la Fédération de Wallonie - Bruxelles.
- Une démarche de dialogue et de rapprochement des autorités locales et des populations des pays des grands lacs a été lancée en 2012. Un premier séminaire s'est réuni à Bujumbura le 20 janvier.
- Un appui a été apporté pour la modernisation des services de l'état civil de Kinshasa et de Lumbumbashi.
- Projets d'amélioration des conditions de vie des populations :
 - 1_ Construction et équipement du centre de santé de Ngiri-Ngiri (Kinshasa)
 - 2_ Réhabilitation du bâtiment de la Maison des Savoirs (Kinshasa)
 - 3_ Construction du marché de Luwowoshi (Lubumbashi)

Un réseau dynamique

- Plus de 50 experts des villes francophones ont été mobilisés en 2012 par l'AIMF pour intervenir sur des projets dans d'autres collectivités du réseau.
- Près de 80 projets ont été mis en oeuvre en 2012.
- Pour une plus grande efficacité des projets, l'AIMF s'attache à mobiliser un vaste champ de partenaires.
 - 1_ Agences de l'eau : 25 projets en cours ou terminés
 - 2_ Union européenne : 18 projets en cours ou terminés
 - 3_ Universités : 20 partenariats dans 12 pays

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MAIRES FRANCOPHONES
9, rue des Halles - 75001 Paris

Tél. : +33 (0)1 44 88 22 88

Télécopie : +33 (0)1 40 39 06 62

www.aimf.asso.fr



Guichet unique de Niamey - 2009 © AIMF

CONTACTS PRESSE

Secrétariat d'organisation du XIV^e Sommet de la Francophonie - Kinshasa

Isabelle Finkelstein, Directrice de la Communication
et du Partenariat de la Francophonie
isabelle.finkelstein@francophonie.org

Virginie Aubin-Dubille, Chargée de relations avec les médias
virginie.aubin-dubille@francophonie.org

Annexes 5 : Pays membres et différents sommets

Notes

Nous présentons dans cette annexe deux éléments consécutifs, la liste des pays membres et observateurs de l'Organisation Internationale de la Francophonie et les différents sommets qui se sont succédés depuis la création de cette organisation. Nous avons résolu de présenter des pays membres sous deux formats. Le premier format présente de manière simple les 84 pays membres et observateurs. Le deuxième format ajoute en outre l'année d'adhésion du pays dans cette organisation.

Liste des 84 États et gouvernements membres de plein droit,
membres associés et observateurs
de l'Organisation internationale de la Francophonie

54 membres de plein droit

- Albanie
- Andorre
- Arménie
- Belgique
- Bénin
- Bulgarie
- Burkina Faso
- Burundi
- Cabo Verde
- Cambodge
- Cameroun
- Canada
- Canada/Nouveau-Brunswick
- Canada/Québec
- Centrafrique
- Comores
- Congo
- Congo (RD)
- Côte d'Ivoire
- Djibouti
- Dominique
- Égypte
- ERY de Macédoine
- France
- Gabon
- Grèce
- Guinée
- Guinée-Bissau
- Guinée équatoriale
- Haïti
- Laos
- Liban
- Luxembourg
- Madagascar
- Mali
- Maroc
- Maurice
- Mauritanie
- Moldavie
- Monaco
- Niger
- Roumanie
- Rwanda
- Sainte-Lucie
- Sao Tomé-et-Principe
- Sénégal
- Seychelles
- Suisse
- Tchad
- Togo
- Tunisie
- Vanuatu
- Vietnam
- Wallonie-Bruxelles (Fédération)

4 membres associés

- Chypre
- Ghana
- Qatar
- Nouvelle-Calédonie

26 observateurs

- Argentine
- Autriche
- Bosnie-Herzégovine
- Canada/Ontario
- Corée du Sud
- Costa Rica
- Croatie
- Dominicaine (République)
- Émirats arabes unis
- Estonie
- Géorgie
- Hongrie
- Kosovo
- Lettonie
- Lituanie
- Mexique
- Monténégro
- Mozambique
- Pologne
- Serbie
- Slovaquie
- Slovénie
- Tchèque (République)
- Thaïlande
- Ukraine
- Uruguay

STATUT ET DATE D'ADHÉSION DES ÉTATS ET GOUVERNEMENTS

(Cliquez sur "nom", "date d'adhésion" ou "statut" pour effectuer un tri selon l'un de ces trois critères.)

NOM	DATE D'ADHÉSION	STATUT ACTUEL
Albanie	1999	Membre
Andorre	2004	Membre
Argentine	2016	Observateur
Arménie	2004	Membre
Autriche	2004	Observateur
Belgique	1970	Membre
Bénin	1970	Membre
Bosnie-Herzégovine	2010	Observateur
Bulgarie	1991	Membre
Burkina Faso	1970	Membre
Burundi	1970	Membre
Cambodge	1991	Membre
Cameroun	1975	Membre
Canada	1970	Membre
Canada-Nouveau-Brunswick	1977	Membre
Canada-Québec	1971	Membre
Canada-Ontario	2016	Observateur
Cap-Vert	1996	Membre












NOM	DATE D'ADHÉSION	STATUT ACTUEL
Centrafrique	1973	Membre
Chypre	2006	Membre associé
Comores	1977	Membre
Congo	1981	Membre
Congo RD	1977	Membre
Corée du Sud	2016	Observateur
Costa Rica	2014	Observateur
Côte d'Ivoire	1970	Membre
Croatie	2004	Observateur
Djibouti	1977	Membre
République dominicaine	2010	Observateur
Dominique	1979	Membre
Egypte	1983	Membre
Emirats arabes unis	2010	Observateur
Estonie	2010	Observateur
Ex-République yougoslave de Macédoine	2006	Membre
France	1970	Membre
Gabon	1970	Membre
Géorgie	2004	Observateur
Ghana	2006	Membre associé

NOM	DATE D'ADHÉSION	STATUT ACTUEL
Grèce	2004	Membre
Guinée	1981	Membre
Guinée-Bissau	1979	Membre
Guinée équatoriale	1989	Membre
Haïti	1970	Membre
Hongrie	2004	Observateur
Kosovo	2014	Observateur
Laos	1972	Membre
Lettonie	2008	Observateur
Liban	1973	Membre
Lituanie	1999	Observateur
Luxembourg	1970	Membre
Madagascar	1970	Membre
Mali	1970	Membre
Maroc	1981	Membre
Maurice	1970	Membre
Mauritanie	1980	Membre
Mexique	2014	Observateur
Moldavie	1996	Membre
Monaco	1970	Membre
Monténégro	2010	Observateur
Mozambique	2006	Observateur

NOM	DATE D'ADHÉSION	STATUT ACTUEL
Nouvelle-Calédonie	2016	Membre associé
Niger	1970	Membre
Pologne	1997	Observateur
Qatar	2012	Membre associé
République tchèque	1999	Observateur
Roumanie	1991	Membre
Rwanda	1970	Membre
Sainte-Lucie	1981	Membre
Sao Tomé-et-Principe	1999	Membre
Sénégal	1970	Membre
Serbie	2006	Observateur
Seychelles	1976	Membre
Slovaquie	2002	Observateur
Slovénie	1999	Observateur
Suisse	1996	Membre
Tchad	1970	Membre
Thaïlande	2008	Observateur (suspendu des instances)
Togo	1970	Membre
Tunisie	1970	Membre
Ukraine	2006	Observateur
Uruguay	2012	Observateur

NOM	DATE D'ADHÉSION	STATUT ACTUEL
Vanuatu	1979	Membre
Vietnam	1970	Membre
Fédération Wallonie- Bruxelles	1980	Membre

LES SOMMETS DE LA FRANCOPHONIE

	1986	I ^{er} Sommet Versailles (France)	
	1987	II ^e Sommet Québec (Canada- Québec)	Déclaration de Québec
	1989	III ^e Sommet Dakar (Sénégal)	Déclaration de Dakar
	1991	IV ^e Sommet Paris (France)	Déclaration de Chaillot
	1993	V ^e Sommet Grand-Baie (Maurice)	Déclaration de Maurice
	1995	VI ^e Sommet Cotonou (Bénin)	Déclaration de Cotonou
	1997	VII ^e Sommet Hanoï (Viet Nam)	Déclaration de Hanoï
	1999	VIII ^e Sommet Moncton (Canada- Nouveau-Brunswick)	Déclaration de Moncton
	2002	IX ^e Sommet Beyrouth (Liban)	Déclaration de Beyrouth
	2004	X ^e Sommet Ouagadougou (Burkina Faso)	Déclaration de Ouagadougou
	2006	XI ^e Sommet Bucarest (Roumanie)	Déclaration de Bucarest

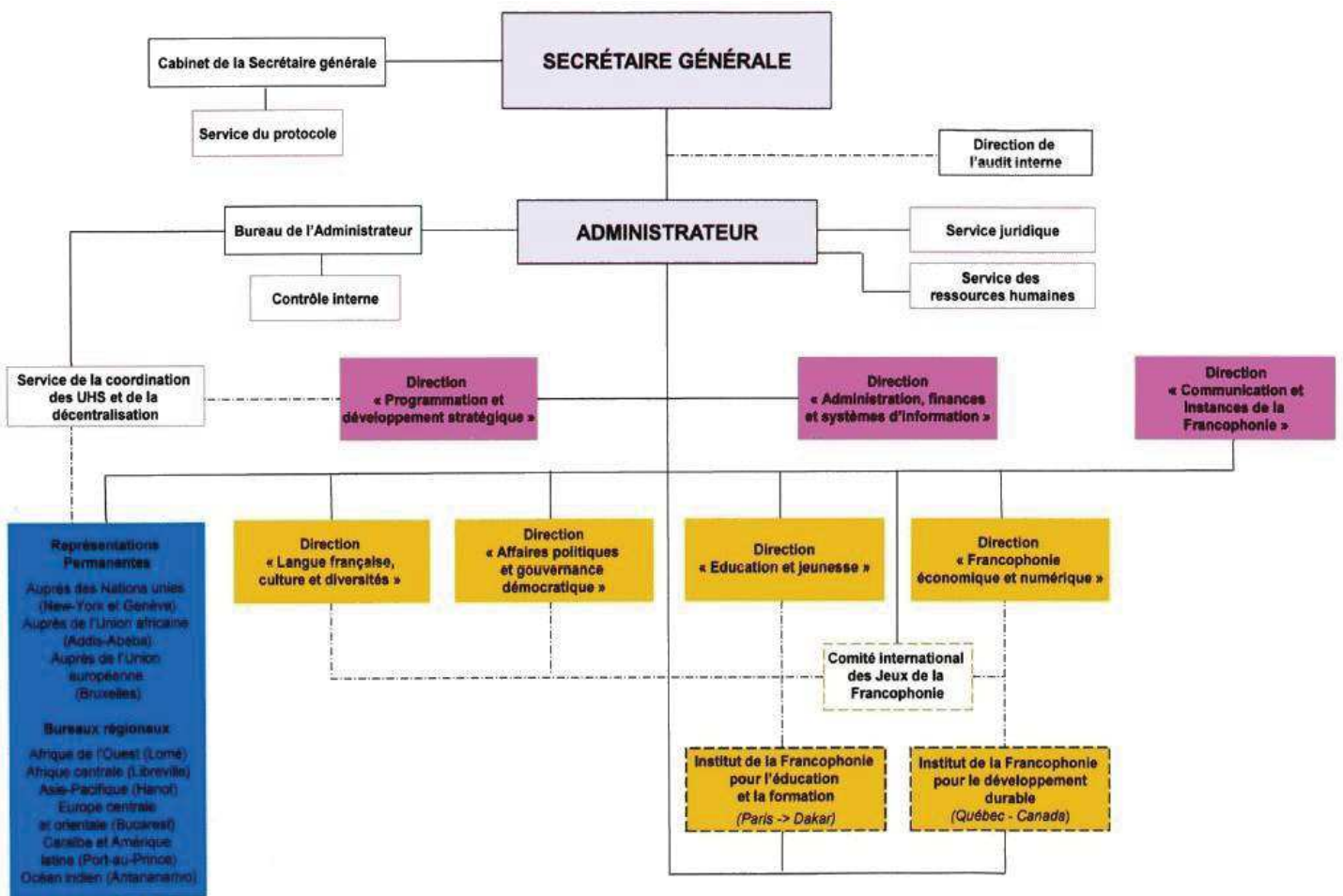
LES SOMMETS DE LA FRANCOPHONIE

	2008	XII ^e Sommet Québec (Canada- Québec)	Déclaration de Québec
	2010	XIII ^e Sommet Montreux (Suisse)	Déclaration de Montreux
	2012	XIV ^e Sommet Kinshasa (RDC)	Déclaration de Kinshasa
	2014	XV ^e Sommet Dakar (Sénégal)	Déclaration de Dakar
	2016	XVI ^e Sommet Antananarivo (Madagascar)	Déclaration d'Antananarivo

Annexes 6 : Organigramme

Notes

L'organigramme de l'Organisation Internationale de la Francophonie présente la manière dont cette institution fonctionne. Le secrétaire général est l'autorité qui coordonne toute les actions de l'organisation notamment culturelle, administrative, politique, stratégique, exécutive, parlementaire... Il est épaulé par un administrateur qui gère les différentes directions.



Annexes 7 : L'observatoire de la langue française

Notes

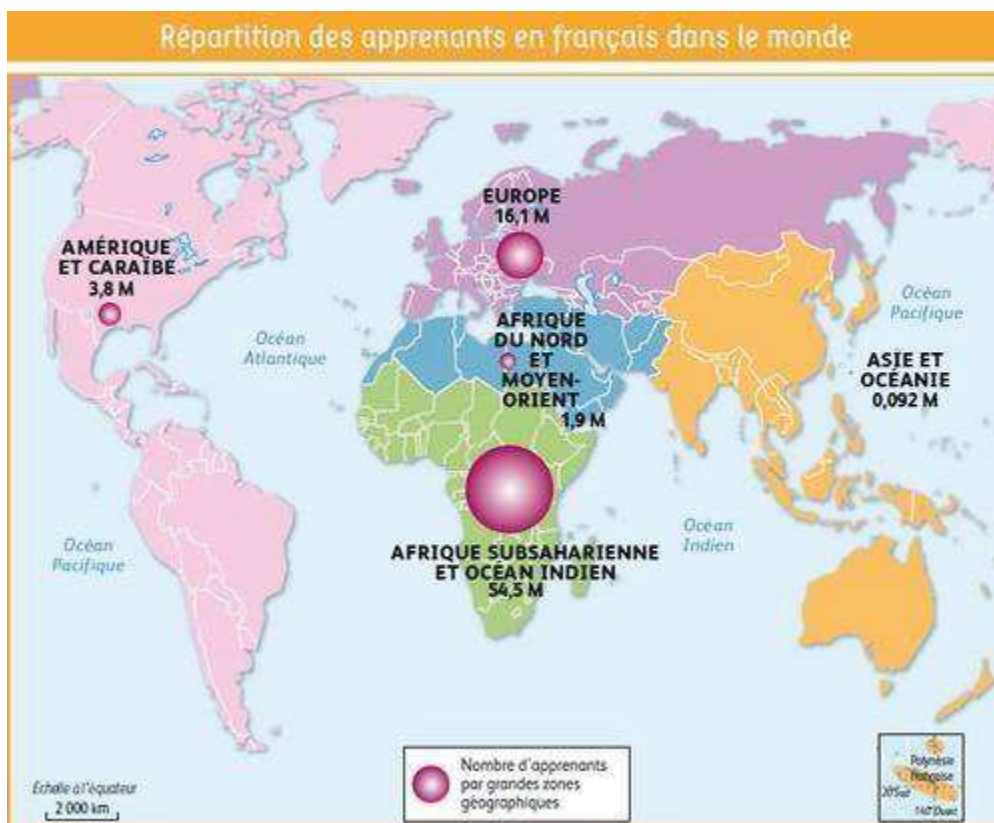
Ces différents graphiques sont des résultats issus des travaux commandés par l'OIF. Pour disposer de données statistiques fiables sur la place et l'usage de la langue française dans le monde, l'Observatoire de la langue française (OLF) recueille et analyse les données sur sa situation par pays, par secteur d'activité, dans les organisations internationales... Ces différents graphiques présentes les Apprenants en Français, les Apprenants de Français Langue Etrangère(FLE), les Variation des effectifs d'apprenants de FLE en Pourcentage en 2014, la Variation des effectifs d'apprenants de FLE en Pourcentage entre les années 2010 – 2014 et la Variation des effectifs d'apprenants de FLE en volume de 2010 - 2014

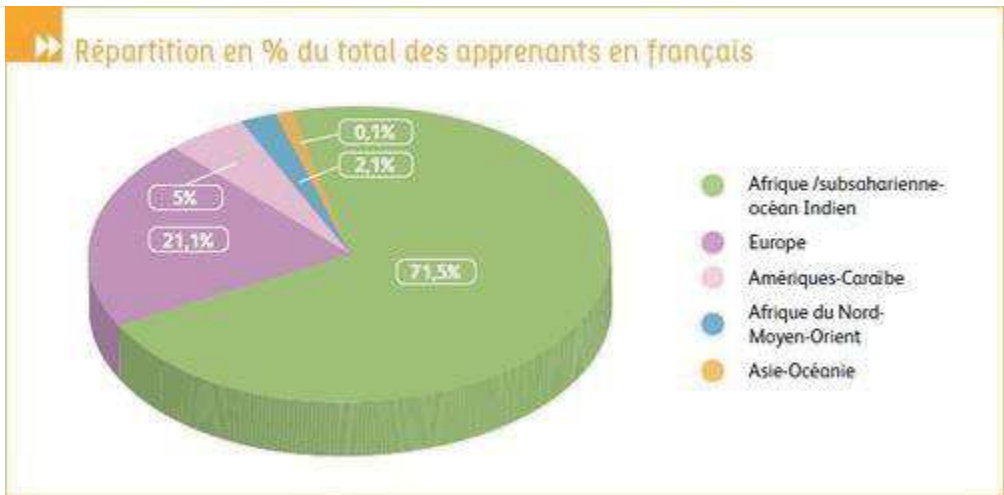
L'Observatoire de la Langue Française

Pour disposer de données statistiques fiables sur la place et l'usage de la langue française dans le monde, l'Observatoire de la langue française (OLF) recueille et analyse les données sur sa situation par pays, par secteur d'activité, dans les organisations internationales...

Cet observatoire renseigne sur les Apprenants en Français, les apprenants de Français Langue Etrangère(FLE), la Variation des effectifs d'apprenants de FLE en Pourcentage - 2014, la Variation des effectifs d'apprenants de FLE en Pourcentage entre les années 2010 – 2014 et la Variation des effectifs d'apprenants de FLE en volume de 2010 – 2014

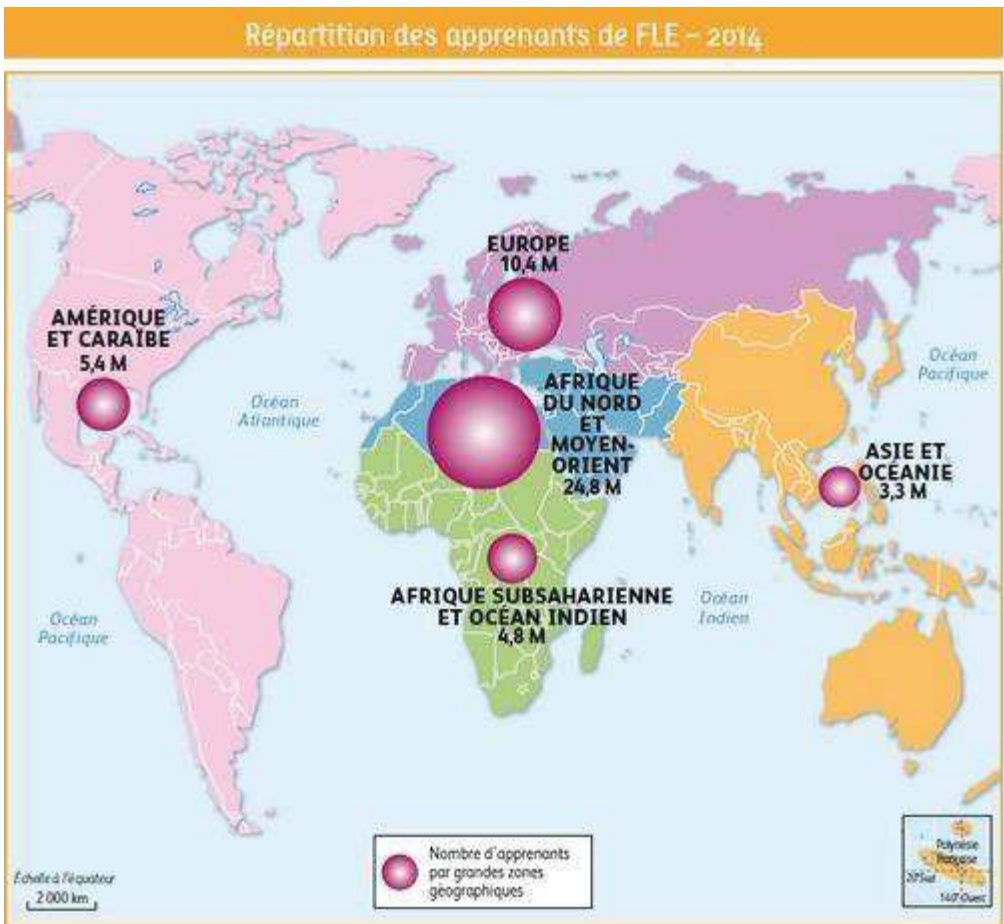
Apprenants en Français





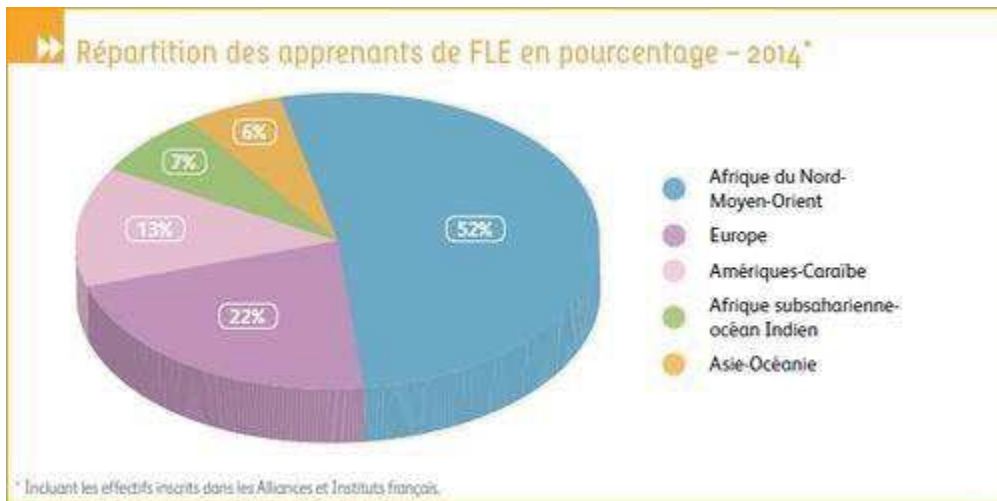
Source: OIF

Apprenants de Français Langue Etrangère(FLE)



Source :OIF

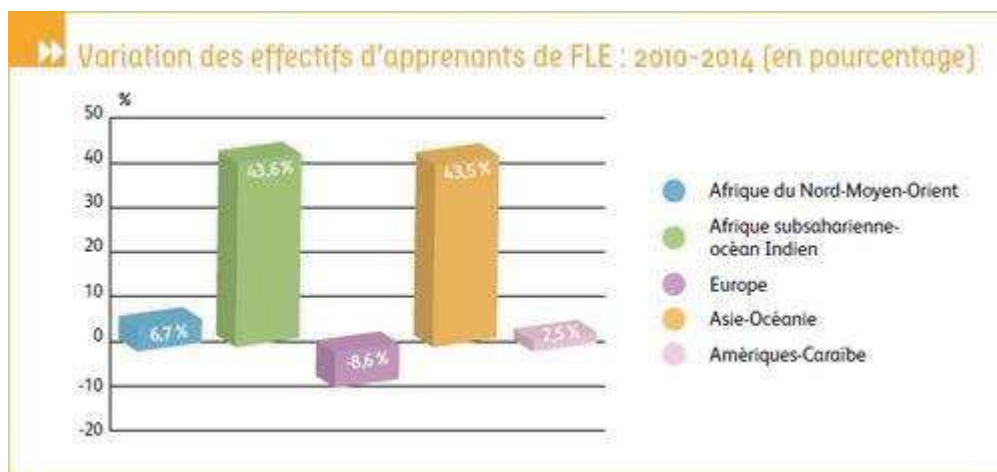
Variation des effectifs d'apprenants de FLE en Pourcentage - 2014



Source : OIF

Ce camembert montre que la majorité des effectifs d'apprenants de FLE, entre 2010 – 2014 se trouve en Afrique du nord et au Moyen-Orient, tandis que la minorité est située en Asie et en Océanie.

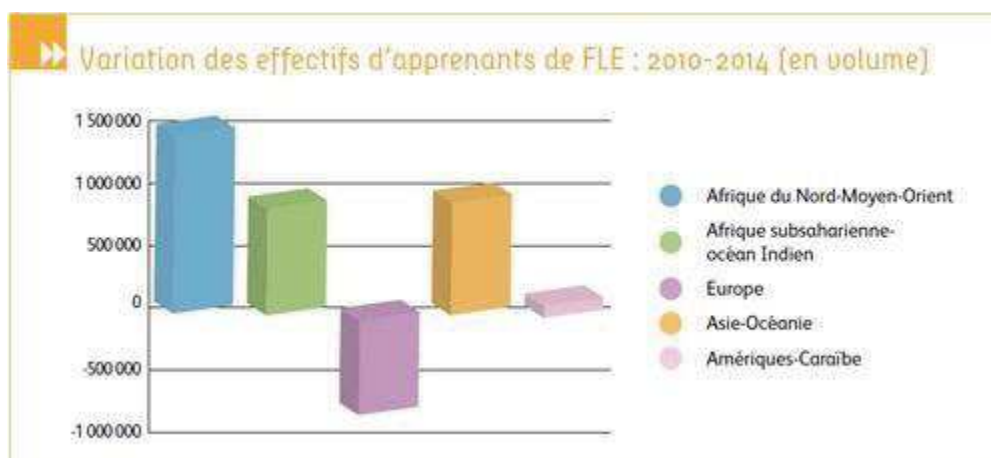
Variation des effectifs d'apprenants de FLE en Pourcentage de 2010 - 2014



Source : OIF

Cet histogramme présente la Variation des effectifs d'apprenants de FLE en pourcentage, pour la période de 2010 – 2014. On remarque que le couple Afrique subsaharienne - Océan Indien détient le record de progression, suivi de très près du couple Asie – Océanie; on note par contre que l'Europe se trouve, avec un solde négatif, en dernière position.

Variation des effectifs d'apprenants de FLE en volume de 2010 - 2014



Source :OIF

Cet histogramme esquisse la variation en volume des effectifs d'apprenants de FLE pour la période de 2010 – 2014. Le couple Afrique du nord et Moyen-Orient bat le record pendant que les effectifs de l'Europe sont en nette régression.

Annexes 8 : Entretien avec le service de communication de l'OIF

Notes

L'annexe sur l'entretien avec le service de communication de l'OIF nous a permis de mieux appréhender l'organisation d'un sommet de la francophonie. Il dévoile les coulisses d'un sommet, les étapes méconnues par le public.

**Compte rendu d'entretiens réalisé le lundi 7 aout 2017, au siège de
l'Organisation Internationale de la Francophonie, à Paris, avec l'équipe de la
communication, Mmes Véronique TAVEAU et Marie-Cécile BOBURO**

La communication autour du sommet, l'Organisation Internationale de la Francophonie accompagne le pays organisateur, on est coorganisateur il l'appui, en travaillant ensemble avec le personnel qui est au pays. Le centre de presse, aidé à organisé faire le point de presse tout le jour du sommet.

La communication entre le pays hôte et l'Organisation Internationale de la Francophonie est à deux niveaux, tout en ayant une seule voix. Cette communication est travaillée en amont avec un comité de pilotage. Cela fait partie des obligations de la francophonie.

Nous avons travaillé avec le président de la république, avec le premier ministre, avec le ministre des affaires étrangères et leurs chargés de communication a pour avoir un même langage, la visibilité, le site.

Le pays organisateur doit créer un site qui est le reflet du sommet. On donne des éléments pour alimenter le site. Les éléments graphiques et visuels

Dans la création du site si le pays sollicite l'expertise de de l'Organisation Internationale de la Francophonie, nous l'accompagnons. Nous n'imposons rien au pays quant au site et au logo, par contre nous lui donnons la charte graphique de l'OIF. Le pays peut demander des images à l'OIF, il est libre de les mettre sur le site ou pas.

Il revient à chaque pays d'illustrer le thème du sommet avec l'emblème du sommet est le plus important.

Le site de l'Organisation Internationale de la Francophonie est pérenne : qui est sur le site

Chaque pays met en place un site qui permet aux journalistes d'obtenir des accréditations, d'être informé sur le programme, l'hébergement, la logistique, le lieu, les travaux...

A l'issue du sommet le site est archivé, il n'est plus actif, il n'est plus opérationnel et n'est plus alimenté.

Organisé un sommet est important pour le pays, ce dernier en tire une certaine fierté et prestige.

Cela se fait de manière consensuel. Les deux prochains sommets 2018 et 2020 ont été décidés pour le 50^e anniversaire du sommet. C'est la première fois que deux pays soient désignés au même moment.

Le pays soumet sa candidature pour organiser le sommet.

Exceptionnellement pour le sommet de 2014 a été choisi à Dakar pour honorer le président Diouf, à la fin de son mandat, qui ne devrait plus se représenter. De ce fait, la candidature du Vietnam a été mise de côté pour honorer le SG en organisant le sommet dans son pays le Sénégal.

Le principe du sommet se tient en rotation dans les hémisphères, pas concentré dans la même zone. Nous nous efforçons à respecter les zones est, ouest, nord et sud.

En 2008, il y avait un huis clos pour trancher du pays organisateur du sommet de 2010 entre Kinshasa et Madagascar, ce sont des éléments des relations internationales.

Le choix des intervenants à la tribune du sommet, il y a des règles à respecter d'une part et d'autre part, il n'y a pas de règle écrite, plutôt des pratiques. La règle est que le président hôte tient le discours en premier et le secrétaire général en dernier.

La règle non écrite est qu'on admet entre 8 et 10 intervenants à la tribune du sommet. La répartition se fait par continent ; la France, le pays qui organisateur du précédent sommet ; et les Nations Unies.

Le timing accordé à chaque intervenant est entre 5 à 10 minutes.

Dans les discours, on tient compte des valeurs de la francophonie.

C'est le pays qui donne la version du discours, mais c'est le texte prononcé qui fait foi.

Annexes 9 : Tableau d'analyse de sujets évoqués dans les discours

Notes

On retrouve des similitudes dans différents discours tenu par les représentants des Etats et organisations à la tribune du Sommet de la Francophonie. A la tribune, plusieurs sujets sont évoqués par tous notamment l'adresse, la salutation au hôte, les valeurs, la paix, la solidarité, le développement, l'environnement, l'économie, le social, les droits de l'Homme, la démocratie, la culture, les promesses, le désir, la sanction, les menaces, les ajouts dans le discours, tirer la sonnette, les questions nationales et internationales...sont autant des sujets évoqués dans leurs discours.

DISCOURS

	KABILA	HOLLANDE	MACKY	MONCEF	UELI	DIOUF	IRINA	STEPHEN
ADRESSE	OK	OK	OK	OK	OK	ON	Ok	Ok
SALUTATION HOTE	LUI MM	NON	OK	OK	NON	OK	Ok	Non
TAILLE	1069 mots	1876 mots	973 mots	1195 mots	677 mots	996 mots	868 mots	562 mots
VALEURS	OK	OK	OK	OK	OK	OK	ok	ok
DROIT DE L'HOMME, DEMOCRATIE, PAIX	OK	OK	OK		OK	OK	ok	ok
DEVELOPPEMENT, ENVIRONNEMENT, ECONOMIE, SOCIAL	OK	OK	OK	OK	OK	OK	ok	ok
JE	NOUS	OK	OK		OK	IL IL S'EFFACE	IL IL S'EFFACE	ok
CULTURE	OK	OK	OK	OK	OK	OK	Ok	ok
PROMESSE	OK	OK		OK				
DESIR	OK	OK	OK		OK		Ok	ok

SANCTION, MENACE	OK	OK						ok
REPERE	OK	OK	OK	OK	OK	OK	Ok	ok
TEMPS, AVENIR	OK	OK	OK	OK	OK	OK	ok	Ok
AJOUT			OK	OK				
SONNETTE	OK	OK	OK	OK	OK	OK	Ok	ok
NATIONAL ET INTERNATIONAL	OK	OK	OK	OK	OK	OK	Ok	ok
UNITE, SOLIDARITE	OK	OK	OK	OK	OK	OK	Ok	ok

Annexes 10 : Analyse du site internet (la page figée)

Notes

Page pour accéder au site du sommet de Kinshasa :

<https://www.francophonie.org/Kinshasa-2012-XIVe-Sommet-de-la-36849.htmlaccssible>

Ce site (page figée) joue jusqu'à présent un rôle important. Elle est en réalité une page médiatrice qui oriente tout internaute vers le site père de l'OIF. Le site dédié au sommet de Kinshasa est désormais enchâssé dans le site père. Ce site est toujours à jour, car il donne des informations liées à l'OIF. Le sommet de Kinshasa fait partie des vestiges du passé, quand bien même il y a une photo d'accroche qui montre que ce sommet a vécu. La situation d'énonciation est premièrement le respect de l'idéologie de l'OIF et ensuite la visibilité du pays organisateur. Les seuls éléments disponibles sur ce site concernant le sommet de Kinshasa sont le dossier de presse et la charte d'utilisation du logo. Ces deux documents sont expressément laissés pour des raisons d'audit et d'information. Ils jouent la médiation partielle du sommet de Kinshasa et certains acteurs à qui ces documents sont destinés notamment aux Etats, aux institutions, aux professionnels de médias et aux chercheurs.

Site internet dédié au sommet de Kinshasa : page figée

The screenshot shows a web browser window displaying the website for the 2012 Francophonie Summit in Kinshasa. The browser's address bar shows the URL: <http://www.francophonie.org/kinshasa-2012-XIVe-Sommet-de-la-36849.html>. The website header features the logo of the Organisation internationale de la Francophonie and navigation links: "QUI SOMMES-NOUS?", "ACTIONS", "ACTUALITÉS", "RESSOURCES", and "PRESSE".

The main content area is dominated by a large banner with the text "mbote souriez! vous êtes à Kinshasa capitale de la Francophonie". Below this, a central section titled "KINSHASA 2012 - XIVe SOMMET DE LA FRANCOPHONIE" contains the following text: "Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo, a accueilli du 13 au 14 octobre 2012 le XIVe Sommet de la Francophonie. Les Chefs d'État et de gouvernement de l'OIF se sont réunis autour du thème : 'Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale'".

On the left side, there is a sidebar menu with categories: "ACTUALITÉS", "APPELS À PROJETS / CANDIDATURES", "ÉVÉNEMENTS", "RECRUTEMENTS", "MARCHÉS PUBLICS", and "AGENDA". The "ÉVÉNEMENTS" section is expanded, listing "XIVe Sommet de la Francophonie" and "Conférence sur l'accès aux médicaments de qualité en Afrique francophone".

On the right side, there are sections for "ÉVÉNEMENTS PHARES" (listing "Sommet de la Francophonie", "Journée internationale de la Francophonie", "Jeu de la Francophonie", and "Forum mondial de la Langue française") and "ARCHIVES ÉVÉNEMENTS" (listing "2016-2018 Appel à candidatures : accreditaton des ONG et ONG auprès de la Francophonie" and "2018-2018 Hémisphère 2018, de l'Atlantique à la").

At the bottom of the page, there is a cookie consent banner: "En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des contenus et services adaptés à vos centres d'intérêts. En savoir plus...". Below this, a Firefox notification states: "Firefox envoie automatiquement certaines informations à Mozilla afin que nous puissions améliorer votre navigation." and a "Choisir ce que j'envoie" button is visible.

Annexes 11 : Liste des OING qui travaillent avec l'OIF

Notes

Jusqu'en 2014, l'OIF recense 67 organisations internationales non gouvernementales accréditées dans ses services. Parmi ceux-ci, on retrouve également des organisations non gouvernementales et des organismes de la société civile. Ces organisations jouent le contrepoint au sein de la francophonie en vue de la démocratie et la transparence au sein de cette organisation.

67 OING accréditées auprès des instances de la Francophonie

Retrouvez la liste des Organisations internationales non gouvernementales (OING), Organisations non gouvernementales (ONG) et autres organismes de la société civile (OSC) accrédités auprès des instances de la Francophonie

- Action internationale pour la paix et le développement dans la région des Grands Lacs (AIPD-GL)
- Alliance francophone (AF)
- Amnesty International (AI)
- Association du notariat francophone (ANF)
- Association francophone d'amitié et de liaison (AFAL)
- Association francophone d'éducation comparée (AFEC)
- Association francophone des experts de la coopération technique internationale (AFECTI)
- Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES)
- Association internationale des avocats de la défense (AIAD)
- Association Internationale Francophone des Aînés (AIFA)
- Association internationale des Femmes francophones (AIFF)
- Association Internationale des Régions Francophones (AIRF)
- Association internationale de recherche scientifique en faveur des personnes handicapées mentales (AIRHM)
- Association internationale des Sociologues de langue française (AISLF)
- Association internationale des technologistes biomédicaux (ASSITEB)
- Association « GRADINITSA-RLM »
- Association pour la prévention de la torture (APT)
- Association internationale pour l'école instrument de paix (EIP)
- AQUADEV ONG internationale de solidarité
- Avenir de la langue française (ALF)
- Avocats sans frontières (ASF)
- Biennale de la langue française (BLF)
- Bureau international catholique pour l'enfance (BICE)
- Centre Europe Tiers-Monde (CETIM)
- Centre international de Phonétique appliquée (CIPA)
- Cercle des solidarités francophones (JCI)
- COBATY international
- Comité inter-africain sur les pratiques traditionnelles ayant effet sur la santé des femmes et des enfants (CI-AF)
- Comité pour les partenariats avec l'Europe continentale (COMITE PECO)
- Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF)
- Confédération syndicale internationale – Francophonie syndicale (CSI/FS)
- Conférence internationale des Barreaux (CIB)
- Conférence panafricaine coopérative (CPC)
- Conseil francophone de la Chanson (CFC)
- Environnement et développement du tiers-monde (ENDA-TM)
- Fédération africaine des associations des parents d'élèves et d'étudiants (FAPE)
- Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)
- Fédération internationale des Acteurs (FIA)

- Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT)
- Fédération internationale des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (FICEMEA)
- Fédération internationale des experts-comptables francophones (FIDEF)
- Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH)
- Fédération internationale des musiciens (FIM)
- Fédération internationale des professeurs de français (FIPF)
- Fondation Nicolas Hulot pour la nature et les droits de l'Homme (FNH)
- GERDDES-AFRIQUE
- Groupement des retraités éducateurs sans frontières (GREF)
- HELIO International
- Institut arabe des droits de l'Homme (IADH)
- Institut international de droit d'expression et d'inspiration françaises (IDEF)
- Institut international de droit humanitaire (IIDH)
- Organisation mondiale contre la torture (OMCT)
- Observatoire panafricain de la démocratie (OPAD)
- Orphelins Sida International (OSI)
- Rencontre africaine pour la défense des droits de l'Homme (RADDHO)
- Réseau africain des secteurs de sécurité (RASS)
- Réseau Dynamique des organisations de la société civile africaine francophone (OSCAF)
- Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH)
- Réseau international pour la bonne gouvernance (GNGG)
- Réseau pour l'environnement et le développement durable en Afrique (REDDA/NESDA)
- Reporters sans frontières (RSF)
- Service d'appui aux initiatives locales de développement (SAILD)
- Secrétariat International des infirmières et infirmiers de l'espace francophone – (SIDIEF)
- Solidarité laïque (SL)
- Société nationale de l'Acadie (SNA)
- Union interafricaine des droits de l'homme (UIDH)
- Union internationale de la presse francophone (UPF)

Annexes 12 : Sommet de la Francophonie de Kinshasa en images

Notes

Cette annexe présente certaines photos du sommet de la francophonie de Kinshasa. Elles présentent certaines expressions du visage dont nous pouvons considérer des « images ambiguës » car les actes du métadiscours et certains faits donnent une autre réalité diplomatique. En outres, elles présentent quelques thèmes liés au sommet de Kinshasa.

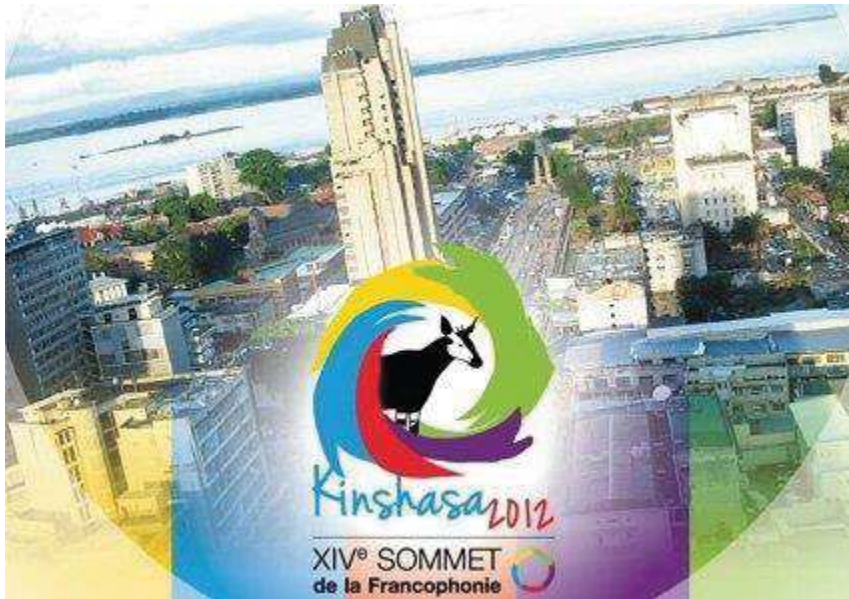
Sommet de Kinshasa en image



L'okapi



Affiches francophonie



Francophonie dans la ville de Kinshasa



Francophonie et culture



Francophonie et éducation



Francophonie et femme



Radio Okapi/ Ph John Bompengo

Village de la francophonie





Joseph Kabila – François Hollande: un sourire diplomatique



Macky Sall – François Hollande au sommet de Dakar 2014 : une amitié presque parfaite